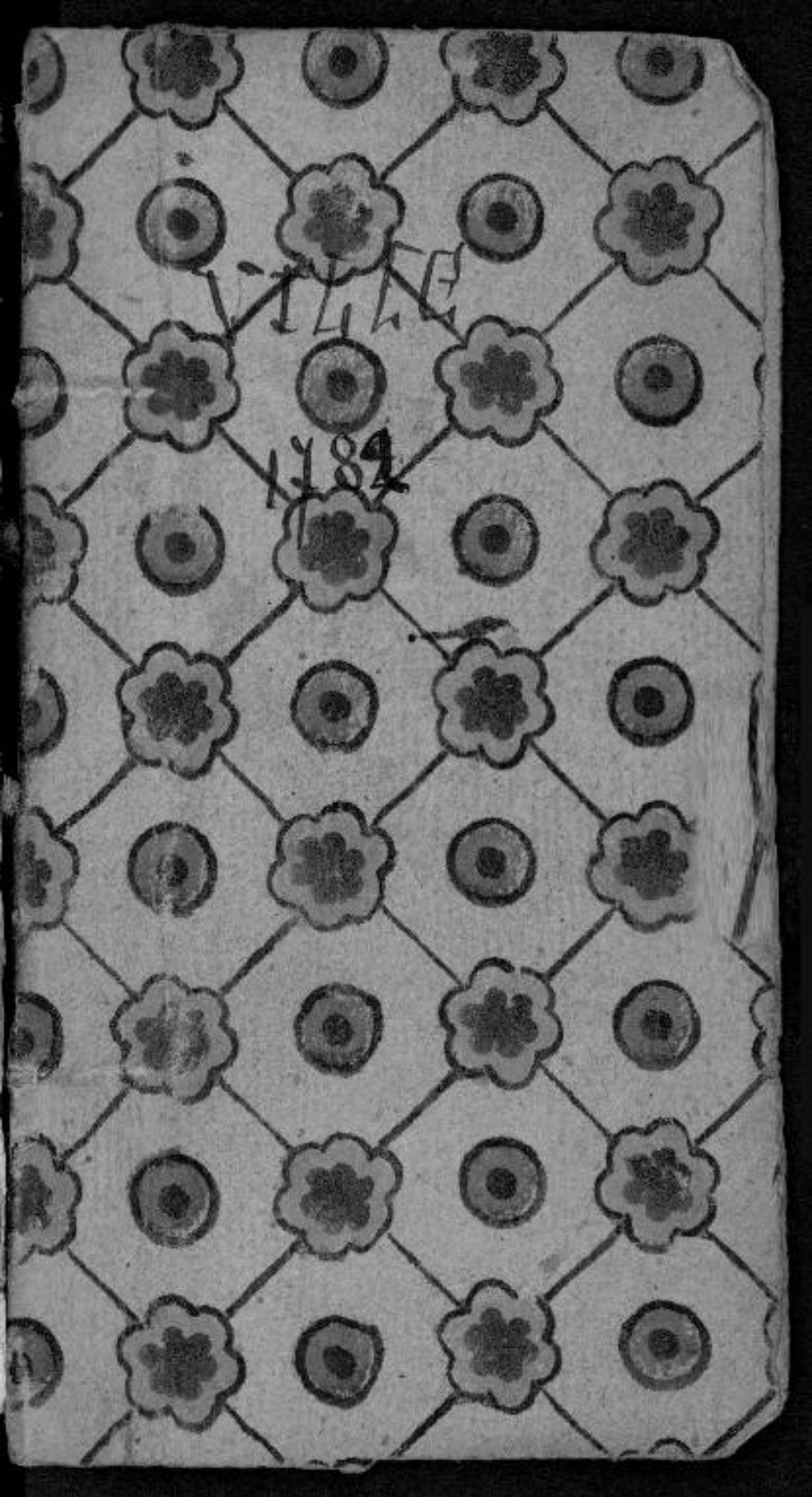


EXCLU
du
PRÊT

Rés pJ Pon 53

ALMANACH HISTORIQUE *DE LA VILLE* DE TOULOUSE,

Avec des augmentations & des changemens considérables.

POUR L'ANNEE 1782.

Par le Sieur BAOUR, Imprimeur.



BIBLIOTHEQUE TOULOUSE INTERUNIVERSITAIRE

Se vend A TOULOUSE,
Chez l'Auteur, rue Saint-Rome.

AVEC APPR. ET PRIVILEGE DU ROI

Rés. G2P 1032

ARTICLES PRINCIPAUX
DE L'ALMANACH de 1782.
COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or, 16	Indiction Rom. 15.
Cicle ſolaire - 27	Lettre Dom. F.
Epacte, - - XV.	

LES QUATRE TEMPS.

Fév. 20, 22, 23.	Sep. 18, 20, 21.
Mai 22, 24, 25.	Déc. 18, 20, 21.

De l'Épiphanie à la Septuagéſime, deux Dimanches.

De la Pentecôte à l'Avent, 27 Dim.

4. *SAISONS DE L'ANNÉE.*

PRINTEMPS, le 20 Mars.
ETE, le 21 Juin.
AUTOMNE, le 23 Septembre.
HYVER, le 21 Décembre.

ÉCLIPSES.

Il y aura cette année deux Eclipſes de Soleil & deux de Lune.

La premiere du Soleil, arrivera le 12 Avril, & ſera viſible à Toulouſe. Elle commencera à 6 heures 34 min. du ſoir. Le Soleil ſe couchera éclipſé de 0 doigts 35 minutes.

Les autres ne ſeront point viſibles à Toulouſe.

PHASES DE LA LUNE,
Calculées pour le Meridien de Toulouſe.

☌ Nouvelle Lune. ☍ Pleine Lune.
☽ Premier Quart. ☾ Dernier Quartier.

JANVIER. *Signe*, le Verſeau.

Jours croiſſ. de 2ſ' le mat. & de 2ſ' le ſ.

☾ le 6 à 10 h. 44 m. du ſ.
● le 13 à 6 h. 45 m. du ſ.
☽ le 21 à 0 h. 50 m du ſ.
☺ le 29 à 8 h. 51 du mat.

			Lev. du So.		Couch. du Sol.	
			H.	M.	H.	M.
1	Mardi	LA CIRCON.	7	34	4	26
2	Merc.	s. Baſile, Ev.	7	33	4	27
3	Jeudi	Ste. Genévie.	7	32	4	28
4	Vend.	s. Rigobert.	7	31	4	29
5	Sam.	s. Siméon.	7	31	4	29
6	DIM.	Les ROIS.	7	30	4	30
7	Lundi	s. Thim. *No.*	7	30	4	30
8	Mardi	s. Lucien.	7	29	4	31
9	Merc.	s. Julien.	7	28	4	32
10	Jeudi	s. Guillaume.	7	27	4	33
11	Vend.	s. Hygin.	7	27	4	33
12	Sam.	s. Théodore.	7	26	4	34
13	DIM.	s. Hilaire.	7	25	4	35
14	Lundi	s. *Felix de N.*	7	25	4	35
15	Mardi	s. Paul, Her.	7	24	4	36
16	Merc.	s. Marcel, P.	7	23	4	37
17	Jeudi	s. Antoine.	7	22	4	38
18	Vend.	Chaire S. P.	7	21	4	39
19	Sam.	s. *Sulpice* Ev.	7	20	4	40
20	DIM.	ss. Fab. & Se.	7	19	4	41
21	Lundi	Ste. *Agnés.*	7	18	4	42
22	Mardi	s. Vincent.	7	17	4	43
23	Merc.	s. Jean l'Au.	7	16	4	44
24	Jeudi	s. Ildephonſe.	7	15	4	45
25	Vend.	s. Thimotée.	7	14	4	46
26	Sam.	s. Projet.	7	13	4	47
27	DIM.	*Septuageſime*	7	12	4	48
28	Lundi	s. Cyrille, C.	7	11	4	49
29	Mardi	s. Franç de S.	7	9	4	51
30	Merc.	Ste. Batilde.	7	8	4	52
31	Jeudi	s. Pierre Nol.	7	7	4	53

FÉVRIER. *Signe*, les Poiſſons.

Jours croiſſ. de 34' le mat. & de 35 le ſ.

☾ le 5 à 6 h. 43 m. du mat.
● le 12 à 8 h. 53 m. du m.
☽ le 20 à 10 h. 23 m. du m.
○ le 27 à 9 h. 35 m. du mat.

			Lev. du So.		Cou. du So.	
			H.	M.	H.	M.
1	Vend.	s. Ignace, Mart.	7	6	4	54
2	Sam.	LA PURIFIC.	7	5	4	55
3	DIM.	*Sexageſime.*	7	3	4	57
4	Lundi	s. Gilbert.	7	2	4	58
5	Mardi	Ste. Agathe, V.	7	0	5	0
6	Merc.	s. Romuald Ab.	6	59	5	1
7	Jeudi	s. Waſt.	6	58	5	2
8	Vend.	s. Jean de Mat.	6	57	5	3
9	Sam.	Ste. Scholaſtiq.	6	56	5	4
10	DIM.	*Quinquageſime.*	6	54	5	6
11	Lundi	Ste. Eulalie.	6	53	5	7
12	Mardi	s. Fulcran.	6	51	5	9
13	Merc.	*Les Cendres.*	6	50	5	10
14	Jeudi	s. Valentin.	6	49	5	11
15	Vend.	Ste. Julien. V.	6	47	5	13
16	Sam.	s. Siméon.	6	46	5	14
17	DIM.	*Quadrageſime.*	6	45	5	15
18	Lundi	s. Barbat.	6	43	5	17
19	Mardi	s. Eleuther.	6	42	5	18
20	Merc.	*Quatre-Temps.*	6	40	5	20
21	Jeudi	s. Conrard, Emp	6	39	5	21
22	Vend.	s. Aventin.	6	38	5	22
23	Sam.	s. Neſtor.	6	36	5	24
24	DIM.	*Reminiſcere.*	6	35	5	25
25	Lundi	s. Mathias, Ap.	6	33	5	27
26	Mardi	Ste. Honorine.	6	32	5	28
27	Merc.	s. Romain.	6	30	5	30
28	Jeudi	s. Julien.	6	29	5	31

MARS. *Signe*, le Belier.

Jours croiſſ. de 45' le mat. & de 45 le ſ.

☾ le 6 à 2 h. 36 m. du ſoir.
● le 14 à 0 h. 44 m. du mat.
☽ le 22 à 5 h. 30 m. du m.
○ le 29 à 8 h. 16 m. du m.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Vend. s. Aubin.	6	27	5	33
2	Sam. s. Araſe.	6	26	5	34
3	DIM. *Oculi.*	6	25	5	35
4	Lundi Ste. Cunegonde.	6	23	5	37
5	Mardi s. Caſimir.	6	21	5	39
6	Merc. s. Phocas.	6	20	5	42
7	Jeudi S. Thomas d'A.	6	18	5	42
8	Vend. Ste. Françoiſe.	6	17	5	43
9	Sam. 40 Martirs.	6	15	5	45
10	DIM. *Lætare.*	6	14	5	46
11	Lundi s. Firmin.	6	12	5	48
12	Mardi s. Gregoire.	6	11	5	49
13	Merc. s. Nicephor.	6	9	5	51
14	Jeudi s. Zacharie.	6	8	5	52
15	Vend. s. Abraham.	6	6	5	54
16	Sam. s. Patrice.	6	5	5	55
17	DIM. *La Paſſion.*	6	3	5	57
18	Lundi s. Alexandre.	6	2	5	58
19	Mardi s. Joſeph.	6	0	6	0
20	Merc. s. Benoît, Ab.	5	59	6	1
21	Jeudi s. Joachim.	5	57	6	3
22	Vend. s. Saturnin.	5	56	6	4
23	Sam. s. Fidele.	5	54	6	6
24	DIM. *Les Rameaux.*	5	52	6	8
25	Lundi ANNONCIAT.	5	51	6	9
26	Mardi s. Jean, Herm.	5	49	6	11
27	Merc. s. Euſtache.	5	48	6	13
28	Jeudi *Jeudi-Saint.*	5	46	6	14
29	Vend. *Vendredi-Saint.*	5	45	6	15
30	Sam. Ste. Balbine.	5	43	6	17
31	DIM. PAQUES.	5	41	6	18

AVRIL. *Signe*, le Taureau.

Jours croiſſ. de 52' le mat. & de 52' le ſ.

☾ le 4 à 11 h. 13 m. du ſoir.
● le 12 à 5 h. 37 m. du ſ.
☽ le 20 à 8 h. 59 m du ſoir.
○ le 27 à 5 h. 7 m. du ſ.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Lundi s. Guillaume.	5	40	6	20
2	Mardi s. Fr. de Paule.	5	39	6	21
3	Merc. s. Hégeſipe.	5	37	6	23
4	Jeudi s. Ambroiſe Ev.	5	36	6	24
5	Vend. s. Vincent Fer.	5	34	6	26
6	Sam. s. Iſidore.	5	33	6	27
7	DIM. *Quaſimodo.*	5	32	6	29
8	Lundi s. Gaultier.	5	30	6	30
9	Mardi s. Macaire.	5	28	6	32
10	Merc. s. Jules, Pape.	5	27	6	33
11	Jeudi s. *Juſtin, Ev.*	5	25	6	35
12	Vend. s. Florentin.	5	24	6	36
13	Sam. s. Juſtin, M.	5	22	6	38
14	DIM. s. Lambert.	5	21	6	39
15	Lundi s. Maron.	5	19	6	41
16	Mardi s. Apollinaire.	5	18	6	42
17	Merc. s. Timon.	5	17	6	43
18	Jeudi s. Marcellin.	5	15	6	45
19	Vend. s. Anſelme.	5	14	6	46
20	Sam. Ste. Beuve.	5	12	6	48
21	DIM. Ste. Oportune.	5	11	6	49
22	Lundi s. Vîtal, M.	5	10	6	50
23	Mardi s. George.	5	8	6	51
24	Merc. s. Phebade, Ev.	5	7	6	53
25	Jeudi s. Marc., Evan.	5	5	6	55
26	Vend. s. Clet P. & M.	5	4	6	56
27	Sam. s. Policarpe.	5	3	6	57
28	DIM. Ste. Cath. de S.	5	2	6	58
29	Lundi s. *Pierre, M.*	5	0	6	59
30	Mardi s. Eutrope, Ev.	5	59	7	60

MAI. *Signe*, les Gemeaux.

Jours croiſſ. de 34' le mat. & de 34' le ſ.

☌ le 4 à 9 h. 17 m. du m.
☉ le 12 à 10 h. 16 m. du m.
☽ le 20 à 9 h. 12 m. du m.
☋ le 27 à 0 h. 36 m. du m.

			Lev. du So.		Cou. du So.	
			H.	M.	H.	M.
1	Merc.	SS. Phil. & Jac.	4	59	7	1
2	Jeudi	s. Athanaſe.	4	58	7	2
3	Vend.	Inv. Ste. Croix.	4	57	7	3
4	Sam.	Ste. Monique.	4	56	7	4
5	DIM.	s. Pie V, Pape.	4	54	7	6
6	Lundi	Rog. s, JEAN L.	4	52	7	8
7	Mardi	Tranſl. s. Etien.	4	51	7	9
8	Merc.	App. s. Michel.	4	50	7	10
9	Jeudi	ASCENSION.	4	49	7	11
10	Vend.	s. Gregoire Naz.	4	48	7	12
11	Sam.	s. Mamert.	4	47	7	13
12	DIM.	s. Pacôme, H.	4	46	7	14
13	Lundi	s. Nérée.	4	45	7	15
14	Mardi	s. Servais, Ev.	4	44	7	16
15	Merc.	s. Iſidore.	4	43	7	17
16	Jeudi	s. Honoré, Ev.	4	42	7	18
17	Vend.	Déliv. Touloufe.	4	41	7	19
18	Sam.	*Vigile & jeûne.*	4	40	7	20
19	DIM.	PENTECOTE	4	39	7	21
20	Lundi	s. Yves.	4	38	7	22
21	Mardi	s. Hoſpice.	4	37	7	23
22	Merc.	*Quatre-Temps.*	4	36	7	25
23	Jeudi	s. Donatien.	4	35	7	26
24	Vend.	s. François Reg.	4	34	7	27
25	Sam.	Ste. Quiter., V.	4	33	7	29
26	DIM.	LA TRINITÉ.	4	32	7	30
27	Lundi	s. Hildevert.	4	31	7	31
28	Mardi	s. Germain.	4	29	7	32
29	Merc.	s. Maxime.	4	27	7	33
30	Jeudi	FETE-DIEU.	4	26	7	33
31	Vend.	s. Sylve, Ev.	4	25	7	34

JUIN. *Signe*, l'Ecreviſſe.

Jours croiſſ. juſqu'au 19 de 4' & dim. de 5'

☾ le 2 à 9 h. 24 m. du ſoir.
● le 11 à 1 h. 30 m. du m.
☽ le 18 à 4 h. 58 m. du ſ.
○ le 25 à 7 h. 37 m. du m.

			Lev. du So.		Cou. du So.	
			H.	M.	H.	M.
1	Sam.	s. Julien.	4	24	7	36
2	DIM.	s. Pothin.	4	24	7	36
3	Lundi	Ste. Clotilde, R	4	24	7	36
4	Mardi	s. Aurelien.	4	23	7	37
5	Merc.	s. Boniface.	4	23	7	37
6	Jeudi	*Oct. Fête-Dieu.*	4	22	7	38
7	Vend.	s. Sobert.	4	22	7	38
8	Sam.	s. Medard.	4	21	7	39
9	DIM.	s. Vincent.	4	21	7	39
10	Lundi	s. Landry.	4	20	7	40
11	Mardi	s. Barnabé, Ap.	4	20	7	40
12	Merc.	s. Léon, Pape.	4	19	7	41
13	Jeudi	s. Antoine de P.	4	19	7	41
14	Vend.	s. Exupére, Ev.	4	19	7	41
15	Sam.	s. Guy.	4	18	7	42
16	DIM.	s. Amand, Ev.	4	18	7	42
17	Lundi	Ss. Gerv. & Pr.	4	18	7	42
18	Mardi	Ste. Marine.	4	18	7	42
19	Merc.	s. Fargeau.	4	18	7	42
20	Jeudi	s. Sylvere.	4	17	7	43
21	Vend.	Ss. Cyr. & Julit.	4	17	7	43
22	Sam.	*Vigile & jeûne.*	4	17	7	43
23	DIM.	s. Paulin, Ev	4	17	7	43
24	Lundi	Nat. S. J. BAP.	4	17	7	43
25	Mardi	Tranſl. s. Eloi.	4	17	7	43
26	Merc.	s. Mexans.	4	18	7	42
27	Jeudi	s. Ladiſlas.	4	18	7	42
28	Vend.	*Vigile & jeûne.*	4	19	7	42
29	Sam.	S. PIERRE S. P.	4	20	7	42
30	DIM.	s. Cibar, A.	4	21	7	41

JUILLET. *Signe*, le Lion.

Jours dim. de 22' le mat. & de 22' le soir.

☽ le 2 à 11 h. 51 m. du *m.*
● le 10 à 3 h. 4 m. du s.
☾ le 17 à 11 h. 0 m. du s.
○ le 24 à 3 h. 26 m. du s.

			Lev. du So.		Cou. du So.	
			H.	M.	H.	M.
1	Lundi	s. Martial, Ev.	4	22	7	38
2	Mardi	Visitation N. D.	4	23	7	37
3	Merc.	s. Goar, Prêtre.	4	23	7	37
4	Jeudi	s. Tranquilin.	4	23	7	37
5	Vend.	s. Cirille, Ev.	4	24	7	36
6	Sam.	s. Zenon, Ev.	4	24	7	36
7	DIM.	Les 7 Frères M.	4	25	7	35
8	Lundi	Ste. Elizab. R.	4	25	7	35
9	Mardi	s. Pie, P. & M.	4	26	7	34
10	Merc.	s. Jean Gualb.	4	26	7	34
11	Jeudi	s. Anaclet.	4	27	7	33
12	Vend.	s. Henri, Emp.	4	27	7	33
13	Sam.	Not. D. du M. C.	4	28	7	32
14	DIM.	s. Bonaventure.	4	29	7	31
15	Lundi	Déd. de l'Eg.	4	30	7	30
16	Mardi	s. Alexis, Conf.	4	31	7	29
17	Merc.	s. Vincent de P.	4	32	7	28
18	Jeudi	s. Victor, Mart.	4	33	7	27
19	Vend.	Ste. Christine.	4	34	7	26
20	Sam.	Ste. Marguerite.	4	34	7	26
21	DIM.	s. Apolinaire.	4	35	7	25
22	Lundi	Ste. Magdelaine.	4	36	7	24
23	Mardi	s. Arsene.	4	37	7	23
24	Merc.	s. Henri.	4	38	7	22
25	Jeudi	s. Jacques, Ap.	4	39	7	21
26	Vend.	s. Nazaire.	4	40	7	20
27	Sam.	s. Pantaleon.	4	41	7	19
28	DIM.	Ste. Anne.	4	42	7	18
29	Lundi	Ste. Marthe.	4	43	7	17
30	Mardi	s. Ignace Loy.	4	43	7	17
31	Merc.	s. Germain, Ev.	4	44	7	16

AOUST. *Signe*, la Vierge.

Jours dim. de 40' le mat. & de 40' le soir.

☾ le 1 à 4 h. 27 m. du mat.
● le 9 à 3 h. 14 m. du m.
☽ le 16 à 4 h. 3 m. du m.
○ le 23 à 1 h. 21 m. du m.
☾ le 30 à 10 h. 33 m. du s.

			Lev. du So.		Cou. du So.	
			H.	M.	H.	M.
1	Jeudi	s. Pierre ès liens	4	46	7	14
2	Vend.	N. D. des Anges	4	47	7	13
3	Sam.	INV. S. ETIEN.	4	48	7	12
4	DIM.	s. Dominique.	4	49	7	11
5	Lundi	N. D. des Neig.	4	50	7	10
6	Mardi	Transf. de N. S.	4	51	7	9
7	Merc.	s. Gajetan.	4	53	7	7
8	Jeudi	s. Mommolin.	4	54	7	6
9	Vend.	s. Gorgon.	4	56	7	4
10	Sam.	s. Laurent, M.	4	57	7	3
11	DIM.	Ste. Susanne.	4	58	7	2
12	Lundi	Ste. Claire, V.	4	59	7	1
13	Mardi	s. Hypolite.	5	0	7	0
14	Merc.	*Vigile & jeûne.*	5	1	6	59
15	Jeudi	L'ASSOMPTION	5	3	6	57
16	Vend.	s. Roch, Conf.	5	4	6	56
17	Sam.	s. Mammert.	5	5	6	55
18	DIM.	s. Hyacinthe.	5	6	6	54
19	Lundi	s. Louis, Ev.	5	7	6	53
20	Mardi	s. Bernard, Ab.	5	9	6	51
21	Merc.	Ste. Chantal.	5	10	6	50
22	Jeudi	s. Athanase.	5	11	6	49
23	Vend.	s. Isidore.	5	14	6	46
24	Sam.	s. Barthelemi.	5	17	6	43
25	DIM.	s. LOUIS, R.	5	18	6	42
26	Lundi	s. Zephirin.	5	19	6	41
27	Mardi	s. Ruf, Ev.	5	21	6	39
28	Merc.	s. Augustin.	5	22	6	38
29	Jeudi	Décol. S. J. B.	5	23	6	37
30	Vend.	Ste. Rose, V.	5	25	6	34
31	Sam.	s. Raymond N.	5	26	6	33

SEPTEMBRE. *Signe*, les Balances.

Jours dim. de 45' le mat. & de 45' le soir.

☉ le 7 à 2 h. 27 m. du soir.
☽ le 14 à 9 h. 24 m. du m.
♋ le 21 à 2 h. 18 m. du s.
♎ le 29 à 5 h. 6 m. du s.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	DIM. s. Vincent, Ev.	5	28	6	32
2	Lundi s. Antonin.	5	30	6	30
3	Mardi s. Grégoire.	5	31	6	29
4	Merc. s. Marcel, Ev.	5	33	6	28
5	Jeudi s. Victorin.	5	34	6	26
6	Vend. s. Cloud, Ev.	5	35	6	25
7	Sam. s. Amédée.	5	36	6	24
8	DIM. NATIV. N. D.	5	38	6	22
9	Lundi s. Gorgon, Ev.	5	39	6	21
10	Mardi s. Nicolas Tol.	5	40	6	19
11	Merc. s. Patient, C.	5	42	6	18
12	Jeudi N. D. des Agon.	5	43	6	17
13	Vend. s. Nom de la V.	5	45	6	15
14	Sam. Exalt. S. Croix.	5	46	6	14
15	DIM. s. Eustache.	5	47	6	13
16	Lundi s. Cyprien.	5	49	6	11
17	Mardi s. Lambert.	5	50	6	10
18	Merc. *Quatre-Temps.*	5	52	6	8
19	Jeudi Ste. Sophie.	5	54	6	6
20	Vend. s. Janvier.	5	55	6	5
21	Sam. s. Mathieu, Ap.	5	57	6	3
22	DIM. s. Maurice, M.	5	59	6	1
23	Lundi s. Lin, Pape,	6	1	5	59
24	Mardi N. D. de la M.	6	3	5	57
25	Merc. s. Firmin, Ev.	6	4	5	56
26	Jeudi Ste. Justine.	6	5	5	55
27	Vend. Ss. Côme & D.	6	7	5	53
28	Sam. s. Exupere.	6	10	5	50
29	DIM. s. Michel, Ar.	6	11	5	49
30	Lundi s. Jerôme.	6	13	5	48

OCTOBRE., *Signe*, le Scorpion

Jours dim. de 48' le mat & de 48' le soir.

☾ le 7 à 1 h. 5 m. du mat.
☽ le 13 à 4 h. 26 m. du s.
☉ le 21 à 6 h. 22 m. du m.
☾ le 29 à 10 h. 56 m. du m.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Mardi s. Remy.	6	14	5	47
2	Merc. L'Ange Gard.	6	15	5	45
3	Jeudi s. Remi, Ev.	6	16	5	44
4	Vend. s. François d'As	6	17	5	43
5	Sam. s. Placide, M.	6	18	5	42
6	DIM. *N. D. du Rosaire*	6	20	5	40
7	Lundi s. Marc, Pape.	6	22	5	38
8	Mardi Ste. Brigite.	6	23	5	37
9	Merc. s. Denis, Ev.	6	25	5	35
10	Jeudi s. François de B.	6	26	5	34
11	Vend. s. Nicaise.	6	27	5	33
12	Sam. s. Maximilien.	6	29	5	31
13	DIM. s. Edouard, R.	6	31	5	29
14	Lundi s. Calixte, Pap.	6	32	5	28
15	Mardi Ste. Therese.	6	33	5	27
16	Merc. s. Bertrand.	6	35	5	25
17	Jeudi s. Florentin.	6	36	5	24
18	Vend. s. Luc, Evang.	6	37	5	23
19	Sam. s. Pierre d'Alc.	6	38	5	22
20	DIM. s. Caprais, M.	6	39	5	21
21	Lundi Ste. Ursule.	6	41	5	19
22	Mardi s. Mellon.	6	43	5	17
23	Merc. s. Magloire.	6	45	5	15
24	Jeudi s. Romain.	6	46	5	14
25	Vend. s. Crespin & C.	6	48	5	12
26	Sam. s. Cyprien.	6	50	5	10
27	DIM. *Vigile & jeûne.*	6	52	5	8
28	Lundi s. Simon s. Jud.	6	54	5	6
29	Mardi s. Narcisse.	6	56	5	5
30	Merc. s. Quintin.	6	57	5	4
31	Jeudi *Vigile & jeûne.*	6	58	5	3

NOVEMBRE. *Signe*, le Sagittaire.

Jours dim. de 39' le mat. & de 39' le soir.

☉ le 5 à 11 h. 20 m. du m.
☽ le 12 à 2 h. 25 m. du m.
☉ le 20 à 0 h. 39 m. du m.
☾ le 28 à 3 h. 2 m. du m.

			Lev. du So.		Cou. du So.	
			H.	M.	H.	M.
1	Vend.	TOUSSAINS.	6	58	5	2
2	Sam.	*Les Trépassés.*	6	59	5	1
3	DIM.	s. Hubert.	7	1	4	59
4	Lundi	s. Charles Bor.	7	2	4	58
5	Mardi	s. Zacharie.	7	3	4	57
6	Merc.	s. Léonard.	7	4	4	56
7	Jeudi	s. Herculien.	7	5	4	55
8	Vend.	Les 4 Freres C.	7	6	4	53
9	Sam.	s. Mathurin.	7	7	4	51
10	DIM.	s. Leon le Gr.	7	9	4	50
11	Lundi	s. Martin, Ev.	7	10	4	49
12	Mardi	s. Martin, Pp.	7	11	4	48
13	Merc.	Ste. Elizabeth.	7	13	4	47
14	Jeudi	s. Laurent.	7	14	4	46
15	Vend.	s. Malo, Ev.	7	15	4	45
16	Sam.	s. Edme, Ev.	7	16	4	44
17	DIM.	s. Gregoire.	7	17	4	43
18	Lundi	s. Odon, Abbé.	7	18	4	42
19	Mardi	Ste. Victoire.	7	19	4	41
20	Merc.	s. Edmond, Roi	7	20	4	40
21	Jeudi	Présent. N. D.	7	21	4	39
22	Vend.	Ste. Cecile, V.	7	22	4	38
23	Sam.	s. Clément, P.	7	23	4	37
24	DIM.	s. Chrysogone.	7	24	4	36
25	Lundi	Ste. Catherine.	7	25	4	35
26	Mardi	s. Lin, P.	7	26	4	34
27	Merc.	Ste. Genevieve.	7	27	4	33
28	Jeudi	s. Vital, Ev.	7	28	4	32
29	Vend.	S. SERNIN, *Vig.*	7	29	4	31
30	Sam.	s. André, Ap.	7	30	4	30

DECEMBRE. *Signe*, le Capric.

Jours di. jusq. 13 *de* 7' *& cr. jusq.* 31 *de* 12

● le 4 à 9 h. 25 m. du soir.
☽ le 11 à 4 h. 6 m. du s.
● le 19 à 7 h. 44 m. du s.
○ le 27 à 4 h. 29m. du s.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	I. *D.* DE L'AVENT.	7	31	4	29
2	Lundi s. *François* Xav.	7	32	4	28
3	Mardi Ste. Bibiane, V.	7	33	4	27
4	Merc. Ste. *Barbe.*	7	34	4	26
5	Jeudi s. Ambroise Ev.	7	35	4	25
6	Vend. s. Nicolas, Ev.	7	36	4	24
7	Sam. s. Cyr.	7	36	4	24
8	II. *D.* CONCEPTION.	7	37	4	23
9	Lundi s. Cyr, Ev.	7	37	4	23
10	Mardi Ste. Eulalie, V.	7	37	4	23
11	Merc. s. Damase.	7	38	4	22
12	Jeudi s. Synese, Mart.	7	38	4	22
13	Vend. Ste. *Luce.*	7	38	4	22
14	Sam. s. Nicaise.	7	39	4	21
15	III *D.* s. Memin.	7	39	4	21
16	Lundi s. Abdon, Ab.	7	39	4	21
17	Mardi s. Lazare.	7	39	4	21
18	Merc. *Quatre-Temps.*	7	39	4	21
19	Jeudi s. Gratien.	7	40	4	20
20	Vend. s. Hildebert.	7	40	4	20
21	Sam. s. Thomas, Ap.	7	40	4	20
22	IV *D.* s. Honorat.	7	40	4	20
23	Lundi s. Dagobert.	7	40	4	20
24	Mardi *Vigile & jeûne.*	7	40	4	20
25	Merc. NOEL.	7	39	4	21
26	Jeudi S. ETIENNE.	7	39	4	21
27	Vend. S. JEAN, Ev.	7	38	4	22
28	Sam. *Les Ss. Innoc.*	7	38	4	22
29	DIM. s. Thomas de C.	7	37	4	23
30	Lundi s. Roger.	7	36	4	24
31	Mardi s. Sylvestre, Pp.	7	35	4	25

CALENDRIER

Des Cérémonies Religieuſes & actions publiques de l'année.

JANVIER.

4 LA Chambre du Commerce nomme ſes nouveaux Députés, & aſſiſte à la Meſſe du S. Eſprit, célébrée en Muſique dans l'Egliſe de S. Sernin.

6 Les Nouveaux Prieur & Conſuls de la Bourſe ; les anciens Officiers, & les Négocians, *in habitu*, aſſiſtent à la grand'Meſſe & aux Vêpres, dans l'Egliſe des RR. PP. grands Auguſtins. Cette fête brillante attire beaucoup du monde : il y a ordinairement grande Muſique le matin & le ſoir : au retour de cette cérémonie, M. le Prieur prononce un diſcours, & les Huiſſiers diſtribuent une livre de Bougie à tous les Négocians qui ſont préſens.

7 Grande Foire, qui dure huit jours.

13 L'univerſité, en Corps, aſſiſte à une Grand'Meſſe dans l'Egliſe des Dominicains, où l'un des Profeſſeurs Conventuels prononce le Panégyrique de S. Sebaſtien, en latin.

— Aſſemblée publique de l'Académie des Jeux Floraux.

20 Proceſſion des Dominicains, à l'occaſion de la fête de l'Univerſité. Tous les Profeſſeurs y aſſiſtent en robes de cérémonie. MM. les Capitouls s'y rendent avec la Compagnie du Guet & leur ſym-

phonie ordinaire. On chante la Meſſe en Muſique, & le Noel à l'Offertoire.

FÉVRIER.

2 Proceſſion de la Congrégation des Artiſans, qui célébrent leur Fête dans la Chapelle de S. Géraud.

12 Proceſſion des Pénitens Blancs, le matin. Le ſoir, grand concours de monde dans les rues, aux fenêtres & dans les boutiques, pour y voir paſſer les Maſques, les uns à pied, les autres à cheval; & pluſieurs dans des Voitures, ou ſur de longs chariots en arc de triomphe, jouant de toute ſorte d'inſtrumens, diſtribuant des vers imprimés, & jettant de la dragée aux paſſans, qui leur ripoſtent, ce qui forme un combat de généroſité aſſez ſingulier, qui tourne au profit des Marchands Confiſeurs & des Vitriers. Les Entreprenneurs des Lanternes ont l'attention de les tirer.

13 Promenade hors la Porte S. Cyprien & ſur le Quay. Pluſieurs Artiſans vêtus de noir & couverts de crêpes, promenent Carnaval, monté ſur une bourrique, au bruit des tambours, & des cornes qu'ils embouchent, & vont enſuite le jetter dans la Riviere, en pouſſant des cris de douleur, ſur la retraite de leur ami.

MARS.

10 Ferétra hors la porte S. Michel.

17 Ferétra du Bazacle.

24 Ferétra des Minimes.

25 Proceſſion générale des Etudians au Collége de l'Eſquille, rangée par ordre des Claſſes, diſtinguées par des drapeaux de différentes couleurs.

28 Décoration des Eglises : Monumens à voir : Procession des 5 Compagnies de Pénitens & de Pélerins, qui chantent en Faux-bourdon dans les rues & dans les Eglises où ils font Station.

30 Rhède pour la délivrance des Prisonniers, la veille des 4 Fêtes Annuelles.

31 Procession des Carmes Déchaussés sur l'Esplanade, à 6 heures du matin. Bénédiction à chaque Reposoir. Concours de Citoyens & d'étrangers.

AVRIL.

2 Ferétra de S. Cyprien. M. Fraiche, Ecuyer y mene tous ses Ecoliers du Manége, montés sur de beaux chevaux, superbement enharnachés.

— Procession des Confrères du S. Sacrement de l'Eglise des Dominicains.

6 Les grands Augustins font une Procession solemnelle dans la Ville.

11 Assemblée publique de l'Acad. Royale des Sciences : MM. les Capitouls s'y rendent en pompe.

MAI.

1 Foire de S. Orens.

— Assemblée publique de l'Académie des Jeux Floraux, dans laquelle on prononce un Discours appellé *Sémonce*.

3 Distribution des Prix de ladite Académie, dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville.

6 Les Chapîtres & les Paroisses font, pendant ces trois jours, des Processions dans la Ville, & hors les Fauxbourgs, pour la conservation des fruits.

7 Nomination des Syndic & Tréforier du Commerce, par le Corps assemblé.

8 Les Pêcheurs ſur la Riviere de Garonne, précédés des Bailes du Corps, tous vêtus de blanc, & chamarrés de rubans de diverſes couleurs, ſe rendent chez le D. Prieur des Bénédictins, pour lui payer l'hommage de 21 paires de Gants blancs & 5 ſous d'argent : ils lui demandent en même-tems un Religieux pour aller baigner la Croix d'argent dans le Pré attenant le Moulin à Poudre. Le Contrat de quittance de la redevance porte obligation aux Pêcheurs, de rendre le même jour le Religieux *mort ou vif :* ils le mettent dans une grande Barque ornée de guirlandes & de feſtons de laurier, & traverſent la Riviere au ſon des fifres, des tambours, & au bruit de la mouſquetairie : aprés la cérémonie, ils ſe rendent dans l'Egliſe de St. Nicolas, & ſe rembarquent pour revenir à la Daurade y remettre ledit Religieux. Toute la Riviere eſt couverte de Bateaux & de petites Nacelles : la gaieté de cette fête qui dure tout le jour, attire un concours de monde prodigieux, ſur le Pont, & à la Promenade du Quai qui borde la Riviere.

15 Expoſition publique des Tableaux, par l'Académie des Arts : dure pendant 15 jours.

17 Proceſſion générale, en mémoire de la Délivrance de la Ville.

19 Proceſſion de la Pentecôte.

20 L'Ordre des Avocats célébre ſa Fête dans l'Egliſe de Nazareth. Grande Muque le matin & le ſoir.

— Proceſſion des Enfans trouvés, & autres perſonnes domiciliées ou attachées à l'Hôpital Général de la Grave.

30 Procession générale de la Fête-Dieu. Les rues sont couvertes & très-bien tapissées : plusieurs Reposoirs. Avant la sortie de la Procession, Mrs. les Bayles, tant ecclésiastiques que séculiers, des Confréries du S. Sacrement, érigées dans l'Eglise de S. Etienne, & de Notre-Dame du Taur, suivent le cours, pour inspecter les rues, & faire supprimer les tableaux prophanes & les tapisseries indécentes.

31 Procession des Pénitens Blancs.

JUIN.

2 Procession des Pénitens Bleus.

— Procession du Chapitre de la Daurade, très-majestueuse. Tous les Religieux sont revêtus d'ornemens magnifiques. Les Paroissiens y assistent avec un cierge de cire blanche.

6 Procession des Pénitens Noirs.

— Toutes les Paroisses font leur Procession particuliere dans la Ville ; & les Communautés Religieuses la font dans leur Cloître.

9 Autre Procession des Pénitens Bleus.

12 Les Dominicains font une Procession solemnelle, à laquelle assistent tous les Etudians en Théologie.

20 La grêle ayant ravagé tout le Dîmaire de Tournefeuille, Village à une grosse lieue de Toulouse, la Paroisse fit Vœu de venir toutes les années en Procession, faire une Station dans l'Eglise de Saint Sernin.

23 MM. les Grand Prieur & le Bailli, en robbe de Cérémonie, & tous les Chév. de Malte résidens, avec les Prêtres attachés à l'Ordre, font une Procession,

à laquelle assistent les Capitouls, avec leur fanfare & la Troupe du Guet.

— La Compagnie des Pénitens Gris sort après les Offices, pour allumer un Feu de joie sur la place qui est devant leur Chapelle.

— Chaque propriétaire de maison allume un feu de joie devant sa porte. MM. les Capitouls en font allumer un sur la Place Royale.

24 Foire St. Jean, dure 8 jours.

— Premiere séance des Théses générales au Collége de l'Esquille, dédiée au Parlement.

26 Le petit Corps des Marchands, qui célébre sa Fête dans l'Eglise des Chan. Réguliers de la Trinité, fait sa Procel.

29 Procession des Pénitens Gris. Ces Processions sont très-nombreuses & brillantes, par la Symphonie, les Encensemens & les Faux-bourdons.

— Foire de S. Pierre.

— Premiere séance des Théses générales au Collége Royal.

Distribution des Prix des Armes, à laquelle assistent MM. les Capitouls.

JUILLET.

2 Procession des Pénitens Gris.

14 Distribution publique des Prix de l'Académie des Arts, dans la grande Salle de Peinture.

25 Procession de St. Jacques, Patron des Pélérins.

28 La Procession de la Confrérie de Ste. Anne, érigée dans l'Eglise de S. Etien. vient faire station dans l'Eglise du Taur; le lendemain, jour de la fête, celle du Taur rend la visite à la Confrérie de S. Etienne.

AOUST.

2 Foire de S. Etienne.
— Feu d'Artifice, & illumination ſur le clocher de S. Etienne.
3 Proceſſion de S. Etienne, Patron du Diocéſe, à laquelle aſſiſtent toutes les Communautés Religieuſes qui ſont enclavées dans la Paroiſſe, & les quatre Communautés de Religieux Mendians.
4 Les Confréres de Ste. Barbe font leur Proceſſion, en vertu d'une Bulle du Pape.
5 Proceſſion des petits Auguſtins, où aſſiſtent les Confréres, avec un cierge de cire blanche.
14 Diſtribution générale & publique des Prix au Collége Royal.
15 Proceſſion générale, pour le Vœu de Louis XIII.
16 Le Chapitre de la Daurade ſe rend en proceſſion, à 6 heures du matin, dans l'Egliſe des PP. Minimes, avec MM. les Capitouls, en mémoire d'un Vœu fait par la Ville, qui fut délivrée de la Peſte, par l'interceſſion du Bienheureux S. Roch.
20 Diſtribution générale & publique des Prix au Collége de l'Eſquille.
24 Foire de S. Barthelemy, dure 8 jours.
25 MM. les Capitouls ſe rendent dans l'Egliſe des Cordeliers, pour y célébrer la fête de S. Louis, Roi de France.
— Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences : & diſtribution du Prix. MM. les Capitouls y aſſiſtent.
29 Proceſſion des Pénitens Gris.
31 Clôture des Ecoles de l'Académie des Arts.

SEPTEMBRE.

2 Les grands Auguſtins font une Proceſſion, & les Confrères y aſſiſtent avec un cierge de cire blanche.

8 Proceſſion des Pénitens Blancs.

OCTOBRE.

6 Les Dominicains font la Proceſſion, en l'honneur de Not.-Dame du Roſaire, précédés des Confrères.

17 L'Univerſité aſſiſte à une grand'Meſſe dans l'Egliſe des Dominicains. Un des ſix Profeſſeurs Conventuels de la Faculté de Théol. prononce pendant la Meſſe le Panégyrique du Saint en latin.

18 Ouverture des Claſſes. L'Univerſité aſſiſte, en robbes rouges, à une autre Meſſe, dans ſa même Egliſe, après laquelle, ſelon un uſage très-ancien, le Célébrant en dit une ſeconde, *ſèche* : après quoi, les Profeſſeurs ſe rendent, avec le Recteur, aux Ecoles de Théol. où ſe rend auſſi le Préſident des Vacations, avec les Conſeillers de la Chambre, les Tréſoriers de France & les Capitouls. Enſuite un des trois Profeſſeurs perpétuels prononce un Diſcours latin, ſur une queſtion relative à ſon enſeignement. De là, les Corps ſe rendent aux Ecoles de Droit, où un Profeſſeur de cette Faculté en prononce un ſecond. On en fait de même dans les Ecoles de Médecine, & dans celle des Arts.

NOVEMBRE.

1 Les ſouterreins de l'Egliſe de S. Sernin, où ſont renfermées les Chaſſes des Corps Saints, ſont ouverts à la curioſité des fidelles.

2 MM. les Capitouls assistent à l'Ouverture des Écoles de Chirurgie.

11 Ouverture publique des Ecoles de l'Académie des Arts, dans la grand'Salle de l'Hôtel de l'Académie.

12 Rentrée du Parlement, Messe Rouge, prestation du serment ; le Sénéchal & les Capitouls s'y rendent.

29 MM. les Capitouls sortent en pompe, pour aller à S. Sernin.

— Le même jour les habitans des nouvelles Paroisses de la Lande & de Croix-Daurade, à une lieue de Toulouse, viennent en procession dans lad. Eglise, pour rendre l'hommage, & y entendre la Messe.

30 Foire de S. André, dure 8 jours.

DÉCEMBRE.

9 La Confrérie des Commis Marchands, établie dans l'Eglise des Cordeliers, se rend en procession dans celle de la Daurade, où pareille Confrérie est érigée sous la même invocation.

25 Les deux Chapelles de Musique de S. Etienne & de St. Sernin, chantent le nouveau Noël, pendant la Messe de minuit.

27 *& jours suivans.* Nomination des nouveaux Capitouls, & Membres du Conseil, dans le grand Consistoire de la Ville.

28 Le Collége des anciens Officiers de la Bourse des Marchands, au retour de la Messe du S. Esprit, qu'ils ont fait célébrer dans l'Eglise des Augustins, s'assemble dans le grand Auditoire avec les Elus & les Bayles, pour procéder à la nouvelle élection des Prieur, Consuls,

& des quatre Bayles, qui prêtent le ſerment tout de ſuite, & entrent en exercice.

29 La Communauté des Imprimeurs-Libraires, aſſemblée dans leur Chambre Syndicale, nomme le Syndic & les Adjoints, en préſence de M. le Juge-Mage qui reçoit leur ſerment.

AMUSEMENS PUBLICS.

Une Salle de Spectacle, richement décorée, & très-bien fournie de toute eſpèce de décorations.

On y joue tous les jours la Tragédie, la Comédie ou l'Opéra Bouffon, & quelquefois le grand Opéra. On y donne de tems en tems des Concerts Spirituels.

La Troupe eſt compoſée de 31 Acteurs ou Actrices en tous les genres; de 4 premiers Danſeurs ou Danſeuſes; de 4 Figurans & 4 Figurantes, & de 20 Muſiciens Symphoniſtes.

M. Dalainville, Directeur, *logé rue St. Sernin.*

M. Pecarrere, chargé de la Recette des Abonnemens, & de louer les Loges, *logé rue du Taur.*

Pendant la quinzaine de Pâques de chaque année on forme une Loterie d'Abonnement pour les Dames, compoſée de 100 Billets à 24 liv. chacun, dans le nombre deſquels, il y a 25 Billets gagnans: celles qui ont le malheur de perdre, ont l'avantage, en payant 24 livres de plus, d'avoir leur abonnement pour toute l'année.

JEUX DE PAUME.

Il y a deux Salles, ſituées dans la rue Mirepoix.

SUITE
DES ÉVÉNEMENS
REMARQUABLES

Arrivés dans Toulouſe, depuis 1443 *juſqu'en* 1511.

1443.

ENTRÉE de Louis Dauphin, portant en croupe la Reine ſa mère, *Marie* d'Anjou : *liſez* à la tête de l'hiſtorique de l'Hôtel-de-Ville, la deſcription du tableau, faite en 1781. *p.* 146.

1461.

Mort de Charles VII. Le Parlement ſuſpendit ſes fonctions juſqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du nouveau Roi : il arrêta néanmoins de nommer une commiſſion pour juger les cauſes urgentes, qu'il qualifia de *Gens tenant le Parlement Royal de Toulouſe*, ſans que dans les Arrêts qu'elle rendroit, il fût fait aucune mention du Roi.

Les Capitouls délibérent de conſacrer à la mémoire du feu Roi, rendu cher à la Patrie, par l'établiſſement du Parlement, une pompe funèbre, qui fut célébrée dans l'Egliſe de S. Etienne.

1462.

Louis XI, ſon ſucceſſeur, ſupprima bientôt après ſon avénément au Trône,

le Juge-Mage de Toulouſe, & tous ceux du Reſſort, de même que le Juge d'Appeaux, & attribua leur juriſdiction au Sénéchal & à ſon Lieutenant.

1463.

Le Parlement veut procéder à la nomination des Capitouls, quoique l'uſage ne fût point tel : il enjoint au Viguier & au Sénéchal, de lui préſenter 24 ſujets, pour en être choiſi 8 : néanmoins au préjudice de la préſentation, le Parlement les nomma de ſon autorité.

Le 7 Mai même année, un incendie affreux embraſa près des trois quarts de la Ville : une partie des Citoyens furent ruinés ; les autres périrent dans les flammes ; le feu étoit ſi violent, qu'il fondoit les cloches : les débris fumoient encore le 26 du même mois, lorſque Louis XI fit ſa ſeconde entrée dans Toulouſe : il ne put retenir ſes larmes à la vue d'un pareil déſaſtre. Sa bonté le porta à décharger les habitans de la Taille pendant l'eſpace de 100 ans, pour leur tenir lieu de dédommagement, & leur accorda de plus le droit d'aubaine.

Aymier, Chevalier & Maſtre-d'Hôtel du Roi, qui avoit perdu 38 maiſons qu'il avoit dans Toulouſe, reçut des dédommagemens particuliers.

Le Roi étant aux fenêtres de la Tréſorérie, apperçut une foule de Citoyens qui couroient vers la Place du Salin, pour y voir exécuter un malheureux

Boulanger & ſa femme, qui par négligence avoient mis le feu à leur maiſon, & étoient, par ce moyen, les auteurs innocens de l'incendie. Le Roi en fut inſtruit : il donna ordre de ſuſpendre l'exécution, & accorda la grace à ces époux infortunés, qui n'en jouirent pas long-tems, puiſqu'ils moururent deux jours après, du trouble qu'ils avoient éprouvé.

Afin de prevenir les incendies nocturnes, on plaça des ſentinelles au haut des clochers, pour avertir dans le moment les habitans par le ſon des cloches : précaution très-ſage, & qui préviendroit une infinité de malheurs, ſi chaque Ville ſe déterminoit à faire une dépenſe auſſi médiocre, qui ſauveroit la vie à nombre de malheureux, & les mettroit à l'abri de perdre leur fortune.

Pendant le ſéjour du Roi dans cette Ville, qui dura juſques vers le 15 de Juillet, il ſuivit à pié la Proceſſion de la Fête-Dieu, & marcha ſous le Dais avec le Prêtre Officiant.

Un malheur eſt toujours ſuivi d'un autre. La peſte fit de ſi grands ravages, que l'on fut obligé de transferer le Parlement à Beziers.

1468.

Louis rétablit les Offices de Juge-Mage qu'il avoit ſupprimé. Guillaume Brun remplit la charge de Toulouſe : il voulut profiter de l'aſcendant qu'il avoit

ſur l'eſprit du Roi, pour le ſupplier de retablir le Siége du Parlement & la Cour des Aides à Toulouſe : il partit pour la Cour, & n'en revint qu'après avoir obtenu du Roi la grace qu'il avoit ſollicitée au nom de la Ville qui l'avoit député à cet effet : il fut même chargé de mettre ces Lettres à exécution. A ſon retour, il en fit lecture au Parlement, qui ſiégeoit alors à Montpellier : peu de jours après l'enregîtrement, le Parlement & la Cour des Aides ſe rendirent à Toulouſe, où ces mêmes Lettres furent de nouveau enregîtrées.

1474.

La France étoit en guerre contre Jean, Roi d'Arragon. Toulouſe ſe ſignala par les dépenſes conſidérables qu'elle fit pour fournir des vivres à l'armée françoiſe ; elle fut encore affligée de la peſte : ſes progrès étoient ſi rapides, que le Parlement ſe retira à Alby, d'où la contagion l'obligea bientôt de ſortir pour aller à Réalmont, où il ſiégea juſqu'aux vacations, tems auquel il revint à Toulouſe, où la contagion avoit ceſſé : mais s'étant renouvellée avec plus de fureur, il ſe retira à Revel, où il ne fut pas plus heureux, puiſqu'il ſe trouva forcé d'aller à Gaillac, où il ſiégea juſqu'au mois de Janvier 1475, époque de ſon retour à Toulouſe.

Tous les Magiſtrats ayant quitté la Ville pendant le tems que dura la peſte,

le Sénéchal & les Capitouls y reſtèrent pour veiller à ſa conſervation & au bon ordre. Les Citoyens ſe mirent en prières : on fit une Proceſſion générale, avec toutes les Reliques des Corps Saints qui ſont dans l'Egliſe de S. Sernin, pour remercier le Ciel d'avoir fait ceſſer ce fléau.

1481.

Toulouſe fut encore affligée de la peſte. Le Parlement ſe retira à S. Felix de Caraman, où il commença ſes Séances le 25 Juillet; mais obligé de quitter cette Ville, il ſe transféra au Bourg S. Bernard, & de là à la Salvetat St. Giles : il ne fut de retour à Toulouſe, que le 12 Novembre ſuivant.

1485.

Les chaleurs furent ſi exceſſives, qu'elles occaſionnèrent encore la peſte. Le Parlement fut obligé de ſe tranſporter à Lavaur, où il reſta depuis le 22 Juillet juſqu'à la fin de Septembre. Après ces grandes chaleurs, la fonte des neiges occaſionna un débordement ſi fort, que le Pont vieux fut emporté.

1486.

Toulouſe jouiſſoit d'une tranquillité apparente, lorſque la guerre ſe renouvella dans la Sénéchauſſée entre la Princeſſe de Viane & la Comteſſe de Narbonne. Les Capitouls allarmés des dangers qui pourroient en réſulter, s'occupèrent du ſoin de reparer les murs de

la Ville : ils fournirent à ces dépenſes, au moyen d'un droit mis ſur le vin.

1493.

Requiſition du Parlement, ſur les reſtrictions à mettre dans les Lettres de Gouverneur de la Province, que Pierre I, du nom de Sire de Beaujeu, venoit d'obtenir au nom du Roi, & dans leſquelles on lui attribuoit la connoiſſance en dernier reſſort des cauſes civiles. Le Sire de Beaujeu s'oppoſa aux requiſitions du Parlement; mais par un nouvel Arrêt, il fut défendu à tous les Juges du Reſſort de reconnoître la Souveraineté du Gouverneur.

1494.

La mort de Pietre de Lion, Archevêque de Toulouſe, occaſionna des troubles dans la Ville, à raiſon de l'élection de ſon ſucceſſeur. Durozier, Prevôt, fut nommé par une partie du Chapitre, & Hector de Bourbon le fut par l'autre partie; grande conteſtation entre ces deux rivaux : Hector avoit pour lui la Nobleſſe, & Durozier étoit ſoutenu par les Etudians, qui étoient fort nombreux : les troubles furent ſi conſidérables que le Parlement fut obligé de mettre des ſentinelles à la cloche de Cardaillac, & à celle de l'Univerſité, qui donnoient le ſignal du combat entre les deux partis : ce même Arrêt enjoignit aux Capitouls de faire commandement à tous les Gentilshommes & Nobles de

la Ville d'y reſider, avec leurs armes & harnois, pour ſervir dans le cas où les circonſtances pourroient l'exiger. Après la déciſion du procès en faveur d'Hector, cette guerre inteſtine ceſſa, & le Parlement fit informer contre les coupables des meurtres, incendies & vols qui avoient été commis à raiſon de ce différend. Durozier & Bertier, ſon partiſan, furent décrétés au corps : le Roi, par Lettres-patentes du mois d'Avril même année, nomma des Commiſſaires pour la reviſion de cette affaire, qui fut renvoyée devant le Parlement de Bordeaux.

1497.

Le Parlement eſt encore forcé de ſe retirer à cauſe de la peſte : la Ville étoit preſque déſerte. Jacques Lebrun, Juge-Mage, fut le ſeul Officier de Juſtice qui reſta, pour donner la chaſſe & punir une bande de voleurs qui avoient profité de ce tems calamiteux pour piller la Ville.

1498.

Louis XII monte ſur le Trône. Les Capitouls aſſemblent un Conſeil général pour faire une députation au nouveau Roi, & le ſupplier de confirmer les priviléges de la Ville. Le Roi donna rendez-vous à Compiégne à tous les Députés de ſon Royaume. Il accueillit favorablement ceux de Toulouſe, & fit l'éloge de la Ville.

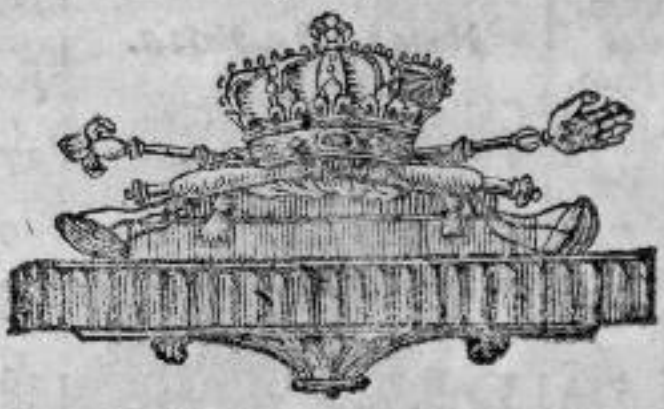
La famine étoit à la veille de déſoler la Ville, ſi les Capitouls n'avoient prévenu le complot des uſuriers, en faiſant enfoncer les greniers, & porter les grains au marché.

1504.

Une foule de malfaiteurs infeſtent la Ville : les Capitouls ordonnèrent que tous les mandians fuſſent renfermés, & firent même donner le fouet à quelques-uns. La peſte oblige de nouveau le Parlement de ſe retirer à Muret ; de Muret à Lavaur ; enſuite à Gaillac.

Louis XII avoit été forcé d'impoſer un droit de *crue* dans la Province du Languedoc, pour ſubvenir aux fraix de la guerre qu'il ſoutenoit contre l'Eſpagne. Au commencement de l'expédition du Rouſſillon, le Roi écrit aux Capitouls de tenir la Ville en état de défenſe : ils convoquent tous les Gentilshommes, & ceux de la Banlieue, qui eurent ordre de ſe rendre dans l'Hôtel-de-Ville, en armes & à cheval, où ils prêtèrent ſerment de fidélité au Roi, entre les mains des Capitouls, qui ouvroient & formoient la marche qu'ils firent dans la Ville.

Le Parlement conſentit qu'un Commiſſaire envoyé par le Roi, enlevât toutes les conſignations du Greffe, pour donner au Souverain une preuve de ſon devouement.



ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE
DES ROIS DE FRANCE.

PREMIERE RACE.

Comm. des Regnes.	*Noms des Rois.*	*Dur. des Rég.*
420	PHARAMOND,	8
428	Clodion le Chevelu,	20
448	Méronée,	10
458	Childeric I.	24
482	Clovis I. le Grand,	30
512	Childebert I.	47
559	Clotaire I.	2
561	Cherebert,	9
570	Chilperic,	14
584	Clotaire II.	44
628	Dagobert I.	10
638	Clovis II.	17
655	Clotaire III.	13
668	Childeric II.	6
674	Thierry I.	16
690	Clovis III.	5
695	Childebert II.	16
711	Dagobert II.	4
715	Clotaire IV.	1

Comm. des Regnes.	*Noms des Rois.*	*Dur. des Reg.*
716	Chilperic II.	4
720	Thierry II.	17
	Interregne de six ans.	
743	Childeric III.	9

Seconde Race.

752	Pepin,	16
768	Charlemagne,	46
814	Louis I.	26
840	Charles I.	37
877	Louis II.	3
880	Louis III. & Carloman.	3
885	Charles II.	5
888	Eudes,	10
898	Charles III.	25
923	Raoul,	13
936	Louis IV.	18
954	Lothaire,	32
986	Louis V.	1

Troisieme Race.

987	Hugues Capet,	10
997	Robert,	33
1030	Henry I.	30
1060	Philippe I.	48
1108	Louis VI.	29
1137	Louis VII.	43
1180	Philippe II.	43
1223	Louis VIII.	3
1226	Saint-Louis IX.	44
1270	Philippe III.	15
1285	Philippe IV.	29
1314	Louis X.	2
1316	Philippe V.	6
1322	Charles IV.	6

Comm. des Regnes.	Noms des Rois.	Dur. des Rég.
1328	Philippe VI.	22
1350	Jean,	14
1364	Charles V.	16
1380	Charles VI.	42
1422	Charles VII.	39
1461	Louis XI.	22
1483	Charles VIII.	15
1498	Louis XII.	17
1515	François I.	32
1547	Henry II.	12
1559	François II.	1
1560	Charles IX.	14
1574	Henry III.	15
1589	Henry IV.	21
1610	Louis XIII.	33
1643	Louis XIV.	72
1715	Louis XV.	59
1774	Louis XVI du nom.	8

NAISSANCES ET ALLIANCES DES ROIS, REINES, *Et Principaux Princes & Princesses de l'Europe.*

DE FRANCE.

LA France, (autrefois la Gaule) située dans la Zone tempérée, est le plus ancien des Royaumes de l'Europe; elle a 12 dégrés de longitude, & 9 de latitude. Sa Monarchie a commencé l'an 420, & a eu 67 Rois sous trois Races. En 1589 la Maison de Bourbon monta sur le Tróne. Le fils aîné du Roi est nommé Dauphin. L'Etat est composé de trois Corps, le Clergé, la Noblesse, le tiers Etat. Depuis

la révocation de l'Edit de Nantes, la Religion Catholique eſt la ſeule dont l'exercice ſoit permis. La fertilité du terroir, le Commerce, la popu'ation, aſſurent à la France le premier rang parmi les Puiſſances de l'Europe. *Rivieres*, Seine, Rhône, Loire, Garonne. *Capitale*, Paris.

Les Français ont un air libre, une humeur enjouée & agréable; ils ſont les plus polis des peuples de l'Europe, ont beaucoup d'honnêteté pour les étrangers, quoiqu'ils n'en ſoient pas fort aimés. Ils ne peuvent pas s'attribuer la gloire d'avoir inventé bien des choſes; mais ils ſont habiles à perfectionner ce que les autres ont imaginé. Ils ſont braves, bons Soldats, ſpirituels, adroits, magnifiques. Ils aiment leur Roi plus qu'aucune autre Nation de l'Univers. Ils cultivent avec joie, les Sciences, les Arts; aiment les exercices du corps, en quoi ils réuſſiſſent parfaitement. On les accuſe d'inconſtance & de légereté: impatiens dans l'adverſité & peu circonſpects dans la bonne fortune.

LOUIS XVI, *né* à Verſailles 23 Août 1754; nommé Duc de Berry, puis Dauphin 30 Décembre 1765; *marié* 16 Mai 1770; ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE 10 Mai 1774; ſacré & couronné à Reims 11 Juin 1775.

MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur, *née* à Vienne le 2 Novem. 1755, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LOUIS-JOSEPH-XAVIER-FRANÇOIS, (DAUPHIN DE FRANCE,) *né* le 22 Octob. 1781, Baptisé le même jour.

MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE de France, (MADAME) *née* à Versailles le 19 Décembre 1778.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER de France, Comte de Provence, (MONSIEUR), frère du Roi, *né* à Versailles 17 Novembre 1755, *marié* 14 Mai 1771 à
MARIE-JOSEPHINE-LOUISE de Savoie Comtesse de Provence, (MADAME) *née* 2 Septembre 1753.

CHARLES-PHILIPPE de France, Comte d'Artois, frère du Roi, *né* à Versailles 9 Octobre 1757, *marié* 16 Novembre 1773 à
MARIE THÉRESE de Savoie, Comtesse d'Artois, *née* 31 Janvier 1756.

N. De France, Duc d'Angoulême, fils de M. le Comte d'Artois, *né* à Versailles 6 Août 1775 Grand-Prieur de France en 1776.

N. De France, Duc de Berry, fils de M. le Comte d'Artois, *né* à Versailles 24 Janvier 1778.

N. De France, fille de M. le Comte d'Artois, (MADEMOISELLE), *née* à Versailles 5 Août 1776.

MARIE-ADÉLAIDE-CLOTILDE-XAVIERE de France, sœur du Roi, *voyez* SAVOIE.

ÉLISABETH-PHILIPPE-MARIE-HÉLENE de France, sœur du Roi, *née* à Versailles 3 Mai 1764.

MARIE-ADÉLAIDE de France, tante du Roi, *née* à Versailles 23 Mars 1732.

VICTOIRE-LOUISE-MARIE-THÉRESE de France, tante du Roi, *née* à Versailles 11 Mai 1733.

SOPHIE-PHILIPPINE-ELISABETH-JUSTINE de France, tante du Roi, *née* à Versailles 27 Juillet 1734.

LOUISE-MARIE de France, tante du Roi, *née* à Versailles 15 Juillet 1737, Religieuse Carmélite premier Octobre 1771, élue Prieure le 25 Novembre 1773.

BRANCHE D'ORLÉANS.

LOUIS PHILIPPE d'Orléans, Duc d'Orléans, *né* à Versailles 12 Mai 1725, *marié* 17 Décembre 1743 à Louise Henriette de Bourbon-Conti, *veuf* 9 Février 1759.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH d'Orléans, Duc de Chartres, *né* à Saint-Cloud 13 Avril 1747, *marié* 5 Avril 1769, à
LOUISE-MARIE-ADÉLAIDE de Bourbon, fille de M. le Duc de Penthiévre, Ducheſſe de Chartres, *née* 13 Mars 1753.

N. d'Orléans, Duc de Valois, *né* 6 Octobre 1773.

N. d'Orléans, Duc de Montpensier, *né* 3 Juillet 1775.

N. d'Orléans, Comte de Beaujolois, *né* 7 Octobre 1779.

N. Mademoi. d'Orléans. } *Nées* 23
N. Mademoi. de Chartres. } Août 1777.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Condé, *né* à Paris 9 Août 1736, *marié* 3 Mai 1753, à Charlotte Godefride Elisabeth de Rohan-Soubise, *veuf* 4 Mars 1760.

LOUIS-HENRI-JOSEPH de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, *né* 13 Avril 1756, *marié* 24 Avril 1770, à LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATILDE d'Orléans, *née* à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

N. De Bourbon-Condé, Duc d'Enghien, *né* à Chantilly 2 Août 1772.

LOUISE-ADÉLAIDE de Bourbon-Condé, fille du Prince de Condé, *née* 5 Octobre 1757.

BRANCHE DE BOURBON-CONTI.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Conti, *né* à Paris premier Septembre 1734, *marié* 7 Février 1759, à FORTUNÉE-MARIE D'EST, Princesse de Conti, *née* 24 Novembre 1731.

LOUIS-JEAN-MARIE de Bourbon, Duc de Penthiévre, *né* à Rambouillet 16 Novembre 1725, *marié* 29 Décembre 1744 à Marie-Théreſe-Félicité d'Eſt, *veuf* 30 Avril 1754.

MARIE-THÉRESE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN, *née* 8 Septembre 1749, *mariée* 17 Janvier 1767, à Louis Alexandre-Joſeph-Staniſlas de Bourbon, Prince de Lamballe, *veuve* le 6 Mai 1768.

D'ESPAGNE.

L'Eſpagne (Iberie & Heſperie) eſt le pays le plus méridional de l'Europe. Les Pyrénées la ſéparent de la France. Elle a eu 86 Rois. Les Sarraſins, après y avoir regné 700 ans, en furent chaſſés en 1600. La Maiſon de Bourbon y regne depuis 1700. Le Roi porte le titre de Catholique, & ſon fils aîné, celui de Prince des Aſturies. *Riv.* le Duero, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, l'Ebre. Madrid *Cap.* à 246 lieues de Paris.

CHARLES III. *né* 10 Janv. 1716, Roi des deux Siciles 15 Mai 1734, *marié* 19 Juin 1738 à Marie-Amélie de Saxe, puis Roi d'Eſpagne & des Indes, 10 Août 1779, *veuf* 27 Septem. 1760.

Charles, &c. Prince des Aſturies, fils du Roi, *né* 11 Novem. 1748, *marié* 4 Septembre 1765 à Louiſe, &c. de Parme, Princeſſe des Aſturies, *née* 9 Décem. 1751.

Charles, &c. Infant d'Eſp., fils du Prin. des Aſturies, *né* le 6 Mars 1780.

Charlotte, &c. Infante d'Eſp., fille du Prin. des Aſturies, *née* 25 Avril 1775.
Marie, &c. Inf. d'Eſp. ſeconde fille du Prince des Aſturies, *née* 11 Sep. 1777.
Marie, &c. Inf. d'Eſp. 3e. fille du Prin. des Aſturies, *née* le 9 Janvier 1779.
Gabriel, &c. Inf. d'Eſp., fils du Roi, *né* 12 Mai 1752.
Antoine, &c. Inf. d'Eſp., fils du Roi, *né* 31 Décembre 1755.
Marie-Joſephe, Infante d'Eſpagne, fille du Roi, *née* 16 Juillet 1744.
Marie-Louiſe, *voyez* TOSCANE.
Louis, &c. Infant d'Eſpagne, frére du Roi, *né* 25 Juillet 1727.

DES DEUX SICILES.

Naples & Sicile. (grande Grece & Trinacrie) Ces deux Royaumes, qui commencerent en 1085, ont été gouvernés par 52 Rois. La Maiſon de Bourbon eſt ſur le Trône depuis 1736. Naples Cap., à 402 lieues de Paris. Palerme Cap. de la Sicile. L'Italie n'eſt ſéparée de la Sicile que par le Phare de Meſſine, fameux par les gouffres de Charibde & Scylla. Prés de Naples eſt le Mont Véſuve, & une Ville ſouterraine, appellée Herculaneum, qui fut enſévelie ſous la lave de ce volcan, la 1ere. année de l'empire de Tite.

FERDINAND IV. Infant & fils du Roi d'Eſpagne, *né* 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des deux Siciles 5 Oct. 1759, *marié* 7 Avril 1768 à
MARIE-CHARLOTTE-LOUISE de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, Reine de Naples & des deux Siciles, ſœur de l'Emp., *née* 13 Août 1752.

François, Prince de Naples & des deux Siciles, *né* 19 Août 1777.
Charles-Janvier, Prince de Naples & des deux Siciles, *né* 25 Avril 1780.
Marie-Thérese, Princesse de Naples & des deux Siciles, *née* 6 Juin 1772.
Marie-Louise, &c. Princesse de Naples & des deux Siciles, *née* 27 Juillet 1773.
Marie-Anne, &c. Prine. de Naples & des deux Siciles, *née* 23 Novembre 1775.
Marie-Christine, Princesse de Naples & des deux Siciles, *née* 17 Janvier 1779.

DE PORTUGAL.

Le Portugal (Lusitanie) fit long-tems partie de l'Espagne. En 1139 Alphonse prit le nom de Roi de Portugal, & sa famille y regna jusqu'en 1580, que Philippe II, Roi d'Espagne, s'en empara. 60 ans après les Portugais se révolterent & élurent pour leur Roi le Duc de Bragance. Le Roi a le titre de Très-Fidelle; son Fils aîné est appellé Prince du Brésil. Le Portugal a eu 26 Rois. Lisbonne, sa Capitale, souffrit beaucoup d'un Tremblement de terre, arrivé le 1er. Nov. 1755.

MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH de Portugal, *née* 21 Décembre 1734, Reine de Portugal & des Algarves 24 Fév. 1777, *mariée* 6 Juin 1760 à
DOM PIERRE, Roi de Portugal, *né* 5 Juillet 1717.

Joseph-François-Xavier, Pr. du Brésil, *né* 21 Août 1761, *marié* 21 Février 1777 à
Marie-Françoise-Bénédictine, niéce du Roi, Princesse du Brésil, *née* 25 Juillet 1746.

Jean-Marie, &c. frère du Prince du Brésil, *né* 13 Mai 1767.

Marie-Anne, &c. sœur du Pr. du Bréſil, *née* 15 Décembre 1768.

Marie-Anne, &c. niéce du Roi, *née* 8 Octobre 1736.

D'ITALIE.

L'Etat Eccléſiaſtique (Latium) fut donné au Pape par Charlemagne. Rome Cap. à 352 l. de Paris. Les Cardinaux éliſent le Pape dans le Conclave. Depuis Saint Pierre on compte 251 Papes. Le Sacré Collége eſt compoſé de 70 Cardinaux, dont 6 Evêques, 50 Prêtres & 14 Diacres. L'Italie eſt arroſée par le Po, la Dige, l'Adde, le Teſin, l'Arno & le Tibre.

PIE VI, Jean-Ange Braſchy, né à Céſene 27 Décem. 1717, Cardinal 26 Avril 1773, élu Pape 15 Février 1775, ſacré & Couronné 22 Février 1775.

DE TOSCANE.

La Toſcane, (Etrurie) ce Duché qui a environ 60 l. de long ſur 40 de large, appartient à la Maiſon de Lorraine. Depuis 1737 il y a eu 9 Ducs. Florence Capitale à 269 lieues de Paris.

PIERRE-LEOPOLD-JOSEPH de Lorraine, Archiduc d'Autriche, frère de l'Empéreur, *né* 5 Mai 1747, Grand Duc de Toſcane 23 Août 1765, *marié* 16 Février 1765 à
MARIE-LOUISE, Infante d'Eſpagne, Grande Ducheſſe de Toſcane, *née* 24 Novembre 1745.

François, &c. Prince héréd. *né* 12 Février 1768.

Ferdinand, &c. ſon frére, *né* 6 Mai 1769.

Charles-Louis, *né* 5 Sept. 1771.

Alexandre-Léopold, *né* 14 Août 1772.

Joſeph-Antoine, *né* 9 Mars 1776.
Antoine, *né* 31 Août 1779.
Marie-Thereſe, &c. *née* 14 Janv. 1767.
Marie-Anne, &c. *née* 21 Avril 1770.
Marie-Clém., &c. *née* 24 Avril 1777.

DE PARME.

Cet Etat comprend les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla. Il fut érigé en Duché, en faveur de Pierre-Louis Farneſe, l'an 1545. Par le Traité d'Aix-la-Chapelle il a été cédé à Don Philippe, Infant d'Eſpagne, le 18 Octobre 1748. Parme *Cap.* à 215 l. de Paris.

DON FERDINAND, Infant d'Eſpagne, *né* 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, 18 Juillet 1765, *marié* 27 Juin 1769, à MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur, *née* 26 Février 1746.

Louis, Prin. de Parme, *né* 5 Juillet 1773.
Caroline-Marie-Thereſe, ſa ſœur, *née* 22 Novembre 1770.
Marie, &c. ſa ſœur, *née* 28 Nov. 1774.
Charlotte, &c. *née* 1 Septembre 1777.
Louiſe-Marie-Thereſe de Parme, *voyez* ESPAGNE.
Théodore de Heſſe-Darmſtad, Ducheſſe Douairiere de Guaſtalla, *née* 6 Février 1706, *mariée* 23 Fév. 1727 à Antoine-Ferdin. Gonzague, *veuve* 19 Avr. 1729.

DE MODENE.

Duché en 1452, & Fief maſculin de l'Empire. Le Duc de Modene, de l'ancienne Maiſon d'Eſt, paye 40000 écus à

l'Empereur. 8 Ducs. Modene *Capitale*, à 227 l. de Paris.

HERCULE RENAUD, Duc de Modene, *né* 22 Novembre 1727, *marié* 29 Septembre 1741 à MARIE-THÉRESE CYBO, Ducheſſe de Modene & de Maſſa, *née* 29 Juin 1725.

Marie Béatrix d'Eſt, *voyez* ALLEMAG.

Mathilde d'Eſt, fille du Duc de Modene, *née* 7 Février 1729.

Fortunée-Marie d'Eſt, Princeſſe de Conti, *voyez* FRANCE.

DE MALTE.

Iſle de la Méditerranée, à 396 l. de P. que Charles-Quint donna aux Chevaliers de St. Jean de Jéruſalem en 1530, après que les Turcs leur eurent enlevé l'Iſle de Rhodes. L'Ordre de Malte eſt compoſé de ſept langues, ſavoir; Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Caſtille, Allemagne. Le Chef de l'Ordre s'appelle Grand-Maître.

EMMANUEL DE ROHAN, *né* le 19 Avril 1725, élu Grand-Maître le 12 Novembre 1775.

DE SAVOIE.

La Savoie, (pays des Allobroges) érigée en Duché depuis 1416, a eu 17 Comtes & 16 Ducs. La Maiſon de Savoie a pour Tige Humbert I, Comte en 1025. La Sardaigne lui fut cédée en 1720, à la place de la Sicile. Chamberry *Cap.* à 106 l. de Paris. Cagliari, Cap. de la Sardaigne, à 298 l. de Paris.

VICTOR-AMÉDÉE-MARIE de Savoie, *né* 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne 20 Fév. 1773, *marié* 31 Mai 1750 à MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE d'Eſpagne, Reine de Sardaigne, *née* 17 Novembre 1729.

Charles, &c. de Piémont, *né* 24 Mai 1751, *marié* 27 Août 1775 à Marie, &c. de France, Princeſſe de Piémont, *née* à Verſailles 23 Septembre 1759.

Victor Emmanuel de Savoie, Duc d'Aoſt, ſon frère, *né* 24 Juillet 1759.

Maurice-Joſeph-Marie, ſon frère, Duc de Montferrat, *né* 13 Septembre 1762.

Charles-Felix-Joſeph-Marie, Duc de Genevois, ſon frère, *né* 6 Avril 1765.

Joſeph, &c. Comte de Maurienne, ſon frère, *né* 6 Octobre 1766.

Marie-Joſephine-Louiſe, *V.* FRANCE.

Marie-Thereſe, *voyez* FRANCE.

Marie, &c. ſa ſœur, *née* 17 Janv. 1764.

Benoît-Marie-Maurice, Duc de Chablais, frère du Roi, *né* 21 Juin 1741, *marié* 19 Mars 1775 à Marie-Anne, &c. de Savoie, Ducheſſe de Chablais, *née* 17 Décemb. 1757.

Eléonore-Marie-Thereſe, ſœur du Roi, *née* 28 Février 1728.

Marie-Félicité, ſœur du Roi, *née* 20 Mars 1730.

D'ALLEMAGNE.

L'Allemagne, (Germanie) eſt un Etat compoſé d'un grand nombre de Souverainetés eccléſiaſtiques & ſéculieres, & de pluſieurs Villes libres. En 800 Charlemagne la réunit à l'Empire Français. La Couronne devint élective après la mort de Louis III, en 911. L'élection de l'Em-

pereur ſe fait à Francfort, ſur le Mein. Il y a 9 Electeurs, l'Archevêque de Mayence, celui de Cologne & celui de Treves ; le Roi de Boheme, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin du Rhin & le Duc d'Hanovre. L'Allemagne a trois Religions dominantes, la Catholique, la Lutherienne & la Calviniſte. 51 Villes Impériales, 6 Villes Anſéatiques. *Riv.* le Danube, le Rhin, le Weſer, l'Elbe, l'Oder.

JOSEPH II. de Lorraine, Archiduc d'Autriche, *né* 13 Mars 1741, *marié* 6 Octobre 1760 à Iſabelle de Parme, *veuf* 28 Novem. 1763, élu Roi des Romains 27 Mars 1764, couronné 3 Avril ſuivant, Empereur 18 Août 1765, Archiduc & Co-Régent des Etats d'Autriche, *remarié* 23 Janv. 1765 à Marie-Joſephe-Antoinette de Baviere, *veuf* 28 Mai 1767.

Pierre-Léopold-Joſeph, frére de l'Empereur, *voyez* TOSCANE.

Ferdinand, &c. de Lorraine, frère de l'Empereur, Gouverneur de la Lombardie Autrichienne, *né* premier Juin 1754, *marié* 15 Octobre 1771 à Marie-Béatrix d'Eſt, fille du Prince héréditaire de Modene, *née* 7 Avril 1750.

Joſeph-Charles, leur fils, *né* 6 Octobre 1779.

Marie, &c. *née* premier Novembre 1773.

Marie-Léopoldine, *née* 10 Déc. 1776.

Maximilien, &c. de Lorraine, frère de l'Empereur, *né* 8 Décembre 1756, Coadjuteur, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1769.

Marie-Anne, &c. de Lorraine, ſœur de l'Empereur, *née* 6 Oct. 1738, Abbeſſe du Noble Chapitre de Prague en 1765.
Marie-Chriſtine-Joſephe, ſœur de l'Empereur, *voyez* SAXE.
Marie, &c. de Lorraine, ſœur de l'Empereur, *née* 13 Août 1743.
Marie-Amélie, *voyez* PARME.
Charlotte-Louiſe, *V.* DEUX SICILES.
Marie, &c. ſœur de l'Empereur, *née* 2 Novembre 1755, *voyez* FRANCE.

DE BRANDEBOURG, ou *PRUSSE.*

Ce Marquiſat fut donné en 1417 au Burgrave de Nuremberg, plus connu depuis ſous le nom de Roi de Pruſſe. Ce Prince eſt Grand-Chambelan de l'Empire. Ses Etats ſont Luthériens & Calviniſtes. Berlin *Cap.* à 217 l. de Paris.

FRÉDÉRIC II. *né* 24 Janvier 1712, Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe 31 Mai 1740, *marié* 12 Juin 1733 à
ELISABETH-CHRISTINE de Brunſwik Wolfembutel, Electrice de Brandebourg & Reine de Pruſſe, *née* 8 Novembre 1715.

Frédéric-Guillaume, Prince de Pruſſe, *né* 25 Sept. 1744, *marié* 12 Juillet 1765 à Eliſabeth-Chriſtine de Brunſwik-Wolfembutel, *remarié* le 15 Juillet 1769 à
Frédérique-Louiſe de Heſſe-Darmſtad, Princeſſe de Pruſ., *née* 16 Oct. 1751.

Frédéric-Guillaume, fils du Prince de Pruſſe, né 3 Août 1770.
Frédéric-Henri, ſon frère, *né* 4 Novembre 1773.
Frédérique-Charlotte-Ulrique-Cathérine

fille du Pr. de Pruſſe, *née* 7 Mai 1767.
Frédérique-Louiſe, fille du Prince de Pruſſe, *née* 18 Novembre 1774.
Fréderique-Chriſtine, fille du Prince de Pruſſe, *née* 2 Mai 1780.

Frédéric-Henri-Louis, frère du Roi, *né* 18 Janv. 1726, *marié* 15 Juin 1752 à Guillelmine de Heſſe-Caſſel, *née* 23 Février 1726.

Auguſte-Ferdinand, frère du Roi, *né* 23 Mai 1730, *marié* 23 Sep. 1755 à Anne-Eliſabeth-Louiſe de Brandebourg-Schwed, *née* 22 Avril 1738.

Louis-Chriſtian, fils du Prince Auguſte Ferdinand, *né* 18 Novembre 1772.
Frederic-Guillaume, fils du Prince Auguſte Ferdinand, *né* le 19 Septembre 1779.
Frédérique-Elizabeth, fille du Prince Ferdinand, *née* 1 Nov. 1761.
Frédérique-Louiſe-Dorothée-Philippine fille du Pr. Ferdin., *née* 24 Mai 1770.

Frédérique-Louiſe, ſœur du Roi, *née* 28 Sept. 1714, *mariée* 30 Mai 1729, à Charles-Frédéric, Margrave de Brandebourg Anſpach, *veuve* 3 Août 1757.
Anne-Amélie, ſœur du Roi, *née* 9 Nov. 1723, Abbeſſe de Quedlinbourg.

Henri-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Schwed, *né* 21 Août 1709, *marié* 13 Mars 1739 à Léopoldine-Marie d'Anhalt-Deſſaw, *née* 18 Décembre 1716.

Frédérique, &c. leur fille, Abbeſſe d'Herforden, *née* 18 Août 1745.

D'HANOVRE.

Le Duc d'Hanovre fut fait Electeur en 1692. Son fils eſt monté ſur le Trône d'Angleterre en 1714. Hanover *Cap.* à 184 l. de Paris. Le Luthérianiſme eſt la Religion dominante. *Voyez Angleterre.*

DE POLOGNE.

Ce Royaume, (pays des Sarmates) qui a eu 37 Rois, commença en 1001. Le Roi eſt électif. La Religion Catholique eſt la dominante. Cracovie *Cap.* à 845 l. de Par. Riv. la Viſtule, le Niémen, le Niéper ou Boriſthène, le Nieſter, le Bog, le Bug.

STANISLAS-AUGUSTE-PONIATOWSKI II *né* 17 Janvier 1732, élu Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie 7 Septembre 1764, couronné 25 Nov. ſuiv.

D'ANGLETERRE.

L'Angleterre ou Brétagne, tire ſon nom des Angles, peuple de la Baſſe Allemagne, qui unis avec les Saxons, s'en emparerent dans le V^e^. ſiécle. Elle a eu 59 Rois. La Maiſon de Brunſwik-Hanover monta ſur le Trône en 1714. Le fils aîné du Roi eſt appellé Prince de Galles. Ce Royaume eſt Luthérien depuis le Schiſme de Henri VIII. Londres *Cap.* à 97 l. de P. *Riv.* la Tamiſe, l'Humber, la Saverne.

GEORGES III. *né* 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre 26 Octobre 1760, & Electeur d'Hanovre, *marié* 8 Septembre 1761 à

SOPHIE-CHARLOTTE, Princeſſe de Mecklembourg-Strélitz, Reine d'Angleterre, *née* 16 Mai 1744, couronnée 22 Septembre 1761.

Georges-Frédéric, &c. Prince de Galles, & Electoral d'Hanov., *né* 12 Août 1762.
Frédéric, *né* 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Osnabruck.
Guillaume-Henri, Duc de Lancastre, *né* 21 Août 1765.
Edouard d'Angleterre, *né* 2 Nov. 1767.
Ernest-Auguste d'Angl., *né* 5 Juin 1771.
Guillaume-Edouard d'Angleterre, *né* 27 Janvier 1773.
Adolphe, &c. d'Angl. *né* 24 Fév. 1774.
Octavius d'Angleterre, *né* 23 Fév. 1779.
Alfred d'Angleterre, *né* 22 Sept. 1780.
Charlotte-Auguste-Matilde, Princesse, d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766.
Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.
Elisabeth, Princesse d'Angleterre, *née* 22 Mai 1770.
Frédérique, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776.
Sophie, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.
Guillaume-Henri, frère du Roi, *né* 25 Novembre 1743, Duc de Glocester & d'Edimbourg 1764, *marié* à la Comtesse de Waldegrave.
Marie Delvapole, *veuve* du Comte de Waldegrave, *née* 3 Juillet 1739.
Guillaume-Frédéric, fils du Duc de Glocester, *né* 25 Janvier 1776.
Sophie-Matilde, fille du Duc de Glocester, *née* 29 Mai 1773.
Henri-Frédéric, frère du Roi, Duc de Cumberland, *né* 7 Nov. 1745, *marié* à Guillelmine, Comtesse d'Irnham.
Augustine, sœur du Roi. *Voyez* l'article de Brunswick-Wolfembutel, à celui d'*ALLEMAGNE*.

Amélie-Sophie-Eléonore, tante du Roi, *née* 16 Juin 1711.

Charles, &c. fils de Jacques Stuard, *né* à Rome 31 Déc. 1720, *marié* à Louiſe, &c. Princeſſe de Stolberg-Guedern, *née* 20 Septembre 1752.

Henri, &c. ſecond fils de Jacques Stuard, *né* 6 Mars 1725, Cardinal en 1747.

DE DANEMARCK.

Copenhague en eſt la Capitale, diſtante de Paris de 267 l. Ce Royaume, qui avoit été de tout tems électif, devint héréditaire en 1660. Il y a environ 930 ans que ce Royaume a commencé. Il a eu 40 Rois. C'eſt la Maiſon d'Oldembourg qui eſt ſur ce Trône depuis 1447. Ce Royaume eſt Luthérien.

CHRISTIAN VII. *né* 29 Janv. 1749, Roi de Danemarck & de Norwege 13 Janv. 1766, *marié* 8 Octobre 1766 à Caroline-Mathilde d'Angl. *veuf* 10 Mai 1775.

Frédéric, Prince Royal de Danemarck, *né* 28 Janvier 1768.

Louiſe-Auguſte, Princeſſe de Danemarck, *née* 7 Juillet 1771.

Frédéric, Prince de Danemarck, frère du Roi, *né* 11 Octob. 1753, *marié* 11 Octobre 1774 à Sophie-Frédérique de Mecklembourg-Schwerin, *née* 24 Août 1758.

Sophie-Magdelaine, Princeſſe de Danemarck. *Voyez* SUÉDE.

Guillelmine-Caroline. *Voyez* HESSE-CASSEL.

Louiſe, Princeſſe de Danemarck. *Voyez* HESSE-CASSEL.

Charlotte-Amélie, grande tante du Roi, *née* 6 Octobre 1706.

Julie-Marie de Brunſwick de Wolfembutel, Reine Douairiere, *née* 4 Septembre 1729, *mariée* 26 Juin 1752 à Frédéric V. *veuve* 13 Janvier 1766.

DE SUEDE.

Les Suédois, appuyés ſur la Fable, prétendent que leur Royaume ſubſiſtoit 2045 ans avant J. C. On compte depuis 829, que le Chriſtianiſme y fut annoncé, 53 Rois, qui étoient autrefois électifs. La Maiſon de Holſtein eſt montée ſur le Trône en 1751. Stockolm Cap. à 387 l. de Paris. La Confeſſion d'Auſbourg eſt la Religion dominante.

GUSTAVE III. d'Holſtein-Eutin, *né* 24 Janvier 1746, Roi de Suede 12 Février 1771, *marié*.... Oct. 1766 à SOPHIE-MAGDELAINE de Danemarck Reine de Suede, *née* 3 Juillet 1746.

Guſtave-Adolphe, Prince Royal de Suede, *né* le 1 Novembre 1778.

Charles, Prince de Suede, frère du Roi, Duc de Sudermanie *né* 7 Octobre 1748, *marié* 7 Juillet 1774 à Hedwige-Eliſabeth-Charlotte de Holſtein-Eutin, fille de l'Evêque de Lubeck : *née* 22 Mars 1759.

Frédéric-Adolphe, Prince de Suede, frère du Roi, Duc d'Oſtrogothie, *né* 18 Juillet 1750.

Sophie-Albertine, Princeſſe de Suede, ſœur du Roi, *née* 8 Oct. 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg, en 1767.

Louiſe-Ulrique, ſœur du Roi de Pruſſe, *née* 24 Juillet 1720, *veuve* 12 Fév. 1771 de Adolphe-Frédéric, Roi de Suede.

DE HONGRIE.

Presbourg en est la Capitale, distante de Paris de 303 lieues, Royaume en 1038. Il y a eu 50 Rois qui ont été électifs jusqu'en 1687.

JOSEPH II, *Voyez Allemagne.*

DE RUSSIE, ou *MOSCOVIE.*

Pétersbourg, Ville fondée par le fameux Czar Pierre I, au commencement de ce siècle, située sur la Newa, en est la Capitale, distante de Paris de 500 lieues. Ce vaste Etat a eu ses Souverains dès 988, connus sous le nom de Ducs. Ce fut vers 1490 qu'ils se firent appeller Czars. Les Russes sont Schismatiques Grecs.

CATHERINE-ALEXIEWNA II, *née* 2 Mai 1729, *mariée* 1 Septemb. 1745 à Pierre III. Empereur, Impératrice & Autocratice de toutes les Russies 28 Juin 1762, *veuve* 28 Juillet 1762, couronnée à Moscou 3 Octob. 1762.

Paul-Petrowits, fils de l'Impératrice, Grand Duc de Russie & de Holstein-Gottorp, *né* 1 Octob. 1754, *marié* 10 Octob. 1773 à Natalie Alexiewna de Hesse-d'Armstat, *veuf* 26 Avril 1776, *remarié* la même année à
Marie-Foederowna de Wurtemberg, *née* le 25 Octobre 1759.

Alexandre-Pawolowich, *né* le 23 Déc. 1777, fils du Grand Duc de Russie.

Conſtantin-Paulowitz, *né* le 8 Mai 1779, fils du Grand Duc de Ruſſie.

DE TURQUIE.

Conſtantinople en eſt la Capitale, diſtante de Paris de 570 lieues, ſituée ſur le canal des Dardanelles & de la Mer noire. Cet Empire fut fondé par Ottoman en 1298. Depuis 306 juſqu'en 1453, que cette Ville fut priſe par Mahomet II, il y a eu 93 Empereurs de l'Empire Ottoman, qui a commencé en 1300; & depuis ce temps, il y a eu 30 Empereurs Turcs. La Religion eſt celle de Mahomet.

ABDHUL-AHMET, *né* 20 Mars 1725, proclamé Grand-Sultan 21 Janvier 1774, *couronné* 27 du même mois.

RÉPUBLIQUES.

DE HOLLANDE.

Cette République commença en 1579, & fut reconnue Etat libre & indépendant en 1648. Elle eſt compoſée de ſept Provinces, dont chacune a ſon Gouvernement différent. Le Calviniſme eſt la Religion dominante; toutes les autres y ſont ſouffertes, pourvu qu'elles n'intéreſſent point le Gouvernement.

GUILLAUME, Prince de Naſſau-Dietz & Dillembourg, *né* 8 Mars 1748, Stathouder 22 Octob. 1751, *marié* 4 Octobre 1767 à FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-GUILLELMINE de Pruſſe, *née* 7 Août 1751.

Guillaume-Frédéric, fils du Prince Stathouder, *né* 24 Août 1772.

Guillaume-Georges-Frédéric, second fils du Prince Stathouder, *né* 15 Fév. 1774.

DE VENISE.

Distante de Paris de 226 lieues. Cette République existoit dès l'an 452. Elle est gouvernée par un Sénat, composé de 120 Nobles. Tout s'expédie au nom du Doge: cette dignité est à vie.

PAUL-RENIER, *né*..... *élu* Doge 14 Janvier 1779.

DE GENES.

Distante de Paris de 219 lieues, République depuis plus de 1800 ans. Cet Etat a pour Chef un Doge, qui est changé tous les deux ans, en Janvier ou Février.

JACQUES-BRIGNOLE, *élu* Doge 4 Mars 1779.

DE SUISSE.

Cette République a commencé en 1315. Elle est composée de treize Cantons, qui ont leur Gouvernement différent; mais leur union est très-grande pour la cause commune. Leur Souveraineté fut reconnue à Munster en 1648. Leur étroite alliance avec la France fut confirmée en l'Eglise Notre-Dame de Paris, par une célèbre Ambassade à Louis XIV, en 1663. Des treize Cantons de cette République, qui portent presque tous le nom de leur Ville Capitale, il y en a sept Catholiques, qui sont *Fribourg*, *Soleure*, *Zug*, *Lucerne*, *Undervald*, *Schwits*, & *Uri*; quatre Evangéliques, *Berne*, *Bâle*, *Schafouse* & *Zurich*; deux Mixtes, *Appenzel* & *Glaris*.

DE GENEVE.

Distante de Par. de 124 lieues, République souveraine en 1518. Elle est alliée des Suisses & de la France, depuis son Ambassade célèbre en 1662.

DE LUQUES.

Distante de Paris de 246 lieues, République dès l'an 300; elle est gouvernée par trois Conseils, qui ont un Chef que l'on nomme Confalonier.

DE SAINT-MARIN.

Distante de Paris de 260 lieues. Cette République est gouvernée par deux Capitaines, qui sont changés deux fois l'an.

DE RAGUSE.

Distante de Paris de 377 lieues. Cet État a un Chef qu'on appelle Recteur, & qu'on change tous les mois.

MARÉCHAUX DE FRANCE

Institués par PHILIPPE II, *en* 1185.

De Richelieu,	1748	De Broglie,	1759
où se tient le Tribunal.		D'Harcourt,	1775
		De Noailles,	1775
De Biron,	1757	De Fitzjames,	1775
De Contades,	1758	De Mouchy,	1775
De Soubise,	1758	De Duras,	1775

Secrétaire général de Messieurs les Maréchaux de France.

M. GONDOT, Commissaire ordinaire des Guerres, *rue de Varenne.*

XXI. GÉNÉRALITÉS avec Élection.

Noms des Villes	Intendans.	Parlem.
Amiens.	d'Agay.	Paris.
Rouen.	de Croſne.	Rouen.
Caën.	Eſmeugard.	Rouen.
Alençon.	Julien.	Rouen.
PARIS.	Bertier.	Paris.
Soiſſons.	Pelletier.	Paris.
Châlons ſur M.	Roulié.	Paris.
Orléans.	de Cypiore.	Paris.
Tours.	Ducloſel.	Paris.
Bourges.	de Brou.	Paris.
Poitiers.	de Bloſſac.	Paris.
Larochelle.	de Meulan.	Paris.
Moulins.	Reverſaux.	Paris.
Limoges.	d'Aine.	Paris.
Riom.	de Chazerat.	Paris.
Lyon.	de Fleſſelles.	Paris.
Trevoux.	Garnerans.	Paris.
Grenoble.	Pajot de Marc	Grenoble.
Bordeaux.	de S. Maur.	Bordeaux.
Montauban.	Terray.	Bordeaux.
Bayonne.	} la Boulaye.	Toulouſe.
Auch.		Toulouſe.
Pau.		Pau.

XIII. GÉNÉRALITÉS des Pays d'État.

Rennes.	de la Bloie.	Bretagne.
Toulouſe.	De St. Prieſt.	Toulouſe.
Montpellier.	de S. Pri. fils.	Toulouſe.
Aix.	Delatour.	Aix.
Perpignan.	S. Sauveur.	Cour ſouv
Dijon.	Dupleix.	Dijon.
Bezançon.	de la Corée.	Bezançon
Metz.	de Pont.	Metz.
Strasbourg.	Galaiſiere.	Cour ſouv
Lille.	de Calonne.	Douay.
Valenciennes.	de Meilhan.	Douay.
Nancy.	de la Porte.	Nancy.
Baſtia.	Boucheporn.	Cour ſup.

Principales Villes, leurs Gouvernemens, les Mers & Rivieres qui les baignent.

VILLES.	*Gouvernemens*	*Mers & Riv.*
Abbeville	Picardie	Somme.
Aix	Provence	Arc.
Alby	Languedoc	Tarn.
Alençon	Normandie	Sarte.
Amiens	Picardie	Somme.
Angers	Anjou	Mayenne.
Arles	Provence	Rhône.
Arras	Artois	Scarpe.
Auch	Guyenne	Gers.
Avignon	C. Vénaiſſin	Rhône.
Baſtia	Iſle de Corſe	Mer Médit.
Bayonne	Guyenne	Adour & N.
Beaucaire	Languedoc	Rhône.
Beſançon	Fran. Comté	Doux.
Bordeaux	Guyenne	Garonne.
Bourges	Berri	Eure & Au.
Breſt	Bretagne	Océan.
Caën	Normandie	Orne.
Calais	Picardie	Pas de Calais, Manc.
Cambray	Flandre	Eſcaut.
Châlons	Champagne	Marne.
Clermont	Auvergne	Bédat.
Colmar	Alſace	Lauch, près de l'Ill.
Dijon	Bourgogne	Ouche, Su.
Dôle	Fran. Comté	Doux.
Douai	Flandre	Scarpe.
Dunkerque	Flandre	Mer du Nor.
Embrun	Dauphiné	Durance.
Grenoble	Dauphiné	Isère.
Le Havre	Go. en Norm.	Em. la Seine
Lille	Flandre	Deule.
Limoges	Limoſin	Vienne.
Lyon	Lyonnois	Rhôn. Saôn.
Saint-Malo	Bretagne	La Manche.

VILLES.	Gouvernemens	Mers & Riv.
Le Mans —	Maine — — —	Sarte.
Marseille. —	Provence — —	Mer Médit.
Metz — — —	Pays Messin —	Mos. Seille.
Montauban -	Guyenne — —	Tarn.
Montpellier -	Languedoc —	Prés du Lez
Moulins - —	Bourbonnois -	Allier.
Nancy — —	Lorraine — —	Murte.
Nantes — —	Bretagne — —	Loire.
Narbonne —	Languedoc —	Roubine.
Nevers — —	Nivernois - —	Loire.
Nismes — —	Languedoc —	Vistre.
L'Orient - —	Bretagne — —	Océan.
Orléans - —	Orléanois - —	Loire.
Pau — — —	Béarn — — —	Cave de P.
Perpignan —	Roussillon - —	Tet.
Poitiers — —	Poitou — — —	Clain.
S. Quentin -	Picardie — —	Somme.
Rennes — —	Bretagne — —	Vilaine.
Rheims - —	Champagne —	Vesle.
Riom - — —	Auvergne - —	Ponturan.
Rochefort —	Aunis — — —	Charente.
La Rochelle	Aunis — — —	Océan.
Rouen — —	Normandie —	Seine.
Saintes — —	Saintonge — —	Charente.
Saumur - —	Saumurois - —	Loire.
Sedan - — —	Gou. aux fr. de Ch. Lor.	Meuse.
Sens - — —	Champagne —	Yonne.
Soissons - —	Isle de France	Aisne.
Strasbourg -	Alsace — — —	Il. & pr. R.
Toulon — —	Provence — —	Mer Médit.
Toulouse - —	Languedoc —	Garonne.
Tours - — —	Touraine — —	Loire.
Troyes — —	Champagne —	Seina.
Valencienne	Flandre — — —	Escaut.
Verdun — —	Gt. du P. M. -	Meuse.
Versailles —	Isle de France	A 2 l. de Sei.
Vienne — —	Dauphiné — —	Rhône.

CLERGÉ DE FRANCE.

Erig l'An	Villes Epiſcopales	Provinces	Noms des Prélats.
1622	PARIS.	*Iſle de Fr.*	Beaumont.
230	Meaux.	*Brie.*	de Polignac
217	Chartres.	*Beauce.*	Lubertac.
261	Orléans.	*Orléanois*	de Jarente.
1697	Blois.	*Blézois.*	de Lanfiere
177	LYON.	*Lyonnois*	de Montazet
346	Chalons.	*Bourgog.*	d'Andigné.
407	Langres.	*Champ.*	la Luzerne.
373	Autun.	*Bourgog.*	de Marbœuf
481	Macon.	*Bourgog.*	de Moreau.
1731	Dijon.	*Bourgog.*	de Vogué.
1742	St. Claude.	*Fr. Comt.*	de Mollet.
1776	Sarept.		de Vienne.
250	ROUEN.	*Norman.*	Rochefouc.
391	Séés.	*Norman.*	d'Argentré.
290	Evreux.	*Norman.*	Narbonne.
311	Coutances.	*Norman.*	de Talaru.
438	Liſieux.	*Norman.*	Condorcet.
311	Avranche.	*Norman.*	de Belbeuf.
362	Bayeux.	*Norman.*	de Cheylus.
272	SENS.	*Champ.*	de Luynes.
280	Auxerre.	*Bourgog.*	de Cicé.
326	Troyes.	*Champ.*	de Barral.
540	Névers.	*Nivernois*	de Tinſeau.
1223	Bethléem.	*Nivernois*	Lironcourt.
261	RHEIMS.	*Champ.*	Taleyrand.
292	Soiſſons.	*Picardie.*	Bourdeilles.
350	Châlons.	*Champ.*	de Juigné.
275	Beauvais.	*Picardie.*	Rochefouc.
287	Amiens.	*Picardie.*	de Machault
491	Laon.	*Picardie.*	de Sabran.
531	Noyon.	*Picardie.*	de Grimaldy
281	Senlis.	*Valois.*	Roquelaure.
783	Boulogne.	*Picardie.*	de Preſſy.
380	TOURS.	*Touraine*	de Conzié.

Erig l'An	Villes Epiſcopales.	Provinces	Noms des Prélats.
246	Le Mans.	*le Maine.*	de Gouſſans
380	Quimperco.	*Brétagne*	Saint-Luc.
325	Angers.	*Anjou.*	de Graſſe.
852	S. Brieux.	*Brétagne*	Belleſciſe.
823	Tréguier.	*Brétagne*	le Mintier
560	S. Malo.	*Brétagne*	des Laurens
466	Dol.	*Brétagne*	de Hercé.
350	Nantes.	*Brétagne*	de Sarrat.
570	S. Paul Lé.	*Brétagne*	la Marche.
640	Vannes.	*Brétagne*	d'Amelot.
350	Rennes.	*Brétagne*	de Girac.
252	BOURGES	*Berry.*	Phélippeaux
246	Clermont.	*Auvergne*	de Bonal.
286	Limoges.	*Limouſin*	d'Argentré.
1317	S. Flour.	*Auvergne*	de Rufo.
1318	Tulles.	*Limouſin*	St. Sauveur.
371	Le Puy.	*en Velay.*	de Terraube
1673	A L B Y.	*Langued.*	de Bernis.
209	Cahors.	*Quercy.*	de Nicolay.
450	Rhodez.	*Rouergue*	Colbert
493	Mende.	*Gévaud.*	Caſtellane.
1317	Caſtres.	*Langued.*	de Royere.
1317	Vabres.	*Rouergue*	de Caſtries.
214	BORDAU.	*Guyenne.*	de Cicé.
95	Saintes.	*Saintonge*	Chateignera
360	Angoulême.	*Angoum.*	de Broglie.
303	Agen.	*Agenois.*	de Bonnac.
260	Poitiers.	*Poitou.*	St. Aulaire.
319	Périgueux.	*Périgord.*	Flamarens.
317	Sarlat.	*Périgord.*	d'Albaret.
1317	Luçon.	*Poitou.*	de Mercy.
1317	Condom.	*Guyenne.*	d'Anteroch.
1648	Larochelle.	*Aunis.*	de Cruſſol.
379	A U C H.	*Gaſcogne*	d'Apchon.
403	Acqs *ou* Dax	*Gaſcogne*	la Neuville.
980	Leſcar.	*Béarn.*	de Noé.
500	Couſerans.	*Gaſcogne*	de Laſtic.
500	Tarbes.	*Bigorre.*	de Lorry.
316	Lectoure.	*Lomagne*	de Cugnac.

Erig l'An	Epiſcopales. Villes	Provinces	Noms des Prélats.
406	Aire.	*Gaſcogne*	Raigecourt.
506	Bazas.	*Gaſcogne*	St. Sauveur.
506	Oleron.	*Béarn.*	de Revol
900	Bayonne.	*Gaſcogne*	la Feronaye
470	Comminges	*Gaſcogne*	d'Oſmont
253	NARBON.	*Langued.*	de Dillon
599	Carcaſſonne	*Langued.*	de Puyſegur
400	Beziers.	*Langued.*	de Nicolaï
504	Perpignan.	*Rouſſillo.*	Havrincourt
206	Agde.	*Langued.*	de S. Simon
536	Montpellier	*Langued.*	de Malide
470	Niſmes.	*Langued.*	Becdelievre
1675	Alais.	*Langued.*	de Balore
555	Uzès.	*Langued.*	de Mezieres
1318	S. Pons.	*Langued.*	de Chalabre
1319	Aleth.	*Langued.*	Chanterac
1316	Lodeve.	*Langued.*	de Fumel
217	TOULOUS	*Langued.*	de Brienne
1296	Pamiers.	*Foix.*	Levis-Leran
1317	Montauban.	*Quercy.*	de Breteuil
1317	S. Papoul.	*Langued.*	d'Abzac
1317	Lombez.	*Gaſcogne*	de Fénelon
1318	Mirepoix.	*Langued.*	de Cambon
1316	Lavaur.	*Langued.*	Caſtellanne
1317	Rieux.	*Langued.*	de Laſtic
102	ARLES.	*Provence.*	Dulau
350	Marſeille.	*Provence.*	de Belloi.
381	Orange.	*Dauphin.*	du Tillet
99	S. Paul 3 Ch	*Dauphin.*	de Lambert
340	Toulon.	*Provence.*	Laſcaris
340	A I X.	*Provence.*	de Boisgelin
374	Fréjus.	*Provence.*	de Beauſſet.
433	Riez.	*Provence.*	de Clugny
400	Apt.	*Provence.*	de Cely.
400	Gap.	*Dauphin.*	de Maillé
517	Siſteron.	*Provence.*	S. Tropez.
94	VIENNE.	*Dauphin.*	Le Franc
480	Valence.	*Dauphin.*	de Grave
320	Die.	*Dauphin.*	des Augiers

Erig l'An	Villes Epiſcopales.	Provinces	Noms des Prélats.
381	Grenoble.	*Dauphin.*	Bouteville
230	Viviers.	*Vivarais.*	de Savines
313	EMBRUN.	*Dauphin.*	de Leyſſin
313	Digne.	*Provence.*	du Chaylar
413	Glandeve.	*Provence.*	des Portes
440	Senez.	*Provence.*	de Beauvais
374	Vence.	*Provence.*	Bardoneche
1250	Graſſe.	*Provence.*	de Pruniere
246	BESANÇO	*Fr. Comt.*	de Durfort
412	Belley.	*Bugey.*	de Quincey
559	CAMBRAI	*Cambreſi*	de Rohan.
559	Arras.	*Artois.*	de Gonzié
1559	S. Omer.	*Artois.*	de Chalabre
327	Metz.	*Lorraine.*	de Laval
383	Toul.	*Lorraine.*	Champorcin
383	Verdun.	*Lorraine.*	Deſnos
1774	Nancy.	*Lorraine.*	Montauban
1777	S. Diez.	*Lorraine.*	Chaumont

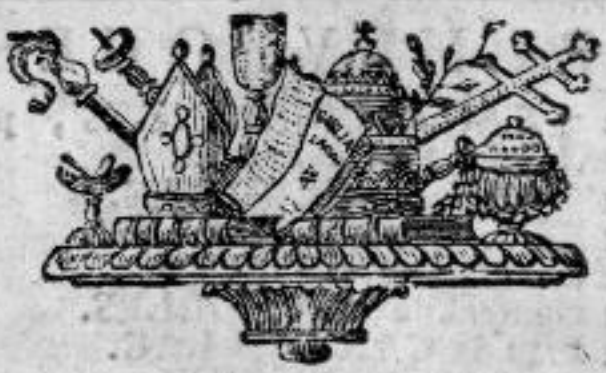
Sous l'Archevêché de Mayence.

339	Strasbourg.	*Alſace.*	de Rohan G.
1474	AVIGNON	*C. Venai.*	Giovio.
314	Vaiſon.	*C. Venai.*	Peliſſier.
217	Carpentras.	*C. Venai.*	de Boni.
396	Cavaillon.	*C. Venai.*	de la Baume
VI. ſi	Ajaccio.	*Corſe.*	Doria.
vj. ſi.	Aleria.	*Corſe.*	de Guernes.
vj. ſi.	Mar. & Acc	*Corſe.*	Citadella.
v. ſi.	Sagone.	*Corſe.*	de Guaſco.
vij. ſi	Nebbio.	*Corſe.*	de Santini.
	Quebec.	*Canada.*	Pontbriant.

M. l'Evêque d'Autun, chargé de la Feuille des Bénéfices, au Palais Abbatial de St. Germain-des-Prés, ou à la Cour.

AGENS GÉNÉRAUX DU CLERGÉ.

M. l'Ab. de la Rochefoucault, *rue de la Chaiſe.*
M. l'Abbé de Jarente, *rue de Grenelle.*



ÉVEQUES DE TOULOUSE.

250 SAINT SATURNIN, premier Evêque de Toulouſe.
263 S. Honorat.
284 S. Hilaire.
314 Mamertin.
353 Rhodanus.
380 S. Sylve.
405 S. Exupere.
477 Maxime.
506 Héraclien.
540 S. Germier.
585 Magnulphe.
600 Memna.
626 Villegiſcle.
656 Erembert.
740 Arricius.
798 Mancion.
843 Samuel.
859 Salomon.
861 Elizachar.
875 Raymond.
883 Bernon.
907 Armand I.
926 Hugues I.
973 Atton I.
974 Iſſolus.
990 Atton II.
1003 Raymond II.
1018. Pierre.
1035 Bernard.
1043 Hugues II.
1056 Armand II.
1059 Roger.
1061 Durand Dome.
1071 Izarn.
1100 Aimain.
1105 Amelius.
1140 Raymond III.
1153 Bonhomme.
1166 Labarthe.
1170 Hugues III.
1175 Bertrand.
1178 Gaucelin.
1180 Fulcrand.
1205 Rabaſtens.
1205 Foulques.
1229 Durant.
1232 Falgar.
1270 l'Ile Jourdain.
1286 Maſcaron.
1296 d'Anjou de Fr.
1298 Roger.
1306 Lac. Taillefer.
1306 De Preiſſac.

ARCHEVÊQUES.

1312 JEAN de COMMINGES, premier Archevêque.
1321 Guillaume de LAUDUN.
1345 Raymond de CANILLAC.
1351 Etienne AUDEBRAND.
1361 Gaufrid de VAYROLLES.
1371 Jean de CARDAILLAC.
1391 François de GONZIE'.
1392 Pierre de S. MARTIAL.
1406 Vidal de CASTELMORON.
1409 Dominique de FLORENCE.
1422 Denis DUMOULIN.
1448 Pierre DUMOULIN, son Frère.
1462 Bernard DUROZIER.
1474 Pierre de LION.
1494 Hector de BOURBON.
1524 Jean d'ORLEANS.
1533 Gabriel de GRAMONT.
1534 Odet de COLIGNI.
1555 Antoine SEGUIN.
1559 le Cardinal de CHATILLON.
1562 George d'ARMAGNAC.
1577 Paul de FOIX.
1581 François de JOYEUSE.
1615 Louis de NOGARET.
1628 Charles de MONTCHAL.
1652 Pierre de MARCA.
1667 Ch. d'ANGLURE de Bourlemont.
1669 Pierre de BONZI.
1675 Jos. de MONPEZAT de Carbon.
1693 Jean-Bapt-Michel de COLBERT.
1713 René-François de BEAUVEAU.
1721 Henri de NESMOND.
1727 Jean-Louis de CRILLON.
1740 Ch. Ant. de LAROCHEAYMON.
1753 François de CRUSSOL d'UZEZ.
1758 Artur-Richard DILLON.



JURISDICTIONS
ECCLÉSIASTIQUES.

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal juge les affaires qu'on y porte par appel, de l'Officialité ordinaire de Toulouſe, & des Diocéſes.

OFFICIAL.

M. DRUILLE DE L'ISLE, Chanoine de S. Etienne, *rue des Auguſtins.*

M. COSTOS, Prébendier de S. Etienne, Vice-Gérent, *au cloſtre.*

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

L'Officialité connoît en premiére inſtance de toutes les cauſes qui regardent le lien du mariage, les Sacremens, les Vœux de Religion, la diſcipline Eccléſiaſtique, & les autres matiéres ſpirituelles. On en appelle au Métropolitain.

OFFICIAL.

M. l'Abbé DELHIOT, Chanoine de S. Etienne, *logé rue de la Pomme.*

M. l'Abbé Legris, Vice-Gérent, *au Collége Royal.*
M. Cornac, Promoteur, *au Col. de Foix.*
M. l'Abbé Campardon, Vice Promoteur, *au Faux-bourg S. Ciprien.*
M. Aymar, premier Aſſeſſeur, *rue d'Auſſargues.*
M. Doazan, ſecond Aſſeſſeur, *rue Nazareth.*
M. Penavayre Avocat, *rue du Taur.*
M. Wiſer, Avocat, *rue Magdelaine.*
M. Soubrié Greffier, *rue Velane.*
Lanes, Huiſſier *à Stes. Carbes.*

CHAMBRE SOUVERAINE DU CLERGÉ.

CEtte Chambre connoît, en dernier reſſort, des Appels des Jugemens rendus par les Chambres Diocèſaines, ſur les Décimes & autres impoſitions Eccléſiaſtiques.

Monſeigneur L'ARCHEVÊQUE, *Préſident né.*

CONSEILLERS COMMISSAIRES

PRESIDENT.

M. l'Abbé Dupin, Archidiacre d'Alais, Conſeiller au Parlement, *aux Carmes déchauſſés*, pour la Province d'Auch
M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sernin, *place des Capucins*, pour celle d'Auch.

M. l'Abbé de Carrere Grand Archidiacre d'Agde, Conſeiller au Parlement, *Place-Mage*, pour celle de Toulouſe.

M. l'Abbé Balza de Firmi, Conſeiller au Parlement, *près les Grands Carmes*, pour celle d'Auch.

M. l'Abbé Barthe, Chanoine de S. Paul de Narbonne, *Place des Pénitens Blancs*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé de Barrés, Grand Archidiacre de Beziers, & Conſeiller au Parlement, *rue des Balances*, pour celle de Toulouſe.

M. l'Abbé Vinſſac, Chanoine Théologal de l'Iſle-Jourdain, *près les Tierçaires*, pour celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Cambon, Chanoine de S. Etienne, Conſeiller au Parlement, *Place S. Etienne*, pour celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Rey, Chanoine de Montpellier, Conſeiller au Parlement, *rue Magdeleine*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé Deſpanés, Chanoine de St. Etienne, *Place Stes. Carbes*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé Palhaſſe de Salgues, Chan. Théolog. de l'Egliſe de Caors, *rue Velane*, pour la Prov. de Narbonne.

Promoteur Général.

M. Ozun du Boulay, *rue Stes. Carbes.*

Tréſorier.

M. Dejean, *près la Croix Baragnon.*
M. Coue, *Greffier en Chef, Pl. du Salin.*
Lanes, *Huiſſier, logé à l'Hôtel de la Chambre, près Stes. Carbes.*

Ces 4 places ſont à la nomination de la Chambre.

Les Procureurs au Parlement ont le droit excluſif d'y poſtuler, en exécution d'un réglement de la Chambre, du 17 Avril 1681.

DIOCÈSES
RESSORTISSANS DE LA CHAMBRE.

Province de Toulouſe.

TOULOUSE.	S. Papoul.
Lombez.	Lavaur.
Pamiers.	Rieux.
Mirepoix.	Montauban.

Province d'Auch.

AUCH.	Lectoure.
Couzerans.	Cominges.
Tarbe.	

Province de Narbonne.

NARBONNE.	Beziers.
Carcaſſonne.	Agde.
Aleth.	Uzez.
Montpellier.	Lodeve.
Nîmes.	S. Pons.
Alais.	

Provinces de Bourges, & Alby.

Cahors.	Le Puy.
Caſtres.	

BUREAU DIOCÉSAIN.

CE Bureau connaît, en premiere inſtance, de toutes les affaires qui ſont traitées à la Chambre Souveraine.

Monſeigneur L'ARCHEVÊQUE, Préſident, *& en ſon abſence, un de Meſſieurs les Grands Vicaires.*

DÉPUTÉS.

M. de Laſtic, M. Roche, } Chanoines de S. Etienne.

M. de Lamée, M. de Maduron } Chanoin. de S. Sernin.

M. le Curé de S. Pierre.
M. le Curé de Caſtanet.
M. le Curé de Colomiés.
M. le Curé de Lanta.
M. le Curé de Mongiſcar.
M. le Curé de S. Sernin.
M. le Curé de S. Martin d'Eſcarçelles.
M. le Curé de Pibuſque.

Le Syndic du Chapitre de la Daurade. Dom Procureur des Chartreux. } repréſentant les Corps Réguliers.

M. l'Abbé de Barbazan, *Syndic.*
M. Dejean, Receveur des Décimes, *près la Croix-Baragnon.*
M. Dejan, Receveur des Inſinuations Eccléſiaſtiques, & Greffier du Bureau, *place S. Etienne.*

VICAIRES Généraux du Diocèſe.

M. de Malaret, *près les Pénitens Blancs.*
M. de Faye, *à l'Archevêché.*
M. de Cry, *idem.*
M. de Cambon, *Place S. Etienne.*
M. de Colbert, *à l'Archevêché.*
M. de S. Martin, *rue Croix-Baragnon.*
M. de Chauvigny de Blot, *rue Bouquier.*
M. d'Oſmond, *idem.*

Sécrétaire de l'Archevêché.

M. l'Abbé Martin, *à l'Archevêché.*

Receveur-Général du Clergé.

M. Darquier, *rue Latomy.*

Pour Toulouſe, Carcaſſonne, Alby, Caſtres, Mirepoix, St. Papoul, Aleth, Lavaur, Rieux, Montauban, Caors, Rodez, Pamiers, Vabres, Tarbe, Lectoure, Auch, Couſerans & Lombez.

Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome.

M. de Giniſty, *rue d'Auſſargues.*
M. Merle, *rue Saint Remeſy.*
M. Olivier, *rue des Pénitens Noirs.*
M. Lautier, *rue du Temple.*

M. Laurens, Directeur des Économats, des Diocèſes de Toulouſe, Alby, Lavaur, Mirepoix, S. Papoul, & Aire. *rue de la Pomme.*

M. Abel, Tapiſſier des Economats & du Palais, *logé Place Saintes-Carbes.*

CHAPITRES.

CHAPITRE DE S. ETIENNE.

CE Chapitre fut fondé vers l'an 1077: il embraſſa la Règle de S. Auguſtin, ſous Izarn, Evêque de Toulouſe, qui obligea les Chanoines de vivre en commun : ils furent ſécularisés en 1514, par Jean d'Orléans, Archevêque.

Raymond VI, Comte de Toulouſe, fit bâtir la Nef de cette Cathédrale; & Bertrand de l'Ile, Evêque, en fit conſtruire le Chœur, qui eſt un des plus beaux du Royaume.

ARCHEVÊQUE.

M. ETIENNE-CHARLES DE LOMENIE DE BRIENNE.

PREVÔT.

M. DE MALARET, *logé près les Pénitens Blancs.*

CHANCELIER.

M. DE FAYE, *à l'Archevêché.*

GRAND ARCHIDIACRE.

M. DE CRY, *logé à l'Archevêché.*

ARCHIDIACRES.

M. DE LATOUR.
M. DE CAMBON, *place S. Etienne.*

M. DALDEGUIER, *au Cloître.*
M. DE BARBAZAN, *rue Croix-Bar.*

GRAND-CHANTRE.

M. DRUILHE DE L'ISLE, *rue des Auguſt.*

CHANOINES.

MESSIEURS

Druilhe de l'Iſle, *rue des Auguſtins*
Daſpe, Prieur de Lyas, *près le Puits des Auguſtins.*
De Barbazan, *rue Croix-Baragnon.*
Daldeguier, *Cloître St. Etienne.*
Dezes, *rue Boulbonne.*
Roche, *rue du Cheval blanc.*
De Laſtic, Théologal, *Puits d'Aguilleres.*
Roulland, *place St. Etienne.*
De Cry, *à l'Archevêché.*
Betou, *Cloître St. Etienne.*
De Cambon, *place St. Etienne.*
Druilhe de St. Médard, *rue de la Pomme.*
De Boutaric, *place Stes. Carbes.*
Deſpanés, *place Stes. Carbes.*
De Percin, *rue des Capelas.*
Pinac, *Cloître St. Etinne.*
Dever, *rue Vinaigre.*
De Faye, *à l'Archevêché.*
Dubourg, *place Stes. Carbes.*
De Coucy, *Cloître St. Etienne.*
Malafoſſe, *rue Boulbonne.*
Deſinnocens, Grand-Pénitencier, *Cloître St. Etienne.*

Qualy, *à Paris.*
Delhiot, *rue de la Pomme.*

HEBDOMADIERS.

MESSIEURS

Lavit, *Fauxbourg St. Etienne.*
Bonal, *Fauxbourg St. Etienne.*
Salvat, *près la Porte Montoulieu.*
Cabanel, *rue Bouquieres.*

MAÎTRE DES CEREMONIES.

M. Lafaille, *rue du Cheval blanc.*

24 Prébendiers de 24.
12 Prébendiers de 12.
4 Prébendiers de St. Dominique.
4 Prébendiers de St. Martial, & de Ste. Cathérine.

M. Seillan, Prêtre de Joyeuſe, & Ponctuaire, *Fauxbourg St. Etienne.*

14 *PRETRES DE CHŒUR amovibles.*

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Levens, Maître de Muſique, *au Cloître.*
M. l'Abbé Robert, Sous-maître, *idem.*

8 Enfans de Chœur.

2 Bédeaux, 2 Clercs de Sacriſtie, 1 Suiſſe.

M. Dejan, Tréſorier du Chapitre, *place St. Etienne.*
M. Richard, Notaire & Secrétaire du Chapitre, *près la place du Salin.*

CHAPITRE DE SAINT SERNIN.

SAint Sylve, Evêque de Toulouſe, jetta les premiers fondemens de cette Egliſe. Saint Exupere la continua ; & St. Raimond Chanoine, contribua à ſa perfection. Elle fut finie vers 1096, & conſacrée ſolemnellement par le Pape Urbain II, accompagné de 16 Prélats, & du Comte Raimond de St. Gilles. Cette Egliſe, auſſi ancienne que vénérable par le nombre des Corps Saints, renfermés la plûpart dans des Chaſſes de vermeil & d'argent, enrichies des pierres les plus précieuſes, fut régie par des Prévôts juſqu'en 1018.

Izarn, infatigable pour la réforme du Clergé, donna en 183 le Monaſtère de St. Sernin à l'Abbé de Clugny; mais il en fut vivement repris par le Pape Gregoire VII, qui en fit chaſſer l'Abbé & ſes Religieux, & rétablit les Chanoines, qui embraſſerent alors la règle de St. Auguſtin. En 1523, le Parlement de Toulouſe, par ſon Arrêt rendu les Chambres aſſemblées, enjoignit à l'Archevêque de procéder à la réforme de ce Monaſtère, ce qu'il fit, aſſiſté des deux Abbés de St. Ambroiſe de Bourges & de Gaillac, & de deux Conſeillers Clercs de la Cour. Les Chanoines ſe ſécularíſerent deux ans après

leur réforme. L'on compte 34 Abbés depuis la fondation de cette Eglise.

ABBÉ.

M. DE NARBONNE LARRA.

CHANOINES.

MESSIEURS

De Laporte, *rue du Taur.*
De Lacaze, Grand-Vicaire de l'Abbé, *près les Capucins.*
De Larroque, *rue Tour de Nayac.*
De Lamée, *rue d'Aguilleres.*
De Maduron, *place St. Sernin.*
De Labaſtide, *derrière St. Raymond.*
De Catellan, *Cloître St. Sernin.*
Cazaulon, *rue Royale.*
De Savy, *près les Tiercerettes.*
Ladeveze, *rue Royale.*
Bermond, *Cloître St. Sernin.*
Cauſſanel, *près les Tiercerettes.*
Loubers, *Cloître St. Sernin.*
Reſplandy, *près la place St. Sernin.*
Bouſigues, *rue du Peyrou.*
Dupui de la Baſtide, *près de St. Raymond.*
Pignegui, *place St. Sernin.*
Nicolau, *rue du Peyrou.*
De Benoît, *place St. Sernin.*
Cornac, *rue des Pénitens Bleus.*
Dolive, *rue du Taur.*
Flori, *rue Jouxaygues.*
M.
M.

10 Prébendiers.
10 Prêtres de Chœur.

M. Molinier, *Maître des Cérémonies, à St. Pierre.*
M. Auginac, *Sacriſtain & Ponctuaire du Chapitre, Cloître St. Sernin.*
Gleiſes, *Clerc du Chapitre.*
Deux Bédeaux, un Suiſſe.

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Dupuy, Maître de Muſique, *au Cloître.*
M. Regis, Sous-maître, *idem.*
7 Enfans de Chœur.
M. Dubernad, Tréſorier du Chapitre *logé rue Sainte Claire.*
M. Cabiſſol, Notaire du Chapitre, *rue Maletache.*

CHAPITRE REGULIER *DES BENEDICTINS.*

CE Monaſtère, qui étoit autrefois ſoumis à la Congrégat. de Clugny, fut uni dans le ſiècle dernier à celle de S. Maur, & fut érigé en Chapitre Régulier.

Dom Denis D'OLIVE, *Prieur.*
M. Gilabert, Notaire du Chapitre, *rue Iſaiguier.*

PAROISSES

IL y a dans chaque Paroisse une Maison de Charité, qui fournit les bouillons & les remèdes : elle paye en outre le Médecin & le Chirurgien, pour faire les visites & les pansemens.

PAROISSE DE S. ETIENNE.

Le Chapitre S. Etienne, *Patron.*

M. BERNADET, Curé.

M. ARNAUD.
M. CORNUS.
M. CHABANETTES.
M. JALABERT
} *Vicaires.*

M. Dessus-Lamothe, Secrétaire de M. le Curé, est chargé de la recherche des regîtres des Baptêmes, Mariages & Morts.

Maison de Charité, dans le Fauxbourg.

M. Benet, Médecin, *rue Boulbonne.*
M. Gaugiran, Médecin, *rue Ste. Ursule.*
M. Valés, Chirurgien, *rue Boulbonne.*

PAROISSE DE SAINT SERNIN.

M. l'Abbé de S. Sernin, *Patron.*

M. CASTILLON, Curé.
M. TAVERNE, Vicaire.

Maison de charité, *près de S. Sernin.*

M. Francés Médecin, *près de la Croix Baragnon.*
M. Marfaing, Chirurgien, *près de la Place Royale.*

PAROISSE DE NOTRE-DAME DU TAUR.

M. l'Abbé de S. Sernin, *Patron.*

M. MATHIEU, Curé,
M. LALUNE, Vicaire.

7 CONSORCISTES.

Maiſon de charité, *Place de S. Sernin.*

M. Francés, Méd. *près la Croix Baragn.*
M. Marfaing, Chir. *puits d'Aiguilheres.*

PAROISSE DE LA DAURADE.

M. l'Archevêque, *Patron.*

M. S. CÔME Curé.
M. MAJOREL, Vicaire.

Maiſon de charité, *rue de Peyrolieres.*

M. Calais, Médecin, *rue de Peyrolieres.*

PAROISSE DE SAINT PIERRE DES CUISINES.

Les Chartreux, *Patrons.*

M. FORTIC, Curé.
M. LAFITAU, Vicaire & Conſorciſte.

10 CONSORCISTES.

Maiſon de charité, *près de S. Sernin.*

M. Francés, Méd. *près la Croix Barag.*
M. Marfaing, Chir. *puits d'Aiguilleres.*

PAROISSE DE LA DALBADE.

M. l'Archevêque, *Patron.*

Cette Paroiſſe eſt deſſervie par les Pères de l'Oratoire.

Le P. ROURE, Curé.

Maiſon de charité, *près de l'Egliſe.*

M. Brunet, Médecin, *rue de la Baruthe.*
M. Carpenté, Chir. *près la Dalbade.*

S. NICOLAS,

Paroiſſe du Faux-bourg S. Cyprien.

M. l'Archevêque, *Patron.*

M. RASEIRE, *Curé.*

M. CAMPARDON, Vicaire & Conſorciſte.
M. MARCEILLE, Vicaire.

12 *CONSORCISTES.*

M. le Curé eſt chargé du Bureau de charité.
M. Loubet, Méd. *rue Tour de Nayac.*

PAROISSE DE S. MICHEL,

M. l'Archevêque, *Patron.*

M. PONS, Curé.

M. ABADIE, } *Vicaires.*
M. ASTRÉ, }

13 *CONSORCISTES.*

Maiſon de Charité, Fauxb. S. Etienne.

M. Gaugiran, Méd. *rue Ste. Urſule.*
M. Foulquet, Chir. *Fauxb. S. Michel.*

SÉMINAIRES.

SEMINAIRE DU DIOCESE, *Rue des Chartreux.*

M. DE CALVET, *Supérieur.*

Il y a plus de 150 Séminariſtes.

SEMINAIRE DES IRLANDOIS.

Ce Séminaire fut fondé en 1660, par la Reine Anne d'Autriche, pour 12 Prêtres de cette Nation, qui ſont deſtinés aux Miſſions de leur pays.

M. L'ARCHEVÊQUE eſt le premier Supérieur de la maiſon.

M. MAC-KARTY, *Supérieur immédiat.*

SEMINAIRE DE LA MISSION.

Les Prêtres Séculiers de S. Lazare, inſtitués par Saint Vincent de Paul, ont la direction de ce Séminaire, qui fut établi en 1707, par M. de Colbert, Archevêque, après que les Lettres-patentes en furent enrégîtrées.

M. CAYLA, *Supérieur.*

6 Prêtres Directeurs.

125 Séminariſtes.

SEMINAIRE DE S. CHARLES.

Ce Séminaire a été fondé par M. de Calvet.

M. l'Abbé DE BERTIN, *Supérieur*.
Il y a plus 150 Séminariſtes.

SEMINAIRE DE L'ORATOIRE.

Il eſt dirigé par les Prêtres de la même Congrégation.

Le R. P. BEAUDOUX, *Supérieur*.
Il y a ordinairement 30 Séminariſtes.

ORDRE DE MALTE.

L'ORDRE de Malte, diviſé en différentes langues, comme les autres Ordres Réguliers le ſont en Provinces, a eu dès ſon inſtitution un établiſſement dans cette Ville.

Le Grand Prieuré de Toulouſe eſt compoſé du Grand-Prieur, du Receveur, du Procureur-Général du Tréſor, des Commandeurs titulaires des 28 Commanderies, & d'un Archiviſte, qui eſt Frère d'Obédience : tous ces Officiers de l'Ordre, avec les Chevaliers Religieux de la langue de Provence,

s'assemblent tous les ans, le dernier Dimanche du mois de Mai, & le premier Dimanche de Décembre, dans l'Hôtel Prieural, pour y traiter des affaires relatives au régime & à l'économie de l'Ordre.

Ces assemblées se nomment Chapitres Provinciaux, qui ont juriſdiction sur tous les Chevaliers, sur les Prêtres Conventuels & d'Obédience, sur les Frères servans, & généralement sur tous les membres du Prieuré, qui sont liés à l'Ordre, ou par des vœux, ou par le serment qu'ils prêtent dans les Ch.

Chev. Rél. Profès réſidans dans Toulouſe.

GRAND-PRIEUR.

M. RENE' DE LEAUMONT, *logé à l'Hôtel.*

BAILLI.

M. DU LIGONDÉS, *rue du Coq-Dinde.*

M. le Com. de Polaſtron, *à l'Hôtel*

M. le Commandeur de Labarthe, Procureur Général du Tréſor. *idem.*

M. le Commandeur de Montgey, *près la place Rouaix.*

M. le Comm. de Catellan, *dans l'Hôtel.*

M. le Com. de Lordat, *près le Salin.*

M. le Chev. d'Aufrery, *Hôtel S. Ant.*

Chev. Profès du Prieuré de Toulouſe, non réſidans.

M. le Bailli de Charmail, *à Malte.*

M. le Commandeur de Valence, *à Agen.*

M. le Chevalier de Catelan, *à S. Giles.*
M. le Chevalier de Barſa, *à Fanjeaux.*
M. le Bailli de Reſſeguier, *à Marſeille.*
M. le Chev. de Lary Latour, *à Malte.*
M. le Chevalier de Rabaſtens, *idem.*
M. le Com. de Montazet, *au Nomdieu.*
Mrs. les Chev. de Saint-Felix, *à Malte.*
M. le Chevalier de Rocquefeuil, *idem.*

Chev. & Freres ſervans, Comm. Titulaires des 28 Commanderies du Grand-Prieuré de Toulouſe.

Argentin.	Le B. de Leomont.
Arcin.	Le Bailli de Revel.
Bordeaux.	Le Bailli de Latour.
Borderes.	Le B. de la Brillame.
Beaudrac.	Le Bailli de Blacas.
Le Burgaud.	Le B. du Ligondés.
Caignac.	Le Chev. d'Eaulx.
La Cavalerie.	Le Ch. de Montazet.
Caſteljaloux.	Le B. de Leomont.
Caubins & Morlas.	Le Ch. de Parade.
Condat.	Le B. de Belmont.
Cours.	Le B. de Leomont.
Garidech.	Le Ch. de Lafare.
Goulſech.	Le Bailli de Javon.
Lormont.	Le B. de Leomont.
Montſaunes.	Le Ch. de Labarthe.
Poucharramet.	Le Ch. de Montgey.
Reneville.	Le Bailli de Galean.
Le Temple d'Agen.	Le Ch. de Polaſtron.
Plaignes.	Le Ch. de Catelan.
Verlaguet.	Le B. de Leomont.
La Ville-Dieu.	Le Ch. de Valence.
Puiſſaubrain.	Le B. de Breteuil.

Commanderies affectées aux Frères servans d'Eglise ou d'Armes.

Bayone.	M. Reyberty.
Caſtelnau.	M. le Ch. de Caux.
Gabré & Capoulet.	M. Don.
Gouts.	M. Marion.
Roquebrune.	M. Giraudenc.

PRÊTRES D'OBEDIENCE.

M. Artigues, Sacriſt. & Recteur; Vic. Gen. de l'Ordre du Grand Prieuré de Toul.
M. Pons, *Doyen.*
M. Reynis, *Archiviſte.*
} *Rel. de l'Or.*

M. Gaillard. | M. Sempé.
M. Reilhes. | M. Chaubet, *Sec. aſſer.*

M. Aſtrugue, Serpent.
Un Bedau à Maſſe.
Un Suiſſe.

Secrétaires de l'Ordre, aſſermentés.

M. l'Abbé Beaurein, Agent, *à Bord.*
M. Pratviel Damades, Secrétaire & chef des Bureaux de la Recette, *rue du Temple.*
Le ſieur Douat, Commis à la Recette, *rue du Refuge.*
Le ſieur Maſſot, Secrétaire, *au Collège Sainte Catherine.*
Le ſieur Carriere, Greffier du Parlement, *rue Sainte Claire.*
Le ſieur Mis, Notaire, *près l'Hôtel S. Jean.*
Le ſieur Branlat, Notaire à la Réole, ſur Garonne.

Avocats au Parlem., Conſeil de l'Ordre.

M. Delord, *rue du Canard.*
M. Ricard, *rue Vieux-raiſin.*
M. Nully, *rue Ste. Claire.*
} *Avocats Conſult.*

M. Albenque, Avocat, Feudiſte, *à l'Hôtel St. Jean.*

COLLÉGES.

COLLÉGE DE L'ESQUILLE.

CE Collége, dirigé par les Pères de la Doctrine Chrétienne, fut achevé de bâtir en 1555. Les Capitouls lui donnerent le titre de Collége de la Ville, & le doterent d'une ſomme de 4000 l. qui a été augmentée depuis quelques années de 2000 livres. Ces revenus ſervent à l'entretien des Supérieurs, Profeſſeurs & Régens, prépoſés pour l'enſeignement de la jeuneſſe. La Ville a fondé dans ce Collége des prix en Livres, pour être diſtribués aux écoliers des différentes Claſſes, qui ſe ſeront diſtingués pendant leur année d'étude: outre la diſtribution générale qui ſe fait à la fin de l'année Claſſique, il y en a une particulière pour chaque mois.

Le R. P. THERON, *Recteur.*

Le R. P. LOMBARD, *Syndic.*

Il y a dans ce Collége une Penſion très-nombreuſe, dont Le R. P. Molinier eſt *Principal.*

Les ſix Places gratuites, fondées dans le Collège de S. Girons, en 1429, par M. Balagué, pour ſix jeunes Ecoliers, natifs de la même Ville, ont été réunies au Collége de l'Eſquille. Le Parlement fixa la durée de ces Places à cinq ans, & l'année claſſique eſt de dix mois.

COLLÉGE ROYAL.

L'ORIGINE de ce Collége remonte au règne de Henri II, qui en ordonna l'établiſſement en 1555 : il avoit autrefois le titre de *Collége de Toulouſe* ; mais il a changé de nom, depuis que l'enſeignement en a été confié à des Séculiers. MM. les Adminiſtrateurs aſſiſtent à la diſtribution des Prix que le Collége a fondés, pour exciter l'émulation des Ecoliers. Il y a auſſi un Penſionnat fort nombreux.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

Monſeigneur L'ARCHEVEQUE.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
Deux de MM. les CAPITOULS.
M. de Faget Avocat, ancien Capitoul, *Place-Mage.*
M. l'Abbé Legris, *Principal.*
M. Delaporte, anc. Cap., Tréſorier, *rue S. Sernin.*
M. Marmond, Secrétaire, *rue de la Pomme.*

COLLÉGES
DE BOURSIERS,

Dont la Discipline appartient à M. le Doyen du Parlement, & à M. l'Ancien des Conseillers Clercs.

CES différens Colléges ont été fondés pour l'entretien des jeunes gens de la Ville ou de plusieurs Provinces, dont les Parens n'ont pas assez de fortune pour fournir aux fraix de leurs Etudes.

COLLÉGE DE St. RAYMOND.

ST. Raymond, Chanoine de S. Sernin, fonda cette Maison pour l'entretien de trente Pauvres : elle fut ensuite érigée en Collége. Depuis la perte des papiers de la Fondation, il n'y a que 8 Boursiers & 2 Prêtres.

COLLÉGE DE NARBONNE.

CE Collége fut fondé en 1341 par l'Archevêque d'Aix, pour 2 Boursiers & 2 Prêtres.

Le Recteur de l'Université nomme aux places de Boursier.

COLLÉGE DE St. MARTIAL.

LE Pape Innocent VI, après avoir été Professeur dans Toulouse, fonda, en 1359 ce Collége, & le dota de fonds considérables, pour l'entretien de 20 étudians en Droit, dont 4 du Diocèse de Toulouse, & 6 de celui de Limoges. Il voulut

que les 10 autres fussent pris indistinctement dans le Royaume. Il établit de plus 4 places de Prêtre perpétuel.

On y a réuni depuis, les 24 places du Collége de S. Nicolas de Pellegry, de la Ville de Caors. Les Bourfiers réunis nomment aux Places vacantes.

OFFICIERS DU COLLÉGE.

M. Fontas, Avocat, Régisseur & Tréforier, *près Stes. Carbes.*

M. Saurine, Notaire, *rue du Sénéchal.*

M. Morel Procureur, pour les affaires au Parlement, *Place-Mage.*

M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal, *rue du Taur.*

COLLÉGE DE MAGUELONE.

LE Cardinal Audoin, donna ses biens pour la dotation de ce Collége, & chargea le Cardinal de St. Albine, son exécuteur testamentaire, d'accomplir le projet de cette fondation, qu'il fit pour 10 pauvres étudians en Droit, & pour un Prêtre, ce que ce dernier exécuta en 1370.

COLLÉGE DE PERIGORD.

LE Cardinal de Talairan jetta les premiers fondemens de ce Collége. Sa mort précipitée ne lui permit point de l'achever. En 1376, Grégoire XI y mit la dernière main : il est composé de 10 Bourfiers, dont 10 étudians en Droit, 10 en Droit Canon, & de 4 Prêtres perpétuels.

Le Roi nomme aux places de ce Collége.

COLLÉGE DE Ste. CATHERINE.

CE Collége fut fondé en 1382, par le Cardinal de Pampelone : il donna une partie de ses biens & sa Maison pour les

20 places de Bourſiers, & de 4 Prêtres qu'il y fonda.

OFFICIERS DU COLLÉGE.

M. Corail, Notaire & Secrétaire, *rue Croix-Baragnon.*

M. Teſtory, Receveur, Tréſorier-général & Régiſſeur, *grand'rue Ste. Cathérine, Fauxbourg S. Michel.*

M. Blanc Procureur, pour les affaires au Parlement, *rue de l'arc des Carmes.*

M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal, *rue du Taur.*

COLLEGE DE MIREPOIX.

EN 1416 Guillaume Dupuy, Evêque de Mirepoix, fonda dans ce Collége 7 places pour des Séculiers, & une huitième pour un Prêtre.

M. Mauras, Prêtre perpétuel, *logé dans le Collége.*

M. Mauras Notaire, *rue Nazareth.*

COLLÉGE DE FOIX.

PIerre Cardinal de Foix, qui avoit fait ſes études dans cette Ville, fonda ce Collége en 1457, le dota de revenus conſidérables, & lui donna une Bibliothéque qui fixa l'attention des ſavans, par le choix des livres, & la quantité de manuſcrits rares qu'elle contenoit. Ses biens furent deſtinés à l'entretien de 25 jeunes étudians.

La nomination aux places vacantes demeura ſuſpendue pendant quelques années, à cauſe de la mauvaiſe adminiſtration de ce Collége; mais Sa Majeſté, en lui donnant une nouvelle exiſtence, par ſes Lettres-Patentes du 21 Janvier 1781,

laiſſa ſubſiſter les 25 places de Bourſier, & ſupprima les 4 Prêtres perpétuels.

COLLÉGE DE SECONDAT.

JAcques de Secondat, Chanoine de St. Etienne, & Grand Vicaire du Cardinal de Médon, fonda en 1514, dans ce Collége, 5 places pour des étudians en Théologie, & un Prêtre.

M. l'Abbé de Lafont, *Prieur perpétuel.*

COMMUNAUTÉS
DE RELIGIEUX,
Rangées par date de leur fondation.

DOMINICAINS.

LES Dominicains ou Frères Prêcheurs, furent fondés en 1216 par Dominique de Guſman, Chanoine d'Oſma.

FF. MINEURS CONVENTUELS,
Connus ſous le nom de Cordeliers, fondés en 1222.

BERNARDINS.

Ce Monaſtère, connu ſous le nom de Collége de S. Bernard, fut fondé en 1228, par Pons de Caſdenier.

GRANDS CARMES,
fondés en 1260.

Ces Religieux, qui avoient autrefois leur Maiſon dans le Fauxbourg S. Michel, vinrent s'établir dans la Ville en 1264. Ils furent dotés par Henry II en 1549.

RELIGIEUX
De Notre-Dame de la Mercy.

Ces Péres, établis en 1272, font des quêtes conſidérables, qu'ils emploient à la Rédemption des Captifs.

GRANDS AUGUSTINS,
Établis dans Toulouſe en 1310.

TRINITAIRES ou MATHURINS.

Cette Communauté, fondée en 1362, fut érigée en Chapitre Régulier : les Chanoines emploient, pour la Rédemption des Captifs, les fonds conſidérables qu'ils reçoivent de la charité des Fidelles.

RECOLETS.

Fondés en Juillet 1481, par Louis II, Roi de France.

MINIMES.

M. Lalleman, Evêque de Grenoble, Abbé de St. Sernin, fonda cette Maiſon en 1503.

Les Capitouls vont proceſſionnellement avec le Chapitre de la Daurade, à 6 heures du matin, dans l'Egliſe des Minimes, le jour de la Fête de St. Roch, en accompliſſement du Vœu que ceux de 1587 firent d'y aller chaque année à pareil jour.

L'objet de cette Proceſſion fut de rendre à Dieu des actions de graces, pour la délivrance de la Peſte, qui affligeoit la Ville depuis pluſieurs années. Cette Fête attire un concours prodigieux d'Habitans.

CHARTREUX,
établis en 1569.

FRÈRES CONVENTUELS DE St. FRANÇOIS, *fondés en* 1580.

Le Pape Ganganelly ayant réuni cette Maiſon à celle des Cordeliers, ces deux Communautés n'ont qu'un même Général & un même Provincial.

CAPUCINS, *fondés en* 1581.

FONDATION.

Demoiſelle Antoinette Pradettes nomma par ſon Teſtament ſon frère, qui étoit Gardien de Toulouſe, pour ſon exécuteur Teſtamentaire, à la charge par lui, d'employer les revenus d'une Maiſon ſituée Place de la Pierre, à marier des pauvres filles, & à payer l'apprentiſſage de quelques jeunes garçons. Tous les Gardiens ſes ſucceſſeurs, ont le même droit.

FEUILLANS.

Ils furent fondés à Toulouſe en 1590, par M. Dupin, Conſeiller au Parlement.

CONGREGATION DES PERES *DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.*

Cette Maiſon des Pères de S. Rome, fut fondée en 1604 par le Cardinal de Joyeuſe.

CARMES DÉCHAUSSÉS.

Ces Religieux furent fondés en 1622.

PETITS AUGUSTINS, *fondés en* 1650.

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

Abbaye Royale des Salenques.

CEtte Abbaye fut fondée en 1152, & ſuit la règle de Citeaux.

ABBAYE DE St. SERNIN,

Fondée en 1300 par Vital Dufour, Ev. de Bazas, & Card. En 1330, Raymond Aton, Abbé de S. Sernin, fit ériger ces Religieuſes en Chanoineſſes Rég., ſous la Règle de S. Auguſtin.

ABBAYE DE St. PANTALEON.

Le C. de Cominges fonda cette Abbaye en 1350. Elle ſuit la Régle de S. Auguſt.

SAINTE CLAIRE DU SALIN.

Ce Monaſtère fut tranſferé du Fauxb. dans la Ville, ſous le Pontificat de Grég. II, vers l'an 1386. Les Religieuſes ſuivent la Règle de S. François.

SAINTE CLAIRE DE LA PORTE.

Ces Religieuſes, fondées en 1464, embraſſèrent la Règle du Tiers-Ordre de S. François.

RELIGIEUSES DE LA MAGDELAINE.

Suivent la Règle de S. Auguſtin, & furent fondées en 1516.

FEUILLANTINES.

Etablies en 1599, ſuivent la Règle de S. Benoît.

RELIGIEUSES DE Ste. CATHÈRINE.

Ce Monaſtère, fondé par la famille de Coſta, ſuit la Régle de S. Dominique.

RELIGIEUSES DE STE. URSULE.

Ces Religieuſes, fondées en 1610 par le Cardinal de Joyeuſe, ſuivent la Règle de S. Auguſtin.

TIERCERETTES.

Ces Religieuſes, fondées par Mad. de Rouillon, en 1610, vivent ſous la Règle du Tiers-Ordre : Elles travaillent ſupérieurement les fleurs artificielles.

CARMELITES.

Madame de Reſſeguier fonda ce Monaſtère en 1616 : on y ſuit la Règle de Sainte Théreſe.

MALTAISES.

Ces Dames, fondées originairement en 1259, à Beaulieu en Quercy, par la Maiſon de Themines, ſont ſous le régime du grand-Prieuré de Toulouſe.

RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME

Les Conſtitutions particulières de ces Dames, les aſſujettiſſent à l'inſtruction des jeunes Demoiſelles, auxquelles elles apprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, & principalement la Religion, ainſi que les travaux de leur état. La Supériorité de cette Maiſon eſt triennale. M. l'Abbé de Faye, Chancelier, en eſt le Supérieur, pendant l'abſence de Monſeigneur l'Archevêque.

RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

Elles ſuivent la Règle de St. François de Sales, & furent fondées en 1647.

NOTRE-DAME DU REFUGE.

Ce Monaſtère fut fondé en 1634.

RELIGIEUSES HOSPITALIERES.

La bienfaiſance de Mad. de Monlevrier appella ces Dames, & les fonda en 1657, pour le ſervice des pauvres de l'Hôtel-Dieu, d'où elles ſe retirerent, pour former une Communauté de Religieuſes, qui ſoignent un certain nombre de filles malades.

M. Gaugiran, Médecin, *rue S. Urſule.*
M. Fauré, Chir. *rue des Pénitens Gris.*

FILLES DU BON PASTEUR.

Ces Pauvres Filles tirent une partie de leur ſubſiſtance de la charité des Fidelles. Elles ſont admirablement bien toute ſorte d'Ouvrages en Fleurs artificielles.

MAISONS D'ÉDUCATION, *POUR LES DEMOISELLES.*

DAMES DE FOURQUEVAUX.

C'EST une aſſociation de pluſieurs Demoiſelles, qui conſacrent leur vie à faire l'éducation des jeunes filles, depuis l'âge de 8 ans, juſqu'à 15. Il y a ordinairement dans cette Maiſon 80 Penſionnaires, diviſées par quartiers, & par âge.

Mademoiſelle PAVIE DE FOURQUEVAUX, eſt à la tête de cette Maiſon.

DAMES NOIRES.

JOſeph de Montpezat de Carbon, fonda en 1687, la Maiſon des Dames Noires, que la Ville penſionne pour tenir des Ecoles publiques d'éducation.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

M. Mercadier fonda cette maiſon, en 1673, à l'inſtar des Dames Noires.

DAMES DANDOIN.

Mad. Dandoin fonda cette Maiſon en 1628, pour ſervir de retraite à 12 veuves qui vivent des revenus de la Fondation; elles ſervent les pauvres, & apprennent la coûture aux jeunes filles.

EGLISES PARTICULIERES.

CHAPELLE DE S. BARTHELEMY.

BAILES.

M. Parra Avocat, *rue Nazareth.*
M. Barrau, Chirurgien, *pl. du Salin.*

MM. les Bayles nomment aux 7 places de Conſorciſte, & font autoriſer leur choix par 6 Bourgeois Notables du quartier.

CHAPELLE DE NAZARETH.

GRANDS BAILES.

M. de Cucſac, Conſeiller au Parlement.
M. Berger, Avocat.
M. Mauras, Notaire.

PETITS BAILES.

Le ſieur Genti, Maître Perruquier.
Le ſieur Cnq, Maître Tonnelier.

Les grands & petits Bailes nomment alternativement aux ſix places de Prêtres-Conſorciſtes.

L'Obit de la Terraſſe eſt affecté aux 5 premières places d'Obituaire.

Il y a plusieurs Obits attachés à cette Eglise, qui peuvent être donnés à des externes, tel que celui de Raymonde Guiraude, dont M. Berger est en possession, & qui est à la nomination des petits Bailes.

L'Obit de Jean Sarda, celui de Jeanne-Michaële, dont Me. Vignes Colomiers est pourvu, sont à la nomination des Gr. Bailes.

La famille de Couffe nomme à ceux de Jean Latomy & d'Andrée Raynaude.

M. Darbon est Patron de l'Obit de Me. Claude Davizard.

L'Obit de Jean de Boëri.

La famille de Castelnau nomme à celui de MM. Claude & Michel de Vabres.

Les Demoiselles Comin sœurs ont le droit de nommer pendant leur vie, conjointement avec M. le Curé de S. Etienne, à l'Obit fondé par le sieur Comin, leur frère. Ce Patronage appartiendra, après la mort de ces Demoiselles, à la Communauté des Chirurgiens. M. Carriere, premier Prêtre Consorciste, en est pourvu.

Il y a encore sept Chapelles particulières; sçavoir, S. Quentin, S. Géraud, Ste. Barbe, S. Julien, S. Aubin, S. Sauveur, & Ste. Cathérine.

CONFRÉRIES DES PÉNITENS

Les *PÉNITENS BLANCS*,

Furent fondés en 1287, par une Bulle du Pape Nicolas XIV.

Cette Compagnie a près de 300 liv. de rentes attachées à l'Aumônerie, sans à ce

comprendre les quêtes journalieres qui se font dans la Chapelle.

Aumôniers chargés de la distribution.

M. Portes, Greffier au Parlement.
M. Delrieu, Bourgeois.
M. Cloupet, Négociant.
M. Bergés cadet, Négociant.

Les *PÉNITENS NOIRS*, en 1576.

M. Baras, *Tréſorier de l'Œuvre*, pour les Paroiſſes de S. Etienne, la Dalbade, S. Nicolas & S. Michel.

Les *PÉNITENS BLEUS*, en 1576.

M. Lautar, logé Place Mage, *Tréſorier des Pauvres*, pour les Paroiſſes de S. Sernin, du Taur & de S. Pierre. Cette Compagnie paye en outre un Médecin & un Chirurgien pour ſoigner les Pauvres.

Les *PÉNITENS GRIS*, en 1577.

M. Antoine Loude, *rue de la Baruthe*, Tréſorier de la Fondation de M Dupon, dont les revenus ſont employés à marier des fille pauvres, & à placer des garçons en apprentiſſage.

Aumôniers des Pauvres.

M. Couderc Pere, *rue de la Pomme.*
M. Lapeyre jeune, *idem.*

LA CONFRÈRIE ROYALE ET IMPÉRIALE DES PÉLÉRINS

Fut inſtituée en 814, par Charlemagne.

HOPITAUX.

HÔTEL-DIEU St JACQUES.

CEtte Maiſon, dont l'Inſtitution honore l'humanité, fondée en 1225, mérite d'être placée au rang des prémiers Hôpitaux du Royaume. Elle contient ordinairement plus de 300 Malades, & 500 Enfans trouvés, qu'elle nourrit ou fait nourrir dans les Campagnes. Cet Hôpital eſt ſervi par les Filles de la Charité, appellées *Sœurs griſes*, fondées par S. Vincent de Paule.

L'édifice eſt trés-vaſte, les ſalles bien aërées, & les lits proprement garnis. Il y a deux Salles particuliéres pour des Incurables, où 42 perſonnes des deux Sexes, ſont nourries & entretenues bourgeoiſement. Ces infirmes travaillent à toute ſorte d'ouvrages, & s'occupent particuliérement à élever des Sérins.

Suivant les dernieres Lettres-Patentes, du 30 Avril 1779, enregiſtrées au Parlement le 21 Mai ſuivant, le nombre des Adminiſtrateurs doit être fixé à 24; ſçavoir, 6 Eccléſiaſtiques, 6 Avocats, 6 Négocians, & 6 Notables Citoyens, autres qu'Eccléſiaſtiques, Avocats, ou Négocians; & tous prennent ſéance dans les Aſſemblées générales & particuliéres, ſans diſtinction d'état ni de perſonne, aprés le Tréſorier en place, & les 4 Avocats au Parlement, qui ſont le Conſeil de la Maiſon.

CHEFS DE L'ADMINISTRATION.

M. L'ARCHEVÊQUE.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT.
MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN du P.
MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN des Conseillers Clercs.
M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.
MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.
M. le JUGE-MAGE.
MM. les CAPITOULS.

TRESORIER.

M. MERLE, Avocat, *rue Ninau.*

AVOCATS *au Parlement, servant de Conseil.*

M. Ricard, *rue vieux-Raisin.*
M. Faget, *près la place-Mage.*
M. Delort, *rue du Canard.*
M. Laviguerie, *porte Montgaillard.*

DIRECTEURS, INTENDANS ADMINISTRATEURS.

MESSIEURS

l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sern.
Lafue, Av. au Parl. anc. Capitoul.
Daunassans, ancien Capitoul.
Loubaysiin, Avocat au Parlement.
l'Abbé de Lamée, Chan. de S. Sernin.
Prevôt, Avocat au Parl. anc. Capitoul.
l'Abbé Druille Delisle, Ch. de S. Et.
Gounon Loubens, ancien Capitoul.
Belot, Avocat au Parl. *Syndic.*
Perez, Avocat au Parl.
l'Abbé de Barbazan, Gr. Ch. & Chanoine de S. Etienne.
l'Abbé de Viques, Chan. de S. Sernin.
Joulia, ancien Capitoul.

Gouazé, Prof en Droit, ancien Cap.
l'Abbé Delhiot, Ch. de S. Etienne.
Meyran, Négociant.
Cabanes, Avocat au Parlement.
l'Abbé Deſpanez, Chan. de S. Etienne.
Bentabole, ancien Négociant.
l'Abbé de Malaret, Prevôt de S. Etien.
le Marquis de Thezan.
de Coudougnan, Conſ. au Parlement.
Chauliac, ancien Capitoul.
Caze aîné, Négociant.

DIRECTEURS,
ADMINISTRATEURS HONORAIRES.
MESSIEURS

l'Abbé de Lafon, Sécondat.
Combes aîné, Négociant.
l'Abbé de Rey, Conſ. au Parlement.
Cucſac, Av. au Parlement.
l'Abbé Quinquiry, Prébendier de S. Et.
de Nicolas, Conſ. Honor. au Parlem.
Dubernard, Prof. } *Médecins ordinaires*
Brunet, }
Perpeſſac, *Médecin Honoraire.*
Frizac, *Intendant de Chirurgie.*
Lahens, *Intendant de Pharmacie.*
Fabré Proc. au Parl. *& de l'Hôtel.*
Biros, *Notaire & Secrétaire.*
Dufour, *Contrôleur.*
Soubes, *Commis à la Recette, à l'Hôtel.*
Viguerie, *Chirurgien Major*, } *logés*
Boſc, *Premier Garçon.* } *dans*
Roujan, *ſecond Garçon.* } *l'Hôtel.*

Cinq PRETRES Chapelains.

MM. Izarn, Laporte, } *Chap. de la Fond.*
Linthac, Ramel, } *de LANTA.*
Soulery, *Chapelain des Incurables.*

TOULOUSE
INTERUNIVERSITAIRE

24 Sœurs de Saint Vincent de Paule.

La Demoiſelle MASCARENS, Veuve Batandié, Gouvernante du Quartier neuf.

Il y a tous les ans 4 Aſſemblées générales : ſçavoir, le 1 de Janvier ; le jour des Cendres ; le premier Dimanche du mois de Mai, & le 16 du mois d'Août.

Les Aſſemblées particulières ſont fixées au lundi de chaque Quinzaine. Les Commiſſions, lorſque le cas le requiert.

HOPITAL GÉNÉRAL DE LA GRAVE,

Sous l'invocation de Saint Joſeph.

CEt Hôpital entretient & nourrit ordinairement près de 2500 perſonnes, de tout âge, dont 1200 Enfans trouvés. Il a le privilége de donner la Maîtriſe à tous les Artiſans qui ont travaillé à ſon ſervice pendant 6 années conſécutives, à la charge, par ces Ouvriers, d'enſeigner leur Métier aux enfans de cette Maiſon, qui eſt ſervie par des Demoiſelles libres. On y fait, pour le Public, toute ſorte d'ouvrages, principalement la broderie & les bas de coton.

CHEFS DE DIRECTION.

M. L'ARCHEVEQUE.
M. le PREMIER PRÉSIDENT.
M. le DOYEN du Parlement.
M. le Doyen des Conſeillers Clercs.
M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.
MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.

DIRECTEURS SEMAINIERS.

MESSIEURS

l'Abbé Coſtos, Préb. de S. Et. *Doyen.*
Courdurier, Avocat.
Bertrand de Saint Léonard, Ecuyer.
Bouttes, Avocat.
Agede, Ecuyer.
l'Abbé de Catellan, Chan. de S. Sernin.
Pagés, Négociant.
Laporte, Avocat.
Turle Larbrepin, Aggrégé.
Crozes, rue Maletache.
l'Abbé Daldeguier, Archid. de S. Et.
Perez, Tréſ. de France.
Picot, anc. Cap.
Teynier, ancien Capitoul.
Moncaſſin, ancien Capitoul.
Boubée, Avocat.
Pujou, Ecuyer, à Tounis.
Perez, Conſeiller au Parlement.
de Maran, Ecuyer, Place S. Etienne.
le Commandeur de Mongey.
l'Abbé Dubourg, Chan. de S. Etienne.
Monſinat, Avocat.
Eſquirol, Négociant, ancien Prieur.
Bertrand aîné, Négociant.
Aymar Avocat, } *Directeurs Honor.*
Brian, Prof. en Dr. }
Refregier, *Inſpecteur.*
Aymar, } *Syndics.*
Laporte, }

4 CHAPELAINS.

M. Depeyre, *Médecin.*
M. Larey, *Chirurgien.*
M. Campmas, *Notaire-Secrétaire.*
M. Fronton, *Econome*, logé dans l'Hôp.

Le Bureau de Direction s'aſſemble le Mardi de chaque Semaine.

Outre ces Assemblées particulières, il y en a 4 générales, fixées aux Dimanches après les *Quatre Tems*, où assistent les Chefs de la Direction ; un Député du Ch. S. Etienne ; un de S. Sernin ; M. le Juge-Mage, & tous les Capitouls, dont deux nommés par l'Hôpital, ont le droit d'assister aux Assemblées particulières, & d'y délibérer.

ORPHELINES.

Cette Maison fut fondée en 1621 pour des pauvres filles, qui ont eu le malheur de perdre leurs parens : elle est régie par une Société de Demoiselles qui veillent à leur éducation, & qui les dirigent dans leur travail.

FRÈRES CORDONNIERS *ET TAILLEURS.*

En 1653 Gabriel de Ciron, Chanoine de S. Etienne, forma la Communauté séculière des Frères Cordonniers, qui vivent du produit de leur travail, sous la direction d'un Chef. A leur exemple il s'en forma une seconde de Frères Tailleurs : ils portent les uns & les autres un habit noir, & un collet blanc, & méritent la confiance du public, par leur exactitude & leur probité.

CURES DU DIOCESE.

CURES.	CURÉS.	*PATRONS.*
Agnes. - - -	*Amiel* . .	le C. du Cas. Malt
Aigueſvives. -	*Eſquirol.* .	le Pr. d'Aigueſv.
Albiac. - - -	*Daurignac* .	M. l'Archevêque
Aucanville. - -	*Durens* . .	l'Abbé du Mas
Auragne. - -	*Gaufferan* .	M. l'Archevêque
Aureville. - -	*Burgués* . .	*idem.*
Auriac. - - -	*Francés* . .	le Ch. de S. Felix

CURES.	CURÉS.	*PATRONS.*
Auſſonne. - -	*Gailhard*	. le Ch. de S. Etien
Auterrive - -	*Laroche.*	. le Pr. de S. Paul.
Auzeville. - -	*Boutet*	. le Col. de Se. Cat.
Auzielle. - -	*Carrere*	. M. l'Archevêque
Azas. - - -	*Cauſſanel*	. *idem.*
Barthe (la) - -	*Brunet*	. *idem.*
Baſtide-Beauvoir	*Gaye*	. *idem.*
Baſtide S. Sernin	*Lavail*	. l'Abbé de S. Ser.
Baſtidette (la) -	*Carrere.*	. le Ch. de S. Etien
Bauzelle - -	*Teulat*	. *idem.*
Baziege - -	*Guyon*	. M. l'Archevêque
Bazus - - -	*Goulard.*	. *idem.*
Beaufort - -	*Courties*	. l'Ab. des Feuilla.
Beaumon de Lez.	*Branet*	. M. l'Archevêque
Beaupuy - -	*Caſtanet.*	. *idem.*
Bege (la) - -	*Loude*	. le Ch. S. Etienne.
Belberault - -	*Gayrard*	. M. l'Archevêque
Bellegarde - -	*Daban*	. *idem.*
Beſſieres - -	*Taverne.*	. *idem.*
Blagniac - -	*Laſſerre.*	. le Ch. St. Sernin
Blanquefort -	*Maſſonié.*	. M. l'Archevêque
Bouillac - -	*Marqué*	. l'Ab. & R de Gran
Bouloc. - -	*Laroy*	. l'Ab. de S. Sernin
Bourg S. Bernar.	*Bertrand*	. M. l'Archevêque
Brats - - -	*Martin*	. le Ch. S. Etienne
Brets - - -	*Boutonnet*	. M. l'Archevêque
Bruguieres - -	*Vignes*	. l'Ab. de S. Sernin
Burgaud (le) -	*Cornac*	. le Com. du Burg.
Buzet - - -	*Montaſtruc*	. l'Ab. de Moiſſac
Cabanial (le) -	*Hebray*	. *idem.*
Cambiac - -	*Purpan*	. le Ch. de S. Felix
Caragoudes -	*Eſpaignac*	. *idem.*
Caraman - -	*Purpan*	. M. l'Archevêque
Caſtanet - -	*Belin*	. le Col. de S. Cat.
Caſtelgineſt - -	*Albaret*	. l'Ab. de S. Sernin
Caſtelmaurou -	*Caſtaing*	. M. l'Archevêque
Caſt. des Tretesſ.	*Monteſpan*	. *idem.*
Caſtera (le) . . .	*Montagnac*	. *idem.*
Caubiac	*Burgalan*	. *idem.*
Cauſſidieres. . .	*Sabathier*	. le Ch. de Pamiers
Cepet	*Fournier*	. M. l'Archevêque
Ceſſales	*Combes.*	. *idem.*
Clermont	*Falbet*	. *idem.*
Colomiés. . . .	*Authenac*	. l'Ab. de S Sernin

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Cornebarrieu . .	*Viella-Dab.*	le Com. de Garid
Courronsac . . .	*Blanc* . .	M. l'Archevêque
Croix-Daurade	*Baylot* . .	l'Ab. de S Sernin
Croix-Falgarde	*Inard* . .	M. l'Archevêque
Cugnaux	*Raymond* .	*idem.*
Daps St. André	*Pouſſinau* .	*idem.*
Daux	*Deſclaux* .	*idem.*
Deyme . . .	*Raoux* . .	*idem.*
Donneville . .	*Labataille.*	*idem.*
Dremilh . . .	*Gaubert* .	*idem.*
Drudas . . .	*Dangla.* .	le Com. du Burg.
Eaunes . . .	*Delpech* .	l'Abbé d'Eaunes
Eſcalquens . .	*Chipoulet* .	le Ch. S. Etienne
Eſquilles. . .	*Talon* . .	M. l'Archevêque
Faget (le) . .	*Deville.* .	le Ch. de S. Felix
Fauga (le) . .	*Boé.* . .	le Ch. de Conqu.
Fenouillet . .	*Langotier* .	M. l'Archevêque
Flourens. . .	*Vidalcapou*	*idem.*
Fonſorbes . .	*Seillé* . .	le Com. de Ren.
Fontenilles . .	*Begué* . .	M. l'Archevêque
Fourquevaux .	*Lacoſte* .	*idem.*
Franquerville .	*Darailh* .	le Ch. de S. Felix
Fronton . . .	*Betrin* . .	le Gr. Pr. de Tou
Frouzins . . .	*Gilede.* .	l'Ab. de S. Sernin
Garac. . . .	*Cornac.* .	M. l'Archevêque
Gardelle (la) .	*Brachet* .	*idem.*
Gardouch . .	*Saltel* . .	*idem.*
Gargas . . .	*Boun* . .	*idem.*
Garridech . .	*Beſc* . .	le Com. de Garid
Gauré . . .	*Carcaſſés* .	le Ch. S. Sernin.
Goujon . . .	*Gabent.* .	l'Ab. de Gimont.
Gragniague . .		M. l'Archevêque
Graulet (la) . .	*Guillemette*	*idem.*
Grenade, Archip	*Carriere* .	l'Ab. de Grandſel
Grepiac . . .	*Calmels* .	M. l'Archevêque
Grizolles. . .	*Caſtel* . .	l'Ab. de S Sernin
Iſle-Jourdain (l')	*Bacon* . .	le Ch. de l'Iſle.
Lande (la) . .	*Lamarque* .	l'Ab. de S Sernin
Lanta. . . .	*Fijac* . .	le Gr. Arch. S. Et
Larmont. . .	*Oueilhé* .	le Gr. Pr. de Tou
Launac . . .	*Paute* . .	M. l'Archevêque
Leguevin. . .	*Latour* . .	le Gr. Pr. de Tou
Leſpinaſſe . .	*Marais.* .	l'Ab. de Fontevr
Leves Dio. Mban.		le Ch. S. Sernin.

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Levignac. . .	*Dejean.* .	M. l'Archevêque
Lherm, Archip.	*La Magdel*	*idem.*
Lignairoles . .	*Fournier* .	le Ch. St. Felix.
Lyas	*Lormande* .	le Pr. de Lyas.
Maravals . . .	*Pouch* . .	le Pr. de Maraval
Marcel . . .	*Laſſalle* .	M. l'Archevêque
Maſgranier (le)	*Dandichon.*	l'Abbé du Mas.
Maſquere (la)	*Donnés.* .	M. l'Archevêque
Mauremont . .	*Darbouſſé* .	l'Ab. de S Sernin
Maurens . . .	*Albouze* .	le Chant de S. Ser
Mauvaiſin . .	*Mailhe.* .	M. l'Archevêque
Merenvielle . .	*Daſſan.* .	le Ch. de l'Iſle-J.
Mervilla . . .	*Cathala* .	le Prév. de S. Et.
Merville . . .	*Andrieu* .	M. l'Archevêque
Miramont . .	*Tilhol* .	le Pr. de Miram.
Montaſtruc, Arc.	*S Blancard.*	M. l'Archevêque
Montaudran . .	*Dario* . .	le Ch. S. Etienne
Montberon . .	*Ruffat* . .	l'Ab. de S. Sernin
Montbrun . .	*Peyras.* .	le Prév. de S. Et.
Montcabrier. .	*Courties* .	M. l'Archevêque
Montegut ſur Sav	*Boyat* . .	*idem.*
Montegut ou Ma.		l'Abbé de Soreze
Monteſquieu. .	*Lapixe* .	le Ch. S. Etienne
Montgaillard .	*Roche* . .	M. l'Archevêque
Montgiſcard . .	*Purpan* .	*idem.*
Montjoiré . .	*Caulet* . .	*idem.*
Montlaur. . .	*Ferriere* .	*idem.*
Montpitol . .	*Subercage* .	*idem.*
Mourvilles haute	*De Madron*	le Prév. de S. Et.
Muret . . .	*De Lafont.*	le Ch. S. Etienne
Nailhoux . .	*Boun* . .	M. l'Archevêque
Nogaret . . .	*Rouquet* .	l'Abbé de Soreze
Noic	*Teulade* .	le Chan. de l'Un.
Noumerens . .	*Forgues* .	le Ch. St. Felix.
Odars . . .	*Cambon* .	le Ch. S. Etienne
Ondes . . .	*Marmont* .	M. l'Archevêque
Orgueil . . .	*Tiſſeyre* .	le Gr. Pr. de Tou
Paulhac . . .	*Brun* . .	M. l'Archevêque
Pechabou . .	*Camuſat* .	*idem.*
Peyrouze (la)	*Ramond* .	*idem.*
Pibrac . . .	*Faure* . .	le Gr. Pr. de Tou
Pin (le) . . .	*Cavanié* .	M. l'Archevêque
Pinſaguel. . .	*La Tanner.*	*idem.*
Plaiſance. . .	*Heriſſon* .	l'Ab. de Bonnef.

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Pompignan . .	*Dutech.*	l'Ab. de S. Sern.
Pontpertuzat.	*Porquier*	M. l'Archevêque
Portet. . .	*La Tanner.*	*idem.*
Pouvourville.	*Picot* .	*idem.*
Pradere . .	*Perés* .	le P de S Or. d'Au
Preſerville .	*Lavigne*	M. l'Archevêque
Pujaudran .	*Denjean*	*idem.*
Puibuſque .	*Benaben*	le Ch. S. Etienne
Quint. . .	*St. Loup*	l'Ab. de S. Sern.
Renouſielle .	*Dumas.*	M. l'Archevêque
Ribonnet. . .	*Betrin* .	*idem.*
Rieumajou . .	*Cerés* .	le Prév. de S. Et.
Roqueſerriere	*St. Jean*	M. l'Archevêque
Rouſſiac . .	*Marqués*	*idem.*
St. Agne. . .	*Gailhard*	*idem.*
St. Amant .	*Boé* .	*idem.*
St. Anatoly .	*Martin.*	*idem.*
S. Caſſien Deſtan.	*Lupiac.*	le Prév. de S. Et.
St. Cezert .	*Mejá* .	M. l'Archevêque
St. Clar . . .	*Antichan*	le Com. de Boud
Ste. Apollonie .	*Ladouſſe*	le Ch. S. Etienne
Ste. Colombe	*Picard.*	M. l'Archevêque
Ste. Foi de Gref.	*Balzac.*	*idem.*
Ste Foi de Peyro.	*Jouret* .	*idem.*
Ste. Livrade.	*De Capele.*	*idem.*
St. Exupere .	*Ravigne*	le Ch. S. Etienne
St. Felix . . .	*Nartigue*	M. l'Archevêque
S. Germ. de Mur.	*Monjouſieu.*	le Ch. S. Etienne
S Jean de Kyr. el.	*Sudria.*	M. l'Archevêque
S. Jean de Monte.	*Baville.*	le Gr. Pr. de Tou
S. Jean Lherm .	*Lataſte.*	M. l'Archevêque
St. Jory . . .	*Goutelong.*	l'Ab. de S. Sern.
St. Julia de Graf.	*Geraud*	le Ch. St. Felix.
St. Leon. . .	*Gaches.*	M. l'Archevêque
St. Lis . . .	*Rollindes*	l'Ab. de Gimont.
St. Loup. . .	*Riſcle* .	M. l'Archevêque
St. Martial . .	*Lacombe*	*idem.*
S. Martin de Cap.	*Darailh*	le Ch. de S. Felix
St. Mart. Deſcur.	*Savy* .	M. l'Archevêque
S. Mart. de Luſiac	*Mis.* .	le Ch. S. Etienne
S. Mart. du Tou.	*Roger* .	M. l'Archevêque
S. Michel du Tou	*Laroy* .	*idem.*
S. Orens de Gam.	*Pouilhé*	le Ch. S. Etienne
S. Pierre de Bajo.	*Deſclaux*	M. l'Archevêque

CURES.	CURÉS.	*PATRONS.*
S. Pierre de Bou.	*de Laperso.*	*idem.*
S. Pierre de Lages	*Suau Delm.*	*idem.*
S. Ruſtice . .	*Decomps* .	le Ch. de Moiſſac
S. Salvy . . .	*Begué* . .	M. l'Archevêque
St. Sern. de Ric.	*Roger* . .	le Ch. de Grandſ.
St. Simon . .	*Trey Douſ.*	M. l'Archevêque
S. Sulp. de la P.	*Cabanes* .	*idem.*
St. Vincent . .	*Chamoulau*	*idem.*
Sairac . . .	*Picot* . .	l'Ab. de Conques
Salvetat de Cara.	*Antoine* . .	le Ch. de Moiſſac
Salvetat S. Gilles	*Seré* . .	le Col. de Foix.
Saubens . . .	*Duffort* .	M. l'Archevêque
Savenés . . .	*Maſſonnié* .	l'Abbé du Mas.
Sauſſens . . .	*Menville* .	M. l'Archevêque
Segouſielle . .	*de Valoub.*	*idem.*
Serre. (la) . .	*Fermat.* .	*idem.*
Seyſſes Toloſan.	*Calvel.* .	*idem.*
Tarabel . . .	*Icard* . .	*idem.*
Thil	*Monteſpan.*	*idem.*
Touteins. . .	*Morier* . .	le Ch. S. Felix.
Trebons . . .	*Couret* . .	le Prév. de S. Et.
Vacquiés. . .	*Domingon* .	l'Ab. de S. Sern.
Valette (la) . .	*Joubere* .	M. l'Archevêque
Varennes. . .	*Surre* . .	*idem.*
Vaux (le) . .	*Martel.* .	le Ch. de S. Felix
Venerque . .	*Verdier* .	le Ch. de S. Pons
Verdun . . .	*Luſſagnet* .	l'Abbé du Mas.
Verſeil, Archip.		M. l'Archevêque
Vernet (le) . .	*Caſtres.* .	le Ch. de S. Pons
Vernoze. (le) .	*Aſtre* . .	le Ch. de Villand
Vieille-Toulouſe	*Furgole.*	M. l'Archevêque
Villariés . . .	*Molinier* .	*idem.*
Villaudric . .	*Dalliot.* .	M. l'Archevêque
Villefranche . .	*Garrigues* .	la Pr. de Prouilhe
Villematier, *An.* de Bondigous, du Diocèſe de Montauban.	*Deſcuret* .	le Ch. de Moiſſac ou M. l'Ev. de Montauban.

CHAPITRE DE ST. FELIX, COLLÉGIALE DE TOULOUSE.

Ce Chapitre fut fondé l'année 1318, par le Pape Jean XXII.

DOYEN.

1771 M. DE CROUSET.

SACRISTAIN, Curé de la Paroiſſe.

1777 M. DE NARTIGUE.

PRÉCENTEUR.

1755 M. DE SAINT-FELIX.

CHANOINES,

Meſſieurs

1739 de Crouſet.
1745 Vigouroux.
1749 de Cahuzac.
1755 de Saint-Felix.
1768 Martin.
1771 de Camboyé.
1775 de Lamote.
1777 de Nartigue, *T.*
1777 d'Armengaud.
1777 Villenave.
1778 de Villele.
1780 de Betou.

HEBDOMADIERS,

Meſſieurs

Rouzaud.
Andraud.
Mazieres.

22 Prébendiers de 18.
4 Prébendiers de 15.
6 Prébendiers de 12.
2 Chantres.
4 Enfans de Chœur.
1 Bedeau.

M. Barthes, Notaire & Secrétaire du Chapitre.

Quand le Doyenné vaque par mort, l'élect. d'un des Chanoines doit être faite à St. Felix, par M. l'Archevêque & le Chapitre.

M. l'Archev. nomme à la Sacriſtie ou Cure; & à la Précentorie, un des Chanoines.

Le Chapitre nomme à toutes les Hebdomades & Prébendes.

Les Canonicats ſont conférés à l'alternative par M. l'Archevêque & par le Chapitre.

COMTES DE TOULOUSE *Électifs*

778 CHORSON premier Comte.
789 GUILLAUME I.
819 BERENGER, Comte de Tours.
836 EGFRIDE.
845 GUILLAUME II, Duc de Septimanie.
848 FREDELON, connu ſous le nom de *Cuſtos Toloſæ.*

COMTES HÉRÉDITAIRES.

804 RAYMOND I, Frère de Fredelon ſon prédéceſſeur.
871 BERNARD, mit le premier dans ſes titres, *par la grace de Dieu, &c*
877 ODO, *ou* OTHON.
900 RAYMOND II.
944 PONS I, Duc de Septimanie.
960 RAYMOND III, Pr. d'Àquitaine.
980 PONS II, Prince d'Aquitaine.
992 GUILLAUME III, Prince de Forcalquier.
1030 PONS III, Marquis de Provence.
1060 GUILLAUME IV.
1075 RAYMOND IV, Duc de Narbon.
1098 BERTRAND, Fils naturel de RAYMOND.
1122 ALPHONSE, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence.
1148 RAIMOND V.
1194 RAIMOND VI.
1222 RAYMOND VII.
1292 ALPHONSE, Comte de Poitiers Frère de S. Louis 44 Roi de Fr.

LES XII. PARLEMENS DE FRANCE; *leur Province; la Ville de leur réſidence; les Rois qui les ont créés; l'année; avec le nom du Premier Préſident, & celui du Procureur-Général.*

Parlemens.	*Séant à*	*Inſtitué par*	*depuis*	*Pr. Préſidens.*	*Pr. Généraux*
Iſle de France.	PARIS.	PHIL. *le Bel.*	1302	D'ALIGRE.	Joly de Fleu.
Languedoc.	TOULOUSE.	CHARLES VI.	1444	NIQUET.	de Noé.
Dauphiné.	Grenoble.	CHARLE VII.	1435	de Berulle.	de Moydieu.
Périgord.	Bordeaux.	LOUIS XI.	1462	le Berthon.	de Dudon.
Bourgogne.	Dijon.	CHARL. VIII.	1494	de S. Seine.	de Perrard.
Normandie.	Rouen.	LOUIS XII.	1499	Montholon.	de Belbeuf.
Provence.	Aix.	LOUIS XII.	1501	Delatour.	de Caſtillon.
Brétagne.	Rennes.	HENRI II.	1553	de Catuclan.	de Chalotais.
Béarn.	Pau.	LOUIS XIII.	1621	de Lacaze.	de Bordnave.
P. Meſſin.	Metz.	LOUIS XIII.	1613	de Chifflet.	Lançone.
Fr. Comté.	Bezançon.	LOUIS XIV.	1674	de Grosbois.	Dorez.
Flandre.	Douay.	LOUIS XIV.	1686	de Calonne.	Caſtéel.
Lorraine.	Nancy.	LOUIS XVI.	1775	Cœurderoi.	Vigneron.

PREMIERS PRÉSIDENS *DU PARLEMENT* DE TOULOUSE,

Depuis son Etablissement.

MESSIRES

4	Juin	1444	Ainard de Bletterens.
12	Novem	1449	Jacques Maux.
3	Décem	1453	Pierre Varnier.
10	Mars.	1465	Henri Marlé.
11	Févr.	1467	Louis Lavernade.
23	Déc.	1472	Bernard Lauret.
31	Août	1495	Jean de Sarrat.
31	Juillet	1504	Nicolas de S. Pierre.
4	Août.	1505	Jacques de Minut.
31	Mai	1509	Pierre de S. André.
27	Novem	1536	Jean de Bertrandy.
7	Mars	1538	Jean de Manſencal.
14	Janvie	1562	N. d'Affis.
1	Septem	1581	Jean-Etienne Duranty.
17	Juillet	1597	Duſſaur de S. Jory.
30	Juin	1602	Nicolas de Verdun.
21	Juillet	1611	François de Clary.
3	Décem	1615	Gilis Lemazurier.
19	Juin	1632	Jean de Bertier.
21	Juillet	1653	Gaſpard de Fieubet.
16	Juillet	1687	Alexandre Morant.
17	Novem	1710	François de Bertier.
14	Août	1722	Gaſpard de Maniban.
14	Novem	1762	François de Baſtard.
9	Décem	1769	L. Drouin de Vaudeuil.
14	Novem	1770	Joſeph de NIQUET.

PARLEMENT.

APRÉS les différentes variations qu'avoit éprouvées le Parlement de Toulouſe, le Roi Philippe le Bel, le rendit ſédentaire en 1302, & voulut lui-même en faire l'ouverture le 10 Janvier même année.

Il partit du Château Narbonnois, où il logeoit, accompagné des Princes & Seigneurs de la Cour, avec leſquels il ſe rendit à un Sallon de charpente, que la Ville avoit fait conſtruire dans la place de St. Etienne, pour y tenir le Parlement, il étoit vêtu d'une Robe de douze aulnes de Drap d'or friſé, ſur un fond rouge, broché de ſoie violette, parſemé de Fleurs-de-lys d'or, & fourrée d'hermine.

Le Roi étant entré dans le Sallon, monta ſur ſon Trône, & ceux qui avoient droit de s'aſſeoir, prirent les places qui leur étoient deſtinées. Enſuite le Roi dit, que le Peuple du pays de Languedoc l'ayant humblement ſupplié d'établir un Parlement perpétuel dans la ville de Toulouſe, il avoit conſenti à ſes demandes,

aux conditions inſérées dans les Lettres d'érection, deſquelles il commanda qu'on fît la lecture.

Le Chancelier s'étant levé, & ayant fait une profonde réverence au Roi, fit une harangue fort éloquente, après laquelle il donna à lire les Lettres-Patentes au Grand-Secrétaire de la Chancellerie, puis il lui remit le Tableau où étoient écrits les noms de ceux qui devoient compoſer le Parlement de Toulouſe.

Le Secrétaire les ayant lues tout haut, le Roi fit dire à ces Officiers de s'approcher, & ils reçurent, des mains des Héraults, leurs Habits de cérémonie.

On donna aux Préſidens des Manteaux d'écarlate, fourrés d'hermine, des Bonnets de drap de ſoie, bordés d'un cercle ou tiſſu d'or; des Robes de pourpre violettes, fourrées d'hermine.

Les Conſeillers Clercs furent revêtus de Manteaux de pourpre violette, étroits par le haut, où il n'y avoit d'ouverture qu'aux endroits de mettre la tête & les bras: leur Soutane étoit d'écarlate, & les Chaperons auſſi.

Les Conſeillers Laïcs eurent des Robes rouges, avec des paremens violets, & une eſpèce de Soutane de ſoie violette par-deſſous la Robe, avec des Chaperons d'écarlate, doublés d'hermine.

Le Procureur du Roi étoit vêtu comme les Conſeillers Laïcs.

Le Greffier portoit une Robe diſtinguée par des bandes d'écarlate & d'hermine.

Tous ces Officiers ainſi vêtus, prêterent le ſerment au Roi, ayant les deux

mains sur les Evangiles, écrits en lettres d'or.

Après la prestation des sermens, le Chancelier fit passer les Magistrats dans les siéges qui leur étoient destinés, & le Roi leur fit connoître en quoi consistoit leur devoir, par un discours très-éloquent, dont le texte étoit :

Erudimini, vos qui judicatis terram.

Ce discours fini, les Héraults congédierent l'assemblée par le cri accoutumé.

Quelques jours après le Parlement commença ses Séances dans le Château Narbonnois, que le Roi lui donna pour y rendre la justice.

Par la suite des tems ce même Parlement fut transféré & créé de nouveau par différens Rois : il fut uni en 1454 au Parlement de Paris. La Déclaration donnée à Melun par Charles VII, porte « que » les Présidens & Conseillers de chacun » des Parlemens de Paris & de Toulouse, » doivent être tenus & réputés uns, & » recueillir & honorer les uns & les autres, comme faisant tous un Parlement, » sans souffrir pour cause des limites d'iceux Parlemens, avoir entr'eux aucune » différence. »

Son ressort étoit très-étendu ; mais les Parlemens de Bordeaux & de Provence ayant été établis depuis, l'on démembra de celui de Toulouse plusieurs Sénéchaussées, pour former le ressort de ces deux Parlemens : il ne comprend plus aujourd'hui que les Sénéchaussées & Présidiaux dont suit la note.

SÉNÉCHAUSSÉES *ET PRÉSIDIAUX.*

ANNONAY, Province du Vivarais.
AUCH, de Gaſcogne :
BEZIERS, du Languedoc :
CAORS, du Quercy :
CARCASSONNE, du Languedoc :
CASTELNAUDARRY, *idem* :
LECTOURE, de Gaſcogne :
LIMOUX, du Languedoc :
MONTAUBAN, du Quercy :
MONTPELLIER, du Languedoc :
NÎMES, *idem.*
PAMIERS, de Foix :
PUY (le) du Limouſin :
RHODEZ, du Rouergue :
TOULOUSE, du Languedoc :
VILLEFRANCHE, du Rouergue.
VILLENEUVE de BERG, Langued.

SÉNÉCHAUSSÉES, *ſans Préſidial.*

CASTRES, du Languedoc.
FIGEAC, du Quercy.
GOURDON, de Gaſcogne.
LAUZERTE, de Guienne.
L'ISLE-JOURDAIN, *idem.*
MARTEL, du Lang. & de la Guienne.
TARBE, de Gaſcogne :

JURISDICTIONS CONSULAIRES

Dépendantes du Reſſort.

MONTAUBAN, du Quercy :
MONTPELLIER, du Languedoc :
TOULOUSE, *idem.*

SENÉCHAUSSÉE DUCALE.

Uzés. , , , , , , *Languedoc.*

La Sénéchauſſée Ducale de Joyeuſe eſt ſupprimée, & reſſortit à Nîmes.

BAILLIAGES DUCAUX.

Fleury. , , , , *Languedoc.*
Antin. , , , , , *Guienne.*

Le Bailliage de Maruejols reſſortit au Sénéchal de Nîmes. Celui de Millau, au Sénéchal de Villefranche; & celui de la Pluma, au Sénéchal de Lectoure.

SIÉGES D'APPEAUX.

Alais. , , , , , *Languedoc.*
Caraman. , , , *Languedoc.*
Puivert. , , , , *Languedoc.*
S. Felix de Caraman. *Guienne.*
Oſſun. , , , , , *Guienne.*

AMIRAUTÉS.

Aigueſmortes. , , *Languedoc.*
Narbonne. , , , *Languedoc.*
Cette. , , , , , *Languedoc.*
Agde. , , , , , *Languedoc.*

MAITRISES des *EAUX & FORESTS.*

Toulouſe. , , , *Languedoc.*
Caſtelnaudarry. , *Languedoc.*
Quillan. , , , , *Languedoc.*
Foix. , , , , , *Guienne.*
S. Gaudens. , , , *Guienne.*
Caſtres. , , , , *Languedoc.*
Rhodez. , , , , *Guienne.*
L'Iſle-Jourdain. , *Guienne.*
Villemur. , , , , *Languedoc.*
Montpellier. , , , *Languedoc.*

COUR DU PARLEMENT.

PRÉSIDENS,

MESSIRES

1770 ANTOINE-JOSEPH DE NIQUET, Premier Préſident, *à l'Hôtel du Premier Préſident.*

1759 De Senaux, *près la Bourſe.*

1759 Boyer de Sauveterre, *à Stes. Carbes*

1769 De Sapte du Puget, *rue Jouxaygues.*

1755 De Mengaud, Baron de Lahage, *place Perchepinte.*

PRÉSIDENS HONORAIRES.

1738 D'Aignan, Baron d'Orbeſſan, *Pl. Mage.*

1753 Le Marquis de Pegueiroles, *rue des Pénitens Bleus.*

CHEVALIERS D'HONNEUR.

MESSIRES

1739 De Comere, *rue de la Pomme.*

1743 De Marmieſſe, *pl. Saintes-Carbes.*

CONSEILLERS D'HONNEUR.

M. l'Archevêque de Toulouſe, *Conſ. né.*

1733 M. de Cambon, Ev. de Mirepoix.

1758 M. Lefranc de Pompignan.

CONSEILLERS CLERCS.

MESSIEURS

1750 De Barrés, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egliſe de Beziers, *rue des Balances.*

1752 De Dupin, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egliſe d'Alais, *aux Carmes Déchauſſés.*

1752 De Carrere, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egliſe d'Agde, *Place-Mage.*

1755 De Renard, Chanoine-Ouvrier de l'Egliſe de Rhodez, *rue Nazareth.*

CONSEILLERS LAIS.

MESSIEURS

1718 De Boyer Drudas, Doyen, *à Stes. Carbes.*

1727 De Caſſan-Clairac, Sous-Doyen, *rue Toloſane.*

1732 De Coudougnan, *près la p. du Sal.*

1736 De Miramont, *rue des Couteliers.*

1743 De Blanc, *rue de la Croix-Barag.*

1743 De Lamote, *Cloître St. Etienne.*

1743 Duſaur, Comte de Pibrac, Seigneur & Baron de Marſa, *rue Nazareth.*

1743 De Gilede-Preſſac, *rue du Vieux Raiſin.*

1745 De Reynal, *rue Velane.*

1747 De Duregne, *rue Baleſtriere.*

1748 De Cucſac, *rue Nazareth.*

1751 De Montegut, *rue du Crucifix.*

1753 Caſſand de Glatens, *rue Merlane.*

1753 Baron de Monbel, *rue du Temple.*

1753 De Gineſtet, *place Saintes Carbes.*

1755 d'Azemar de Caſtelferrus, *rue des Tegneres.*

1755 De Caſſagneau de Saint-Felix, Seigneur Deſcalquens, Pechbonieu, Montberon, & autres Places, *pl. Rouaix.*

CONSEILLERS HONORAIRES.

MESSSIEURS

1720 De Palaminy, *aux Pourpointiers.*

1726 De Courtois, *place Stes. Carbes.*
1730 De Mauran, *place St. Etienne.*
1731 De Papus, *place Mage.*
1740 De Rouville, *aux Paradoux.*
1733 De Laſſalle, *rue S. Ant. du Salin.*
1743 De Boiſſet, *à la Perchepinte.*
1743 De Prats, Seigneur & Baron de Vieux, *près le puits des Auguſtins.*
1745 De Trenqualye, Comte de Magnan, Seigneur de Perchede, *cloſ. S. Et.*
1746 D'Heliot, *rue de la Pomme.*
1750 De Catellan de Caumont, *rue du Temple.*
1747 De Bernard de S. Jean, *r. V. Raiſin.*
1751 De Boutaric-Lafont-Vedelly, *à la Perchepinte.*
1752 De Barbara de Boiſſeſon, *rue des Balances.*

CHAMBRE TOURNELLE.

PRÉSIDENS.

MESSIRES

1775 Deſinnocends de Maurens, *place des Pénitens Blancs.*
1775 De Campiſtron, Marquis de Maniban, *rue Nazareth.*
1778 De Daſpe, Baron de Fourcés, *rue Nazareth.*
1779 De Cambon de la Baſtide, *place St. Etienne.*

De

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1738 De Bardy, *rue Toloſane.*
1739 De Montgazin, *rue Temponieres.*

1739 De Laffus, Seigneur & Baron de Labarthe, & de la Vallée de Neſtés, *rue des Coffres.*
1740 De Vayſſe, Seigneur de S. Hilaire, Vilieneuve, &c. *rue St. Remeſy.*
1748 Delherm de Novital, *près Ştes Car.*
1748 De Rafin, *place Perchepinte.*
1748 De Perés, *rue des Fleurs.*
1749 De Rey, *rue de la Magdelaine.*
1749 Le Marquis de Leſpinaſſe, *rue Ste. Claire.*
1750 Lenorment d'Ayſſene, *pl. du Salin.*
1751 De Vic, *Fauxbourg des Recolets.*
1751 Dalbis de Belbeze, *à Montgaillard.*
1757 Donaud de Mezerville, *place du Salin.*
1763 De Lalo, *rue de la Pomme.*
1766 De Paraza, *rue Boulbonne.*
1766 De Marquier de Fajac, *rue Nazar.*
1766 Dubourg de Rochemontés, *place Saintes-Carbes.*

BUREAUX.

Premier Bureau.	*Second Bureau.*
MR Le Premier Préſident.	MR le Préſident de Senaux.
M de Boyer-Drudas Doyen.	M de Caſſan-Clairac, Sous-Doyen.
M de Coudougnan.	M de Miramont.
M de Lamote.	M de Blanc.
M de Reynal.	M de Pibrac.
M de Cucſac.	M de Gilede.
M l'Abbé de Barrés.	M Duregne.
M de Montegut.	M l'Abbé Dupin.
M l'Ab. de Carrere.	M de Caſſand-Glatens.
M Baron de Monbel	M de Gineſtet.
M d'Azemar.	M l'Ab. de Renard.
M de Saint-Felix.	

PREMIERE CHAMBRE
Des Enquêtes.

PRÉSIDENS.

MESSIEURS

1760 D'Aigueſvives, *rue place-Mage.*
1759 De Belloc de Laſſarrade, *rue S. Remeſy.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1758 De Balza de Firmy, *près les Carm.*
1758 De Lafont de Rouis, *place Saint Etienne.*
1758 De Guillermin, Seigneur & Baron de Seiſſes, *rue Nazareth.*
1759 De Segla, *rue de la Pomme.*
1760 De Mourlens, *rue du Vieux-Raiſin.*
1760 D'Eſcalonne, *rue St. Remeſy.*
1761 De Miegeville, *place Royale.*
1761 De Poulhariés, Baron de Saboulies, Seigneur de Lareole, *rue Banc-Majoux.*
1762 De Papus, *place-Mage.*
1763 De Balza de Firmy, *Clerc, près les Carmes.*
1763 De Lalo, *rue de la Pomme.*
1764 De Rey, *Cl.*, *rue de la Magdelai.*
1766 Dubourg de Rochemontés, *place Saintes-Carbes.*
1766 Foulquier de Labaſtide, *aux Paradoux.*
1767 Daignan, *rue Boulbonne.*
1767 De Larroquan, *rue de Huc-Vidal.*
1768 Daſſezat, *rue Toloſane.*
1768 De Capella, *aux Paradoux.*
1768 De Cambon *Cl.*, *place St. Etienne.*

1768 De Rigaud, *rue des Balances.*
1770 De Rochefort, *rue de Latomy.*
1771 Palhaſſe de Salgues, Chan. Théol. de l'Egliſe de Cahors, *rue Velane.*

DEUXIEME CHAMBRE
Des Enquêtes.

PRÉSIDENS.

MESSIEURS

1755 Le Marquis de Portes, *pl. Mage.*
1756 Daguin, *rue du Temple.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1758 De Carbon, *à la Perchepinte.*
1759 Duroc de Maurous, Baron d'Orguel, *rue Vieux-Raiſin.*
1759 De David, *près St. Ant. du Salin.*
1760 Delong, *rue des Renforts.*
1760 De Fajole, *rue du Crucifix.*
1761 De Lacoſte de Belcaſtel, *rue des Nobles.*
2762 De Vailhauſi, *rue Saintes Carbes.*
1763 De Reverſac de Celés, de Marſac, *rue Pharaon.*
1764 De Gaillard, *rue des Paradoux.*
1764 De Laſſus de Neſtier, *rue des Cof.*
1766 De Paraza, *rue Boulbonne.*
1766 De Marquier de Fajac, *rue Nazar.*
1766 De Reymond de Mauriac, *rue Toloſane.*
1767 De Carriere-Daufrery, *Clerc, à S. Antoine du* T.
1767 De Rabaudy, *rue Merlane.*
1768 De Caumon, *rue Vieux-Raiſin.*
1769 De Molineri, Baron de Murols, *place du Salin.*

1770 De Poucharramet, *à Jouxaigues.*
1771 De Baſtard de Lafite, *rue de la Magdelaine.*
1771 De Juin de Siran, *rue Croix-Bar.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

PRÉSIDENS.

MESSIEURS

1766 De Dolive, *près de la Dalbade.*
1775 De Cerat, *rue Saintes-Carbes.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1727 Dalbis, *rue Montgaillard.*
1756 De Rudelle Dalzon, *près la place St. Etienne.*
1760 D'Auſſaguel de Lasbordes, *à l'arc des Carmes.*
1764 De Rolland, *rue des Couteliers.*
1767 De Bonhomme-Dupin, *rue du Crucifix.*
1768 Belmont de Malcor, *rue Boulbon.*
1769 De Ribonnet, *rue du Crucifix.*
1771 De Lacaze, Baron de Villiers, *rue des Renforts.*
1775 De Labroue, *rue des Auguſtins.*
1776 De Cazes, *rue Latomy.*
1776 De Seiſſan de Villenouvette, *place St. George.*
1777 Labrouſſe de Veyrazet, *à la Perchepinte.*

CONSEILLERS HONORAIRES.

1738 De Nicolas, *à la Dalbade.*
1760 De Villefranche, *à Montgaillard.*

GENS DU ROI.

1779 M. de Reſſeguier, Marquis de Miremont, Avoc. Gén., *rue Ninau.*
1743 M. LECOMTE, Marquis de Noé, Procureur-Gén., *rue des Auguſt.*
M.

M.

GENS DU ROI AUX REQUETES.

M. Chambal, Avocat du Roi, *rue Velane.*
M. de Lautar, Procureur du Roi, *place-Mage.*

GENS DU ROI AUX REQUETES, pour le Département des Eaux & Forêts.

1777 M. de Baron, Avocat du Roi, *rue des Couteliers.*
1777 M. de Guiringaud, Procureur du Roi, *rue du Canard.*

SUBSTITUTS DU PROCUREUR GENERAL.

M. Salaſc, *près les Carmes.*
M. Manent, *rue Sainte Claire.*
M. Bonnefous, *rue des Chapeliers.*
M. Fronton, *rue Velane.*
M. Perrey, *rue Ninau.*

GREFFIERS DE LA COUR.

1758 M. de Morel, Greffier en chef Civil *rue du Temple*, à Paris.

1768 M. Bourdés, Greffier en chef Criminel, *rue des Filatiers.*

1765 M. Doat, Greffier en chef des Affirmations, *rue des Fleurs.*

Conseillers du Roi, Notaires-Secrétaires de la Cour.

M. Gravier, rue des Fleurs.
M.

Commis principal de l'Audien. de la Cour.

M. Carriere, rue Commenges.

commis au Greffe, Garde-Sacs criminel.

M. Chamayou, près la porte Montoulieu.
M. Mezamat, rue Saintes-Carbes.

Greffiers Garde-Sac.

M. Gravié, rue des Fleurs.
M. Trinquecostes, rue des Fleurs.
M. Labroue, rue de la Pleau.
M. Naveres, place Saintes-Carbes.

commis au Greffe des Présentations & Affirmations.

M. Bastien, rue de Lapleau.

Greffier Audiencier des Requêtes.

M. Dabatia, rue des Couteliers.

Commis Greffier Garde-Sac & Affirmations de ladite Chambre.

M. Dupont, rue Saintes-Carbes.

Commis au Greffe des Affirmations.

M. Labroue, rue de la Pleau.

HUISSIERS DE LA COUR.

MAITRES

BErger, Ier. Huiſſier, *rue Nazareth.*
Lauzero, Doyen, *rue des Moulins.*
Gaillard, cadet, *à St. Michel.*
Claria, Syndic, *rue Pharaon.*
Garleng, Tréſorier, *près la Dalbade.*
Belus, *rue des Coffres.*
Larroque-Ganil, *rue de la Sénéchauſſée.*
Saint-Laurens, *rue des Moulins.*
Gaillard, Syndic, *rue Regans.*
Benaven, *à Saint Michel.*
Dufreche, *rue des Couteliers.*
Laborde, *rue Pharaon.*
Baſtié, *rue des Tourneurs.*
Ledoux, *place du Salin.*
Roche, *rue St. Rome.*
I. Gaillard, *rue des Moulins.*
Deche, *à la Dalbade.*

TABLEAU des Avocats au Parlement,

MESSIEURS

ALBARET, ancien Bâton., *petite rue Montgaillard.* 1744
Albarel, *place-Mage.* 1769
Arbanere, *rue Pharaon.* 1776
Arexy, anc. Bât. *rue Ste. Claire.* 1742
Aſtré, *rue des Fleurs.* 1776
Aymar, anc. B. Doyen, *rue d'Auſſargues.* 1720
Aymar le fils, *rue d'Auſſargues.* 1774

B.

Bancal, *rue des Regans.* 1776
Baric, *rue Boulbonne.* 1753
Barreau, *rue S. Remeſy.* 1760

Barere de Rieuzac, *rue Nazareth.* 1775
Baſtouil, *près la Bourſe.* 1775
Bauzil, *rue Montgaillard.* 1770
Bellomaire, *près l'Inquiſition.* 1763
Belot, an. B. *près les Hautmurats.* 1732
Berat, *rue Pargueminieres.* 1775
Berger, *rue Nazareth.* 1770
Bergez, *rue Vieux-Raiſin.* 1779
Bernard, *rue des Paradoux.* 1768
Bezaucelle, *rue Vieux-Raiſin.* 1767
Bladviel, *rue Montoulieu.* 1768
Blanc de Briſle, *près la pl. du Sal.* 1773
Boſſat, *rue Laſeſquiere.* 1769
Bonnet, anc. Bât. *rue du Temple.* 1750
Boubée, *derriere St. Barthelemy.* 1770
Boudon, *rue de la Pomme.* 1769
Boun, *rue Nazareth.* 1772
Bouttes, an. Bât. *rue Montcarmel.* 1733
Bouttes le fils, *rue Montcarmel.* 1763
Boyer, *rue Montoulieu.* 1777
Bragouſe, *rue Sainte Claire.* 1763
Brideau de S. Julien, *rue du Temp.* 1745
Brudié, *rue Laſeſquiere.* 1778

C.

Cabanes, *près S. Barthelemy.* 1745
Cahuzac, BATONNIER, *rue du Vieux-Raiſin.* 1757
Carriere de Beaumont, *rue Perche.* 1765
Carriere du Villar, *près la petite porte du Palais.* 1773
Carriere, *rue Comminges.* 1766
Caſſaignes, *rue Latomy.* 1772
Caſtan de la Courtade, *r. des Coffr.* 1767
Caubere, *rue St. Antoine du Salin.* 1773
Cauralat, *place du Palais.* 1780
Cazaux, *rue Nazareth.* 1776
Chabrol, anc. Bât. *rue Montgail.* 1750
Chipoulet, *rue Vieux-Raiſin.* 1743
Chriſtol, *rue St. Remeſy.* 1769

Ciron, (de) *rue du Canard.* 1765
Clauzolles, *rue de Regans.* 1746
Cluzet, *près la place Mage.* 1733
Cluzet, *rue de l'Inquisition.* 1773
Conducher de Veyrac, anc. Bâton. *près les Hautsmurats.* 1734
Corail de Ste. Foi, *rue Croix-Bar.* 1774
Costes, *rue S. Remesy.* 1769
Courdurier, anc. B. *rue du Temple.* 1724
Crozat, *à l'arc des Carmes.* 1775
Cucsac, anc. Bât. *petite rue Nazar.* 1749
Cucsac, (de) *rue des Fleurs.* 1777

D.

Dabatia, *aux Couteliers.* 1767
Darbousſier, *à St. Sernin.* 1777
Dastugue, *rue des Regans.* 1750
Dat, *près la place du Salin.* 1755
David de Barriere, *r. du chev. blanc* 1765
Deaddé, *rue du Taur.* 1764
Defos, *rue Ninau.* 1752
Delisle, *rue Jouxaigues.* 1780
Delort, anc. Bât. Profes. du Droit Français, *rue du Canard.* 1733
Delort le jeune, *pl. Perchepinte.* 1746
Delort fils, *rue du Canard.* 1756
Delroux, *rue Sainte Claire.* 1772
Deperaut, *près la p. Montgaillard.* 1778
Descomps, *rue Montoulieu.* 1773
Desirat, anc. Bât. *rue Latomy.* 1754
Desmoles Verdelhan, anc. Bât. *rue Vieux-Raisin.* 1750
Despuech, *rue des Polinaires.* 1772
Detté, *rue de la Bourse.* 1767
Dezazars, *rue Maison-Professe.* 1774
Dirat, anc. Bât. *rue de l'Inquis.* 1755
Doazan, *rue Nazareth.* 1739
Dorliac, *rue de l'Inquisition.* 1766
Douyeau, *rue Nazareth.* 1766
Dubarry de Lesquerron, *r. des Cap.* 1750

Dufour, *place-Mage.* 1759
Dupouil, *rue Pharaon.* 1774
Dupuy-Montrougeau, *rue S. Rem.* 1755
Durban de Saremezan, *r. Ste. Clair.* 1768
Duroux, *rue des Coffres.* 1766
Duroux le fils, *près S. Ant. du T.* 1774
Dutour, *rue Laſeſquiere.* 1754

E.

Eſpinaſſe, *rue Montgaillard.* 1770
Eſperonier, *rue Pharaon.* 1772
Eſtingoy, *rue Montgaillard.* 1764

F.

Fabré, *à la Perchepinte.* 1771
Fages, *rue Ninau.* 1767
Faget, anc. Bât. *place-Mage.* 1732
Fajole, *rue* 1774
Farſac, *rue Sainte-Claire.* 1776
Faure, *rue Latomy.* 1772
Ferriol, *rue Pharaon.* 1769
Forbre, *rue Velane.* 1775
Forgues, *rue de l'arc des Carmes.* 1776
Fornier, *près la Bourſe.* 1754
Fornier, *rue des Renforts.* 1779
Furgole aîné, *rue des Coffres.* 1744
Furgole de Montvert, *rue des Cof.* 1764

G.

Gabalda, *place de la Trinité.* 1771
Gageans, *rue Nazareth.* 1767
Gamby, *rue Velane.* 1770
Gary, *petite rue Nazareth.* 1755
Gauſſeran, *rue Commenges.* 1776
Gay de Boiſclair, *rue Croix-Bar.* 1766
Gazel, *rue Montoulieu.* 1779
Gen, *près les Grands Carmes.* 1772
Gez, *rue Latomy.* 1764
Giniſty, anc. Bât. *rue d'Auſſargues.* 1748
Gontault, *rue des Regans.* 1751
Gouazé, Prof. en Droit, *rue Velane.* 1748

Gratian, *près S. Antoine du Salin.* 1768
Guilhot, *rue de la Sénéchauſſée.* 1776
Guitges, *à la Grand'rue.* 1769
Guizet, *rue Montoulieu.* 1766

H.

Hebrard, *place-Mage.* 1771
d'Hiver, *place du Salin.* 1777

I.

Jallier, *près les Grands-Carmes.* 1773
Jamme, *près la Sénéchauſſée.* 1761
Jamme jeune, *près la Sénéchauſſée.* 1774
Jeze, *porte Montoulieu.* 1773
Jouvé, anc. Bât. *rue Nazareth.* 1740

L.

Lacombe, *à l'arc des Carmes.* 1779
Lacoſte, *rue Sainte-Claire.* 1767
Lacroix, *rue du Vieux-Raiſin.* 1758
Lafage, *rue Nazareth.* 1768
Lafiteau, *rue Nazareth.* 1770
Lamarque, *puits de Montgaillard.* 1768
Lamie, *rue St. Antoine du Salin.* 1763
Lebe, *rue Serminieres.* 1776
Legendre, *rue St. Remezy.* 1773
Laporte, *près les Grands-Carmes.* 1752
Laſſus, (Ch. Fr.) *vis-à-vis le Ref.* 1733
Latapie, *rue Ste. Claire.* 1766
Laviguerie, *porte Montgaillard.* 1758
Lautier, *rue du Temple.* 1771
Laymeries, anc. Bât. *rue des Bal.* 1722
Lhéritier, *rue des Couteliers.* 1762
Londios, *rue Commenges.* 1770
Loubers, *dans l'enclos du Palais.* 1764
Loubet, *rue Vieux-Raiſin.* 1777

M.

Mailhe, *rue du Temple.* 1779
Malpel, *rue des Regans.* 1760
Marcepoil, Prêtre, *rue Montcar.* 1778
Marcillac, *rue du Temple.* 1765

Maſcart, anc. B. *rue Vieux-Raiſ.* 1748
Martel, *rue du Temple.* 1746
Martin, *rue de l'Inquiſition.* 1769
Mathieu, *rue des Paradoux.* 1771
Merac, *petite rue Nazareth.* 1745
Merle, anc. Bât. *rue Ninau.* 1748
Merle fils, *rue Ninau.* 1779
Monſinat, *rue Stes. Carbes.* 1764
Monyer, anc. Bât. *vis-à-vis S. Bar.* 1755
Monyer le jeune, *derrière S. Bar.* 1760
Moreau, *rue des Polinaires.* 1768
Moyſſet, *rue* 1779

N.

Naveres, *Place Saintes-Carbes.* 1776
Nuly, *rue Sainte-Claire.* 1767

O

Ozun, *rue Saintes-Carbes.* 1748

P

Parra, *rue Nazareth.* 1756
Paſſaron, *rue Latomy.* 1755
Pelleport, *rue du Soleil.* 1755
Perés, *rue Sainte-Claire.* 1772
Pezet, *rue des Couteliers.* 1741
Pie, *rue Sainte-Claire.* 1774
Planet, *place de la Monnoie.* 1752
Poitevin, *rue Ninau.* 1769
Poirſon, *rue des Regans.* 1754
Pons de Lunel, *rue Nazareth.* 1751
Pons de Vié, *place du Salin.* 1766
Ponderoux, *à la Grand'rue.* 1768

R.

Rayet, *rue Temponieres.* 1767
Raynal, *rue Saintes-Carbes.* 1755
Raynal, *rue Pharaon.* 1773
Ricard, anc. B. *rue du Vieux-Raiſ.* 1731
Robineau, *rue Sainte-Claire.* 1763
Roquelain, *rue Pharaon.* 1771
Roques, *rue Maletache.* 1775
Roucoule, *rue Nazareth.* 1777
Rouſſi, *rue S. Remeſy.* 1762

Rouzet, *près la place-Mage.* 1771

S.

Salgues de Magnac, *rue de l'Inquiſ.* 1779
Sarremejane, *rue Velane.* 1761
Sartor, *rue Nazareth.* 1764
Saubat, *près S. Barthelemy.* 1746
Savy de Braſſalieres, anc. Bât. *rue Sainte-Claire.* 1741
Sempé, *rue du Temple.* 1778
Senovert, (de) anc. B. *rue Ninau.* 1743
Serres, *rue des Polinaires.* 1777
Sicard, *rue Ninau.* 1746
Sicard le fils, *rue Ninau.* 1759
Sicard, *rue des Filatiers.* 1779
Sole, (de) *place du Salin.* 1759
Solomiac, *près S. Ant. du Salin.* 1767
Soulatgés, *derrière S. Barthelemy.* 1738
Soulé, *rue Latomy.* 1738
Soulé le fils, *rue Latomy.* 1768
Sudré, anc. Bât. *rue S. Remeſy.* 1737
Suplici, *rue d'Aſtorg.* 1750

T.

Tapie, *rue Ste. Claire.* 1774
Taverne, *rue S. Ant. du Salin.* 1761
Tourné, Prêtre, *rue des Changes.* 1780

V.

Valette, *rue Ninau.* 1757
Veirieu, *rue de la Sénéchauſſée.* 1777
Verny, anc. Bât. *rue du Temple.* 1746
Vidal de Lacoſte, anc. Bâtonnier, *rue de la Sénéchauſſée.* 1756
Vidal, *rue Banc-Majous.* 1770
Vignes, *rue Latomy.* 1771
Viguier, *rue des Coffres.* 1758
Villars, *rue Ste. Claire.* 1765
Villefranche, *rue Vieux-Raiſin.* 1769
Voiſard, *place S. Sernin.* 1778

LES PROCUREURS
AU PARLEMENT
AVEC LEURS SUBSTITUTS

Pour l'année commencée le 13 *Novembre* 1781, *& finiſſant à pareil jour de l'année* 1782.

MAITRES

GUISET, Doyen, rue Montoulieu, nomme pour ſes Subſtituts,
Mes. Mazoyer & Barada.

Capot, près Saint Barthelemy.
Mes. Arbanere & Bonnal.

Cavalié, aux Hautmurats.
Mes. Finiels & Foulquier.

Arbanere, rue Commenges.
Mes. Huc & Rucat.

Coſtes, rue Saint Remeſy.
Mes. I Mayniel & Boucar.

Gaſſaud, rue des Fleurs.
Mes François Aſtre & Veyro.

Bouſquet, anc. Cap. près les Carmes.
Mes Eſparbié & Dombras.

I. Mayniel, rue Saint-Remeſy.
Mes. Saurine & I Bourguet.

I. Caſſagne, anc. Cap. rue Nazareth.
Mes Caſtaing & Cluzet.

Huc, rue Commenges.
Mes. Fabre & Laſcombes.

Chapon, SYNDIC, rue Velane.
Mes. I Bourguet & Portalez.

I. Cluſel, rue Ninau.
Mes. Chapon & I. Bourguet.

Bergés, dans l'Enclos du Palais.
Mes. Salvetat & Chaboton.

Roque, rue Maletache.
Mes. Eſparbié & Caſtaing.
Combes, rue Regans.
Mes Maynial & I Cames.
Anthony, rue des Coffres.
Mes. I Caſſagne & Chirac.
Lagarrigue, rue Selquiere.
Mes. Finiels & Foulquier.
E. Martin, à Montgaillard.
Mes Silheres & Lapeyre.
Dubernad, rue St. Barthelemy.
Mes. Figuieres & Gaubert.
Saurine, près la place du Salin.
Mes. Gaubert & Portalez.
Eſparbié, place-Mage.
Mes. Bouſquet & Morel.
I. Dumarc, rue des Fleurs.
Mes. François Aſtre & Cavalié.
Fabre, rue des Toulouſains.
Mes. Coſtes & Gaſſaud.
Morel, à la place-Mage.
Mes. Eſparbié & I Bourguet.
Finiels, rue Montgaillard.
Mes. Cavalié & Caunes.
Aſtre, rue du Vieux-Raiſin.
Mes Arbanere & I Cames.
Ticier, à la Sénéchauſſée.
Mes Salvetat & Dumas.
Boucar, rue des Polinaires.
Mes. Coſtes & D. Lapeyre.
Blanquet, rue Lathomy.
Mes. Figuieres & Chirac.
Laborie, rue des Regans.
Mes. Arbanere & Combes.
Barrere, à Montoulieu.
Mes. Mazoyer & Barada.
Mazoyer, rue Montoulieu.
Mes. Boſc & Barada.
Silheres, au puits de Montgaillard.
Mes. E Martin & I Cames.

Soubeyran, rue d'Auſſargues.
Mes. Roque & Caſtaing.

I. Bourguet, à Saintes-Carbes.
Mes I Cluzel & Chapon.

Laprade, près de Montgaillard.
Mes. Capot & E Martin.

Boſc, rue Latomy.
Mes. Barrere & Barada.

Sablet, rue de l'Inquiſition.
Mes. Fabre & Rucat.

Bouque, rue Pharaon.
Mes. Laborie & Souchon.

Deſcaſaux, rue St. Remeſy.
Mes. I Mayniel & Fabre.

Bonnal, rue du Temple.
Mes. Saurine & Souchon.

Chirac, rue Latomy.
Mes. Laprade & Benaben.

Caſtaing, rue d'Auſſargues.
Mes. I Caſſaigne & Anthony.

Courrege, rue de l'Inquiſition.
Mes. François Aſtre & Salvetat.

Salvetat, rue de la Sénéchauſſée.
Mes. Ticier & Courrege.

Caunes, rue des Hautsmurats.
Mes Lagarrigue & Finiels.

Figueres, SYNDIC, rue Latomy.
Mes. Blanquet & Chirac.

Conquet, place Saintes-Carbes.
Mes. Chapon & Portalez.

Barada, rue Montoulieu, a les Papiers des Offices des Sieurs I. Tournier, Bru & Agel.
Mes. Mazoyer & Gaſc.

Gaubert, Place du Salin.
Mes. Anthony & Figuieres.

Chaboton, dans l'Enclos du Palais.
Mes. Gaſſaud & Fabre.

Lapeyrie, aux Paradoux.
Mes. Boucar & Deſcazeaux.

Caſſeirol, place Saintes-Carbes.
Mes. Roques & Caſtaing.
Benaben, rue des Coffres.
Mes. Anthony & Chirac.
Blanc, à l'Arc des Carmes.
Mes. Valete & Canceris.
Foulquier, près les Hautsmurats.
Mes. Cavalié & Benaben.
M. Pouliés, rue des Renforts.
Mes. I Cluzel & Rucat.
Demouix, près le puits de Montgaillard.
Mes. E Martin & Lapeyre.
Portalés, près St. Antoine du Salin.
Mes. Souchon & Monjuif.
Bancal, Place du Salin.
Mes. Dubernad & Sablet.
Martin Rucat, rue Commenges.
Mes. Rouen & Canel-Mercadier.
Rouan, Place du Palais.
Mes. Chaboton & Rucat.
Souchon, rue Pharaon.
Mes. Bouque & Laborie.
Gaſc, rue Montoulieu.
Mes. Barrère & Benaben.
Laſcombes, rue Commenges.
Mes Arbanere & Fabre.
Canceris, à Ste. Barbe.
Mes. *Deſcazaux & Dombras.*
Canel-Mercadier, à St. Michel.
Mes. *I Roux & Dumas.*
Montjuif, près St. Antoine du Salin.
Mes. *Souchon & Portalez.*
Lebret, rue Nazareth.
Mes. *E Martin & Finiels.*
Bourdeil, rue Bouquieres.
Mes. *Eſparbié & Morel.*
Vidal, rue de l'Inquiſition.
Mes. *Rouen & Dumas.*
Dumas, à la Porte du Château.
Mes. *I Cluzet & Courrege.*

Pellet, rue Nazareth, a les Papiers de Me. Brunet.
Mes. *Figuieres & Gaubert.*

I. Cames, rue du Vieux-Raisin.
Mes. *I Cassaigne & Castaing.*

Sabatier, rue Sainte-Claire.
Mes. *Mayniel & Saurine.*

Dombras, rue St. Remesi.
Mes. *Descazaux & Portalez.*

Cluzet, rue Montgaillard.
Mes. *Lebret & Lapeyre.*

Lapeyre, rue Montgaillard.
Mes. *Cluzet & Bosc.*

Veyro, prés la petite porte du Palais.
Mes. *Courrege & Salvetat.*

Salvan, au puits de Montgaillard.
Mes *Laprade & Cluzet.*

Marconié, rue Ninau.
Mes. *Chapon & I Cluzet.*

Luans, prés la porte Montgaillard.
Mes. *Labadie & E Martin.*

I. Roux, fils, Place de la Monnoie.
Mes. Salvetat & Veyro.

M. Astre, suc. à l'Of. de Me. F. Astre, son père, prés la petite porte du Pal.
Mes. Courrege & Salvetat.

Mes. CHAPON & FIGUERES,
Syndics.

JOURS FÉRIÉS.

PRemierement, tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année, & depuis le Mercredi Saint juſqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques, de même que depuis la veille de la Pentecôte juſqu'au Jeudi ſuivant. Les Audiences s'ouvrent le Lundi après.

JANVIER.

1 La Circonciſion.
6 les Rois.
20 SS. Fabien & Séb.

FÉVRIER.

2 la Purification.
13 les Cendres.
25 S. Mathieu, Ap.

MARS.

7 S. Thomas d'Aquin.
19 S. Joſeph.
25 l'Annonciation.

AVRIL.

25 S. Marc, Evangel.

MAI.

1 S. Phil. & S. Jacque.
3 Invent. de la Croix.
17 Dél. de la Ville.
19 S. Yves. La Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.
30 Fête-Dieu.

JUIN.

6 Oct. de la Fête-Dieu.
11 S. Barnabé, Ap.
14 S. Exupère, Ev.
24 S. Jean-Baptiſte.
29 S. Pierre & S. Paul.

JUILLET.

2 Viſitation de N. D.
22 la Magdelaine.
25 S. Jacques, Ap.
26 Ste. Anne.

AOUT.

3 Invent. de S. Etien.
5 N. D. des Neiges.
6 Transfig. de N. S.
10 S. Laurent.
15 l'Aſſompt. Les Audiences finiſſent; & 8 jours après s'ouvrent les Audiences de Huis clos.
16 S. Roch.
24 S. Barthelemy, Ap.
25 S. Louis. Les Aud. de Huis clos.

SEPTEMBRE.

8 Nativité de N. Dame.
14 l'Exalt. de la Cro x. Le Parlement ſe ferme tout à fait, & la Chambre des Vacat. entre le lendemain.
21 S. Mathieu, Ap.
28 S. Exupére, Ev.
29 S. Michel.
30 S. Jerôme.

OCTOBRE.

1 S. Remy.
4 S. François d'Aſſiſe.
9 S. Dénis.
18 S. Luc, Evangél.
19 Entrée des Claſſes. La Cour vaque.
21 Ste. Urſule, V. M.
28 S. Simon & S. Jude.

NOVEMBRE.

1 La Touſſaints.
2 les Trépaſſés.
11 S. Martin, Ev. Le lendemain, ouverture du Parl. La Cour entre en Corps, & en Robbes rouges, ſans vaquer à l'expédition d'aucun procès : Les Audiences s'ouvrent 8 jours après S. Martin.
21 Préſentat. de la V.
25 Ste. Cathérine. La Cour entre, mais il n'y a point Audience.
29 S. Sernin, Ev. de T.
30 S. André, Apôtre.

DÉCEMBRE.

6 S. Nicolas. La Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.
8 la Conception.
21 S. Thomas, Ap.
25 Nativité de N. S.
26 S. Etienne.
27 S. Jean Evangel.
28 SS. Innocens.
31 S. Sylveſtre.

On ne peut vaquer leſdits jours à l'expédition d'aucun Procès, ni Commiſſion d'autorité de la Cour & Chambre des Requêtes, à peine de nullité. Il eſt néanmoins permis d'exécuter les Arrêts de la Cour & autres Actes de juſtice à la Campagne leſdits jours, excepté les Dimanches & Fêtes chômables.

CHANCELLERIE DU PALAIS.

GARDE DES SCEAUX.

M. DUCASSE, *rue Montoulieu.*

Conseillers-Secrétaires du Roi, ancien Collége, Audienciers & Contrôleurs.

M. Lacarrière, *rue Ste. Claire.*
M. Aurez, *à Montpellier.*
M. Vinas, *à Lodéve.*
M. Connac, *Place Rouaix.*
M. Thieux de Lafferre, *rue S. Rome.*
M. Borel, *à S. Flour.*
M. Baron, *rue Croix Baragnon.*
M. Brechet de Vedrines.
M. Sacaze, *rue Montoyol.*

Conseillers-Secrétaires du Roi, Maison & Couronne de France.

M. Gilbot de Lorzey.
M. Martin de la Vacherie.
M. Puiffan.
M. Lebegue de Preffe.
M. Fronzac de Langlade.
M. Leduc.
M. Brondeau.
M. De Maublanc.
M. Laborde.
M. Juffi de Grandperray.
M.

Secrétaires du Roi, ci-devant Payeurs de Gages.

M. Mery.
M. Moriffe.

Scelleur.

M. Raynal, Ecuyer, *rue de la Bourſe.*

Conſeillers du Roi, Rapp. Référendaires.

M. Maſcart, *rue du Raiſin vieux.*
M. Poirſon, *rue de Régans.*
M. Fornier, *près la Bourſe.*
M. Laporte, *vis-à-vis les Carmes.*
M. Bonnet, *rue Ste. Claire.*
M. Dat, *rue Pharaon.*
M. Leſpinaſſe, *rue Montgaillard.*
M. Ricard, *rue Nazareth.*
M. Baric, *rue Croix-Baragnon.*
M. Dabatia, *Place du Salin.*

Greffiers Garde-Minutes.

MAITRES

de Monlong, *rue des Fleurs.*
I. Coſtes, *à Montoulieu.*
I. Serres, *rue de la Pleau.*
Gineſty, *rue d'Auſſargues.*
Duroux fils, *rue S. Antoine du T.*

HUISSIERS. *Maîtres*

Allias, *rue Velane.*
Garlenc, *près la Dalbade.*
Mercadier, *Fauxbourg S. Michel.*
Laporte, *Place Perchepinte.*
Gailhard, *rue de Régans.*
Roche, *rue St. Rome.*
Baſtié, *rue des Tourneurs.*
Deche, *vis-à-vis la Dalbade.*

Receveur de la Chancellerie.

Barada Jeune, *rue des Fleurs, chargé de la diſtribution des Expéditions, chaque jour de Bureau, à 2 heures après midi.*

On tient le Sceau le Mercredi & Samedi, depuis 10 heures du matin juſqu'à midi.

Huiſſiers. Maîtres

Guittou, *Place S. Etienne.*
Tayac, *rue de la Pomme.*
Rougian, *idem.*
Riet, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Cadeau, *rue S. Antoine du Salin.*
Fabarel, *rue de la Vâche.*
Marc, *Fauxbourg S. Cyprien.*

BUREAU DES FINANCES

LA création des Tréſoriers de France doit remonter juſqu'à l'origine de la Monarchie, puiſque Henri III, par ſon Ordonnance de 1586, & Louis XIII, par Edit de 1635, ont déclaré qu'ils étoient les plus anciens Officiers du Royaume.

Lors de leur Inſtitution, il n'y eut qu'un ſeul Tréſorier de France. Philippe de Valois en créa un ſecond. Le Roi Jean en créa juſqu'à quatre, qu'il réduiſit enſuite à trois. Henri II créa autant de Tréſoriers qu'il y avoit de Recettes Générales.

En 1551, ce même Roi créa la Généralité de Toulouſe. Henri III, par Edit du mois de Juillet 1557, érigea les Bureaux de Finances en Corps de Compagnies, & fixa leurs Aſſemblées aux Lundi, Merc. & Vend. de chaque ſemaine.

Ces Officiers jouiſſent des mêmes Priviléges & Prérogatives, concurramment avec les Chambres des Comptes, où ils ſont reçus de la même maniére que les Officiers de ces Chambres : Ils ſont Commiſſaires nés de S. M. Ils acquierent la Nobleſſe, & la tranſmettent à leurs deſcendans.

Leur Juriſdiction s'étend ſur les Finances, la Voirie & le Domaine. Dans le nombre des affaires portées à leur Tribu-

nal, il en eſt qu'ils jugent en dernier reſſort. Les autres ſont ſujettes à l'appel au Parlement.

PRÉSIDENS.

MESSIRE DE CASTEL, Premier Pr. *logé au palais de la Tréſorerie.*

Meſſire Durand de LASSERRE, ſecond Préſident, *rue Ste Claire.*

CHEVALIER D'HONNEUR.

M. de Laſite de Vergognan, *à la Monoie.*

TRÉSORIERS DE FRANCE.

M. Maurel de Lapujade, *rue S. Rome.*
M. Roucous de S. Amans, *rue Maiſon P.*
M. de Lapeyrie, *rue Tolozane.*
M. Deſclaux, *rue des Paradoux.*
M. Perez, *rue Nazareth.*
M. Dufour, *rue Pharaon.*
M. Deſcoſtres, *rue de la Dalbade.*
M. Dor de Laſtours, *Place du Salin.*
M. Martin, *rue des Paradoux.*
M. Viguier, *rue des Nobles.*
M. Candie de S. Simon, *rue des Parad.*
M. Lartigue, *rue du Taur.*
M. de Valette, *rue du Sénéchal.*
M. Boutonnier, *rue Jouxaygues.*
M. Armengaud, *Place du Salin.*
M. d'Olivier, *près S. Antoine du T.*
M. Rodier de Puech, *Place du Salin.*
M. Duzerre, *rue Stes. Carbes.*
M. de Voiſins-Laverniere, *rue Boulbon.*
M. Lanes, *rue de l'Inquiſition.*
M. Holier, *rue de la Treille.*
M. Domezon, *petite Place du Salin.*
M. Bermond Dauriac, *Place du Salin.*
M. Gauban Dumont.
M. Duilhé, ✠ *rue Montoyol.*
M. de Perignon, *rue Boulbonne.*
M. Pons, *rue St. Rome.*

TRÉSORIERS VÉTÉRANS.

M. Fornier, *près la Dalbade.*
M. Cucſac, *Place du Palais.*
M. Foulquier, *Place S. Etienne.*

GENS DU ROI.

M. de Lamouzié, Av. du Roi, *au Salin.*
M. Bazillac, Pr. du Roi, *rue Cominges.*
M. ſecond Pr. du Roi.

Greffiers en Chef.

M. Moncouet, ancien & mi-triennal, *Place du Salin.*
M. Lavedan, Seign. de Sarniguet, ancien & mi-triennal, *rue S. Rome.*

Huiſſiers, Maîtres

Alboui, *au Palais de la Tréſorerie.*
Bertrand, *Place S. George.*
Laſiteau cadet, *rue du Taur.*
Deloze cadet, *rue des Salenques.*
Tandon, *rue du Taur.*
Laſiteau jeune, *rue des Balances.*

Procureurs Poſtulans au Bureau.

M. Hypolite Richard, *Place du Salin.*
M. B. Richard, *rue Ste. Claire.*
M. Vincens, *rue Cominges.*
M. Gach, *rue Latomy.*
M. Lanta, *rue Ste. Claire.*

Le Bureau des Finances tient ſes Séances ordinaires les Lundi, Merc. & Vend. & ſes Audiences, les Mardi, Jeudi & Samedi. Lorſqu'ils ſe trouvent un jour de Fête, on entre le lendemain. Les Audiences finiſſent le 13 de Septembre; & le Bureau du Domaine ſe ferme le 27 du même mois, juſqu'à S. Martin.

LIEUTENANS

De MM. les Maréchaux de France.

CE Tribunal eſt établi pour maintenir la paix & l'union entre les Gentilshommes & Officiers ; pour terminer promptement les querelles & les différends qui peuvent ſurvenir entr'eux, & leur éviter des procès diſpendieux.

Les Gentilshommes & les Officiers doivent être cités devant les Lieutenans, à raiſon de toutes paroles ou billets d'honneur.

Les Femmes des Gentilshommes, & des Officiers, inſultées dans leur honneur, peuvent demander Juſtice au Tribunal ; mais on n'y reçoit aucune plainte reciproque, leurs Parties doivent recourir à la Juſtice ordinaire.

Les Eccléſiaſtiques Gentilshommes jouiſſent du même privilège des Séculiers.

Les Gens vivant noblement, ou faiſant profeſſion des armes, ſont cenſés Juſticiables du Tribunal ; mais cet article n'étant pas entierement décidé, il eſt de la prudence du Lieutenant, avant d'en connoître, de demander des éclairciſſemens, qui lui ſeront envoyés ſur le champ.

Pour éviter les voies de fait, les Lieutenans pourront connoître par proviſion, de toutes conteſtations de Droits honorifiques ; comme de la Chaſſe, la Pêche, du pas à la Proceſſion & à l'Offrande. En renvoyant les Parties devant leur Juge naturel, le Lieutenant a le droit de défendre aux Parties la Chaſſe ou la Pêche juſqu'à Jugement définitif.

Dans le cas de placement, ou déplacement de quelque banc à l'Egliſe, le Lieutenant peut encore ordonner, par proviſion, que led. banc ſera remis ou enlevé, juſqu'à fin de cauſe.

Les Procédures devant le Lieutenant, ſont faites ſur papier ordinaire, & couchées ſur un Regiſtre, tenu par le Secrétaire. Les Ordonnances doivent être ſignifiées à la perſonne, qui eſt tenue de coucher ſa réponſe au bas. Les Ordonnances définitives peuvent être ſignifiées au domicile des Parties.

L'Officier de Maréchauſſée, chargé d'arrêter un Gentilhomme ou Officier, ſe contentera de lui demander ſon épée, ou autres armes, s'il en a, & le conduira dans la priſon de ſa deſtination, en obſervant toutesfois, de ne pas le confondre avec les Criminels. En cas de réſiſtance l'Officier de Maréchauſſée dreſſera ſon procès verbal.

M. le Marquis du Faget, *rue du Trou.*

M. le Chev. d'Albis, Commandant d'Infanterie, *rue Vinaigre.*

Conſeiller-Rapport. du Point d'Honneur.

M. Séguier, *rue des Filatiers.*

Sécrétaire du Point d'Honneur.

M. Eſpéronier, Av. au Parlement, *rue Vinaigre.*

Gardes. Maîtres

Galentis, *Place S. George.*
Boyer, *rue de la Pomme.*
Mauras, *aux Puits clos.*
Boſc, *Fauxbourg S. Cyprien.*

SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

LEs Comtes de Toulouſe, dés l'an 1210 avoient un principal Officier de leur Juſtice, dans l'étendue de leur Comté, connu ſous le nom de Sénéchal. Après la réunion du Comté à la Couronne, arrivée en 1271, nos Rois, toujours attentifs au bonheur de leurs Sujets, s'empreſſerent d'établir un Sénéchal dans cette Ville, pour rendre la Juſtice. Le plus ancien qui nous ſoit connu, depuis la réunion, eſt Pierre de Voiſins, qui l'étoit en 1275. On voit par là, que la Juriſdiction du Sénéchal eſt très-ancienne.

Le ſoin d'adminiſtrer la Juſtice n'appartient plus aux Sénéchaux : ce ſont ſes Officiers qui la rendent en ſon nom. Ils connoiſſent des appellations des Juges Royaux & Bannerets, & des Cauſes des Nobles, en première inſtance.

Depuis la ſuppreſſion de la Viguerie, faite en 1749, les Habitans de cette Ville, ceux du Gardiage & de la Viguerie, plaident en première inſtance à la Sénéchauſſée ou au Préſidial, ſans être obligés de prendre des Lettres de la Chancellerie, pour cette dernière Juriſdiction.

Ce fut en 1551, que le Roi Henri II établit un Préſidial dans la Sénéchauſſée de cette Ville. Les Officiers, qui ſont les mêmes que ceux de la Sénéchauſſée, jugent en dernier Reſſort, ſoit par appel, ou en première inſtance, toutes les Cauſes qui n'excédent point deux mille liv.

& en matière criminelle, ils connoiſſent, en dernier Reſſort, des Cas Prévôtaux, & les jugent conjointement avec le Prévôt, même par préférence à lui, s'ils ont décrété avant, ou dans les 24 heures.

Les Officiers, pour leur Service, ſont diſtribués en trois Chambres : deux Civiles, & une Criminelle. Le Département s'en fait tous les ſix mois.

SÉNECHAL

MESSIRE ANTOINE DE CHALVET-ROCHEMONTEIX, Seigneur Marquis de Merville & autres Places : Chevalier, Sénéchal de Toulouſe & pays d'Albigeois. Il eſt le quatrième Sénéchal de ſa famille.

DÉPARTEMENT
DES CHAMBRES.

Premier Semeſtre, à commencer du 3 Novembre 1781, juſqu'au 2 Mai 1782.

PREMIERE CHAMBRE CIVILE.

1769 M. DE LARTIGUE, Conſeiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial, *rue du Taur.*

1774 M. de Montané, de Laroque, Lieutenant-Particulier, *rue des Pujols.*

CONSEILLERS.

1743 M. d'Eſpigat, Doyen, *rue de la Pomme.*

1746 M. de Bernadou de Salmanac, Sous-Doyen, *près la Croix Baragnon.*

1764 M. de Compayré, *près le Collége de Foix.*
1766 M. d'Eſparceil, *rue du Four-Baſtard.*

CHAMBRE CRIMINELLE.

1769 M. de SABALOS, Juge-Criminel, *rue des Balances.*
1765 M. de Berrié, Lieutenant-Princip., *rue des Chapeliers.*

CONSEILLERS.

1764 M. de Bellegarde, *rue des Teyſſeires*
1764 M. de Rimailho de Laſſale, *rue S. Orens.*
1766 M. de Palis, *rue de la Pomme.*
1769 M. de Ruotte, Aſſeſſeur du Prévôt, *vis-à-vis les Carmélites.*
1780 M. de Carratié, *rue du Taur.*

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

M. de LARTIGUE, Juge-Mage.
M. de Berrié, Lieutenant-Principal.
1766 M. Demont, Lieutenant-Particulier, *rue des Changes.*

CONSEILLERS.

1764 M. Carles de Lancelot, *aux Puits-Clos.*
1771 M. de Moyſſet, *rue St. Rome.*
1776 M. de Baric, *rue du Poids de l'Huile.*
1776 M. Derrey de Belbeze, *rue S. Rome.*

Second Semeſtre, à commencer du 3 Mai 1782, juſqu'au 2 Novembre ſuivant.

PREMIERE CHAMBRE CIVILE.

M. DE LARTIGUE. | M. de Montané.
M. de Berrié. |

CONSEILLERS.

M. d'Eſpigat. | M. de Ruotte.
M. de Compayre. | M. de Carratié.

CHAMBRE CRIMINELLE.

M. de Sabalos. | M. de Berrié.

CONSEILLERS.

M. de Bernadou. | M. de Moyſſet.
M. de Lancelot. | M. Derrey.
M. d'Eſparceil. |

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

M. DE LARTIGUE. | M. Demont.

CONSEILLERS.

M. de Bellegarde. | M. de Palis.
M. de Rimailho. | M. de Baric.

GENS DU ROI.

1763 M. de Loubeau, Avocat du Roi, *près S. Antoine du T.*
1750 M. de Lagane, Procureur du Roi, *rue du Canard.*
1765 M. Delaporte-Marignac, Avocat du Roi, *rue S. Sernin.*

Greffier en Chef, Civil, Criminel, Affirmations & Préſentations.

1765 M. Lefebvre, *aux quatre coins des Auguſtins.*

Greffiers du Civil.

M. Belluc, Receveur des Droits du Roi, *vis-à-vis le Sénéchal.*
M. Limoges fils cadet, pour les Préſent. & Affirmations, *à côté du Sénéchal.*

Greffiers Expéditionnaires.

M. Vieyſſe, *Place de la Viſitation.*
M. Breſſolles, *Place Royale.*
M. Cabos, Licencié ez Droits, *rue des Tierçaires.*
M. Pouvillon, *rue Negogouſſès.*

Greffiers Criminels.

M. Diſpan, *rue Ste. Urſule.*
M. Limoges, fils aîné, *à côté du Sén.*

HUISSIERS.

MAITRES

Daubriac, Premier Huiſſier, *Place des Pénitens Noirs.*
Deloze, Doyen, *rue du Senéchal.*
Larigaudere, *rue du Peyrou.*
Daubriac aîné, *Fauxbourg S. Etienne.*
Lafiteau, *rue du Taur.*
Cinqfraix, *rue Montoyol.*
Brouſſouſe, *près la porte Matabiau.*
Andrieu, *idem.*

Sergens Royaux.

Thoury, *rue Vidale.*
Bertrand cadet, *rue du Taur.*
Caſſe, *dans l'Iſle de Tounis.*

Salefranque, *Place du Pont neuf.*

Huiſſiers à la Maſſe d'Armes.

Frêche, *rue du Petit Verſailles.*
Courgeon, *rue des Pénitens Noirs.*

Avocats au Parl. Poſtulans au Sénéchal.

MESSIEURS

Manavit, *rue du Four baſtard.*
Martin, *rue d'Aguilleres.*
Bordes, *rue Negogouſſes.*
Purpan, *rue du Poids de l'Huile.*
Guion, *près le Sénéchal.*
Audemar, *idem.*
Dargaſſies, *rue de las Leys.*
Augé, *rue des Tierçaires.*
Marchand, *près les Capucins.*
Rominguieres, *rue du Taur.*
Tollemer, *rue du Puits verd.*
Baumel, *rue du Taur.*
Loubers, *rue Serminieres.*

PROCUREURS.

MAITRES

RESPLANDY, Doyen, *rue Negogouſſes.*
Penavayre aîné, *rue du Taur.*
Guittou, *rue Bouquieres.*
Labordere, *rue du Taur.*
Saury, *rue d'Aguilleres.*
Meric, *rue Ste. Urſule.*
Vitry, *rue du Taur.*
Deſcazaux, *idem.*
Penavayre Cadet, *idem.*
Jougla, *près le Refuge.*
Caſſagnere, *rue de la Pomme.*
Fedas, *rue Montoyol.*
Imbert, *rue du Taur.*
Falguiere, *rue des Pénitens Noirs.*

Caiſſel, *rue du Taur.*
Carivenc, *rue des Tourneurs.*
Couſy, *rue des Jacobins.*
Breil, *rue du Four Baſtard.*
Daries, *rue Montoyol.*
Bonneſſerre, *rue Negogouſſés.*
Faduilhe, *rue du petit Verſailles.*
Trébos, *rue Ste. Urſule.*
Malfré, *rue des Pénitens Bleus.*
Guittou neveu, *rue Boulbonne.*
Chaphtive, *rue du Taur.*
Labat, *rue S. Sernin.*
Fourés, *rue du Taur.*
Liſſanſon, *rue du Taur.*
Dorliac, *rue Negogouſſés.*
Vieyſſe fils, *Place de la Viſitation.*

Mes. *Deſcazaux & Fourés ſont les ſucceſſeurs à l'Office de Me. Truillé.*

JOURS D'AUDIENCE de la Cour Préſidiale & Sénéchauſſée.

PRemierement, les Lundi, & Jeudi, à 8 heures du matin, il y a Aud. Préſid. & au cas que le Lundi ſe rencontre un jour férié, l'Audience eſt transférée au lendemain, & ſi le Jeudi ſe rencontre un jour férié, elle eſt transférée au matin du Samedi, à la même heure.

Le Lundi & le Jeudi, à 3 heures de relevée, il y a Audience pour les Cauſes Civiles ordinaires; & au cas que le Lundi ſe rencontre un jour férié, lad. Aud. eſt renvoyée au lendemain, à la même h. & pareillement, au cas que le Jeudi ſoit férié, elle eſt encore renvoyée au lendemain, à 3 heures de relevée.

Les Mardi & Vend. à 8 heures du matin, Audience Criminelle; & dans le cas *où le Mardi ſe rencontre un jour férié*, ou

que l'Aud. Préſidiale ait été renvoyée au Mardi, à cauſe du férié, il n'y a Audience que le Vendredi au matin.

Et dans le cas que le Vendredi ſe rencontre un jour férié, l'Audience Criminelle eſt renvoyée au lendemain, à la même heure : elle eſt même donnée par préférence à celle du Préſidial, qui auroit vaqué le Jeudi précédent.

En Carême, les Audiences du matin ne commencent qu'à 9 heures.

Dans le cas où la veille de S. Jean devant la Porte latine, ſe rencontre un lundi, il n'y a point d'Audience de relevée, ni les Jeudi & Lundi qui précédent le jour des Cendres.

Il n'y a aucune Audience le jour de S. Jean devant la Porte latine. Les Audiences, tant Préſidiales qu'Ordinaires, Civiles & Criminelles finiſſent le Samedi, veille du Dimanche des Rameaux, & ne recommencent que le Lundi après *Quaſimodo* : finiſſent le Lundi de relevée avant la Pentecôte, & recommencent le Lundi après la Trinité : finiſſent encore la veille de St. Thomas, Apôtre, & ne recommencent qu'après les Rois.

Il n'y a point Audience les jours de Ste. Cathérine & de S. Nicolas, à cauſe de la Meſſe que l'on chante au Palais, de même que la veille de Notre-Dame d'Août, & de Ste. Croix de Septembre, jours des Arrêts généraux.

La Cour ne donne point Audience les jours qu'il écheoit Enterrement de quelqu'un des Officiers.

Les Fériés de l'Année, pour le Préſidial & le Sénéchal, ſont les mêmes que ceux de la Cour du Parlement.

PREVOTÉ ET MARÉCHAUSSÉE.

LA Prévôté & Maréchauſſée de France de la Province de Languedoc, au département de Toulouſe, originairement créée comme les autres Compagnies de Maréchauſſée du Royaume, ſous Philippe I, trente-neuvième Roi de France en 1060, fut ſupprimée & rétablie par Edit du mois de Mars 1720 ſur le pied, & du Corps de la Gendarmerie de France. Sa Majeſté, par la nouvelle Ordonnance du 28 Avril 1778, conſerve au Corps de la Maréchauſſée tous les droits de ſa conſtitution primitive, & en conſéquence par l'article X du titre premier de cette Ordonnance, elle veut & entend que partout où des détachemens dudit Corps ſe trouveront en exercice de fonctions militaires, concurramment avec d'autres Troupes, ils prennent rang immédiatement après la Gendarmerie, comme faiſant corps avec elle, & avant toutes les Troupes engagées au ſervice de Sa Majeſté.

Il y a dans la Province quatre Siéges Prévôtaux, qui jugent ſouverainement & en dernier reſſort les cauſes qui ſont de leur compétence.

PRÉVOT GENERAL.

M. COSTES, ✠ *à Montpellier.*

CAPITAINE-LIEUTENANT.

M. de MARRON fils, Ecuyer, Conſ. du Roi, Cap. de Caval., *à Montoulieu.*

ASSESSEUR.

M. de Ruotte, Ecuyer, Conſeiller du Roi, *rue des Carmélites.*

PROCUREUR DU ROI.

M. Dalbés, Ecuyer, Conſeiller du R. *rue Cantegril.*

GREFFIER EN CHEF.

M. Vallés, *rue de la Pomme.*

Le Capitaine-Lieutenant commande dix Brigades, placées dans les environs de la Ville.

Savoir : deux à Toulouſe, une à Lavaur, une à Caſtelnaudarry, à Villefranche de Lauraguais, à Alby, Rabaſtens, Griſolles, Rieux, & Moneſtier. Ces Brigades forment deux départemens, commandés ſous les ordres du Cap-Lieut. par deux Sous-Lieut. dont l'un réſide à Toulouſe, & l'autre à Lavaur.

SOUS-LIEUTENANT.

M. le Chev. Marron de Martin, Lieut. de Cavalerie, *près la porte Montoulieu.*

Brigadiers.

Le ſieur Augé, *Place des Pénit. Blancs.*
Le ſieur Monié, *Fauxb. S. Etienne.*

10 Cavaliers.

Sous-Lieutenant de Lavaur.

M. Rivals de Ladeveze, Lieut. de Cav.

Brigadier.

Le ſieur Rouviere.



HOTEL DE VILLE.

CAPITOULS.

M le Marq. de Thezan, *rue Ste. claire.*
M. le Marq. de Gramont, *rue Stes. Carb.*
M. de Gary, Avocat, *petite rue Nazareth.*
M de Chauliac, Écuyer, *rue Vieux-raisin.*
M d'Arexy, Avocat, *rue Ste. Claire.*
M de Fages, Écuyer, *Fauxb. S. Etienne.*
M de Combes, Pr. au Parl. *rue Regans.*
M de Sancené, Juge-Garde de la Monn.

ASSESSEURS, *Meſſieurs.*

Carbonel, *rue Vinaigre.*
Laymerie, *rue Balances.*
Dalbés, *rue Cantegril.*
Tollemer, *rue des Puits-Clos.*
} Avocats.

GENS DU ROI.

M Lagane, *rue du Canard.*
M Loubeau, *rue St. Antoine du T.*
M Laporte, *rue St. Sernin.*

Avocats au Parlement poſtulans.

MESSIEURS

Penavayré, *rue du Taur.*
Wiſer, *rue des Couteliers.*
Vincens, *rue Predmontardy.*
Raymond, *rue d'Aſtorg.*
Sirven, *rue St. Sernin.*

Greffiers Civils de la Police.

M Clauſolles, Avocat, *rue Regans.*
M Michel Dieulafoi, Subſtitut, *rue Croix-Baragnon.*

Greffiers Criminels.

M Limoges père, *près le Sénéchal.*
M Michel Dieulafoi, *rue Croix-Barag.*
M Prax, *rue petit-Verſailles.*
M Candolive, *rue de Lages.*

Greffier du Cadaſtre.

M Virebent, *rue des Couteliers.*

Huiſſiers, Sergens exploitans.

Sempé, Huiſſier Audiencier & Crieur juré, *rue des Pénitens Gris.*
Andrau, *rue du Taur.*
Caſſé, *rue du Taur.*
Couture, *rue des Pénitens Blancs.*

Bedeau.

M Deloze aîné, *dans l'Hôtel de Ville.*

OFFICIERS DE LA VILLE.

SYNDIC.

M. DUPUY Avocat, *logé dans l'Hôtel de Ville.*

Tréſorier.

M Prevoſt Avocat, anc. Cap. *rue Velane.*

Receveur des Impoſitions.

M Delaporte, ancien Capitoul, tenant ſon Bureau dans l'Hôtel de Ville.

Directeur des Travaux.

M Carcenac, *rue petit-Versailles.*

Peintre.

M Cammas, *dans l'Hôtel de Ville.*

Médecin de l'Hôtel de Ville.

M Arrazat, Professeur, *rue de la Dalbade.*

Chirurgien.

M Cazaubon, Prof. en Chir. *aux Changes.*

Procureur de la Ville, pour les affaires au Parlement.

M I. Cames, *Arc des Carmes.*

Procureur pour les affaires au Sénéchal.

M Chaphtive, *rue St. Sernin.*

Imprimeur.

Mad. Veuve Guillemette, *rue S. Rome.*

Aumôniers de la Chapelle.

Les Pères du Tiers-Ordre de S. François.

Commissaire au fait de la santé.

M Ramond père, *rue Pouzonville.*

COMMISSAIRES DE POLICE.

Mrs Ramond, fils aîné, *rue Pouzonville.*
Terrassier père, *près la Bourse.*
Terrassier fils, reçu en survivance.
Bernadet, *Fauxbourg St. Michel.*
Cassaigne, *rue Peyrolieres.*
Huc, *rue de la Colombe.*
Lagarde, *Fauxbourg St. Michel.*
Loubers, *rue Cansalade, près le rempart.*

Garde Cazernes.

Iché, *aux Cazernes, Quartier S. Cypr.*

Affineurs Jurés.

Vigé, frères, *rue Peyrolieres.*
Gardés, *place St. George.*

COMPAGNIE DU GUET.

M. AUGÉ, ✝ Capitaine-Command.
M Cap. en ſecond.
M. Soubeyran d'Auteroche, Lieutenant.
M. de Lagenſonier, Enſeigne.
9 Sergens.
15 Caporaux.
120 Fuſiliers.
3 Tambours.
3 Clarinettes.

Symphonie de la Ville.

2 Baſſons, 2 Cors, 2 Clarinettes.
2 Trompettes, *à la livrée de la Ville.*

OCTROIS.

M. Campmas, Rec. Gén. *rue d'Aſtorg.*
M. Campan de Latour, Directeur, *près la place Royale.*

Il y a à chaque Porte de Ville différens Bureaux pour la perception des droits d'entrée & ſortie des denrées & marchandiſes qui reſſortent de la direction, & où les Lettres de voiture deſdites marchandiſes, qui doivent être portées à la Douane, ſont enregîtrées.

DOUANE. MESSIEURS

Carbonel, à ſon Bureau, Receveur des droits pour la Ville.
Carteron, Contrôleur, *rue petit Verſailles.*
Martin, Viſiteur, *même rue.*
Froidefond, Rec. pour les droits du Gard. & patrimoniaux, *à la Comutation.*

Il y a vingt places de Portefaix, nommés par MM. les Capitouls.

Courtiers peſeurs au Poids de l'Huile.

Mrs. Pecarrere, Doyen, *près St. Sernin.*
Murat, Sous-Doyen, *Place S. Etienne.*
Aurias, *rue Roumengueres.*
Dauranjou, *rue Four-Baſtard.*
Fort, *rue du Sénéchal.*
Dauban, *rue de l'arc des Carmes.*
Sudre, *rue de la Colombe.*
Gaſc, *rue des Filatiers.*

Ils ſe chargent de faire la Commiſſion pour les Marchands de la Ville & autres, moyennant un pour cent.

Il y a également huit places de Portefaix nommés par MM. les Capitouls.

La Ville paye dix-huit Tomberaux pour tranſporter les bouës & baleyeures hors de l'enceinte.

La Ville & le Gardiage ſont diſtribués en 500 moulons, dont chaque Dixainier eſt chargé de porter les billets d'avis des impoſitions, & d'allumer les lanternes.

ADMINISTRATION
MUNICIPALE,
Meſſieurs les CAPITOULS.

Conſeillers Electifs du Conſeil Politique.

MESSIEURS

Prem. Claſſe.
- Le Comte de Bournazel.
- Le Marquis de Bertier.
- Le Bar. de Puget S. Au.
- Le Ch. de Chalvet, aîné.
- Le Marquis de Beleſta.
- Le Comte de Cailus.
- Le Marq. de Bonfontan.
- De Moncabrié.

Seconde Classe
- de Faget, Avocat.
- Boyer, anc. Capitoul.
- Raymond Gounon, a. C.
- Bousquet, anc. Capit.
- Darailh, Ec. an. Cap.
- Laburthe, Ec. an. Cap.
- Sahuqué, Ec. anc. Cap.
- I Cassaigne, anc. Cap.

Troisᵉ. Classe.
- Douyau, Avocat.
- Duroux, Avocat.
- Boubée, Bourgeois.
- Brunet, Médecin.
- Esquirol, Nég. anc. Pr.
- Morel, Proc. au Parl.
- Meyran, Négociant.
- Sacaze oncle, Bourgeois
- Sudré, Avocat.
- Ruffat, Prof. en Dr. Av.
- Merlé, Avocat.
- Barranquet, Avocat.
- I Cames, Pr. au Parl.
- Babar, an. Prieur.
- Manenc, Bourg. Avoc.
- Falguieres, Bourgeois.

M. le Syndic de la Ville.

Députés Electifs du Conseil Général.

MESSIEURS

Prem. Classe.
- le Chev. de Comminges.
- de Montauriol.
- de Cambolas.
- Davisard de Saubens.

Seconde Classe
- Sarremejane, an. Cap.
- Bellegarde, C. au Sén. a. C.
- Daunassans, anc. Cap.
- Chavardés, a. Cap. a. Pr.

Troiſ. Claſſe.
- Bellomaire, Avocat.
- Pratviel, Rec. des épic.
- Figueres, Pr. au Parl.
- Carriere, Médecin.
- C. Vidal, Notaire.
- Bertrand Négociant.
- Monſinat, Avocat.
- Monna, Notaire.

Commiſſion des Affaires Contentieuſes.

Quatre de Meſſieurs les CAPITOULS, y compris M. le premier de Juſtice.

MESSIEURS

Prem. Claſſe.
- le Marquis de Bertier.
- le Chevalier de Chalvet.

Seconde Claſſe
- Faget, Av. anc. Capit.
- Boyer, anc. Capitoul.
- Raymond Gounon, a. C.
- I Caſſaigne, an. Cap.

Troiſ. Claſſe. Douyau, Duroux, *Avocats.*

M. le Syndic de la Ville.

Commiſſion des Affaires Economiques.

Quatre de Meſſieurs les CAPITOULS, y compris M. le premier de Juſtice.

MESSIEURS

Prem. Claſſe.
- le Comte de Bournazel.
- le Comte de Caylus.

Seconde Claſſe Darailh, Sahuqué, anc. Cap.

Troiſ. Claſſe.
- Eſquirol, Nég. an. Pr.
- Meyran, Négociant.
- Manenc, Bourgeois Av.
- Babar, anc. Prieur.

M. le Syndic de la Ville.

Commiſſion de l'Aſſiette des Impoſitions.

MM. les CAPITOULS.

MESSIEURS

Prem. Claſſe. { le Comte de Bournazel.
le Baron de Puget.

Seconde Claſſe { Bouſquet, an. Cap. Pro.
Laburthe, anc. Cap.

Troiſ. Claſſe. { Morel, Proc. au Parl.
Eſquirol, Nég. an. Pr.
Manenc, Bourg. Avocat.
Meyran, Négociant.

M. le Syndic de la Ville.

Commiſſion de l'Audition des Comptes du Tréſorier.

M. GARY, Premier de Juſtice.

Prem. Claſſe. { le Chev. de Comminges.
de Montauriol.

Seconde Claſſe { Sarremejane, anc. Cap.
Daunaſſans, anc. Cap.

Troiſ. Claſſe. { Pratviel, Rec. des épic.
Figueres, Pr. au Parl.
Bertrand, Négociant.
C. Vidal, Notaire.

M. le Syndic de la Ville.

SUBDÉLÉGATION.

M. de Giniſty, Avocat, & Subdélégué, *rue d'Auſſargues.*

M. Dartigoite, premier Secrétaire.

Le Bureau eſt ouvert depuis 8 heures du matin juſqu'à midi ; & depuis 2 heures juſqu'à 5 du ſoir.

HÔTEL DES MONNOIES.

M. Général Provincial.
M Fabié, Juge-Garde, *à l'Hôtel.*
M Sancené, Juge-Garde, *à l'Hôtel.*
M Martin Laſſus, Procureur du Roi, *rue des Pénitens Blancs.*
M Catala, Greffier, *rue S. Remeſy.*
Berenguier, Huiſſier, *rue du Taur.*

DIRECTION.

M de Laburthe, Directeur, *à l'Hôtel.*
M Moulas, Contrôleur.
M Fabié, Juge-Garde.
M Sancené, Juge-Garde. } *dans l'Hôtel*
M Fontas, Eſſayeur.
M Pouzols, Graveur.

Un Suiſſe & deux Gardes à la ſuite de la Juriſdiction de la Monnoie, portant la Cazaque, aux Armes du Roi.

VILLES où l'on bat Monnoie.

Paris,	A	Perpignan,	Q
Rouen,	B	Orléans,	R
Lyon,	D	Nantes,	T
La Rochelle,	H	Aix,	&
Limoges,	I	Metz,	AA
Bordeaux,	K	Strasbourg,	BB
Bayonne,	L	Lille,	W
Toulouſe,	M	Pau,	*Vache.*
Montpellier,	N		

BOURSE.

LE Roi Henri II, par ſes Lettres Patentes, du mois de Juillet 1549, vérifiées en Parlement au mois de Décembre ſuivant, établit & créa la Bourſe commune des Marchands à l'inſtar de la Conſervation de Lyon ; & dans le nombre des priviléges qu'il leur accorda, il leur permit d'impoſer les ſommes néceſſaires pour la conſtruction d'un Hôtel.

Cette Juriſdiction connoit généralement de toutes affaires de commerce, & juge en dernier reſſort juſqu'à la ſomme de 500 livres : les cauſes excédantes ſont portées par appel au Parlement.

Toutes parties ont le droit d'aller plaider leur cauſe à l'Audience. La Bourſe agrée cependant un nombre de Poſtulans, qui ſe chargent de parler pour les perſonnes peu verſées dans la diſcuſſion des affaires, & qui peuvent néanmoins aſſiſter leurs défenſeurs.

Les Prieur & Conſuls rendent la Juſtice GRATUITEMENT : ils expédient 100 affaires chaque jour, & quelque fois davantage. Les Cauſes n'y ſouffrent point le moindre délai, & les Parties ont l'avantage d'y plaider à peu de fraix.

Les Audiences ſe tiennent tous les jours depuis 3 heures juſqu'à 8 du ſoir, excepté les Dimanches, les Fêtes & les jours fériés. Leurs vacations commencent le 28 Septembre, & finiſſent à St. Martin ; on entre néanmoins chaque Vendredi à huit heures du matin, pour l'expédition des Lettres de change & Billets à ordre, qui ne peuvent ſouffrir le moindre délai.

ÉLECTION CONSULAIRE.

M. JEAN BRUILS aîné, Prieur, *près le Pont.*

M. J. A. H. M. B. PIJON, anc. Capit. Imp. du Roi, Premier Conſul, *Pl. Roy.*

M. JOSEPH CAROL, Second Conſul, *rue de la Maiſon-Profeſſe.*

ELUS DE SERVICE.

Pour les mois de Janvier & Juillet.

MESSIEURS

Dezazars, a. c. & an. C.	Bayſſade fils.
Darnés, anc. Conſul.	Pijon ainé.

Pour les mois de Février & Août.

Joulia, a. P. & an. C.	Berger.
Daupias, ancien c.	Ducos cadet.

Pour les mois de Mars & Septembre.

Francez ainé, an. Pr.	Pierre Rouſſillou.
Miegeville, anc. c.	Sabatier neveu.

Pour les mois d'Avril & Octobre.

Babar, an. Prieur.	Montagnac.
Gounon jeune, an. c.	Claret.

Pour les mois de Mai & Novembre.

Eſquirol, anc. Prieur.	Vignoles.
Antoine Loude, an. c.	Cornu ainé.

Pour les mois de Juin & Décembre.

Paul Francez, an. c.	Manavit.
Baour, anc. conſul.	Abadie.

BAILES.

M. Aſſalit.	M. Arnaud Caze, cadet.
M. Borrel.	M. Baſide.

Greffier en Chef.

M. Lefevre, *aux 4 coins des Auguſtins.*

M. Ventach, Commis principal & Secrétaire de la Juriſdiction, *rue des Paradoux.*

Ferradou, *rue de la Daurade.* } *Commis*
Lauzero, *rue Sainte Urſule.* } *au Gr.*

Huiſſiers.

Me. Blanc, premier Huiſſier, *rue de l'Inquiſition.*

Me. Delfau, *rue des Balances.*

Avocats Poſtulans à la Juriſdiction.

MESSIEURS

Pagés, Doyen, *rue des Paradoux.*
Labadie, *rue de la Tour de Nayac.*
Larigaudere, *rue des Paradoux.*
Bourdeil, *aux quatre coins des Auguſtins.*
Mirepoix, *rue Tour de Nayac.*
Degeilh aîné, *près la place de la Bourſe.*
Degeilh cadet, *rue de la Bourſe.*
Frayſſe, *rue Peyrolieres.*
Mittou, *rue de la Colombe.*
Fages, *rue de la Bourſe.*
Bernadou cadet, *rue de la Bourſe.*
Raymond, *rue des Auguſtins.*
Mondine, *rue de la Pomme.*
Delfau, *rue Tamponieres.*
Gach, *rue Latomy.*
Toulza, *petite place des Paradoux.*
Maiſon, *rue du Taur.*
Boyer, *place des Paradoux.*
Bernadou, *près la Bourſe.*
Catala, *rue St. Remeſy.*
Benoit, chez M. Fabre, *rue Ste. Claire.*
Carbonel, *rue des Changes.*
Lafferre, *rue des Couteliers.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOMAINES,

Sous le nom de Jean-Vincent-René, établie par Arrêt du Conſeil du 9 Janv. 1780.

CETTE Adminiſtration embraſſe la Recette des Bois du Roi ; les Domaines proprement dits ; le Contrôle des actes, inſinuations ; Centième denier ; les Amortiſſemens ; Franc-fief, uſages, nouveaux acquets ; les droits de conſervation des Hypothéques, ceux de formule, exploits & ſaiſies mobiliaires ; les quatre deniers pour livre des ventes de meubles ; les droits de petit ſcel ; les amendes prononcées dans les Cours & Siéges Royaux ; les amendes de fol appel ; les droits de Greffe & ceux réſervés ; enſemble les huit ſous pour livre de ceux deſdits droits qui y ſont ſujets.

M. JOLY, Directeur & Receveur Général, *rue Tempontieres.*

M Thierry, Ambulant, *rue Poids de l'Huile.*

M Deſeſſars, Contrôleur des Actes, *place Royale.*

M Gros, Garde-Magaſin des Formules, *rue de la Pomme.*

M Granier, Contrôleur deſdites Formul. *rue des Cordeliers.*

Bureau d'entrepôt & de diſtribution de formule pour la Généralité d'Auch.

Veuve Ballet, *rue de la Maiſon-Profeſſe.*

Bureaux particuliers pour la diſtribution des papiers & parchemins timbrés.

Mlle. Veuve Sordes, *au Sénéchal.*

M Calmetes, *coin des Moulins.*

Receveurs au Parlement.

M Verlhac, Receveur au Greffe Civil.
M Lartigue, Receveur au Greffe Criminel, *rue Temponieres.*
M Gravier,
M Trinquecoftes,
M Labroue,
M Naveres,
} *Greffiers Garde-facs.*
M Baftien, Receveur des Préfentations & Affirmations, *rue de la Pleau.*
M Dupont, Receveur des droits de Greffes & Réfervés de la Chambre des Requêtes.
M Valefcure, Receveur des Droits Réfervés des épices de MM. les Gens, Receveurs au Parquet du Roi, *rue Ninau.*
M Tournier, Receveur des droits de Greffes, & réfervés à la Chambre Souveraine des Eaux-&-Forêts, *rue*

Bureau des Finances.

M H. Richard, *au Greffe du Bureau des Finances.*

Sénéchal & Préfidial.

M Bellue, Receveur du Greffe, *vis-à-vis le Sénéchal.*
M Limoges, Receveur des Préfentations, Défauts, Congés & Affirmations, *près le Sénéchal.*

Bourfe Conſulaire.

M Ventach, Receveur du Greffe, Droits réfervés & Affirmations, *rue des Paradoux.*
M Delfau, Receveur des Préfentations, Défauts & Congés, *au Bureau du Contrôle.*

Gabelles & Hôtel de Ville.

M Defeffars, Receveur des Droits réfervés, *place Royale.*

MAITRISE
DES EAUX ET FORESTS.

LE Siége de cette Juriſdiction, qui étoit autrefois à Villemur, fut transféré dans cette Ville, en 1779. Elle tient ſes Audiences dans une des Salles du Sénéchal, le Samedi à trois heures du ſoir.

Les Procureurs des Cours Sénéchale & Préſidiale ſe chargent de la pourſuite des Cauſes reſſortiſſantes à cette Juriſdiction.

GRAND-MAITRE.

M. de CHEYSSAC, *à Paris.*

Maître Particulier.

M. de GRANAL, Conſeiller du Roi, *à Montech.*

Lieutenant.

M. FABRE, acquéreur de l'Office de M. Malpel, *rue Perchepinte.*

Garde Marteau.

M. Rigal Foncave, *à Villemur.*

Gens du Roi.

M. Maliver, Pr. du Roi, *à Villemur.*

Greffier en Chef, Civil & Criminel des Affirmations & Préſentations.

M. Ratier, *à Villemur.*

Commis au Greffe.

M. Limoges, fils aîné, *près le Sénéchal.*

Receveurs.

M. Rigal, *à Montauban.*

M. Fauché, pour les Amendes, *à Villemur.*

M. Rey, *Géomêtre-Arpent. rue du Taur.*

Les Huiſſiers du Sénéchal exploitent.

GABELLES DU LANGUEDOC

Au Siége de Toulouſe.

CES Officiers connoiſſent du Fauxſaunage, de toutes les querelles, débats, rebellions, fraudes & autres excès, crimes ou délits qui viendront & procéderont du fait des Gabelles, privativement à tous autres Juges, ſauf l'appel en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

M Loude, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général ancien, Doyen; en cette qualité, Préſident, *rue des Balances.*

M Niel, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général Triennal, *rue des Auguſtins.*

M Peſcaire, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général alternatif, *rue de la Pomme.*

M S. Pierre, Proc. du Roi, *rue du Taur.*

M Limoges, Creffier en chef, *rue du Sén.*

M Pujol, Premier Huiſſier Audiencier, *rue du Peirou.*

MAÎTRISE DES PORTS

& Juriſdiction des Traites foraines.

M. Laurent, Conſeiller du Roi, Maître des Ports, Ponts & paſſages, Préſid. des Traites, *rue de la Pomme, près S. Pantaléon.*

M I. Coſte, Conſeiller du Roi, Lieutenant ancien, *rue Montoulieu.*

M S. Pierre, Lieutenant alternatif, *rue du Taur.*

M Peſcaire, Procureur du Roi, *rue de la Pomme.*

M Limoges, Greffier, *rue du Sénéchal.*

M Galinier, Huiſſier, *rue du Canard.*

Il n'y a point des Procureurs en titre, & les vacations ſont les mêmes que celles de la Chambre des Comptes de Montpel.

ADMINISTRATION

De la Librairie & Imprimerie.

MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

MONSEIGNEUR ARMAND-THOMAS HUE, Marquis de Miromenil, Garde des Sceaux de France, faiſant les fonctions de Chancelier, & en cette qualité ſeul Chef & Adminiſtrateur général, *en ſon Hôtel à Paris, ou en Cour.*

Monſeigneur le Garde des Sceaux donne ſes Audiences le Mercredi au matin.

M. Le Camus de Neville, Maître des Requêtes, Directeur Général, *en ſon Hôtel, rue Neuve des Petits Champs, au coin de la rue Ste. Anne, à Paris.*

M. de Neville les donne le même jour, depuis 10 heures du matin juſqu'à une heure.

M. Perrin, Secrétaire de M. de Neville, pour la Librairie Gracieuſe, *rue Royale à Paris.*

M. Renard, Avocat au Parlement, Secrétaire de M. de Neville, pour la Librairie Contentieuſe, *rue Neuve des Petits Champs, près la rue Ste. Anne, à Paris.*

M. Deſanci, Cenſeur Royal, Secrétaire

Général, *rue Neuve S. Roch, au coin de la rue Neuve des Petits Champs, à Paris.*

CENSEURS ROYAUX.

Pour la Théologie, le R. P. Dufour, Dominicain.

Pour la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle & la Géographie, M. de Villeneuve, *rue Saintes-Carbes.*

Pour les Belles-Lettres. M. de Jeze, *rue Montpulieu.*

INSPECTEURS.

M. Rayna', Avocat, *rue Stes. Carbes.*

M. de Villeneuve, en exercice, & chargé de la correſpondance, *rue Stes. Carbes.*

CHAMBRE SYNDICALE

OFFICIERS DE LA CHAMBRE.

SYNDIC.

M. DARNÉS, Libraire, *rue Sermin.*

ADJOINTS.

M. Rayet, Imprimeur, *place du Palais.*

M. Reſplandy, Libraire, *rue Serminieres.*

M. Pijon, Imprimeur, *Place Royale.*

M. Dupleix, Libraire, *rue S. Rome.*

IMPRIMEURS,

MESSIEURS

Baour, ſeul Juré de l'Univerſité, *rue St. Rome.*

Dalles, *aux Changes.*

Deſclaſſans, *près les Tierçaires.*

Douladoure, *rue Serminieres.*

Henault, *rue Tripieres.*

Pijon, Imprimeur du Roi, *place Royale.*

Rayet, *place du Palais.*
Robert, *rue Peyrolieres.*
Robert, *rue Ste. Urſule.*

VEUVE.

Mad. Guillemette, *rue S. Rome.*

LIBRAIRES,

MESSIEURS

Bezian, Place Royale.
Broulhiet, rue St. Rome.
Darnés, rue Serminieres.
Dembaux, rue St. Rome.
Dupleix, *idem.*
Eſpigat, rue Ste. Urſule.
Laporte, près les Changes.
Leclerc, près le puits des Auguſtins.
Manavit, rue S. Rome.
Moulas, *idem.*
Reſplandy, rue Serminieres.
Robert, *idem.*
Sacarau, rue St. Rome.
Sens, *idem.*
Viallanes, rue Serminieres.
Vitrac, près les Changes.

Simon, Clerc, *rue Serminieres.*

La Chambre Syndicale eſt dans la maiſon de M. Foreſt, rue S. Rome.

Toutes les Balles, Ballots ou Paquets, qui entrent dans la Ville, contenant Livres, caractères d'Imprimerie & Eſtampes, doivent être portés dans ladite Chambre, pour y être viſités les Mardi & Vendredi de chaque ſemaine par les Officiers de la Librairie, en préſence de l'Inſpecteur, depuis 3 heures de l'après-midi juſqu'à cinq.

Les Libraires ou autres particuliers ſont

tenus, avant de retirer lesdites marchandises, d'aller chez le Syndic chercher un billet, que l'on remet à M. Carbonel, Receveur à la Commutation, qui a le soin de faire transporter les Balles dans la Chambre, où les particuliers sont tenus, après la visite, de mettre leur retiré sur le Regître.

Il est défendu à tous particuliers de vendre ou faire vendre aucunes Bibliothéques & Cabinets de Livres vieux ou neufs, sans au préalable avoir averti le Syndic, qui s'y transporte avec un Adjoint, pour sur leur déclaration, être donnée par M. le Juge-Mage, une permission signée de lui : les Réglemens de la Librairie accordent 6 livres par vacation, tant au Syndic qu'à l'Adjoint.

Tous Auteurs, Imprimeurs ou Libraires qui voudront faire imprimer quelque ouvrage, sont tenus, si le manuscrit n'excède pas deux feuilles en caractére de *Cicero*, de se munir d'une permission de M. le Juge-Mage, Juge-Conservateur de la Librairie & Imprimerie ; à l'exception des Avis, Annonces, & Prospectus concernant la Librairie, qui doivent être revêtus d'une Permission signée de l'Inspecteur en exercice. Et si l'ouvrage est plus considérable, les Auteurs ou Libraires doivent lui remettre un Mémoire, pour avoir un Censeur, qui est nommé par M. de Neville. L'ouvrage examiné, le Censeur en rend compte à ce Magistrat, en lui envoyant son jugement ; & c'est d'après ce jugement que le Privilége est expédié.

Le Privilége obtenu, on le fait enrégîtrer dans la Chambre Syndicale qui y est désignée.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.

Directeur Général des Fermes.

M. Mical, rue Croix-Baragnon.

Receveur Général des Tailles.

M Fornier, rue de la Bourse.

Receveur Général des Gabelles.

M France de S. Quentin, rue Payras.

Receveur Général du Tabac.

M Varnier, aux Paradoux.

Receveur du Grenier à Sel.

M Dupuy, près S. Pantaléon.

Receveur des Droits réunis.

M Lefévre, rue des Chapeliers.

Receveur du centième den. des Offices.

M Darquier, *rue Latomy.*

M Pomian, Contrôleur, *rue des Polinaires*

Caissier de la Province.

M Bessiere, rue de la Trinité.

Commis du Receveur Extraordinaire des Guerres.

M Cazac, près la porte Matabiau.

Conservateur des Hypothéques.

M. Marcillac, Avoc. à l'Hôtel de Béarn.

Greffier des Hypothéques.

M. Limoges père, rue du Sénéchal.

Inspecteur des Marbres.

M Teissier, rue du Crucifix.

NOTAIRES ROYAUX *ET APOSTOLIQUES.*

FONTAS, Doyen, *Place Stes. Carbes.*
Tayac, *rue Boulbonne.*
Dufaur, *rue de la Pomme.*
B. Richard aîné, *rue Ste. Claire.*
Cabiffol, *rue Maletache.*
Biros, *rue des Couteliers.*
Lepine, *Fauxbourg S. Michel.*
Muquet, *rue de la Sénéchauſſée.*
Arnaud, *rue de la Pomme.*
Entraigues, *rue du Taur.*
Sans, *rue Croix Baragnon*, SYNDIC.
Saurine, *rue d'Aguilleres.*
Roc, *rue des Filatiers.*
Pugens, *rue Maletache.*
Mirepoix, *rue Tour de Nayac.*
Monna, *rue Stes. Carbes.*
Gilabert, *rue Izalguier.*
Mauras, *rue Nazareth*, SYNDIC.
Daubert, *rue Tolozane.*
Pratviel, *rue d'Aſtorg.*
Campmas, *rue Croix Baragnon.*
Mis Avocat, *rue de la Dalbade.*
Lafforgue, *rue S. Rome.*
Flotard, *rue Piſſelauque.*
C. Vidal, *rue du Fourbaſtard.*
Corail, *rue Croix Baragnon.*

Les Reg. de Mes. Cahuſés, Gaubert, Cor, Chanfreau, Richard, Toulza, Cauſſé, Buſſac, Vidal & I. Boyer, ſont au pouvoir de la Communauté.

Lacombe, Archiviſte, prépoſé à la recherche des Actes, *logé dans le Collége de Mirepoix.*



SCIENCES ET ARTS.

UNIVERSITÉ.

CETTE Univerſité, la ſeconde, & l'une des plus célèbres du Royaume, ſur tout pour le Droit, fut créée en 1215, par Philippe-Auguſte.

Raymond, dernier Comte de Toulouſe, donna en 1228 quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre Maîtres en Théologie, deux en Droit Canonique, ſix Maîtres ez-Arts, & deux Régens de Grammaire, qui profeſſeroient les Sciences dans cette Ville.

Le nombre des Profeſſeurs fut augmenté ſucceſſivement; enſorte qu'il y en a aujourd'hui 22 & 4 Aggrégés aux Arts.

Le Recteur de l'Univerſité change chaque trois mois : il eſt pris dans la Faculté du Droit; & quoique marié, il peut pro-

céder par censure, selon les Bulles d'Innocent IV, & nombre d'Arrêts du Parlement.

Cette Université a donné plusieurs hommes célèbres à la Patrie dans tous les genres, tels que Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI, & Urbain V; 12 Cardinaux, un grand nombre de Prélats savans, plusieurs profonds Jurisconsultes, Aufrery, Coras, Pibrac, Ferrier, Cujas, Maran de Hautesserre, Boutaric, Bastard, &c. &c.

Dans les Cérémonies publiques on distingue les différentes Facultés par la couleur des houpes; celle du Recteur est en or; celle des Professeurs en Théologie est blanche; celle des Canonistes est verte; celle des Professeurs en Droit est rouge; celle des Professeurs en Médecine est violette; & celle des Professeurs aux Arts est bleue.

Les Professeurs acquièrent la qualité de *Comtes ez-Loix*, après avoir enseigné pendant 20 ans. Blaise Auriol, Docteur, Régent en Droit Canonique, est le premier qui fut créé Chevalier. La Cérémonie en fut faite le premier Septembre 1553, par Pierre Daffis, Recteur, qui lui donna l'Epée, la Ceinture, le Baudrier, les Eperons dorés, le Collier, & l'Anneau où étoient le Cachet & les Armes du Récipiendaire. On conserve encore l'usage d'ensévelir les Professeurs avec ces mêmes marques d'honneur.

PROFESSEURS EN THEOLOGIE, perpétuels.

M. Barthe, *Place des Pénit. Blancs.*
M. Pijon, *aux Puits-Clos.*
M. Laroque, *au Sémin. de la Mission.*

Professeurs Conventuels.

Le Reverend Pere Roignan, *Dominicain.*
Le R. P. Calvet, *Carme.*
Le R. P. Bruſſac, *Cordelier.*
Le R. P. Glize, *Dominicain.*
Le R. P. Tartanac, *Auguſtin.*
Dom Dagard, *de l'Ordre de Citeaux.*

Professeurs Émérites.

Le R. Pere Dufour, } *Dominicains.*
Le R. Pere Bourges, }
Le R. Pere Mathieu, *Auguſtin.*

Professeurs en Droit.

M. Brian, *rue des Études.*
M. Delort, père, *rue du Canard.*
M. Ruſſat, *rue des Nobles.*
M. Gouazé, *rue Velane.*
M. Labroquere, *rue Latomy.*
M. Rigaud, *aux Puits-Clos.*
M. Delort, fils, reçu en ſurvivance, en exercice, *rue du Canard.*

Professeurs en Médecine.

M. Dubernard, *rue Sainte Claire.*
M. Maynard, *rue Boulbonne.*
M. Gardeil, *rue Bouquieres.*
M. Arraxat, *près la Dalbade.*
M. Dubor, *rue des Balances.*

Professeurs aux Arts.

M. l'Ab. Cauſſanel, *près les Tiercerettes.*
M. Benet, Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences, *rue Boulbonne.*

Professeurs Aggrégés aux Arts.

M. Martin. } *au Col. Roy.*
M. Martin St. Romain. }

Le Rev. Pere Rouaix. } *Doctrinaires.*
Le Rev. Pere Duffaut. }

Aggrégés en Droit.

M. Turle-Larbrepin, *rue des Pujols.*
M. Perés, *rue Boulbonne.*
M. Daram, *aux Puits-Clos.*
M. Gontault, *rue des Regans.*
M. Maynard, *rue Boulbonne.*
M. Fauqué, *rue Serminieres.*
M. Bec, *rue Ninau.*
M.

Secrétaires.

M. Vaiſſiere, *rue d'Aſtorg.*
M. Truilhé, *rue Neguegouſſes.*

Bedeaux.

M. Truilhé, *rue Neguegouſſes.*
M. Pecarrere, *rue Pouſonville.*

Tréſorier.

M. Vaiſſiere, *rue d'Aſtorg.*

Toutes les Chaires ſont au Concours, à l'exception de celles des Profeſſeurs Conventuels.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

LA Faculté de Toulouſe eſt, après celle de Paris, la plus ancienne du Royaume. Elle fut créée avec l'Univerſité, en 1228. La Bulle de confirmation du 3. Mai 1234, adreſſée par Grégoire XI à l'Univerſité, comprend les Profeſſeurs en Médecine dans la Faculté des Arts. L'on ſait que les Médecins étoient anciennement déſignés par le titre de *Phyſiciens.*

On voit dans la Salle des Aſſemblées de la Faculté, les Portraits de pluſieurs Profeſſeurs célèbres, dont les noms l'ont illuſtrée. Le plus remarquable eſt celui de

Lupus, premier Méd. de Raymond VII. Comte de Toulouſe, qui ſigna l'an 1238, en qualité de Profeſſeur en Médecine, la quittance de la ſomme que le Comte avoit été obligé de payer, pour l'entretien de l'Univerſité, pendant 10 ans. *Magiſter Lupus, in Medicina, in Univerſitate Toloſana, Procurator ab Univerſitate Magiſtrorum Toloſæ.* Les Portraits de Lupus, de Raymond de Sebonde, d'Augier Ferrier, dont le Buſte en marbre occupe un rang diſtingué dans la Galerie des Illuſtres, & celui du célèbre Sanchés, ſurnommé le *Sceptique*, ſont placés aux 4 angles, comme les principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut dans la création de l'Univerſité que 2 Profeſſeurs en Médecine. Dès qu'on ouvrit des Leçons publiques d'Anatomie dans les Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier, au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, Henri IV. voulut que la Faculté de Toulouſe procurât à ſes élèves le même avantage. Il établit en 1604, une troiſiéme Chaire pour l'enſeignement de la Chirurgie-Pharmacie. En 1705, la Charge de Conſeiller-Médecin ordinaire de la Ville de Toulouſe fut érigée en une quatriéme Chaire, qui fut alors conſacrée uniquement à enſeigner *l'Anatomie-Chirurgie*. La troiſiéme Chaire reſta occupée des Leçons de *Pharmacie & Chymie*. Louis XV. a créé, en 1773 une cinquiéme Chaire, pour donner aux Étudians de la troiſiéme année, des leçons de *Médecine-pratique*. Les Profeſſeurs pourvus des deux Chaires de la premiére création, expliquent les *Inſtitutes de Médecine*. Il n'y a aucune partie de la Médecine, qu'on n'enſeigne dans cet-

te Faculté, pendant les trois années d'étude qui ſont néceſſaires pour obtenir le grade de Bachelier. On y donne des cours de Botanique, quoiqu'il n'y ait pas encore d'établiſſement particulier pour cet objet. Le zéle des Profeſſeurs a ſuppléé juſqu'ici, au défaut de fonds, pour la Chaire de Botanique.

La Ville voulant favoriſer les progrès de cette Faculté, dont le luſtre s'eſt beaucoup augmenté depuis quelque tems, achêta en 1774, une Maiſon adjacente aux anciennes Ecoles: on y a fait conſtruire un bel Amphythéâtre, qui ſert aux demonſtrations d'Anatomie & de Chymie. Il y a auſſi une Bibliothéque publique, deſtinée particuliérement à l'uſage des Etudians, qui s'ouvre tous les Jeudis.

La Faculté, compoſée des cinq Profeſſeurs, & de tous les Docteurs aggregés, s'aſſemble le premier Dimanche de chaque mois, pour conférer ſur les Maladies courantes. Elle donne tous les Jeudis, dans une de ſes Salles, des Conſultations gratuites aux Pauvres, depuis dix heures du matin juſqu'à midi. Quatre Médecins ſont chargés de s'y rendre à leur tour, pour cette œuvre. On y adminiſtre de plus, gratuitement, les remédes pour le traitement des Maladies Vénériennes.

DOCTEURS,

MESSIEURS

Perpeſſac, *rue des Pénitens Gris.*
Maynard, Profeſſeur, *rue Boulbonne.*
Pouderous, *rue Pharaon.*
Peyronnet, *rue des Couteliers.*
Carriere, *Place S. George.*
Treboſc, *rue Ste. Urſule.*
Mazars de Cazelle, *rue S. Rome.*

Sol, *Place d'Aſſezat.*
Daſtarat, *rue du Coq Dinde.*
Caſſaſſoles, *rue chaude.*
Dubernad, Profeſſeur, *rue Ste. Claire.*
Depeyre, *Place Rouaix.*
Marre, *rue du Temple.*
Gardeil, Profeſſeur, *rue Bouquieres.*
Salvat, *Porte Montoulieu.*
Benet, *rue Boulbonne.*
Merlhes, *rue Capelle-Redonde.*
Arrazat, Profeſſeur, *près la Dalbade.*
Ducaſſe, *Place S. George.*
Villar, *Place des Paradoux.*
d'Abadie, *rue de la Pomme.*
Francés, *rue Croix-Baragnon.*
Brunet, *rue de la Barathe.*
Gaugiran, *rue Sainte Urſule.*
Calais, *rue des Balances.*
Dubor, Profeſſeur, *idem.*
Loubet, *rue Tour de Nayac.*
Laſon, *rue des Paradoux.*
Barberet, *rue de la Pomme.*
Lacoſte, *près les Carmes Déchauſſés.*
Andurand, *rue S. Rome.*
Dubernad fils, *rue Ste. Claire.*
Lamarque fils, *rue Vinaigre.*

ACADÉMIE
DES JEUX FLORAUX.

VERS le commencement du treizième ſiècle, pluſieurs Citoyens, gens de Lettres, étoient dans l'uſage de s'aſſembler pour ſe communiquer leurs ouvrages; & pour exciter l'émulation des Poëtes, ils publièrent dans le mois de Novembre 1323, le deſſein qu'ils avoient formé de donner une Violette d'or à celui dont

l'ouvrage réuniroit les ſuffrages de cette Académie naiſſante. Arnaud Vidal de Caſtelnaudarry, fut le premier qui fut couronné, pour un Poëme qu'il fit en l'honneur de la Vierge ; & cet Auteur fut qualifié de Docteur en la *gaie Science*, pour une nouvelle Chanſon, qu'il compoſa ſur le même ſujet.

Les Capitouls, perſuadés de l'utilité de ce nouvel établiſſement, & ne conſultant que leur zèle, pour la gloire de la Patrie, délibérerent de diſtribuer chaque année des Prix, aux dépens de la Ville.

Cette Académie commençoit à dégénérer, mais les libéralités de CLEMENCE IZAURE, dont le Buſte en marbre blanc eſt placé dans le grand Conſiſtoire, lui donnerent un nouveau luſtre. Vers l'an 1502, à l'époque du renouvellement de la Cérémonie des Jeux Floraux, elle légua par ſon teſtament, des fonds conſidérables, pour fournir aux cinq Prix que cette Académie diſtribue toutes les années le 3 du mois de Mai.

Indépendament des 3 Aſſemblées générales, indiquées dans le Calendrier qui ſe trouve au commencement de ce Livre, ce Corps Littéraire en tient des particulières, le Vendredi de chaque ſemaine.

LE ROI, *PROTECTEUR.*

Mgr. LE CHANCELIER.

MESSIEURS

DE NIQUET, Premier Préſident, Chancelier, en 1763.

De Cambon, Ev. de Mirepoix, en 1736

De Miramont, Conſeiller au Parlement, en 1739.

Le Comte de Garaud, en 1739.
De Bardy, Conſeiller au Parl., en 1739.
Lefranc, de Pompignan, de l'Académie Françaiſe, en 1740.
Lecomte, Proc. Gén. au Parl., en 1742.
De Lamothe, Conſeiller au Parlement, en 1743.
De Carriere-d'Aufrery, Conſeiller au Parlement, en 1750.
De Pegueirolles, ancien Préſident du Parlement, en 1751.
Caſtillon, Avoc. au Parlement, en 1751.
De Villeneuve de Beauville, en 1751.
De Raſin, Conſ. au Parlement, en 1751.
De Montegut, Conſ. au Parl., en 1752.
Daignan, Baron d'Orbeſſan, en 1753.
Delpy, Secrétaire perpétuel, en 1754.
De Lafage-Paillés, en 1754.
De Verny, Avocat au Parl., en 1755.
Daguin, Préſident au Parl., en 1759.
De Senaux, Préſident au Parl. en 1759.
Boyer de Sauveterre, Préſident au Parlement, en 1760.
De Lacroix, Avocat au Parl., en 1761.
De Dillon, Archevêque de Narbonne, en 1761.
De Progen, en 1762.
De Cambon-Labaſtide, Préſident du Parlement, en 1763.
De Brienne, Arch. de Toul., en 1765.
Varagne-Gardouch, Marquis de Beleſta, en 1765.
Martel, Avocat au Parlement, en 1770.
Drouin de Vaudeuil, anc. Premier Pré-

ſident au Parl. de Toulouſe, en 1770.
Jamme, Avocat, au Parlement, en 1770.
De Portes, Préſid. au Parlem., en 1772.
L'Abbé Neuvillé, en 1773.
L'abbé Magi, Doc. en Théol. en 1774.
De Sapte, Préſident du Parl. en 1777.
Ferés, Bibliothécaire de MONSIEUR, Frère du ROI, en 1778.
De Lalo, Conſeiller au Parl. en 1778.
D'Albis de Belbeſe, Conſeiller au Parlement, en 1779.
Le Comte de Perigord, Commandant de la Province, en 1780.
De Reſſéguier, Avocat Gén., en 1780.
Le premier Capitoul, *Académicien né.*

Maîtres des Jeux Floraux.

M. Marmontels, de l'Académie Franç.
M. Valet, de Regagnhac.
M. le Chevalier de la Tremblaie.
M. l'Abbé Taverne.
M. Dutour, Avocat au Parlement.
Mad. la Comteſſe d'Eſparbés.
M. l'Abbé Labat de Mouriens.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

Inſcriptions & belles Lettres.

MESSIEURS Gouazé, Docteur en Médecine, Carriere, Chirurgien, & Sage, Apothicaire, jetterent les premiers fondemens de cette Académie en 1729. En 1730 M. le Cardinal de Fleury leur

permit de tenir des Aſſemblées ; le nombre des Aſſociés fut augmenté de trente, qui fournirent à tous les fraix néceſſaires. Louis XV, informé du ſuccés des travaux de cette Société naiſſante, la mit ſous ſa protection, & l'érigea en ACADÉMIE ROYALE par ſes Lettres Patentes du mois de Juin 1746.

Cette Compagnie eſt diviſée en trois Claſſes ; Phyſico-Mathématique, Médico-Phyſique, & les Belles-Lettres. Le ſujet du Prix roule par ordre, ſur des matieres de la compétence d'une de ces Claſſes ; on le diſtribue dans la Scéance publique du 25 Août ; elle en tient encore une autre le premier Jeudi après Quaſimodo.

Le Corps Municipal a fondé ce Prix, & a fixé des ſecours annuels pour l'entretien d'un Obſervatoire, & d'un Jardin de Botanique, dans lequel l'Académie fait faire tous les ans un cours gratuit. Les Etats de la Province lui ont auſſi fixé un revenu annuel.

Une choſe digne de remarque, c'eſt qu'il n'exiſte pas de Ville de Province où il y ait autant d'inſtrumens d'Aſtronomie qu'à Toulouſe ; on y voit de très-beaux Cabinets d'Hiſtoire Naturelle, & de ſuperbes Cabinets de Livres, de Médailles & d'antiques. Toutes ces collections ſe ſont formées depuis l'établiſſement de cette Académie.

Juſques ici elle n'avoit point pu, faute de ſecours, faire imprimer le recueil de ſes Mémoires. M. l'Abbé d'Heliot, membre de cette Compagnie, zélé pour la gloire de ſa patrie, a légué un fonds annuel pour ſervir à cette impreſſion. Le premier volume doit paroître à la fin de 1781.

LE ROI, PROTECTEUR.

HONORAIRES

M. le Duc de Richelieu.
M. de St. Prieſt, Int. du Langued.
M. Dillon, Archevêque de Narbonne.
M. le Comte de Caraman, Lieut. gén.
M. de Brienne, Archev. de Toulouſe.
M. le Marquis de Niquet, Premier Préſ.
M. de Bonrepos, anc. Proc. Général.
M. le Maréchal de Biron, Gouverneur de la Province.
Deux de MM. les Capitouls Aſſociés nés.

ASSOCIE'S LIBRES.

M. le Marquis de Beauteville, rue des Nobles.
M. le Marq. de Beleſta, rue Bouquieres.
M. Darquier-Pellepoix, rue de Latomy.
M. Garipuy, père, rue des Fleurs.
M. de Puymaurin, Place d'Aſſezat.
M.

ASSOCIE'S ORDINAIRES.

Pour la Géométrie.

M. de Saget, cadet, rue des Filatiers.
M. Bonnefoux, Général des Doctrinaires
M. l'Abbé Bellot, rue de la Trinité.

Pour l'Aſtronomie.

M. l'Abbé Legris, au Collége Royal.
M. Garipuy, fils, rue des Fleurs.
M.

Pour la Méchanique.

M. Marcorelle, rue St. Remeſi.
M. de Saget, aîné, rue des Filatiers.

M. l'Abbé Martin, au Collége Royal.

Pour l'Anatomie.

M. Pouderoux, Docteur en Médecine, rue Pharaon.
M. Brun, Chirurgien, rue Ste. Claire.
M. Baquier, Chirurg., rue Stes. Carbes.

Pour la Chimie.

M. Dubernard, Profeſſeur en Médecine, rue des Toulouſains.
M. Lahens, Apoticaire, rue des Coutel.
M. Benet, Doc. en Méd. rue Boulbon.

Pour la Botanique.

M. Maynard, Profeſſeur en Médecine, rue Boulbonne.
M. Gardeil, Profeſſeur en Médecine, rue Bouquieres.
M. de Lapeyrouſe, Coreſp. de l'Ac. des Sciences de Paris, rue de la Pomme.

Pour les Inſcriptions & Belles-Lettres.

M. d'Orbeſſan, Place-Mage.
M. Leſranc, de l'Académie Françaiſe.
M. Raynal, Avocat, rue Saintes-Carbes.
M. l'Abbé d'Aufrery, à S. Antoine du T
M. de Montegut, rue Provençal.
M. Labroquere, rue Latomy.
M. le Marq. de Chalvet, à St. Ant. du T.
Dom Dolive, Bénédictin à la Daurade.
M. Gouazé, rue Velane.
M. Jamme, des Jeux Floraux, rue des Fleurs.
M. du Mas, Profeſ., au Collége Royal.
M. Lombard, Doctrinaire, à Leſquile.

M. Cairol, rue Croix-Baragnon.

M. Foulquier de Labaſtide, aux Paradou.

M.

Secrétaire perpétuel.

M. l'Abbé de Rey, rue de la Magdelaine

M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire Vétéran, rue Piſſe-Lauque.

Tréſorier.

M. Turle-Larbrepin, rue des Pujols.

ASSOCIE'S ETRANGERS.

M. de Lalande, des Académies Royales de Paris, de Londres, de Pruſſe, &c. à Paris.

M. de Born, des Acad. de Stockholm. de Berlin, de Londres, &c., à Vienne.

M. Camper, Prof. d'Anatomie, de Médecine, &c. à Amſterdam.

ADJOINTS.

Pour la Géométrie.

M. Dufour, de l'Académie des Arts, rue de Laſeſquiere.

Pour l'Aſtronomie.

M. le Chevalier Deſpinaſſe, rue Ninau.

Deſſinateur.

M. le Chevalier Rivalz, rue Neguegouſ.

Le ſieur Pouzeins, Ecrivain à l'Hôtel de l'Académie, *rue des Fleurs.*

Il y a encore une Claſſe de Correſpondans étrangers.



ACADÉMIE ROYALE
DE PEINTURE,
SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

BERNARD Dupuy du Grez, que la nature dona des plus rares talens, aprés avoir paſſé une partie de ſa jeuneſſe à l'étude des Langues, embraſſa la Profeſſion d'Avocat, & diſputa une Chaire de Droit dans l'Univerſité de cette Ville. Son goût pour la ſolitude, le détermina à quitter le Barreau, pour faire fleurir les Arts. Les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans la Peinture, le déciderent à établir une Ecole publique de Deſſin : il fit expoſer, à ſes fraix, un modéle vivant : il diſtribua des Prix à ſes nouveaux Eléves, au jugement des plus habiles Peintres, & Sculpteurs de la Ville. Ce Citoyen eſtimable compoſa un Traité ſur la Peinture, qu'il fit imprimer en 1699.

MM. Rivalz, Crozat, & Cammas, Peintres, de Toulouſe, animés du même zéle, continuerent de tenir ces mêmes Ecoles : les Capitouls ſollicitereut la Vil-

le de fournir aux dépenſes néceſſaires, ce qui fut arrêté, dans une Délibération du 3 Septembre 1726.

En 1738, ils rendirent cet établiſſement perpétuel, & fonderent en 1744 différens Prix; ſçavoir, une Médaille d'or, de la valeur de 300 liv. qui ſe donne alternativement aux meilleurs Ouvrages de Peinture, Sculpture & Architecture. Le ſecond Prix eſt une Médaille d'or, de 60 liv. pour les eſſais de Peinture. Un troiſiéme de même valeur, pour ceux d'Architecture. Un quatriéme, de 30 liv. pour le Deſſin, d'après le modéle vivant. Cinq autres de moyenne valeur, dont 2 pour le Deſſin, d'après la Ronde-boſſe: deux pour une Académie d'après l'Eſtampe, 1 pour le Prix de Perſpective, & l'autre, pour la Géométrie-pratique ou l'Aſtronomie.

En 1751, le Roi érigea ces Ecoles en Académie Royale, qui fut compoſée de 72 perſonnes, partagées en quatre différentes claſſes. Le Modérateur eſt toujours pris dans la troiſiéme; & les Profeſſeurs, choiſis pour l'enſeignement, ſont tirés de la quatriéme Claſſe.

Outre ces libéralités, la Ville a donné un logement très-vaſte pour les différentes Ecoles, & pour les Aſſemblées de cette Académie, *logée dans la rue du petit-Verſailles.*

Les jours de l'Expoſition des Tableaux & de la diſtribution des Prix ſont, *indiqués* dans le Calendrier des Cérémonies publiques.

FONDATEURS.

MESSIEURS LES CAPITOULS,
Quatre de MM. les Capitouls : Deux de Robe longue, & deux de Robe courte.
Le SYNDIC de la Ville.

ASSOCIÉS HONORAIRES.

M. le Maréchal Duc de Biron, Gouverneur de la Province.
M. le Comte de Périgord, Commandant en Chef de la Province.
M. de Brienne, Arch. de Toulouſe.
M. de Niquet de Serame, premier Pr. du Parlement de Toulouſe.
M. le Marquis de Voyer d'Argenſon.
M. Bergeret, Réc. gén. des Finances.
M. de Laverdy.
M. Dillon, Archevêque de Narbonne.
M. de Saint Prieſt, Intendant de Languedoc, Conſeiller d'Eat.
M. de Riquet de Bonrepos, anc. Pr. gén.
M. le Comte de Caraman, Lieutenant-Général des Armées du Roi.
M. le Marquis de Mirepoix, *rue Ninau.*

M. le Comte Dubarry, Comte de Roquelaure, *reçu en ſurvivance.*

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

MODÉRATEUR pour l'année 1781,
M. de Voiſins, Ecuyer, *rue Velane.*

M. Cammas, Directeur, *rue Roumingueres.*
1746 M. l'Abbé de Sapte, *rue des puits Clos.*

M. de Mondran, Ecuyer, *rue des Fleurs.*

1749 M. de Garipuy Pere, Directeur des travaux publics de la Prov. *rue des Fleurs.*

1751 M. Caſtel, Pr. Pr. des Tréſoriers de France, *à la Tréſorerie.*

M. le Marquis d'Orbeſſan, *Place Mage.*

1765 M. Boutaric d'Azas, Conſeiller honoraire du Parlement, *Place Perchepinte.*

1767 M. Daufrery, Chev. de Malte, *à l'Hôtel S. Antoine du T.*

1768 M. le Marquis de Fourquevaux, *Cl. S. Etienne.*

1772 M. le Marquis de Chalvet, Sénéchal, *rue des Pénitens Bleus.*

1773 M. de Garipuy fils, Directeur des Travaux publics de la Provin. *rue des Fleurs.*

1774 M. de Lamothe, Conſeiller au Parlement, *Cloître S. Etienne.*

1777 M. le Marquis de Beleſta, de Gardouch, *rue Bouquieres.*

M. le Marquis de Gavarret, ✠ *Place Mage.*

1778 M. le Comte d'Eſpie. ✠ *idem.*

M. Dupuy *de* S. Amand. ✠ *rue Stes. Carbes.*

M. de Parazols, Chev. de Malte. *rue Ninau.*

M. de Gilede Preſſac, *rue vieux raiſ.*

M. de Lafage Pailhés, Ec. *Pl. S. G.*

M. de Voiſins, Ecuyer, *rue Velane.*

1781 M. Finot, Ecuyer, *rue Maiſ. Pr.*

ASSOCIÉS HONORAIRES,
ARTISTES ETRANGERS.

1764 M. Lagrenée Peintre, Prof. de l'Académie Royale de Paris.

1767 M. Pajon, Sculpteur du Roi, Pr. de l'Académie Royale de Paris.

M. Vien, Peintre d'Hiſt. Chev. de S. Michel, anc. Prof. de l'Ac. de Paris, Dir. de l'Ac. de Fr. à Rom.

M. d'André Bardon, Pr. des Eleves protégés par le Roi; de l'Acad. des Belles Lettres de Marſeille, Dir. perpétuel de l'éc. acad. de Deſſein de cette Ville.

M. Etienne Jourat, Peintre du Roi, Recteur de ſon acad. & Garde des Tableaux de la Couronne.

1768 M. Salvador de Carmona, Graveur du Roi d'Eſp. de l'ac. de Madrid.

1770 M. Reſtout, Peint. de l'ac. de Paris

1773 M. Natoire, Peintre de l'ac. de P. Ch. de l'Ordre de S. Michel, Dir. de l'école de France, à Rome.

1774 M. d'Antoine, Sculpteur, de l'ac. de Marſeille.

M. Gamelin, Peintre, de l'acad. de S. Luc de Rome.

M. Legey, anc. Conſeiller, & prem. Architecte du Duc régnant de Mekelbourg, Dir. gén. des Bâtimens, & premier architecte du Roi de Pr.

1776 M. Houdon, Scul. du Roi. à Paris.

M. Sauvage, Peintre, à Paris.

M. Themenza, prem. arc. de la Rép. de Véniſe, de l'acad. de Paris.

M. Pujos, Peintre, à Paris.

1777 M. Cochin, Séc. perpétuel de l'ac. Royale de Paris.

1778 M. le Marq. de Chazeron, Colon. d'Infanterie, à Paris.
M. Houin, Peintre, à Paris.
1779 M. Moles, Graveur, & Direct. de l'acad. de Barcelone.
1780 Mad. Mechin, Peint. *rue pet. Verſ.*
Mad. Cammas, Peint. en Migniature, *rue du poids de l'Huile.*

ASSOCIÈS ARTISTES *réſ. à Toulouſe*

DIRECTEUR DES ÉCOLES,

M. HARDY, Architecte.

1746 M. le Ch. Rivalz, Peintre; de la Soc. des Arts de Marſeille, Prof. du Deſſein, *rue Neguogouſſes.*
1749 M. Labat de Savignac, Prof. d'Architecture. *rue des Blanchers.*
M. Pin, Peintre, Direct. gén. du Canal, Prof. du Deſſein, *Pl. S. Et.*
1751 M. Gaubert Labeyrie, Peint. Prof. du Deſſein, *rue du Taur.*
M. Dufourc, Prof. de Géométrie & de Perſpective, *rue Seſquière.*
M. Francés, Arch. Dir. des Travaux du Diocèſe, *rue des Pénit. Noirs.*
M. Capela, Sculp. *rue des Auguſtins.*
1752 M. Echeau, Arch. Inſpecteur des travaux publics de la Province, *rue Place Mage.*
1756 M. Hardy, Archit. *rue Stes Carbes.*
M. Bouton, Peintre en Migniature, *rue du Canard.*
1762 M. Lucas, Prof. de Sculpure & de Deſſein, *rue des Pénitens Noirs.*
1767 M. Cammas, Peintre de l'Hôtel de Ville, de l'Ac. de S. Luc de Rome, Prof. de Peint. & du Deſſein, *rue*

du poids de l'Huile.

M. Noubel, Sculpteur, adjoint à Pr. du Deſſein, *hors la porte S. Mich.*

1769 M. Sabere-Baſtide, Peintre, adj. à Prof. du Def. *rue des Couteliers.*

M. Giry, Peintre,

M. Carcenac, Arch. Dir. des travaux de la Ville, *rue petit Verſailles.*

1778 M. Mortreuil cadet, Sculpteur, adjoint à Prof. de Deſ. *rue Croix Ba.*

M. Virebent, Arch. *rue Polinaires.*

M. Gros, Peintre, *Fauxb. S. Et.*

1778 M. Maillol, Peintre, *rue de la Po.*

M. Julia, Sculpteur, *rue Pré Mont.*

1780 M. Goudin, Deſſinateur, *rue de l'Inquiſition.*

M. Gleizes, Deſſinateur & Architec. *rue Peyrolieres.*

M. Delaiſtre, Deſſinateur au Lavis, & Ingénieur, *rue Montoulieu.*

Elèves qui ont remporté le grand Prix.

1777 M. Benazet, Arch. & Deſſinateur, *rue Peyrolieres.*

1778 M. Roques, Peintre, *à Rome.*

M. Durozoi, Correſpondant Hiſtoriogr. de l'Académie. *A Paris.*

Le Sr. Lafeuillade, Scribe & Concierge de l'Académie, *logé dans l'Hôtel, rue du Petit Verſailles.*

BIBLIOTHEQUE
TOULOUSE
INTERUNIVERSITAIRE

ACADÉMIE ROYALE
DES ARMES.

LES Maîtres en fait d'Armes voulant ranimer l'émulation de leurs élèves, propoſerent de donner deux Prix, & firent faire à leurs dépens deux Epées, une de Vermeil & l'autre d'Argent, qu'ils diſtribuerent pendant quelques années. Les Capitouls reconnoiſſant l'avantage de cette inſtitution, pour rendre cet établiſſement plus durable, délibérerent de faire cette dépenſe aux fraix de la Ville : ils érigerent cette Ecole en Académie, & voulurent que ceux qui remporteroient ces Prix euſſent l'entrée franche aux Spectacles ; ils leur permirent auſſi d'entrer dans l'Hôtel de Ville avec l'épée, privilége dont les Capitouls jouiſſent excluſivement : cette Délibération fut autoriſée par Arrêt du Conſeil : ils ſe réſerverent le droit de juger du mérite des Athlètes, & aſſocierent à leur jugement les Elèves qui avoient remporté des Prix. Cette Académie tomba en décadence vers la fin du règne de Louis XIII, mais elle reprit un nouveau luſtre ſous le règne de Louis XIV, par les ſoins & la vigilance de M. de Montaudier, Capitoul. On ne peut aſpirer à ces Prix, ſi l'on n'eſt point écolier des Salles de Toulouſe.

La distribution publique se fait tous les ans dans la salle du Jeu de Paume, le premier Dim. du mois de Juin.

MAITRES en fait d'Armes.

M. Pujos père, Ecuyer, Doyen, *rue du Taur.*
M. Pujos aîné, Ecuyer, Syndic, *idem.*
M. Pujos cadet, Ecuyer, *rue de la Pom.*
M. Platte, Ecuyer, *rue du p. Versailles.*

Leurs Salles sont dans la rue des Cordeliers.

ACADÉMIE D'ÉQUITATION.

LE Conseil de Ville, par Délibération du 24 Février 1616, érigea un Manége dans Toulouse, nomma le sieur Dabard pour Ecuyer, & lui assigna une pension de 300 livres ; mais il en fut bientôt dépossédé par M. de Cerac, Gentilhomme, qui obtint une commission du Roi.

En Janvier 1640, M. de Vitrac fut nommé par les Etats de la Province, qui lui accorderent une pension de 400 liv. pour montrer le manége & tous les exercices du corps aux jeunes gens : on lui donna un local sur l'Esplanade & les deux Tours adjacentes, pour y faire enfermer les fourrages. M. de Barthe succéda à ce dernier en 1646, mais les malheurs des tems ne permirent plus à

la Ville de payer cette penſion.

En 1663, M. de Barthe, qui avoit été appellé à Montpellier, par le Maréchal de Schomberg, offrit de revenir à Toulouſe, ſi la Province vouloit lui accorder une penſion de 1000 liv., ce qui fut exécuté. Son fils lui ſuccéda en 1674, mais la penſion ayant été ſupprimée de nouveau, il obtint un Arrêt du Conſeil qui le réintégra.

A la mort de M. Vitrac, cette place paſſa en 1726 ſur la tête de M. de Villeneuve. Sur ſa démiſſion, la Ville délibéra de la donner à M. Fraîche, en réſervant néanmoins la ſurvivance à M. de Villeneuve le fils, dans le cas que le ſieur Fraîche vînt à prédécéder.

Le Conſeil de Ville délibéra, le 4 Juillet 1776 d'accorder à Mr. Fraîche, une gratification annuelle de 500 liv., au-deſſus de la penſion ordinaire, ſoit pour le dédommager des pertes conſidérables qu'il avoit eſſuyées par la mort de pluſieurs chevaux de prix, ſoit en reconnoiſſance de ſon zèle & de ſon aſſiduité.

Ce Manége eſt ſitué ſur l'Eſplanade, à côté de la porte Montgaillard, & les écuries ſont ſur le terrein du jardin de l'Alouette.

M. FRAICHE, *Écuyer.*

ÉCOLE ROYALE
DE CHIRURGIE.

LA Chirurgie, ſi utile à l'Humanité, négligée depuis le ſiécle dernier, eſt parvenue de nos jours, à ſon plus haut dégré de perfection. Depuis que Louis XV. l'érigea en Ecole Royale, & que les Maitres jouirent, à cette époque, d'un état plus diſtingué, on les vit s'appliquer de plus en plus; & par un travail pénible & aſſidu, acquérir une pratique conſommée, qui les met à même de rivaliſer avec ceux de la Capitale, & de procurer à leurs malades, des ſecours juſqu'alors inconnus.

Leur Amphitéâtre, devient de jour en jour plus célébre & plus nombreux, par la quantité des Etudians qui aſſiſtent aux Démonſtrations Anatomiques. Pour exciter leur émulation, la Ville vient de fonder, dans cette Ecole, ſeize Prix, dont la premiere diſtribution fut faite le 9e Septembre. Leur Amphitéâtre eſt ſitué ſur le Rempart. On voit ſur le haut de la Tour, une piéce de marbre noir, ſur laquelle eſt gravée, en lettres d'Or, cette Epitaphe latine, que l'Auteur auroit pû terminer au premier Vers.

Hìc locus eſt ubi Mors gaudet ſuccurrere Vitæ.
Exuviaſque ſuas, ſatiatâ cruore reponit.
Ut præſtent ſanos aliena Cadavera Cives.
Hìc diſcreta manus durâ pietate recludit
Morborum inſidias; fatiſque præmentibus obſtat.

PROFESSEURS.

MESSIEURS

Cazabon, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Profeſſeur-Royal *pour les Principes, rue des Changes.*

Becane, Prof. R. *pour les Maladies des Os, rue Bouquieres.*

Boſc, Prof. R. *pour l'Anatomie, rue des Polinaires.*

Villar, Prof. R. *Pour les Opérations, Pl. des Paradoux.*

Frizac, Intend. de Chirurgie de l'Hôtel-Dieu, Prof. R. *pour la Matiere Medico-Chirurgicale, rue de la Treille.*

Baquier, Prof. R. *pour les Accouchemens près la Porte Montoulieu.*

MAITRES EN CHIRURGIE.

MESSIEURS

Riviere, Doyen, *près la porte S. Etien.*

Carpenté, *rue des Couteliers.*

Meſplé, *rue de la Daurade.*

Vallés, *rue Boulbonne.*

Foulquet, *Fauxbourg S. Michel.*

Carriere jeune, *rue Nazareth.*

Lamarque, *rue des Paradoux.*

Laborie, *place d'Aſſezat.*

Dulout, *près la porte du Château.*

Brun, *rue des Pierre-Brunieres.*

Lacoſte, *rue Sainte-Claire.*

Barbet, *rue des Balances.*

Rouget, *aux Blanchers.*

Bagneris, *Fauxbourg S. Cyprien.*

Delpech, *près la Croix-Baragnon.*

Bayez, *rue des Couteliers.*
Decamps, *rue du Four-Baſtard.*
Barrau jeune, *place du Salin.*
Soye fils, Gref. en ch. *au Petit-Verſail.*
Begué, *rue des Tourneurs.*
Marfaing, (pro Peſte) *près la pl. Roy.*
Carrere, *rue de la Maletache.*
Morere, *place Perchepinte.*
Pourcet, *rue des Tourneurs.*
Camy, *rue des Biaux.*
Ducaſſé, *rue Peyrolieres.*
Caumon, *aux Couteliers.*
Tarbés, *au coin du Trou.*
Frayſines, *Fauxbourg S. Etienne.*
Delibés, *près la Bourſe.*

Chirurgiens LITHOTOMISTES.

M. Lamarque aîné, penſionné de la Ville, *rue Vinaigre.*
M. Lamarque cadet, *rue des Paradoux.*

Chirurgiens DENTISTES.

Touſſaint, *rue du Taur.*
Delga, *rue de la Pomme.*
Ruſcat, *près S. Pantaléon.*

SAGES-FEMMES
Reçues à S. Côme.
DEMOISELLES

Boudet, *rue d'Aſtorg.*
Labroue, *rue de la Pleau.*
Labérie, *Fauxbourg des Recolets.*
Canut, *rue des Moulins.*
Lanes, *même rue.*

Sole, *rue de S. Jean.*
Bouchard, *ſur le pont de Tounis.*
Dortiguier, *rue des Couteliers.*
Cazeneuve, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Latrille, *aux Blanchers.*
Martres fille, *près les Chartreux.*
Martres mère, *rue du Peyrou.*
Roziés, *près la place d'Arnaud-Bernad*
Becane, Martin, Geſſe, Teullieres, } *le long du Rempart.*

PHARMACIE.

DE tous les états qui exiſtent dans la Societé civile, la Pharmacie eſt ſans contredit, un de ceux qui exigent le plus de connoiſſances, & une étude approfondie ſur la proprieté des Plantes, & la compoſition des remédes, à laquelle ils doivent porter l'attention la plus ſcrupuleuſe, pour éviter les inconvéniens fâcheux dans leſquels ils pourroient tomber, ſoit en augmentant la doze des remédes, ſoit en envoyant à un malade la Médecine deſtinée pour un autre.

Les Apothicaires étoient par ci-devant, compris dans la claſſe des Arts Mécaniques; mais Sa Majeſté a bien voulu, par ſon Arrêt du Conſeil d'Etat, du mois de Janvier dernier, portant nouveau Réglement pour l'Adminiſtration Municipale de cette Ville, Art. VIII, les déclarer Citoyens Notables, & devoir être admis

dans les Conſeils, & par voie de ſuite, être nommés au Capitoulat.

APOTHICAIRES

Jurés en la Faculté de Médecine, nommés par le Roi Inſpecteurs de la Droguerie.

MESSIEURS

Baron, Doyen, *Inſpecteur des Gabelles, & chargé de fournir les remédes aux Priſ.*
Ricard, Tréſorier, *Place du Salin.*
Forbet, *Idem.*
Laroture, Inſpecteur des Gabelles, *Place Rouaix.*
Vallat, *rue de la Pomme.*
Peliſſier, *idem.*
Lahens, de l'Ac. des Sciences, Intendant de Pharmacie de l'Hôtel-Dieu S. Jacq. *rue des Couteliers.*
Gramont, *Place Stes. Carbes.*
Delpech, *rue des Paradoux.*
Vidailhan, *près la Bourſe.*
Bogues, pour les Opérations de Chymie, aux Ecoles de Médecine, *rue S. Rome.*

Privilégiés.

Baron neveu. *Fauxbourg S. Cyprien.*
Ponſard, (Mad.) *Place Perchepinte.*

EAUX MINÉRALES.

Le ſieur DORLIAC, *Hôtel St. Pierre, rue du Cheval-Blanc, vend, par Privilége excluſif, toute eſpèce* D'EAUX MINERALES.

BOETES FUMIGATOIRES,

Pour adminiſtrer des ſécours aux Noyés

DAns le nombre des découvertes qui ont été faites juſqu'à nos jours, il n'en eſt point qui ſoit plus digne de la reconnoiſſance publique, que celle des Boëtes Fumigatoires, que nous devons aux ſoins de M. PIA. Les ſuccès ſans nombre, conſtatés par les différens Verbaux qui ſont venus de la Capitale, en prouvent l'efficacité. Il eſt ſurprenant que dans cette Ville, où nous avons la douleur de voir périr chaque année un nombre de citoyens noyés, que l'on pourroit garantir de la mort, on néglige des ſecours auſſi certains. Quelle gloire pour tout homme, de pouvoir ſe flatter d'avoir ſauvé la vie à ſon ſemblable! Un motif auſſi ſacré ne devroit-il pas ranimer ſon zèle & ſa charité?

A peine l'uſage de ces Boëtes fut-il connu, que M. le Comte de Bournazel ſe hata de ſignaler ſon patriotiſme, en faiſant venir, à ſes dépens, une deſdites Boëtes, qu'il a conſacré à l'uſage du public. Elle eſt dépoſée chez le Portier de M. de Bonrepaux, *rue Velane.*

Les trois autres Boëtes ſont dépoſées; ſavoir, à l'Hôtel-Dieu S. Jacques; dans la Maiſon des Sœurs Griſes, Fauxbourg S. Etienne; & dans la Maiſon de Charité de la Paroiſſe de la Dalbade, près l'Egliſe.

BIBLIOTHÉQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGÉ.

LA Bibliothéque du Clergé, quoique très-récemment fondée, mérite d'occuper le premier rang parmi celles de la Ville, tant par le choix & le nombre des volumes, que par l'étendue, la magnificence & la clarté de la Salle.

Feu M. l'Abbé d'Héliot, Abbé du Perai-neuf, & Profeſſeur des Libertés de l'Egliſe Gallicane, dans l'Univerſité de Toulouſe, donna par ſon Teſtament tous ſes Livres, pour ſervir à l'utilité publique. Elle a été conſidérablement augmentée, par les libéralités de M. l'Archevêque, du Clergé, & du Chapître de S. Etienne.

Elle eſt ouverte le Lundi, Merc. & Sam.

M. Barrau, *Bibliothécaire.*

M. Laſſerre, Sous-Bibliothécaire.

BIBLIOTHÉQUE *DES CORDELIERS.*

Jean-George GERAUD, Sieur de Doneville, Préſident à Mortier du Parlem. de Toul. légua ſa Bibliothéque en 1684 aux P. Cordeliers de la grande Obſervance, connus depuis leur Reforme, ſous le nom de FF. Mineurs Conventuels, à condition que les Jeunes Etudians en Droit ou

en Théologie, qui auroient une atteſtation de leurs Profeſſeurs, pourroient y aller étudier deux fois la ſemaine. Et afin de rendre ſon bienfait durable, il aſſigna pour l'entretien & achat des Livres, un Contrat de 152 liv. de rente. Cette Bibliothéque s'accroît de jour en jour, par la ſage économie de ceux à qui elle eſt confiée. Elle eſt ouverte le mardi, Jeudi & Samedi.

Le R. P. Lagarde, *Bibliothécaire.*

Il y a encore dans le même Couvent une autre Bibliothéque, uniquement deſtinée à l'uſage des Réligieux, & qu'ils ont l'honnetêté de laiſſer voir aux Curieux Le local eſt vaſte. Tous les Livres, attachés avec des chaînes de fer, repoſent ſur des pupîtres, au devant deſquels ſont placés des bancs, pour la commodité des Lecteurs.

On lit ſur la porte de cette Bibliothéque, une Bulle d'Innocent X, datée de l'an 1658, par laquelle ce Pape enjoint, ſous peine d'excommunication, au Supérieur de la Maiſon, d'empêcher qu'on ne détâche, & qu'on n'emporte aucun deſd. Livres, ſous aucun prétexte; & lui défend en outre, d'y laiſſer entrer plus de 4 perſonnes à la fois.

Cette précaution d'enchaîner ainſi les Livres, vient ſans doute du X ou XIeme. Siécle. M. l'Abbé de Fleury rapporte que dans ce tems, cent volumes formoient une Bibliothéque fort conſidérable, & que les Livres étoient ſi rares, que dans le petit nombre de Monaſtères qui avoient les moyens de s'en procurer, on avoit la ſage précaution de les enchaîner.

BIBLIOTHÈQUE DE S. ROME.

Cette Bibliothéque, fondée en 1705, fut donnée aux PP. Doctrinaires de la Maison de S. Rome, par M. de Berthier, Evêque de Rieux. Elle eſt fournie en excellens Livres anciens, & ſur-tout en Péres de l'Egliſe, dont les éditions ſont rares & très-recherchées.

Le R. P. Caſtaing, *Bibliothécaire.*

ARTS LIBÉRAUX.

ARCHITECTES.

MESSIEURS

L'Abat de Savignac, *rue des Blanchers.*
Maduron aîné, *rue Ninau.*
Hardi, *près Saintes-Carbes.*
Raymond freres, *place des Pénit. Noirs.*
Nelle, *place Saintes-Carbes.*
Carcenac, *rue Petit-Verſailles.*
Gleiſes, *près de la Daurade.*
Bireben, *rue des Polinaires.*
Benazet, *près de la Daurade.*
Couderc,

ASTRONOMES.

MESSIEURS

De Garipuy, père & fils, *près la Séné.*
Darquier de Pellepoix, *rue Latomi.*
Vidal, à l'Obſ. de M. de Bonrepos, anc. Proc. Général, *rue Velane.*

DANSE. (*Maîtres de*)

MESSIEURS

Terrade père, *rue Jouxaygues.*
Leduc, *rue des Filatiers.*
Villeneuve, *rue Tamponieres.*
Chevalier, *rue Pargueminieres.*
Boulogne, *rue du Taur.*
Brives, *rue de la Pomme.*
Martres, *rue des Polinaires.*
Baſtien, *rue Peyrolieres.*

DESSEIN. (*Maîtres de*)

MESSIEURS

Saberes, *rue des Couteliers.*
Lucas cadet, *près les Pénitens Noirs.*
Maillot, *rue de la Pomme.*
Lanaſpeze aîné, *près la porte Mont.*
Benazet, *près de la Daurade.*

ÉCRITURE. (*Maîtres d'*)

MESSIEURS

Aſtrugue, *rue du Crucifix.*
Barés aîné, *rue de la Pomme.*
Barés cadet, *hors la porte S. Etienne.*
Blanchard, *au Fauxbourg S. Cyprien.*
Cadours, *rue Tour de Nayac.*
Cuq, *rue des Moulins.*
Delile père & fils, *aux Pénit. Blancs.*
Donés, *à S. Cyprien.*
Dubuc, *rue du Four-Baſtard.*
Ducreux, *ſur l'Eſplanade.*
Dutré, *rue Boulbonne.*
Grouſſac, *rue de la Daurade.*
Guten, *rue des Pénitens Blancs.*
Ilhet, *rue des Pujols.*

Médan, *rue des Tourneurs.*
Pecarrere, *près du Sénéchal.*
Peletan, *rue des Tourneurs.*
Ponzeins, *Hôtel de l'Acad. rue des Fleurs*
Rey, *rue des Filatiers.*
Saberes, *rue Capelle-Redonde.*
Samary, *hors la porte St. Etienne.*
Saubion, *Place d'Aſſezat.*
S. Hilaire, *rue Bouquieres.*
Toulouzet, *au Fauxbourg S. Michel.*
Turben, *à la rue des Moulins.*

Pour la vérification des Ecritures, Comptes & Calculs conteſtés en Juſtice.

Rey — Turben Père.
Pouzins. — Samary.
Medan.

FEUDISTES.

MESSIEURS

Belgros, *place des Pénitens Noirs.*
Boudou, *rue des Moulins.*
Deltil, Avocat, *rue des Teyſſeyres.*
Gringaud, *rue des Couteliers.*
Icard, *rue du Taur.*
Iché, *place S. Sernin.*
Lanta, *rue des Chartreux.*
Lagarroſſe,
Palis,
Pratx,
Roger,
Rouzet,
Tremolieres, *rue Pharaon.*
Vergés,

FONDEURS DE CARACTERES.

M. Peyrane, *à côté des Pénitens Bleus.*
M. Cazaulon, *rue des Balances.*

GÉOMÈTRES-ARPENTEURS.

MESSIEURS

Echeau, *place Mage.*
Virebent cadet, *rue des Polinaires.*
J. F. Virebent, *même rue.*
Baric, Eſtimateur de la Province, *rue des Paradoux.*
Cougot, *rue Regans.*
Maiſon,

GRAVEURS EN TAILLE-DOUCE,

MESSIEURS

Gamelin, *Fauxbourg S. Etienne.*
Artau, *près les Carmes.*
Lavallée, *Fauxbourg S. Etienne.*
Mercadier, *rue des Filatiers.*

GRAVEURS EN BOIS.

M. Peyrane, *rue de la Pomme.*
M. Raynaud, *rue des Tourneurs.*

GRAVEURS EN CACHET.

MESSIEURS

Brondes, *vis-à-vis les Carmes.*
Artau, *près les Carmes.*
Mercadier, *rue des Filatiers.*
Gerard, *rue Maletache.*
Simon, *près S. Antoine du Salin.*

IMPRIMEURS. *V. Ch. Syndic. p. 174.*

IMPRIMEUR EN TAILLE-DOUCE.

M. Baour, *rue S. Rome*, fait imprimer toute ſorte de planches gravées ſur cui-

vre, & tient Magasin de Thèses de toute grandeur, à l'usage des Colléges.

INGÉNIEURS.

MESSIEURS

De Garipuy Père, Directeur des Travaux publics de la Province, *rue des Fleurs.*
De Garipuy fils, *idem.*
De Saget, Direct. des Travaux publics, *rue des Filatiers.*
De Saget, cadet, Insp. des Trav. pub. *id.*
Lopies, *rue S. Pantaléon*, Inspecteur.
Francés, *rue des Pénitens Noirs*, Insp.
Echau, *Place-Mage*, Insp.
Maduron cadet, *rue du Coq-Dinde*, Insp.
Baric, *rue des Paradoux*, Insp.

MUSICIENS.

MESSIEURS

Amiel, rue du Petit-Vers. *Chant. Cor.*
Arquier, rue des Balances. *Flute.*
Bonnes, rue des Tierçaires. *Comp. Ch.*
Bonnes, fille, *idem. Clavecin. Chant.*
Bouflard, rue des Salenques. *Basse. ch.*
Brunet, rue Seminieres. *Comp. Basse.*
Caperan, rue S. Rome. *Chant. Copiste.*
Colin, rue Boulbonne. *Vielle.*
Courgeon, fils, rue de la Rispe. *Basson.*
Darmerac, Fauxbourg S. Etienne. *ch.*
Delfaut, place S. Pierre. *Guitarre.*
Denooſe, rue des Biaux. *comp. Violon*
Douranjou, rue Boulbonne. *clavecin.*
Dupuy, Maître de la Chapelle de St. Sernin. *Comp. chant.*
Dupuy, fille, à la Maîtr. St. Sern. *cl. ch.*
Faure, rue de la Pomme. *Basse.*

Franciſco, rue S. Rome. *Clar. Hautbois.*
Franc, rue des Auguſtins. *clavecin.*
Gally, rue des Couteliers. *Baſſe.*
Gaubert, rue des Tiercelets. *clavecin.*
Guyot, près la porte Matab. *Baſſe. ch.*
Hazard, rue des Biaux. *Violon.*
Jeanin, rue S. Rome. *Violon.*
Labadens, rue des Nobles. *comp. Viol. Harpe.*
Leroux, rue Peyrolieres. *chant.*
Levens, Me. de la Ch. de S. Et. *Comp. chant.*
Mancorne, près le Sénéchal. *Violon.*
Marion, près S. Pantaléon. *Violon.*
Paris, rue du Taur. *Violon.*
Pebaile, rue du Taur. *chant.*
Regis, à la Maît S. Sernin. *Baſſe. ch.*
Renaud, rue de la Pomme. *Comp.*
Robert, rue des Polinaires. *Violon.*
Roggero, rue petit Verſailles, *Compoſ. Clavecin.*
Romain, place des Pénit. Noirs. *Baſſon.*
Sagau, rue des Teyſſieyres. *comp. clav.*
Sales, rue St. Rome. *Baſſe. Violon. Ch.*
Salvador, Prêtre, au Couvent des Gr. Auguſtins, *com. clavecin.*
Turlet, Place Royale. *comp. Violon.*
Vagnoux, rue du Taur. *Baſſe. chant.*
Viany, rue S. Rome. *cor. chant.*

Le ſieur BRUNET, *Marchand de Papier, près la place Royale, & le Sr.* CAPERAN, *rue Saint-Rome, vendent toute ſorte de Muſique, Papier rayé & Cordes d'inſtrumens.*

PEINTRES

PEINTRES *à l'Huile.*

MESSIEURS

Le Chevalier Rivals, *rue Negogouſſés.*
Cammas, *rue du Poids de l'Huile.*
Gaubert Labeyrie, *rue du Taur.*
Gamelin, *Fauxbourg S. Etienne.*
Saberes, *rue des Couteliers.*
Bouton, *rue du Poids de l'Huile.*
Giri, *puits des Auguſtins.*
Gros, *Fauxbourg S. Etienne.*
Maillot, *rue de la Pomme.*
Lucas cadet, *rue des Pénitens Noirs.*
Lanaſpeze freres, *près la porte Matab.*
Rey, *rue des Filatiers.*

Pour les Carroſſes & Chaiſes à porteur.

Barthe freres, dits Laquette, *près la porte Matabiau.*
Picard, *ſur l'Eſplanade.*

PEINTRES *à Freſque.*

Meſſieurs

M. Morety, Italien, *pl. des Pén. Noirs.*
M. Bertaldy, Italien, *rue du Taur.*

PEINTRES *à la Détrempe.*

Meſſieurs

Bordes freres, *rue des Bourdettes.*
Lanaſpeze cadet, *près la porte Montoulieu.*
Raynaud, *Place Rouaix.*

PEINTRES *Verniſſeurs d'Appartemens*

M. Catellan, M. Albene, } *rue des Pénit. Noir*

PENSION. (Maîtres de)

MESSIEURS

Alexandre, *rue S. Sernin.*
Aſtruge, *rue du Crucifix.*
Baby, (Madame) *coin des Jacobins.*
Doutré, *rue de la Magdelaine.*
Ducreux cadet, *rue Sainte-Urſule.*
Dumaine, *rue S. Remezy.*
Duménil, *rue du Four baſtard.*
Dupouy, *rue des Filatiers.*
Gaich, *rue de Régans.*
Gaubain, *rue St. Sernin.*
Guibert, *rue des Capucins.*
Mendoux, *rue du Four baſtard.*
Pelé, *rue du Temple.*
Roumingueres, *au Collége de S. Martial.*
Sacau, *rue Peyrolieres.*
Sirven, *rue Malbeq.*

SCULPTEURS.

Meſſieurs.

Lucas aîné,
Lacombe,
Henry, } *rue des Pénitens Noirs.*

Moulis,
Roſtan, } *près les Tierçaires.*

Noubel, *au puits des Auguſtins.*
Mortreuil aîné, *derrière le Col. Royal.*
Mortreuil cadet, *rue Croix-Baragnon.*
Capela, *rue des Auguſtins.*
Julia, *rue du Predmontardy.*
Renaud aîné, *rue Nazareth.*
Renaud cadet, *à l'Eſplanade.*
Milbert, *dans l'Hôtel de Ville.*
Caillive, *Fauxbourg S. Michel.*
Leſpinaſſe père & fils, *rue Riguepels.*
Loubeau, *Place des Pénitens Noirs.*

COMMERCE.

LE Guerrier qui réunit le courage à la force, défend la Patrie contre les ennemis jaloux de la gloire de son Roi.

Le Magistrat, armé du glaive de la Justice, dont il est le dispensateur, la protége par la vigueur des Loix, & tient chaque individu dans un juste équilibre.

Le Négociant, de son côté, l'enrichit du produit de ses opérations pénibles : il ne craint ni pour sa vie ni pour sa liberté, lorsqu'il faut traverser l'immensité des Mers, dans l'espoir de grossir une fortune qu'il fait circuler dans le Royaume, & dont il fait profiter cette infinité d'hommes qu'il occupe journellement aux besoins de son Commerce & de ses Manufactures : l'on voit, pour ainsi dire, couler de sa plume, une source abondante de richesses ; & quel-

ques efforts que faſſent certains ordres de Citoyens pour tâcher d'avilir cette profeſſion, elle n'en ſera ni moins utile, ni moins honorable

Louis XIV, que la nature doua des talens les plus rares, & qui réuniſſoit à ces avantages, des connoiſſances en tout genre, ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à l'aggrandiſſement du Commerce dans ſon Royaume. Il lui accorda une protection particulière, & combla d'honneurs & de bienfaits les Négocians qui ſe diſtinguerent le plus.

M. de Colbert, que ſon Roi honoroit d'une confiance entière, entra ſi parfaitement dans ſes vues, qu'il porta dans peu d'années, au plus haut dégré de perfection, les Manufactures, la navigation, & les Arts de toute eſpèce. Il peupla les Colonies: les encouragemens qu'il donna aux Négocians, les mit à même de rivaliſer avec ceux d'Angleterre, de Hollande & d'Amſterdam, qui ſe virent bientôt forcés de donner aux Français, en échange de leurs marchandiſes, celles que ceux-ci étoient obligés de ſe procurer avec de l'argent: Commerce forcé, mais ruineux pour l'Etat, puiſqu'il diminuoit conſidérablement ſon numéraire.

Le Monarque, ſous la dépendance duquel nous avons le bonheur de vivre, ne penſe pas moins avantageuſement que ſon Triſayeul. Les circonſtances pré-

ſentes, en ſont une preuve non équivoque. Quel autre, que ce grand Prince, eût pu former le vaſte projet, qu'il exécute avec autant de ſuccès que de gloire, contre une nation enorgueillie de ſes forces maritimes, qui prétendoit avoir le droit excluſif du Commerce, & tenir tous les autres peuples dans la dure néceſſité de lui acheter les marchandiſes qu'elle exportoit des différens Royaumes?

La richeſſe réelle d'un Etat, eſt le plus grand dégré d'indépendance où il eſt des autres Etats, pour fournir à ſes beſoins, par l'induſtrie qu'il peut avoir de ſavoir trafiquer ſon ſuperflu. C'eſt la combinaiſon de ces richeſſes réelles & relatives, qui conſtitue l'Art & la Science du Négociant habile, & vigilant.

L'on peut diviſer le Commerce en deux parties: en Commerce *intérieur* & *extérieur*.

Les Français, très-induſtrieux, & qui ont l'avantage d'être nés dans un Royaume abondant & fertile, ſeront toujours aſſurés de tenir leurs voiſins dans la dépendance, par l'exportation des denrées de néceſſité, qui contribuent à procurer des richeſſes relatives.

CONSEIL ROYAL DE COMMERCE

Se tient tous les quinze jours.

LE ROI.

M. le Garde des Sceaux.
M. le Comte de Maurepas.
M. d'Agueſſeau.
M. Bertin.
M. Moreau de Beaumont.
M. Joly de Fleury.
M. de Sartine.
M. Bouvard de Fourqueux.
M. Amelot.

Département de MM. les Secrétaires d'Etat.

M. DE SARTINE, *rue de Grammont* : la Marine, les Galeres, toutes les Colonies Françaiſes, le Commerce des Indes, les Pêches de la Morue, du Hareng & de la Baleine.

Les Conſulats, la Chambre du Commerce de Marſeille ; le Commerce Maritime, pour le Commerce extérieur ; les Iſles Françaiſes de l'Amérique, &c.

M. le Comte de VERGENNES, *Quai des Théatins*, les affaires étrangères, avec toutes les Penſions, Dons, Brevets, & expéditions qui en dépendent.

M. AMELOT, *rue de l'Univerſité* : le Languedoc, Haut & Bas, & la Généralité de Montauban.

M. le Prince de MONTBARREY, *à l'Arſenal*. La Guerre, le Taillon, les Maréchauſſées, l'Artillerie, le Génie & les Haras.

M. DE FLEURY, Directeur Gén. des Fi-

nances, *rue neuve des petits Champs* : le Commerce de l'intérieur du Royaume & extérieur par terre, les Pays d'États, les Pépinieres Royales, les dettes des Communautés, les Manufactures, la Navigation dans l'intérieur du Royaume, les Canaux faits & à faire, les Poſtes, Diligences & Meſſageries Royales.

COMITÉ DU COMMERCE.

Conſeillers d'État.

M. d'Agueſſeau.
M. Chaumont de la Galaiſiere.
M. Feideau de Marville.

Intendans du Commerce. Meſſieurs,

De Montaran père.	De Villevault.
De Montaran fils.	De Tolozan.
De Cotte.	Blondel.

M. Abeille, Secrét., *rue de la Feuillade.*

MM. les Députés du Commerce & le Syndic des Etats de Languedoc, y ſont invités dans les affaires qui intéreſſent leurs fonctions.

Département de MM. les Intendans du Commerce.

M. DE MONTARAN père, *rue de Touraine au Marais.*

M. DE MONTARAN fils, *rue du grand Chantier, en ſurvivance* de M. ſon père, le Rouſſillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, l'Auvergne, les Généralités de Montauban, d'Auch, le Béarn, les Manufactures de Toiles & Toileries.

M. DE COTTE, *aux Galeries du Louvre* : les Généralités de Limoges, de la Rochelle, de Bordeaux, les Manufactures de Soie.

M. DE TOLOZAN, *rue du grand Chantier :* les gratifications sur la Caisse du Com.

M. BLONDEL, *rue de Varene, Fauxbourg S. Germain :* les Papeteries & Tan.

DÉPUTÉS du Commerce des différentes Villes & Colonies, résidans à Paris.

Amiens, M. Cannet, *rue Moſlé.*

Bayonne, M. Du Livier, *rue N. Dame des Victoires.*

Bordeaux, M. Du Bergier, *rue Condé.*

Guadeloupe, M. Des Hayes, *rue grange Batteliere.*

Languedoc, M. de Joubert, *rue neuve des Capucines.*

M. Rome, *en ſurvivance*, aux petites écuries du Roi, *rue S. Honoré.*

M. de la Fage, *Cloître Notre-Dame.*

M. Montferrier, *rue du Hazard Richel.*

La Rochelle, M. Raſteau, *rue Poiſſonnier.*

Lille, M. de Leſcluſe de la Chauſſée, *rue du haſard.*

Lyon, M. Tournachou,

Marſeille, M. Roſtagny, *rue de Clery.*

Martinique, M. Dubuq Duferret, *rue du gros Chenet.*

Nantes, M. Drouet, *cul-de-ſac Notre-Dame des Champs.*

Paris, M. Marion, Député de S. Malo, *rue Thereſe.*

Rouen, M. Deſchamps, *rue neuve S. Auguſtin, au coin de celle de Richelieu.*

St. Domingue, M. Lhéritier de Brutelle, *rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.*

Deux de MM. les Fermiers Généraux.

Ces Députés s'aſſemblent les Mardi & Vendredi matin, chez M. Abeille, Séer. du Bureau du Com. *rue de la Feuillade.*

CHAMBRE DE COMMERCE.

CEtte Chambre fut établie par Arrêt du Conſeil du 29 Décembre 1703 : elle s'occupe à diſcuter les projets & les mémoires qui leur ſont adreſſés par les autres Chambres ou différens particuliers, ſur tous les objets qui regardent le progrès des Fabriques, Manufactures ou autres choſes relatives à l'accroiſſement du Commerce. Ces mémoires ſont envoyés avec les obſervations à M. le Contrôleur Général des Finances.

La Chambre du Commerce eſt ordinairement compoſée des Prieur & Conſuls en exercice, & de quatre anciens Négocians qu'on appelle Commiſſaires *députés du Commerce*. On en change deux chaque année ; de maniere qu'il y en a toujours deux anciens & deux nouveaux.

MM. les Prieur & Conſuls en Place.

DEPUTÉS. MESSIEURS

Mazaré. } *anc.* | Eſquirol. *anc. Prieur.*
Marchand. } *Pr.* | Sahuqué. anc. Cap.

Commiſſaires pour le Paraphe des Livres Journaux des Négocians de cette Ville, & autres du Reſſort.

Bruils cadet, | Caſſaing, | } *anc. C.*
Gounon, jeu. | Ante. Loude, |
Sevene aîné, | Baour, |

SYNDIC.

M. Berger, *rue des Balances.*

TRÉSORIER.

M. Miégeville, *près le Pont.*

Blanchard, Sec. de la Chamb. *à S. Cypr.*

Baptiſte, *Concierge de l'Hôtel.*

NÉGOCIANS

Qui composent le grand Tableau de la Bourse, rangés par genre de commerce, & par ordre alphabétique.

BANQUIERS,

MESSIEURS

Belot, rue de la Trinité.
Teynier, anc. Cap. près de la Bourse.

BIJOUTIERS, *Messieurs*

Bach, place d'Assezat.
Claret (Veuve) & fils, place Rouaix.
Cornu aîné, rue Malcousinat.
Lagrave, rue Maison-Profesſe.
Lepoivre, (Veuve) rue Croix-Baragnon.
Martin, rue de la Trinité.
Pech (Louis) au Pont.
Rigaud, rue Maison-Profesſe.

BAS & BONNETS, (Marchands de)

Lafont & Comp. rue Maison-Profesſe.
Marseille, rue du Pont.

BOIS de CONSTRUCTION. (Mar. de)

Belombre & Pujol, à S. Etienne.
Bessan, *idem.*
Cardinal & Savy, Fauxb. d'Arnaubernad.
Castilhon & Estrade à S. Etienne.
Claverie, à S. Michel.
Denard, *idem.*
Depins, *idem.*
Dumas, & Goujon, Fauxb. S. Cyprien.
Estrade, Fauxbourg S. Etienne.
Lafite, à S. Michel.
Lafforgue, (aimable) Fauxb. S. Cypr.
Latou & Comp., Fauxbourg S. Michel.

Pujol, Fauxbourg S. Cyprien.
Redounet, à S. Michel.
Roques & Comp. à S. Pierre.
Rouane, Fauxb. S. Cyprien.

COMMISSIONNAIRES (Marchands)

Berger & Peliſſier, rue des Balances.
Courtois & Comp., aux Paradoux.
Demouis, Fauxbourg S. Etienne.
Deſſerres (Paul) & Marié, rue Maiſ. pr.
Fontanilles (Veuve) rue Poids de l'Huile.
Gairal jeune, *idem*.
Gineſtet & Ce., rue des Pénitens Noirs.
Laporte jeune, rue de la Pomme.
Laſſabathie (Aug. fils,) rue de la Pome.
Maynial & Pouſſinau, aux Puits-Clos.
Mercier & Comp., rue de la Pomme.
Pradel, rue de la Pomme.
Raynal, rue du Poids de l'Huile.
Recouly & Vidal, rue des Couteliers.
S. Clair & Duffé, rue Maiſon-Profeſſe.
Soulier Jonquan, aux Puits-Clos.
Vignoles & S. Pauly, rue Tour de Nayac.

CUIRS. (Marchands de)

Barada cadet, & Comp. aux Puits-Clos.
Laurens (Joſeph) rue des Auguſtins.
Lille, rue Tour de Nayac.
Loubers (Veuve) rue Serminieres.
Loubers (Cath., ſœurs) & Hebrays, rue de la Pomme.
Loude frères, rue de la Baruthe.
Loude (Simon) rue Peyrolieres.
Molinier, rue S. Rome.
Paris, rue Sainte-Urſule.

DRAPERIE FINE, Soierie & Dorure. (Marchands de)

Abadie, rue Maiſon-Profeſſe.
Balat frères, rue Maiſon Profeſſe.
Baric, rue des Filatiers.

Bougniol & Armengaud, aux Changes.
Burgalat & Barrau, rue Maiſon-Profeſſe, *pour ornemens d'Egliſe.*
Chicot & Charlein, rue Boulbonne.
Coſſaune freres, rue des Filatiers.
Daram, rue de la Trinité.
Darquier fréres, aux Changes.
Daure & Prevôt, à la Pierre.
Delaperſonne rue de la Trinité.
Deloges, Delboſc & Couzié, pl. Rouaix.
Depanis neveu, & Comp., place de la Trinité, *pour femme.*
Farjanel, & Lorine aîné, *pour femme*, rue des Filatiers.
Filhouze & Roumengaud, rue des Filat.
Fontanelle, Couziers & Comp. pl. Trin.
Francés freres, rue des Filatiers.
Hoquetys, rue de la Pierre.
Jtey, père & fils, *pour femme*, rue des Filatiers.
Laporte, oncle & neveu, place Rouaix.
Maillol & Galtier, rue Maiſon-Profeſſe.
Marſalenc & Eſcande, rue des Filatiers.
Meyran, rue des Filatiers.
Montagnac, place Rouaix.
Prevoſt, rue Maiſon Profeſſe.
Seguié, rue des Filatiers.
S. Laurans, Cabos & Comp. rue M. Pr.
S. Marc, rue de la Pierre.
S. Paul, *idem.*
Tourné, *pour femme*, rue des Filatiers.
Trinchant & Comp., *pour femme*, place Rouaix.

DRAPERIE COM. (Marchands de)

Amiel & Ramiere, place de la Pierre.
Bayſſe & Martin, à la Pierre.
Bedout, Baſtide & Com. rue de la Pierre.

Berdoulat fils, rue Malcouſinat.
Bertrand aîné, à la Pierre.
Borrel, Lancluc & Comp. à la Pierre.
Calmels, rue de la Pierre.
Cazes & Pierre Rouſſillon, rue Maiſ. Pr.
Clarens, Marcoul & Comp. rue de la Pier.
Dangla & Viguier, place de la Pierre.
Delquier, rue des Filatiers.
Dubernay, à la Pierre.
Marchand, place de la Pierre.
Maurans & Alard, aux Puits-Clos.
Monteſquieu aux Changes.
Monties & Eſquirol, à la Pierre.
Naylies & Comp., rue Maiſon-Profeſſe.
Pijon jeune, aux Changes.
Sabattier neveu, à la Pierre.
Seran & Tapié, rue de la Pierre.
Tayac & Compagnie, à la Pierre.
Viala & Vié, aux Changes.

Cette Branche de Commerce tie
Aſſemblées particulières dans l'Hô
la Bourſe le premier Lundi de Ca
le Lundi après *Quaſimodo*, & le 1
L'Inſpecteur & les 4 Commerça
rés-Gardes ſont prépoſés à la vérifi
deſdites marchandiſes ; & lorſqu'il
trouve de défectueu es, le différe
porté devant MM. les Capitouls,
des Manufactures, qui d'après l'a
l'Inſpecteur, & le rapport des
Gardes, rendent leur Sentence.

INSPECTEUR de la Draperi

M. Huet de Vaudour, *logé place*

JURES-GARDES.

M. Borrel, neveu. | M. Pijon.
M. Dangla. | M. Alard.

Leur nomination ſe fait ordinairement la ſeconde ſemaine de Décembre, & l'on en change deux toutes les années.

M. Seré, *Contrôleur, dans ſon Bureau, à la Douane, rue du petit Verſailles.*

DROGUISTES-EPICIERS.

Albert, à S. Cyprien.
Aſſalit, rue du Pont.
Baiſſade père, rue Croix-Baragnon.
Baiſſade fils, & Comp. *idem.*
Beziat (Etienne,) à la Pierre.
Beziat, jeune, *idem.*
Bieyſſe & Moulis, rue des Couteliers.
Bouloc, rue Croix Baragnon.
Bourguignon, place S. Etienne.
Carbonel, aux Couteliers.
Caſtel & Dumarc, aux Changes.
Caſtet, rue Peyrolieres.
Caze, père & fils, rue Maiſon-Profeſſe.
Clauzolles, au Pont.
Combes frères, au Salin.
Comére, aux Puits-Clos.
Courdy, place Royale.
Coutaud frères, au Salin.
Dardigna & Turies, rue Serminieres.
Debans, rue des Auguſtins.
Delprat, près du Pont.
Duchamp, à S. Etienne.
Durand, à S. Michel.
Geze & Lamarque, à la Pierre.
Gerbal (Ve.) & Bezombre, à St. Cypr.
Goulignac & Labat, rue Nazareth.
Guibert neveu, rue Croix-Baragnon.
Juery, au Pont.
Lapene, Fauxbourg S. Cyprien.
Latapie, freres, Place de la Bourſe.
Martin, (Raymond,) rue Riguepels.
Maury, Fauxb. S. Etienne.
Michel, Place du Pont.

Péletan, rue du Sénéchal.
Perier, place Royale.
Peſſemeſſe, quatre coins de la Daurade.
Pijon, Fauxbourg S. Cyprien.
Pujol, porte S. Etienne.
Rocaché, frères, Fauxb. S. Et.
Sacaley cadet, rue du Pont.
Sales (Pierre), place Royale.
Sanchole, Place Royale.
Seignan aîné, aux 4 coins des Auguſtins.
Sevene, (Alexis) aux Changes.
Soubié & Pannaſſié, rue des Tourneurs.
S. Amans, rue Maletache.
Taubin, Fauxbourg S. Cyprien.
Tuſſaud, rue Peyrolieres.

FER Brut & FER Ouvré. (March. de)

Bardes, rue de l'Inquiſition.
Bou gaud, rue du Pont.
Campardon, *idem.*
Deſchamps, (Veuve) pl. de la Daurade.
Ferradou, rue Peyrolieres.
Garrigou, aux Puits-Clos.
Joulieu, près la Viſitation.
Laquiére & Comp. aux Puits-Clos.
Maſſonié, aux Changes.
Romeſtein, *idem.*

GRAINS. (Marchands de)

Baradat, Fauxbourg S. Etienne.
Belmont, rue Dumay.
Cloupet, Fauxbourg S. Etienne.
Delmont, Fauxbourg S. Etienne.
Delport, Fauxbourg S. Etienne.
Fages aîné, *idem.*
Jacquier, (Dom.) Decamps, Raby & C. rue Croix-Baragnon.
Majorel, rue du Poids de l'Huile.
Mercery, Fauxbourg S. Etienne.
Michel, *idem.*

Molinier, *idem.*
Portes & Comp. rue Croix-Baragnon.
Pratviel, Fauxbourg S. Etienne.
Rupé aîné, rue Bouquieres.
Saquarin, (S. Raymond) Fauxb. S. Et.
Senil, rue Riguepels.
Siadoux, Fauxbourg S. Etienne.
Treyſſac, *idem.*

HUILES. (Marchands d')

Albouy & Char, aux Puits-Clos.
Bernadet, *idem.*
Limes, Place du Puits verd.
Pagés neveu & Comp. rue de la Pomme.
Rozés, rue S. Rome.
S. Salvy, rue du Poids de l'Huile.
Tournié, aux Puits-Clos.
Verdier & Goulard, aux Changes.

LAINES. (Marchands de)

Caulet, Salba & Comp. près la Bourſe.
Clauzade (Joſeph) Place du Pont.
Girard frères, rue de la Vache.
Joulia, près la Bourſe.
Laborde Roncal, rue des Pujols.

LIBRAIRES. *Voyez* pag. 175.

LINGERIE. (Marchands de)

Alary (Veuve) à la Trinité.
Armaing (Veuve) Place de la Pierre.
Barrau frères, & Baſtoul, rue des Cout.
Bezins (Veuve) & Fils, rue de l'Echarpe.
Buſquet & Molas, rue Maiſon-Profeſſe.
Bruils frères, rue du Pont.
Capelle, place du Salin.
Carol, & Comp., rue Maiſ. Prof.
Caſſaing, Davaſſe & Comp. *idem.*
Cornu cadet & Comp. rue Malcouſinat.
Dalbis, Pujol & Comp. près du Pont.
Depanis oncle, rue de la Trinité.

Ducos frères & Comp., à la Bourſe.
Eſquirol, Michel & Comp. rue M. Prof.
Foiſſac, rue des Filatiers.
Fontés & Bernet, rue Maiſon-Profeſſe.
Fortis, Pech & Comp. place d'Aſſezat.
Fromatge, Azam & Comp. *idem.*
Galtier, rue de la Trinité.
Gayſſat, à la Trinité.
Gounon, (Jacques) à la Maiſon-Profeſſe.
Lajart, Brunet & Comp. près la Bourſe.
Lamarque, rue de la Trinité.
Laperche & Comp. rue Maiſon-Profeſſe.
Lasbarrières, rue Maiſon Profeſſe.
Laſſale, fils, place de la Pierre.
Lazeu de Peyralade, aux Tourneurs.
Lorine & Chevalier, rue des Filatiers.
Manent & Pouchalon frères, place de la Trinité.
Marſeille ſœurs & Baron, aux Changes.
Miegeville & Comp., près le Pont.
Mony, rue Payras.
Pagez jeune, à la Pierre.
Pech. (Paul) Place d'Aſſezat.
Pinaut, (Jacques) rue du Pont.
Ribaute freres, rue du Pont.
Rougé (Veuve) rue des Filatiers.
Seré, rue Maiſon-Profeſſe.
Som, place Royale.
Soulié & Comp. rue de la Pierre.
Suau & Pagez, rue de la Trinité.
Tourné, à la Trinité.
Trinquié, Remaury & Com. à la Pierre.
Vaiſſe & Comp. au Pont.

MIGNONETTES. (Marc. & Fabr. de)

Cazals, fabriquant de Couvertures en coton, près la Dalbade.
Lapene (Veuve) rue Jouxaygues.
Marnac frères, ſur le pont de Tounis.
Souques, rue des Paradoux.

PECHE. (Marchands de)

Duboſc , aux Puits-Clos.
Clauzolles & Comp. *idem.*

QUINCAILLERIE. (Marchands de)

Beauregard , au Pont.
Brandela aîné , au Pont.
Clauzade (Raymond) *idem.*
Diſpan , *idem.*
Fontan , *idem.*
Gardelle & Vialet , rue du Pont.
Lacoſte & Brandela , au Pont.
Pech (Joſeph) au Pont.
Pradere , Couſins , rue Peyrolieres.

VINS ETRANGERS. (Marchands de)

Campardon , rue du Pont.
Maynial , aux Puits-Clos.
Raynal , près la Salle du Spectacle.

AGENS DE CHANGE.

MESSIEURS

Sevenes aîné , rue Sainte Urſule.
Sevenes cadet , aux Changes.
Maillol , rue des Filatiers.
Fabre , vis-à-vis le puits des Auguſtins.
Regraffe , près la Daurade.
Reſſeguier , rue des Filatiers.

TEINTURIER , *Privilégié par la Chambre du Commerce.*

M. Prat , près de la Bourſe.

COURTIERS *pour la Vente des Grains.*

Lapeyre , *à l'Eſplanade.*
Toulouzette , *près S. George.*
Paſſerieu , *rue des Paradoux.*

Siadoux cadet.	Richard.
Cazac	Sarda.
Frechou.	Acier.
Labat Pére.	Verniet Pére.
Labat fils.	Verniet fils.
Arnaud, Portes C.	

Ces derniers ſont logés au Fauxb. S. Et.

Outre ces Négocians, il y a encore un ſecond Corps, compoſé d'environ mille petits Marchands de toute eſpèce, qui n'ont ni rang ni ſéance à la Bourſe, qui ne paſſent point par les charges, & ne jouiſſent point des priviléges du grand Corps.

MANUFACTURES ROYALES.

MANUFACTURE DU TABAC.

CETTE Manufacture, dépendante des Fermes Générales, fut établie à Toulouſe en 1722 : elle eſt adminiſtrée par un Inſpecteur & deux Contrôleurs, qui correſpondent directement aux Fermiers Généraux à Paris : elle occupe journellement 260 Ouvriers, qui jouiſſent de l'exemption de Milice, de Patrouille & autre ſervice public.

INSPECTEUR.

M. NICOL, ancien Capitoul.

Contrôleurs.

M. BEAU, } *Logés dans la*
M. LE NOURRY, } *Manufacture.*

Commis aux Écritures.

M. Lacaux, *rue S. Rome.*

Jean Burc, Maître-Ouvrier, chargé de la direction des atteliers, *place S. Sernin.*

Un Portier *à la livrée du Roi.*

POUDRES ET SALPÊTRES,

Dont la régie ſe fait pour le compte du Roi.

COMMISSARIAT.

M. de Lapeyrie, Commiſſaire, *rue Tolozane.*

M. Lanaſpeſe, Secrétaire, *rue Velane.*

Magaſin à Poudre.

M. Ducros de Bayanne, Commis aux ventes, *rue des Teyſſeyres.*

Moulin à Poudre.

M. Broutin, Maître Poudrier, *logé au Moulin.*

Attelier à Salpêtre.

Le ſieur Simon Tirul, Me. Salpétrier.

Prix des Poudres fines pour les débitans 35 ſous la livre, pour être vendue 40 ſ. en détail : les particuliers qui iront la prendre au Magaſin la paieront 36 ſous : les groſſes Poudres continueront d'être vendues le même prix ; ſavoir, celles de guerre, 20 ſous, & celles de mine & de traite 18 ſous ; le Salpêtre brut 12 ſous la livre, & celui de trois cuites 1 liv.

MOULINS, FRISOIR, ET FOULONS.

Le Moulin du Château, placé au-deſſus de la Ville, eſt alimenté par les eaux de la Garonne, rehauſſées par une chauſ-

ſée, ſituée à une petite lieue du Moulin. Le bras qui conduit les eaux au Moulin, & l'ancien lit de la Rivière, forment une Iſle conſidérable & charmante, où ſont placés très-avantageuſement les Moulins à Poudre. Cette Iſle eſt coupée par pluſieurs petits bras de Rivière, où ſont autant de Chauſſées qui ſervent d'épanchoir pour écouler les eaux ſuperflues, dans les tems d'inondation.

Ce Moulin eſt compoſé de 16 Meules, qui peuvent moudre enſemble, 640 ſacs de bled dans 12 heures.

Il y a ſur la droite, au fuyant du Moulin, un Friſoir double, conſtruit à l'inſtar de celui de Londres; & ſur la gauche, un Foulon, compoſé de 4 auges.

MOULIN DU BAZACLE.

Le Moulin du Bazacle, ſemblable au premier par la conſtruction intérieure, eſt placé au-deſſous de la Ville. Les eaux de la Garonne ſont rehauſſées de treize pieds, par une Chauſſée, qui barre la Rivière perpendiculairement à ſes bords, & forme un ſpectacle frappant. Au-deſſous du Moulin, ſur la droite, il y a un Foulon à pluſieurs auges.

Outre ces ſuperbes Moulins, il y a trois autres petits Moulins ſur le Canal, compoſés de deux Meules, & qui vont au moyen des eaux ſuperflues du Canal.

Il y a encore trois Moulins, mus par un Cheval, pour faire l'huile de Lin, dont la graine abonde dans les environs de la Ville. L'un de ces Moulins eſt au Fauxbourg des 36 Ponts; l'autre, près le pont de Guillemery: & le dernier, près le pont des Minimes.

On vient de faire conſtruire ſur le bord du Canal, vis-à-vis du milieu de la gran-

de allée, un Four à cuire la chaux, qui ſera d'une très grande utilité.

MANUFACTURE

Des Sieurs LIOTARD *père & fils.*

Elle fut érigée en Manufacture Royale, par Arrêt du Conſeil du 20 Juillet 1775, revetu de Lettres-Patentes du 17 Août, même année, regîtrées en Parlement le 2 Décembre ſuivant. Cette Manufacture tient ordinairement 44 métiers, montés à fabriquer toute eſpèce d'étoffes en ſoie, unies ou melangées, pour meubles; Damas à trois couleurs; Damas unis, Brocatelles, Moëres, Damaſſades, Satinades & Serges en Fleuret; Gazes pour le minot, la Boulangerie & les tamis; Gazes pour les robes; Mouchoirs damaſſés; Serges en ſoie & Tafetas de Florence, le tout de belle qualité.

Le Diocéſe y a fait conſtruire à ſes fraix une Calandre, à l'inſtar de la Calandre Anglaiſe de Nîmes, où le public aura la liberté de faire calandrer toute ſorte de marchandiſes, ſuivant le tarif fixé par le Diocéſe, pour l'aune ou pour la canne.

Cette Manufacture eſt logée dans la rue Mirepoix.

MANUFACTURE

DE COUVERTURES EN COTON

De Madame la Veuve DEBRU *aîné.*

Cette Manufacture, qui occupe ordinairement 20 métiers à fabriquer des couvertures de lit & des molettons en coton, fut érigée en Manufacture Royale, par

Lettres-Patentes du 22 Mars 1774 : elle eſt dans la rue Vieux-Raiſin.

MANUFACTURE

De Mignonettes, Brocatelles, Serges de Soie, Taffetas, & autres Etoffes pour Habits, ou pour Meubles.

Lapene & Compe., *rue Jouxaygues.*

FABRIQUES ORDINAIRES.

AMIDONS.

Mrs. Beſſieres, *dans l'Iſle de Tounis.*
Blondel, aux Couteliers.
Cizos, rue Serminieres.
Dutour, prés la place S. Etienne.
Fournier, aux Paradoux.
Fort, aux Blanchers.
Lagarde, prés S. Sernin.
Molinet, hors la porte S. Michel.
Paſſoi, rue du Taur.
Segoſin, rue S. Antoine du Salin.
Tartanac, rue des Changes.

BAS DE LAINE,

Mrs Barthés, rue Parguminieres.
Canut, rue des Moulins.
Laboulié,
Marc, rue Parguminieres.
Monpezat père, rue des Blanchers.
Nicaut, place d'Arnaubernard.
Ouarié père, rue des Paradoux.
Peyri, rue Parguminieres.
Richard, rue des Polinaires.
Violette, rue Chaude.

BAS DE SOIE.

Mrs Barthés, rue Sainte Urſule.
Bergés, rue Peyrolieres.
Caſſagniere, rue Chaude.
Cauſſat père, rue Peyrolieres.

Cauſſat fils, même rue.
Gramont, même rue.
Langlois, rue des Paradoux.
Monpezat,
Ouarié fils, rue des Paradoux.
Richard fils,
Richard, rue des Polinaires.

BIERE.

Delprat, *dans l'Iſle de Tounis.*

BURATS, Serges ou Savoyardes.

Boyer, (Mad.) *Iſle de Tounis*
Conte, *idem.*
Coraze, *ſur le Pont de Tounis.*
Darquié, *idem.*
Duſſaut, *idem.*
Fourtané, *idem.*
Granade, *Iſle de Tounis.*
Lacoſte, *Pont de Touis.*
Laurens, *Iſle de Tounis.*
Touzé, *Pont de Tounis.*

Outre ces Fabriquans, il y a plus de 100 *métiers dans les maiſons de différens Ouvriers, & qui travaillent en proportion de leur fonds.*

CALOTES DE CUIR.

M. Delmas, *rue Royale.*

CARDES. (Peignes de)

Dedieu, *dans l'Iſle de Tounis.*
Flages, *idem.*
Grouſſac (Veuve) *idem.*
Grouſſac aîné, *rue Iſalguier.*
Lartigue, *Iſle de Tounis.*
Martin, *idem.*

CARTONS.

Gaſton, bout du coin des Pénitens Gris.
Marſeillac père, rue Petit-Verſailles.
Marſeillac fils, rue Parqueminieres.

CHOCOLAT de toute qualité.

Aux Carmes Déchauſſés.
Aux Chartreux.
Blondel, *rue des Couteliers.*

CONFITURES ET PARFUMS.

Mrs. Bien-aimé, *Place-mage.*
Blondel, *rue des Couteliers.*
Boiſſié, *Place Rouaix.*
Boiſſel, *rue Croix Baragnon.*
Calvet, *aux Changes.*
Dillan, *rue Malcouſinat.*
Forts, *Place d'Aſſézat.*
Jambon, *rue du Pont.*
Lacombe, *rue de la Pomme.*
Laforgue, *idem.*
Larges, *rue des Filatiers.*
Marcan, *Place S. Etienne.*
Rouzié, *rue S. Rome.*

COUVERTURES EN COTON.

M. Béarc, *vis-à-vis le Collège de l'Eſquille.*
M. Lenoble, fils, *rue Vinaigre.*

COUVERTURES EN LAINE.

Iché, *rue Tour de Nayac.*
Vignoles, *idem.*
Eſcoubié, *rue des Peccadoux.*
Eſcoffres, *idem.*
Laffont, *idem.*
Sales, *idem.*

EAUX-DE-VIE.

Timbal, *vis-à-vis les Tiercerettes.*
Champagne, *rue Vidalle.*

ETAMURE DE GLACES.

Chauvet, *rue des Couteliers.*

INDIENNES.

Weuillet, *vis-à-vis l'Oratoire de Tounis.*

INSTRUMENS DE PHYSIQUE, de Mathématique, de Machines Hydrauliques en bois, dans toute leur juſteſſe.

Caſtex, Père & fils, *rue du Port-garaud.*

ORGUES (Facteur d')

Maizier, *rue des Argentiers.*

PAPIERS POUR TAPISSERIE.

Mrs. Audoui, *rue Parguemineres.*
Fox, *place Saintes-Carbes.*
Géniés & Berot, *Fauxb. S. Cyprien.*
Lorié, *rue Serminieres.*
Noguié, *rue Parguemineres.*
Perret, *rue des Argentiers.*
Raynaud, *Place Rouaix.*

PEIGNES DE CORNE.

Savy, *rue Serminieres.*
Cardes, *près S. Pantaléon.*

PLOMB LAMINÉ.

M. Touroude, *place du Pont-Neuf.*
M. Sac, *rue des Couteliers.*

TOILES PEINTES.

Dejan, *dans l'Iſle de Tounis.*
Noguié, *rue Parguemineres.*
Lacroix, *à S. Pierre.*

VIOLONS ET VIELLES.

Piroy, *rue des Argentiers.*

Il y a encore dans la Ville pluſieurs autres Fabriques de Bamboches, de Boettes, d'Epingles, de Cables & Cordes, de fouets, de Cordes de Violon, &c. &c. dont le détail ſeroit infini.

ARTS MÉCHANIQUES.

HORLOGERS,

Meſſieurs

Moyſſet, rue S. Rome.
Hubert, rue Maiſon-Profeſſe.
Laſſus, rue S. Rome.
Charnaut, place Royale.
Badée, rue des Filatiers.
Vignaux, rue des Filatiers.
Berthet, rue Riguepels.
Iſaac, rue des Filatiers.
Hubert aîné, près les Carmes.
Sainton, vis-à-vis les Carmes.
Prevoſt, place de la Monnoie.
Mayet cadet, rue Croix-Baragnon.
Conques, rue des Filatiers.
Colombiés, place Royale.
Evrard, Place Rouaix.

ORFÉVRES.

JURÉS-GARDES,

Meſſieurs

SALETTES, GERMA.

Lagarde, *Doyen.*	Prevôt.
Vinſac *père.*	Duprat.
Olivier.	Moiſſet.
Marin.	Barquiſſaut.
Dulaurier *père.*	Clemans.
Gailhard *père.*	Salettes.

Germes Quercy.
Landes.
Gailhard.
Baziège.
Albert.
Villecenſe.
Olivier *cadet*.
Dorguel.

Ciſeleurs.

Samſon, *oncle*.
Dulaurier, *aîné*.

Jouaillers.

Baron.
Pelé.
Vinſac.
Decams.

Ces Artiſtes ſont logés dans la Grand'rue.

RELIEURS, Doreurs de Livres.

MESSIEURS

Eſpigat, *Syndic*, rue des Argentiers.
Labedan, fils, *Adjoint*. rue Ste. Urſule.
Ayral, près le Rempart.
Boulot père, rue des Argentiers.
Boulot fils, rue St. Rome.
Belegarde, rue du Four-Baſtard.
Cabals, rue Pouzonville.
Dubois, rue des Salenques.
Devert, *idem*.
Eſpigat, rue des Argentiers.
Gaſton, rue du Taur.
Labedan, cadet, rue Dumai.
Long, rue des Salenques.
Monnac, rue des Argentiers.
Mouchet aîné, rue des Tiercerettes.
Mouchet cadet, *idem*.
Marſeillan père, près le Rempart.
Marſeillan fils, rue du Four-Baſtard.
Milhas, (Veuve) près le Rempart.
Sicard, rue Boulbonne.
Tarbe, rue des Cordeliers.

NOMS des différens Corps de Métier, & dont on s'eſt contenté d'indiquer les plus utiles au Public.

Affeneurs.
Armuriers.
Arquebuſiers.
Aubergiſtes.
Bambocheurs.
Bâtiers.
Batteurs d'Or.
Billardiers.
Blanchers.
Bouchers.
Boulangers.
Bourreliers.
Bridiers.
Brodeurs.
Caffétiers.
Cardes (faiſeur de)
Cardeurs.
Cartiers.
Chamoiſeurs.
Chandeliers.
Chapelliers.
Charpentiers.
Charrons.
Chauſſetiers.
Chevrotiers.
Coffretiers.
Contrepointeurs.
Cordiers.
Cordes de violon.
Cordonniers p. ho.
Cordonniers p. fe.
— pour les enfans.
Couteliers.
Couvreurs de toîts.
Doreurs.
Egorgeurs de Cochons.
Epingliers.
Eperonniers.
Evantailliſtes.
Ferblantiers.
Fleſſadiers.
Fondeurs de la grande fonte.
Fondeurs de la pe
Forgerons.
Fripiers.
Fourbiſſeurs.
Fourniers.
Gantiers.
Grenetiers.
Gueniers.
Horlogers.
Hôtes, Rotiſſeurs
Jardiniers fleuriſt.
Maçons.
Maréchaux ferrans
Menuiſiers de la V.

Menuiſiers du Port
Meſureurs de gr.
Molineurs en ſoie.
Orfévres.
Ouvriers en ſoie.
Pageleurs.
Paraſols, (faiſ. de)
Parcheminiers.
Parfumeurs.
Paſſementiers.
Pâtiſſiers.
Paveurs.
Peignes, (faiſeurs)
Pelletiers.
Perruquiers.
Pierre, (Tailleurs)
Plâtriers.
Potiers d'étain.
Potiers de terre.
Rabilleurs.
Rentrayeuſes de D.
—— de Tapiſſerie.
Repetiers.
Sabotiers.
Savetiers.
Selliers.
Serruriers.
Tailleurs d'habits
Tailleurs pour fem.
Tanneurs.
Tapiſſiers.
Teinturiers.
Tiſſerans de lin.
Tiſſerans de laine.
Tondeurs de draps.
Tonnelliers.
Tourneurs.
Vaniers.
Vitriers.
Volaliers.

MÉTIERS

Aubergiſtes tenant Hôtel garni.

Hôtel des Princes.

Sauvet, place S. George.

Hôtel du Grand-Soleil.

Daumont, rue des Auguſtins.

Hôtel du Clocher d'Alby.

Bounoure, place Montardy.

Hôtel du Griffon d'or.

Laſſale, vis-à-vis les Carmes.

Hôtel des trois Mulets.

Vaiſſiere, place Montardy.

Hôtel des quatre ſaiſons.

Vital, rue Malcouſinat.

Hôtel S. Pierre.

Dorliac, *rue du Cheval blanc.*

Hôtel du Dauphin couronné.

Soulé, *près la Viſitation.*

BAINS DE SANTÉ.

Mad. Debru, *à la Barraquette.*

M. D'Eymes, M. Deſquerre, } *à Tounis.*

M. Peyrouzet, *aux Couteliers.*

M. Sabattier, *idem.*

BATTEURS d'OR.

Mrs. Villecenſe, derrière la Dalbade.

Lacene, rue des Couteliers.

Rives, puits de Peyrolieres.

BRODEURS.

Mrs. Dubarry, rue des Filatiers, *Doyen.*

Griſon, rue S. Rome, *Bayle.*

Barateau, *idem.*

Bordes, rue des Filatiers.

Uſdebot, Flamand, rue des Couteliers.

DOREURS.

Mrs. Lapeyre aîné, rue des Cordeliers.

Peyronet, rue Serminieres.

Lapeyre cadet, rue de la Pomme.

Derome père & fils, rue des Couteliers.

Ortiguier, derrière la Dalbade.

Beze, rue des Filatiers.

Lapierre, Grand'rue.
Bernadou, même rue.
Montels, rue Boulbonne.
Abadie, rue Ninau.
Langlade, près les Auguſtins.
Rabou, rue Payras.
Giſcarol & Comp. rue du Cheval-blanc.
Buſque, rue des Chartreux.
Raimond, rue des Balances.

ÉBENISTES.

Mrs. Martin Krey, rue Boulbonne.
Chrétien, George, } rue de la Dalbade.
Baſſe, près la Place St. George.
Paunis, porte Matabiau.
Blondin, à l'Hôpital de la Grave.

GARDE-MALADES ET ACCOUCHÉES,

Les nommées

Palmoulette, rue des Tourneurs.
Louiſe, même rue.
Ramon, place S. Sernin.
Gironne, rue du Taur.
Françon, dans la rue des Cuves S. Sern.
Rozés, derriere S. Sernin.
Marquiſe, rue S. Antoine du *T.*
Bolvenne, rue du Taur, reçoit des malades dans ſa maiſon.
Malevigne, même rue, reçoit auſſi des malades.
Barrafite, Place des Pénitens Noirs.
Seré, rue du Taur.

Lamarque, rue du Petit-Verſailles.
Marianne, rue de la Magdelaine.
Tamboure, rue S. Rome.
Henry, rue Huc-Vidal.

JAUGEURS.

Mrs. Déchamps père, rue Régans.
Déchamps fils, *idem*.
Roucole, rue des Filatiers.
Dumons, Fauxbourg S. Etienne.
Dubuc, rue du Four-Baſtard.
Courcieres, rue de la Pomme.
Ramond fils, rue Ponzonville.

LUTHIERS.

Mrs. Rocole, rue du Taur.
Etienne, rue S. Sernin.
Colin, rue Boulbonne.
Miſſelair, rue du Taur.
Jaquin, place Royale.

MARCHANDS DE VIN ÉTRANGER.

Mad. Veuve Lafont, à l'arc des Carmes.
M. Peyronet, rue Serminieres.

OPTICIEN.

M. Chanet, rue des Couteliers.

POMADE CALCINANTE *des Indes*.

Le ſieur Peyri, Fabriquant de Bas, *rue Pargaminieres*, vend un ſpécifique, pour détruire les Punaiſes & leurs œufs. En vendant ſa Pomade, qu'il a taxée à 6 ſ. l'once, il enſeigne la maniere de s'en ſervir.

SELLIERS-CARROSSIERS, Loueurs de Chaises de Poste, par jour ou par mois, pour la facilité des Voyageurs.

MAITRES.

Balustrier, *Doyen*, rue Perchepinte.
Blanc, rue du Temple.
Ducasse, Place de la Bourse.
Tau aîné, rue de la Pomme.
Barriere, rue Boulbonne.
Plantié, Place S. George.
Renelié, prés les Pénitens Blancs.
Tau cadet, rue Nazareth.
Clayret, rue des Paradoux.
Lebrun, rue Perchepinte.
Lagreze, rue de la Bourse.
Pons, rue Nazareth.
Portes, rue Boulbonne.
Lacuisse, Place S. Etienne.
Daumont, vis-à-vis le Grand Soleil.
Revolte, rue de la Bourse.
Chamayou, prés les Augustins.
Tau jeune, Place S. George.
Lamarque, rue Boulbonne.
Baquié, rue Croix Baragnon.
Martinet (Veuve) place des Paradoux.
Vergnes (Veuve) Fauxb. S. Cyprien.

TAPISSIERS, Loueurs de Meubles, pour les Appartemens.

MAITRES.

Mrs. Diaque *Doyen*, rue des Argentiers.
Debru Pére, rue des Nobles.
Rousset Pére, rue des Augustins.
Roques, (*en Chambre*) rue S. Rome.
Bonaure, rue de la Pomme.
Debru fils, prés S. Pantaléon.
Bourdil, rue des Paradoux.
Frêche, rue des Balances.
Barciet, rue de Regans.

Abel, Place Saintes Carbes.
Gally, (Veuve) rue Bourguet-Nau.
Malafoſſe, rue Vieux Raiſin.
Bajou — Laplagne, rue Croix-Baragnon.
Dubreuil, Place S. Etienne.
Laſſerre, rue de la Pomme.
Marmond, rue S. Rome.
Caſtel, rue Ste. Claire.
Daure, rue du Taur.
Uzac, rue Donne-Coraille.
Carbonel, rue Boulbonne.
Huc, rue S. Antoine du Salin.
Grenier, rue des Nobles.
Lafage, rue de la Pomme.
Dulac, rue Trinité.
Sarebezoles, Place Saintes Carbes.
Tarbés, rue des Filatiers.
Peyrouzelle, rue S. Antoine.
Riunier, Place S. Etienne.
Barennes, rue des Chapelliers.
Monniot, vis-à-vis les Gr. Carmes.

TEINTURIERS EN LAINE.

Mrs. Troy père & fils, à Tounis.
Barrere & Magenties, *idem.*
Pugens, *idem.*
Lamouroux, *idem.*
Deymié, *idem.*
Pomiés aîné & cadet, *idem.*
Verrié, *idem.*
Eymes (Veuve) *idem.*

TEINTURIERS EN SOIE.

Mrs. Peyrouzet, rue des Couteliers.
Caſtaing, *idem.*
Sabatier, *idem.*
Lapene, à Tounis.
Guarrigues, *idem.*
Martin, *idem.*

POSTE AUX LETTRES.

CONTROLLEUR-PROVINCIAL
Pour les Départ. de Toulouſe & Limoges,

M. De Jeze, *rue Montoulieu.*

DIRECTEUR.

M. De Laploniere, *rue Croix-Baragnon.*

Contrôleur.

M. Gay de Boiſclair Avocat, *rue Tolozane*

POSTE AUX CHEVAUX.

Madame Veuve Molard, Maîtreſſe de la Poſte, *logée à l'Eſplanade.*

ROUTE DE PARIS.

NOMS DES BUREAUX.

Fronton.	St. Ceré.
Montauban *part encore les Jeudi & Di.*	Souillac.
Caſtel'nau de Montr.	Sarlat.
Cauſſade.	Crecenſac.
S. Antonin.	Donzenac.
Caillus.	Brive.
Eſpalion.	Uzerche.
Caors.	Tulle.
Villefranche de Ro.	Aurillac.
Figeac.	Pierre-Buffiere.
Maurs.	Limoges.
Peyrat.	Orléans.
	PARIS.

Courriers.

M. Fabre, *Place S. Etienne.*
M. Maurice, pour M. Guiche, *à Stes Carb.*
M. le Grand, *Place S. Etienne.*

Ils partent le Merc. à midi précis, & arrivent le Vendr. à cinq heures du mat.

ROUTE DE BORDEAUX.

Grisolles.
Castelsarrasin.
Moissac.
Lauzerte.
S. Nicolas de la Gr.
Lasseyres.
Valence d'Agen.
Lectoure.
St. Clar.
Estafort.
Agen.
Port Ste. Marie.
Aiguillon.
Condom.
Nerac.
Tonneins.
Villeneuve d'Agen.
Ste. Livrade.
Clairac.
Marmande.
Casteljaloux.
Laréole.
S. Macaire.
Bazas.
Cadilhac.
BORDEAUX.

Courriers.

M. François, *logé place S. Etienne.*
M. Vié, *idem.*

Ils sont également chargés des Dépêches pour Paris ; partent le Jeudi & le Dimanche à midi précis, & arrivent le Mercredi & Samedi à 5 heures du matin.

ROUTE DE LYON.

Villefranche de Lau.
Castelnaudarry.
Mirepoix.
Puylaurens.
Revel.
Alzonne.
Carcassonne.
Limoux.
Narbonne.
Perpignan.
Villefr. de Conflan.
Coliovre.
Montlouis.
Beziers.
Pezenas.
Agde.
Meze.
Cette.
Montpellier.
Nîmes.
Marseille.
LYON.

Courriers.

M. Pascal, *Fauxbourg S. Etienne.*
M. Sauty, *rue Boulbonne.*
M. Brun, *Place S. Etienne.*
Mrs. Lavie, Barriere & Geoffroi, *gr. S.*

Ces Courriers, chargés des Dépêches de Catalogne, Vivarais, Sevenes, Avignon, Provence, haut & bas Dauphiné, Lyon, Auvergne, Italie, Franche-Comté, Beaujolois, Bourgogne, Bourbonnois, partent les Lundi, Mercredi & Samedi à quatre heures du soir. Ils arrivent les Mardi, Jeudi & Samedi à cinq heures du matin, portant les mêmes Dépêches, à l'exception du dernier, qui n'en porte point, venant de Paris.

Les Courriers chargés de la conduite des Brouettes prennent des paquets pour la route, dont on abonne le prix, selon la grosseur ou le poids, avec eux.

PORTEURS.

Castres. Mazeres. Lavaur.	*Logé rue du Cheval blanc, chez Dorliac.*
Milhau. S. Affrique. Mardebarés. S. Geniez de R. Rodez. S. Sernin. Alby. Gaillac. Rabastens.	*à l'Hôtel du Clocher d'Alby, Place de Montardy.*
Orthez. Oléron. Pau. Bagneres Tarbe. Miélan. Mirande. Nogaro. Vic-Fezensac.	*à l'Ecu de Fr. rue Tripieres.*
Auch. Gimont. Lille-Jourdain.	*part encor le Vendr. mat. à 5 h.*

Taraſcon.
Foix.
Maz-d'Azil.
Pamiers.
Martres.
Saverdun.
Auterive.
Trie.
Caſtelnau de Magnoa
Boulogne.
Lille en Dodon.
Lombez.
Samatan.
S. Lys.

Loge à l'Aub. de l'Écharpe.

S. Béat.
S. Martory.
Arreau.
Montregeau.
S. Girons.
S. Gaudens.
Martres.
Lezat.
Rieux.
Noé.
Muret.
Beaumont.
Grenade.

Loge Place de la Daurade.

*Ces différens Porteurs partent les Mercredi & Sam. à midi, & arrivent les Mardi & Vendredi à la même heure, à l'exception de celui d'*Eſpalion, *qui part le Samedi ſeulement.*

On inſtruit le Public qu'on leve la derniere boëte le matin à onze heures préciſes ; & l'après-midi à quatre heures. Toutes les Lettres qui ne ſont point remiſes au Bureau avant ces heures, ne partent que l'ordinaire ſuivant. On affranchit les Lettres juſqu'à dix heures & demie du

matin ; & l'après-midi, jusqu'à trois heures & demie : on se charge du port de l'argent pour tout le Royaume, moyenant un sou pour livre.

ROULAGE DE FRANCE.

Pour les Diligences en Poste, de Paris, Montaub. Alby, & Messageries de Paris, rue Roumingueres.

DIRECTEUR.

M de Nanteuil.
M Florantin, Contrôleur.
M Brousſouse, Secrétaire.

Conducteurs des Diligences.

M Toulan, *place Royale.*
Les autres Conducteurs sont de Paris.

VOITURINS, *qui donnent des Litieres, Carrosses & Chaises, pour les différentes routes.*

Fabas, Fauxbourg S. Cyprien.
Moucharon, place du Chairedon.
Lacan, place des Pénitens Noirs.
Le Moungé, Fauxbourg S. Michel.
Moucharon cadet, *idem.*

AFFENEURS, *Loueurs de Chevaux.*

Failheres, *rue St. Antoine du T.*
Gayral, *rue des Pénitens Bleus.*
Bernard à la Ville d'Alby, *rue d'Astorg.*
Bernadet, *au puits d'Aguilheres.*
Pierre, du Cheval verd, *rue Malcousinat.*
Rey, Marquet, Bonholy, } *rue Tripieres.*
Louis, Debach & Henric, } *Place du Chayredon.*

DÉPART ET ARRIVÉE des Diligences, Meſſageries & Carroſſes publics.

NOMS des VILLES.	Lieux des Bureaux.	Genre des Voitures.	Prix des places.	Prix des paquets	Jour du Départ.	Jour de l'Arrivée.	Séjour en Route.
Alby.	rue Roumingueres.	Carroſſe à 4 places.	10 liv. Dom. 61.	1 ſou la livre.	Merc. Sam. à 4 h. du mat	Lundi, Jeudi matin.	1 *jour.*
Auch.	rue Tripieres.	Cabriolet à 4 places.	10 liv.	1 ſou	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	1 *jour.*
Auterive.	rue de Temponieres.	Cabriolets & Carroſſe	3 liv.	6 den.	tous les jours	tous les jours	4 *heures.*
Ax en Foix.	rue de Malcouſinat.	Carroſſe & Cabriolets	18 liv.	1 ſou	tous les jours	tous les jours	2 *jours & demi.*
Bagneres de Bigorre.	rue Tripieres.	Cabriolet à 4 places.	24 liv.	2 ſous	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	2 *jours & demi.*
Bagneres de Luchon.	place de la Daurade.	Cabriolet	24 liv.	2 ſous	Mardi, Jeudi à 5 h. du mat	Lundi, Vendredi ſoir.	2 *jours.*
Bayonne.	rue Roumingueres.	Furgon.		10 liv. le cent.	Vend. matin à 9 heures.	Jeudi ſoir à 6 heures.	6 *jours.*

Caraman.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	3 liv.		Mercredi.	Lundi.	4 *heures.*
Caſtres.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	9 liv.	1 ſou	Merc. Sam. matin.	Mardi, Ven. matin.	1 *jour.*
Foix.	rue Malcouſinat.	Carroſſe & Cabriolets	9 liv.	1 ſou	tous les jours	tous les jours	1 *jour & demi.*
Gimont.	rue Tripieres.	Cabriolet à 4 places.	7 liv.	1 ſou	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	7 *heures.*
Lavaur.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	6 liv.	6 den.	Mercredi & Samedi.	Mardi & Vendredi.	5 *heures.*
Martres.	place de la Daurade.	Carroſſe Cabriolet Panniere.	9 liv. 8 liv. 4 l. 10 ſ.	9 den.	Dim. Mardi & Jeudi, à 5 h. du matin.	Lundi, Mer. & Vendredi ſoir.	9 *heures.*
Moiſſac.	place du Prémontardy.	Carroſſe à 4 places.	6 liv.	6 den.	Jeudi à midi.	Merc. ſoir.	1 *jour & demi.*
Montauban.	rue Roumingueres.	Diligence Cabriolet.	8 liv. 4 liv.	1 ſou	Lundi, Merc. & Vend. à 4 h. du matin.	Mardi, Jeudi & Samedi.	6 *heures.*

Montpellier.	rue Roumingueres.	Carroſſe à 4 places.	18 liv.	3 ſous 4 l. le c.	Mardi, Vend à 4 h. du mat.	Mercredi & Diman. ſoir.	5 *jours.*
Muret.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	3 liv. 21. 10 ſ. 2 liv.	6 den.	Dim. Mardi & Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc. & Vendredi ſoir.	3 *heures.*
Narbonne.	rue Roumingueres.	Carroſſe à 4 places.	12 liv.	2 ſous 3 liv. le cent.	Mardi & Vendredi à 4 h. du matin.	Mercredi & Dim. ſoir.	3 *jours.*
Noé.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	5 liv. 4 liv. 21. 10 ſ.	6 den.	Dim. Mardi & Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Mer. & Vendredi ſoir.	4 *heures.*
Pamiers.	rue Malcouſinat & rue de l'Echarpe	Carroſſe & Cabriolets	6 liv.	6 den.	tous les jours le Merc. & Sam. à midi.	tous les jours Mardi & Ven à midi.	1 *jour.* 10 *heures.*
Paris.	rue Roumingueres.	Diligence Cabriolet. Charretes.	135 l. 4 ſ. 84 l. 10 ſ. 50 liv.	8 ſ. 6 d. 6 ſous	Vend. à 4 h. du matin. Merc. à midi	Mardi à midi Sam. à midi.	7 *jours & demi.* 16 *jours.*
Pau.	rue Tripieres.	Cabriolets à 4 places.	21 liv.	2 ſous	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	2 *jours & demi.*

Saverdun.	rue Malcouſinat.	Carroſſe & Cabriolets	41. 10ſ.	6 den.	tous les jours	tous les jours	9 *heures.*
Revel, & Soreze.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet à 4 places.	6 liv.	9 den.	Mercredi.	Lundi.	7 *heures.*
S. Élix.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	7 liv. 6 liv. 3 l. 10ſ.	6 den.	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi ſoir.	6 *heures & demie.*
S. Gaudens.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	12 liv. 10 liv. 8 liv.	1 ſou	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi ſoir.	12 *heures.*
S. Martory.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	10 liv. 9 liv. 5 liv.	1 ſou	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi ſoir.	10 *heures.*
Villefranche du Rouergue.	place du Prémontardy.	Carroſſe à 4 places.	12 liv.	6 den.	Jeudi à midi.	Mercredi à midi.	2 *jours & demi.*

CHATELLENIE DU CANAL.

A Toulouse.

Capitaine-Chatellain.

M. de Beſaucele, *rue Vinaigre.*

Lieutenant-Principal.

M. de Jouve, *rue Nazareth.*

Lieutenant-Particulier.

M. Dutour, *rue Laſſeſquiere.*

Procureur-Juriſdictionnel.

M. Mercadier, *au Canal.*

Greffier.

M. Limoges, *près le Sénéchal.*

Directeur-Général.

M. Pin, *Place S. Etienne.*

La Barque de Poſte ſur le Canal, part régulierement tous les jours à ſix heures préciſes du matin, à l'exception des jours de Pâques, de Pentecôte, & de Noël : elle le parcourt dans quatre jours d'un bout à l'autre.

Les Matelots, les Soldats, les Recrues, &c. paient moitié moins, pourvu qu'ils ſoient munis de leurs Paſſeports ; les Soldats, de leur Congé, Cartouches, & en habit d'uniforme de leur Régiment : c'eſt le même prix pour les Domeſtiques ſuivant leurs Maîtres, & pour ceux ſans Maître, en habit de livrée.

Les Patrons de la Barque de Poſte ne peuvent pas exiger au-delà de 15 ſ. par quintal, poids de marc, & par jour, des hardes que les Voyageurs leur confient, dont ils répondent, pour les garder & porter d'une barque à l'autre, à cauſe des changemens qui ſe font ſur le Canal. En cas de différend à cet égard, les Receveurs de la Barque de Poſte ſont chargés

de le vider, en reconnoiſſant eux-mêmes le poids des hardes, d'après lequel le Voyageur ſatisfait les Patrons au prix fixé.

On s'embarque à Toulouſe au Port St. Etienne, à côté du Pont-neuf. Le Bureau des Billets eſt chez le ſieur Rouch, Receveur, *Fauxbourg S. Etienne.*

ROUTE SUR LE CANAL.

De Toulouſe	à Leſpinet,	4 ſous.
———	à Madron,	5
———	à Caſtanet,	6
———	à Vic,	7
———	à Deime,	9
———	à Donneville,	10
———	à Mongiſcard,	12
———	à Aigueſvives,	13
———	Au Sanglier,	14
———	à Négra, *Dinée.*	15
— à Caſtelnaudarry,	1. *couch*	1 liv. 10 ſ.
— à Beteille,	2 *Dinée*,	2 liv. 5 ſ.
— à Trebes,	2 *Couchée*,	3 liv.
— à la Redorthe,	3 *Dinée*,	3 liv. 15 ſ.
— au Sommail,	3 *Couchée*,	4 liv. 10 ſ.
— à Beziers,	4 *Dinée*,	5 liv. 10 ſ.
— à Agde,	4 *Couchée*,	6 liv. 2 ſ.

L'on ferme ordinairement le Canal, le 16 d'Août, pour faire le recreuſement, & les autres réparations. L'on redonne l'eau vers la fin de Septembre, afin que les Négocians aient le temps de faire les expéditions pour la Foire de Bordeaux, qui commence le 15 d'Octobre.

ROUTE de Toulouſe à Bordeaux, par le Bâteau de Poſte, ſur Garonne.

Blagnac. , , , ,	1 *lieue.*
Bauzelle. , , , ,	
Rochemontels. , ,	2 *lieues.*
La Capelette. , ,	
Grenade. , , , ,	3 *lieues.*
Verdun. , , , ,	4 *lieues & demie.*
Maz de Verdun. ,	5 *lieues & demie.*
Bourret. , , , ,	6 *lieues & demie.*
Belleperche , , ,	7 *lieues & demie.*
Caſtelſarrazy. , ,	8 *lieues & demie.*
S. Agnan. , , ,	
S. Nicolas. , , ,	9 *lieues & demie.*
Petit Bezi. , , ,	10 *lieues & demie.*
Malauſe. , , , ,	
Villar , , , , ,	11 *lieues & demie.*
La Magiſtere. , ,	12 *lieues & demie.*
S. Nicolas de la Valerine & Mary ,	13 *lieues & demie.*
Layrac. , , , ,	14 *lieues & demie.*
AGEN. , , , ,	16 *lieues & demie.*
Port Ste. Marie. ,	18 *lieues & demie.*
Tonars. , , , ,	19 *lieues & demie.*
Aiguillon. , , ,	
Paſcan , , , , ,	20 *lieues.*
Tonneins , , , ,	20 *lieues & demie.*
Mas. , , , , ,	
Caumont , , , ,	21 *lieue & demie.*
Lagruyere. , , ,	
Caſteljaloux , , ,	
Marmande. , , ,	22 *lieues & demie.*
Coutures , , , ,	
Ste. Bazeille. , ,	33 *lieues & demie.*
Meillan. , , , ,	
Larréole , , , ,	25 *lieues.*
S. Macaire , , ,	27 *lieues.*
Langon. , , , ,	
Cadillac , , , ,	29 *lieues.*
Rions , , , , ,	30 *lieues.*
BORDEAUX , , ,	34 *lieues.*

Le Bateau de Poſte part régulierement tous les Dimanches & Mercredis à deux heures préciſes de l'après-midi du Port de l'Embouchure, à l'exception des jours de Pâques, Pentecôte, la Touſſains & Noël, dont le départ eſt fixé au lendemain à ſix heures du matin : les Paſſagers doivent y être rendus une heure avant le départ, pour avoir le tems d'embarquer les équipages & effets.

Ceux qui voudront frêter quelque Bateau, doivent s'adreſſer à M. Charraſſe, logé rue Pargaminieres, Bureau de la Direction, ou chez le ſieur Cot, place S. Pierre. Il n'eſt pas permis à aucuns particuliers de s'embarquer ſur d'autre Barque, à moins qu'ils ne payent au Sr. Charraſſe le prix du Bateau de Poſte.

Les Courriers qui ſont arrivés en Chaiſe de Poſte, ne peuvent l'embarquer ſur le Bateau, ſans avoir payé le droit dû à la Maîtreſſe des Poſtes : il eſt défendu aux Patrons de les mettre ſur leur Barque, ſous peine d'une amende fixée par des Arrêts de Réglement rendus ſur le fait des Poſtes.

Les Porteurs des paquets doivent paſſer au Bureau pour faire corriger les Lettres de voiture, ſi par cas elles n'étoient point en regle, & pour prendre la Carte d'aſſurance, afin de prouver la remiſe au Bateau, ſans quoi le Maître de Poſte ne répond point deſdites marchandiſes.

Les voyageurs payent à raiſon de 3 ſous par lieue. Le prix des marchandiſes varie ſelon le tems ou les circonſtances.

CALENDRIER des jours fixés pour le Départ du Bateau de Poſte de Toulouſe à Bordeaux, avec les noms des Maîtres qui doivent faire partir en l'année 1782.

Janvier.

2 Picharry freres.
6 Carrere & Taſtet
9 Saubés & Comp.
13 Raymond Goux & Garric.
16 les Jean Goux, Couſins.
20 Picharry & Nav.
23 Dumons & Nevu.
27 Plantou freres.
30 Taſtet & Mazeu.

Février.

2 Lamothe freres.
6 Debuc freres.
10 Picharry freres.
13 Carrere & Taſte
17 Saubés & Comp
20 les Jean Goux Couſins.
24 Raymond Goux & Garric.
27 Picharry & Nav.

Mars.

3 Duffaud p^e. & fils
6 Grezes p^e. & fils
10 Jean Garric fils, & Comp.
13 Dumons & Nevu.
17 Debuc freres.
20 Picharry freres.
24 Joſeph Goux.
27 Saubés & Comp.

Avril.

1 Raymond Goux & Garric.
3 les Jean Goux, Couſins.
7 Picharry & Nav.
10 Plantou freres.
14 Lamothe freres.
17 Taſtet & Mazeu.
21 Duffaud p^e. & fils
24 Debuc freres.
28 Picharry freres.

Mai.

1 Carrere & Taſtet
5 Saubés & Comp.
8 les Jean Goux, Couſins.
12 Raymond Goux & Garric.
15 Picharry & Nav.
20 Grezes p^e. & fils.
22 Dumons & Nevu.
26 Jean Garric fils, & Comp.
29 Plantou freres.

Juin.

2 Debuc freres.
5 Picharry freres.
9 Carrere & Taſtet
12 Saubés & Comp.
16 Raymond Goux & Garric.
19 les Jean Goux, Couſins.

23 Picharry & Nav.
26 Lamothe freres.
30 Duffaud pe. & fils

Juillet.

3 Taſtet & Mazeu.
7 Grezes pe. & fils
10 Debuc freres.
14 Picharry freres.
17 Joſeph Goux.
21 Saubés & Comp.
24 les Jean Goux, Couſins.
28 Raymond Goux & Garric.
31 Picharry & Nav.

Août.

4 Dumons & Nevu.
7 Plantou freres.
11 Jean Garric fils, & Comp.
14 Lamothe freres.
18 Debuc freres.
21 Picharry freres.
24 Carrere & Taſtet
28 Saubés & Comp.

Septembre.

1 Raymond Goux & Garric.
4 les Jean Goux, Couſins.
8 Picharry & Nav.
11 Duffaud pe. & fils
15 Grezes pe. & fils.
18 Taſtet & Mazeu.
22 Dumons & Nevu.
25 Debuc freres.
29 Picharry freres.

Octobre.

2 Carrere & Taſtet
6 Saubés & Comp.
9 les Jean Goux, Couſins.
13 Raymond Goux & Garric.
16 Picharry & Nav.
20 Plantou freres.
23 Lamothe freres.
27 Jean Garric fils, & Comp.
30 Duffaud pe. & fils

Novembre.

3 Debuc freres.
6 Picharry freres.
10 Joſeph Goux.
13 Saubés & Comp.
17 Raymond Goux & Garric.
20 les Jean Goux, Couſins.
24 Picharry & Nav.
27 Grezes pe. & fils.

Décembre.

1 Dumons & Nevu.
4 Taſtet & Mazeu.
8 Plantou freres.
11 Debuc freres.
15 Picharry freres.
18 Carrere & Taſtet
22 Saubés & Comp.
26 les Jean Goux, Couſins.
29 Raymond Goux & Garric.

Le Sieur *Magenc*, à Bordeaux, ſous la raiſon de *Magenc & Bourgeac*, reçoit toutes ſortes de marchandiſes à la Commiſſion.

MARCHÉS.

LE Marché *des Grains* ſe tient le Lundi, Merc. & Vendredi de chaque ſemaine, ſous la Pierre, où ils ſont meſurés en préſence d'un Officier de Police, qui en ramaſſe un cornet des différentes eſpèces, qu'il remet au Greffe de la Ville, afin que MM. les Capitouls puiſſent fixer le prix du pain.

Celui des menus grains & des légumes, ſe tient tous les jours au même endroit.

Les grandes *Boucheries* du Bœuf, du Veau & du Mouton, ſont dans la rue des Changes, & dans les différens quartiers de la Ville.

Les *petites Boucheries*, pour la vente des Agneaux, ſe tiennent ſous la place de la Pierre.

Le Marché de la *Volaille*, *des Oies*, *des Pigeons*, *en vie*, *du Gibier & des Œufs*, eſt établi ſur la place de la Daurade, ſe tient le Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque ſemaine; mais pendant le Carême, il eſt transferé dans la cour de l'Hôtel de Ville: la Volaille morte ſe vend tous les jours dans la rue des Changes, de même que le Gibier.

Celui des *Jambons*, *Lards & Sauciſſons* ſe tient le Jeudi-Saint ſur la place Saint George: il eſt ſi conſidérable, que les Citoyens & les gens de la campagne y viennent dépoſer leur ſalage; mais il eſt défendu d'en commencer la vente, qu'après que la taxe en a été faite par un des Capitouls.

Il ſe vend encore tous les jours de la ſemaine, dans la rue des Changes, quantité de Salage & d'Oies mortes.

Le Marché du *Poiſſon de Mer*, *d'Eau douce & de la Morue*, ſe tient à la Halle, près le Pont, tous les Vendredi, Samedi, les jours maigres, & pendant le Carême.

Celui du *Fruit* de toutes les eſpèces, ſe tient chaque jour ſur la place Royale; & il eſt très-expreſſément défendu aux Revendeuſes d'y entrer avant l'heure fixée, qui eſt annoncée par le ſon de la cloche.

Celui des *Herbes potageres*, tous les jours ſur la place Rouaix, au Pont, & dans la rue des Changes; on y trouve auſſi toute eſpèce d'herbes, racines & plantes, propres à faire les Bouillons & les Ptiſannes aux malades.

Le Marché des *Cochons & Bêtes à laine*, ſe tient le Lundi & Mercredi hors la porte St. Etienne, & le Vendredi hors la porte d'Arnaud-Bernard.

Celui de la Friperie, des Mouſſelines, Cottonades & autre eſpèce de Lingerie, ſe tient ſur la place St. George, tous les jours de la ſemaine, excepté les jours de fête.

Celui des *Toiles groſſieres*, *Chanvre*, *Linet & Fil* de toute eſpèce, eſt placé dans la rue de l'Ecu, près la place Royale, & ſe tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine.

Celui du *vieux Fer*, tous les jours à la place du Pont neuf.

Le *Bois à brûler* ſe vend au Port-Garau, & ſur toutes les Places de la Ville, après qu'il a été meſuré par des Pagelleurs aſſermentés, auxquels le vendeur paye un ſou & l'acheteur deux ſous par pagelle, qui eſt un cercle de fer de 4 pams 5 p. de diamêtre; on vend encore ſur les Places les Sarmens, les vieilles Souches & Cottrets.

Le *Charbon* ſe diſtribue pareillement au

Port & ſur la place du Pont, dans des ſaches, qui doivent peſer au moins 105 livres.

La vente du *Foin*, *des Barres de Saule*, pour les treillages, *des Cerceaux* pour les barriques & les comportes, ſe fait ſur l'Eſplanade, tous les jours, pendant la ſaiſon de la coupe du Foin ; & avant les Vendanges, pour les Cerceaux.

FENÉTRA, ou FOI NAITRA.

IL y en a cinq, qui ſe tiennent hors ville, où les Citoyens & les étrangers ſe font un plaiſir *de ſe rendre en foule : on y trouve* toute ſorte de petite Mercerie & Bijouterie, & principalement toute eſpèce de comeſtible.

L'inſtitution de ces fêtes dérive de l'uſage où étoient les anciens de brûler les morts, & de dépoſer leurs cendres dans des urnes, dont on trouve encore des reſtes, en fouillant les terres. Dans la ſuite les Toulouſains y firent bâtir des Chapelles, où l'on donne la Bénédiction à pareil jour : on ſolemniſe ces Fenétra, les quatre derniers Dimanches du Carême.

Le premier eſt celui du Fauxbourg St. Michel.

Le ſecond, celui du Bazacle.

Le troiſième, celui des Minimes.

Le quatrième, celui du Canal, hors la porte St. Etienne.

Le dernier, & que l'on appelle vulgairement *le Fenétra gourmand*, ſe tient le Lundi de Pâques, au Quai, & hors la porte S. Cyprien.

LOTERIES.

LOTERIE DE L'ECOLE ROYALE MILITAIRE.

CEtte Loterie fut établie par Arrêt du Conſeil d'Etat du 15 Oct. 1757 : elle eſt imaginée ſur les principes de celles qui ſont établies depuis long-tems en Italie : elle eſt compoſée d'une infinité de chances, & bien favorable à toutes les claſſes de citoyens, puiſqu'on eſt reçu à prendre des billets depuis 3 ſous, juſqu'à une ſomme quelconque, & l'on gagne à proportion de la miſe : on la tire le 1 & 16 de chaque mois.

LOTERIE DE PIÉTE.

Le Roi, par ſon Arrêt du Conſeil du 7 Septembre 1762, en ſupprimant la Loterie de S. Sulpice, établit celle-ci : les billets ſont de 25 ſous chacun : elle ſe tire le 24 de chaque mois.

LOTERIE DES ENFANS TROUVÉS.

Cette Loterie ne différe de la précédente que par le nom : le prix des billets eſt le même : elle ſe tire le 8 de chaque mois.

Bureaux de la Ville.

B. N°. 631 M. Laroque, *près S. Pantaléon.*

B. N°. 632 M. Tiroſquy, *rue Croix-Baragnon.*

B. N°. 633 M. Lacaux, *rue des Filatiers*

Ces trois Bureaux correſpondent directement à Paris.

FOIRES DES DIFFÉRENTES VILLES DU ROYAUME.

ALBI, 17 Janv. 22 Juillet, 8 Sept.
Aſpet, le merc. aprés le premier de l'An, le merc. aprés la Pent. 25 Août, 18 Octobre, 23 Novembre.
Arreu, 11 Juin, 9 Septembre.
Auch, Foire chaque mois.
Auriac en Laur. 1 Mai, 10 Juillet, 10 Sept. 11 Nov.
Aurignac en Cominges, 30 Juin.
Auterive, le jeudi aprés Quaſimodo, mardi aprés la Pent. 11 Sept. 11. Nov.
Azas, 2 Novembre.

B

Bayonne, 1 Mars, 15 Oct. durent 15 j.
Beaucaire, 22 Juillet, dure 15 jours : les paiemens ſe font le 28.
Beaumont-les-Lom. 19 Mars, 16 Juin, 14 Sept.
Bonrepos, 1 Septembre.
Bordeaux, 1 Mars, 15 Oct. durent 15 j.
Bouillac, 16 Août, 11 Nov.
Bouloc, 18 Décembre.
Boulogne, merc. aprés les Rois, mardi aprés S. Marc, 11 Nov. durent 3 j.
Bruyeres, 8 Septembre.
Burgaut, 18 Mars, 8 Mai, 6 Août, 18 Nov. 18 Décembre.
Burniquel, 25 Juin, 11 Août, 11 Nov. 25 Décembre.

C

Camville, 5 Fév. 12 Mai, 6 Sept. 1 Déc.
Caors, 17 Janv. merc. aprés la Pentecôte 28 Octobre, 21 Décembre.
Caraman, 20 Janv. jeudi aprés Pâques, 30 Juin, 14 Septembre.

Carbonne, 25 Avril, 3 Août, 10 Sept. 6 Décembre.
Carcaſſonne, 25 Nov.
Carla, 2 Mai, 25 Juin, 18 Oct. 18 Nov.
Caſſagnabere, 2 Janv. prem. lundi de carême, 13 Mai, 2 Sept. 2 Nov.
Caſtanet, premier mardi après le 2 Mai, premier mardi après le 14 Juin, 28 Octobre.
Caſtelnaudarry, 7 Janv. lundi de Quaſimodo, 22 Juillet, 2 Nov.
Caſtelnau-des-Tretesſons, 25 Juillet, 28 Octobre.
Caſtillon, 25 Avril, 1 Juin, 21 Septem. 20 Octobre.
Caſtres, premier jeudi de Carême, 28 Août, 3 Nov. 6 Décembre.
Caylux, 25 Janv. 25 Février, 25 Mars, 25 Avril, 4 Juin, 22 Juil. 25 Sept.
Cintegabelle, 29 Octobre, 6 Décembre.
Clermont d'Auvergne, 6 Août, 12 Nov.
Cologne, 17 Janv. 17 Août, 22 Septem. 25 Nov.
Cordes, 29 Mai, 24 Août, 25 Nov.

D

Daumazan, 25 Août, 1 Décembre.
Daux, 25 Août.

E

Eſpalion, 22 Janvier, dure 1 jour, lundi après le Dim. de la Paſſion, lundi avant Pent. durent 3 j. 29 Août & 11 Nov. 1 jour.

F

Faget, 25 Nov.
Fanjeaux, 13 Sept.
Figeac, 15 Janv. 15 Févr. 15 Mars, 15 & 23 Avril, 15 Mai, 15 Juin, 15 Juillet 15 & 26 Août, 10, 15 & 29 Sept. 15, 18 & 29 Octob. 3, 11, 15 & 23 Nov. 1, 13, 15, 22 & 29 Déc.

Fleurance, 17 Janvier.
Foix, le lendemain des Fêtes de Pâques, le lendemain de la Trinité, 1 Août, 9 Décembre.
Fourquevaux, 19 Mars, 11 Juin, 22 Sep. 9 Décemb.
Fouſſeret, 25 Janv. le merc. avant les Rameaux, 22 Mai, 11 Août, 29 Oct.
Françoiſe, (la) 18 Janv. dure 3 jours, 24 Avril, 3 Juin, 29 Sept. 6 Nov.
Fronton, 30 Avril, 16 Août, 9 Décem.

G

Gaillac d'Albigeois, 30 Sept.
Gaillac-Toulza, 20 Mars, 10 Mai, 4 Août, 25 Octobre.
Gimont, premier jeudi de Carême, mercredi avant les Rameaux, 18 Octobr. 9 Décembre.
Gragniague, 28 Octobre.
Graulhet, 22 Fév. 3 Mai, 6 Août 22 No.
Grenade, 24 Fév. 6 Mai, 22 Juillet, 18 Octobre.
Grenoble, 22 Janv. 15 Août, durent 3 j.
Griſolles, 1 Juin, 21 Septembre.
Guchan, 29 Septembre.

I

Iſle d'Alby, 22 Janv. 11 Juin, 18 Oct.
Iſle-en-Dodon, 11 Juin.
Iſle-en-Jourdain, 25 Janvier, 11 Juin, 9 Sept. 12 Nov.

L

Labaſtide de Cerou, 22 Janv. 1 Mars, le lundi de la Semaine ſainte, le lundi avant Pent. 30 Juin, 16 Août, 11 N.
Langres, 15 Févr. dure 8 jours.
Lanta, 22 Avril, 29 Octobre.
Larroque, 28 Octobre.
Lavaur, 6 Mai, 24 Août, 8 Sep. 18 Déc.
Lavelanet, 3 Mai, 6 Août, 9 Décemb.
Launac, 3 Fév. 8 Juin, 9 Nov.

Lectoure, 6 Janvier.
Lévignac, 25 Avril, 26 Juillet, 14 Sep.
Lezat, 17 Janv.
Limoges, 22 Mai, dure 8 jours.
Limoux, 22 Janv. 11 Nov.
Lombez, 3 Fév. 30 Avr., 6 Juin, 7 Sep. 8 Octobre.
Loubers d'Albigeois, 11 Juin.
Lyon, 13 Janv. dure 15 jours. Les paiemens commencent le 1 Mars, & finissent le 4 Avril. Autre Foire le 7 Av. Les paiemens de Pâques commencent le 1 Juin, & finissent le 4 Juillet. Autre, le 4 Août. Les paiemens se font le 1 Sept. Autre, le 3 Nov. dure 15 jours. Les paiemens se font le 1 Déc.

M

Massat, lundi de Quasimodo, 25 Août.
Mauvaisin, 22 Janv. premier lundi de Carême, jeudi après Quasimodo, lundi après Pent. lundi après S. Barthelemy, 30 Septembre, 22 Décemb.
Mazamet, 27 Février, 15 Mai, 11 Nov.
Mazeres, 22 Avril, 22 Juillet, 8 Sept. 18 Octob. 9 Décembre.
Maz-d'Azil, premier Vendredi de Carême, 23 Mai, 12 Sept. 7 Nov.
Maz-de-Verdun, 3 Mai, 15 Juin, 20 Août, 21 Octobre.
Miramont, lundi après les Rois, 8 Mai, 29 Sept. 12 Déc.
Millau, merc. des Cendres, 6 Mai, 10 Août, 28 Oct. 5 Nov.
Mirepoix, 17 Janv. lundi de Quasimodo Jeudi après la Pentecôte.
Moissac, 12 Nov. lundi de la Sem. Sainte, 14 Juin, 11 Août, 10 Oct. 5 Dé.
Moncla, 25 Nov.
Monestiés, 3 Janv. 21 Mars, 18 Mai, 6 Juin, 27 Juillet, 28 Août, 7 Sept.

28 Octobre, 20 Novem. 9 Décemb.

Mongeard, 24 Août, 18 Sept.

Mongiſcard, premier Jeudi de Carême, dernier Jeudi de Mai, 9 Sept. Jeudi après S. André.

Montagnac, le lundi après le S. Hilaire, le lundi de la Paſſion, durent 8 jours.

Montaſtruc, 24 Fév., 23 Août, 14 Sep.

Montauban, 19 Mars, 26 Juillet, 13 Oct.

Monteſquieu de Volv. 3 Janv. 26 Juillet.

Monthés, 4 Octobre.

Montoulieu, 11 Juin, 29 Sept. 8 Déc.

Montpezat, jeudi avant les Rameaux, 8 Déc.

Montréal, 25 Juin, 6 Décembre.

Mur de Barrés, ſecond Jeudi de Carême, 2 Mai, troiſiéme Jeudi après Pentec. 17 Août 30 Sept. lundi avant les *SS.* lundi avant Noël.

Muret, 3 Janv. Sam. des Ram. 17 Mai, 27 Juillet, 25 Nov.

N

Najac, 4 & 6 Févr. lundi de la Paſſion, lundi de la Sem. Sainte, mardi de Pentec. 2, 4 & 24 Août, 4 & 6 Sept. 4 & 6 Déc.

Nailloux, 4 Mai, 25 Juin, 22 Sept.

Négrepéliſſe, 18 Janv. merc. après Pent. premier mardi d'Août, premier mardi d'Octobre, 1 Décembre.

Niort, 15 Févr. dure 8 jours.

P

Paillés, 4 Fév. 26 Août, 6 Nov.

Pamiers, 28 Mai, 3 Septembre, 25 Novembre, durent 3 jours.

Pennes d'Albigeois, 27 Fév. 6 Mai.

Pezenas, le lundi après la Fête-Dieu, le lundi de la ſeconde ſemaine après Notre-Dame de Sept. le lundi du jour, ou après S. Martin de Nov. dur. 8 j.

Plaiſance, en Albigeois, 22 Avril.
Puylaurens, 25 Mai, 26 Août, 21 Oct. 9 Décembre.
Puyquaſquier, mârdi aprés S. Marc, 7 Sept. 25 Nov.

R

Rabaſtens, 22 Avril, 25 Juillet.
Réalmont, 1 Mai.
Revel, 3 Fév. 4 Mai, 24 Août, 21 Sep.
Rieumes, Sam. des Rameaux, lundi aprés l'Aſcenſion, 22 Juillet, 21 Sept. 19 Décembre.
Rieupeiroux en Rouergue, lundi gras, 25 Avril, 1 Juin, 1 Juillet, 28 Août, 5 Nov.
Rodez, à la mi-Carême, 25 Juin, 8 Sep.
Roqueſerriere, 12 Juin, 29 Sept.

S

Samatan, 17 Janv. 18 Mars, 8 Mai, 28 Juin, 1 Août, 4 Décembre.
Saramon, 6 Mai, 25 Juin, 28 Août, 28 Décembre.
Saverdun, 2 Juin, lundi aprés la Touſſ.
Seix, 3 Mai, 18 Octobre.
Serviés, 2 Novembre.
Sommieres, Samedi des Rameaux.
Soreze, 4 Octobre.
Souillac, premier lundi de Carême, lundi de la Semaine Sainte, 30 Avril, 1 & 25 Juin, 4 Juillet, 16 & 29 Août, 6 Nov. 13 Déc.
S. Antonin en Rouergue, 20 Janv. 20 Février, 20 Mars, 20 Avril, 20 Mai, 30 Juin, 29 Juillet, 29 Août, 29 Sep. 5 & 29 Nov. 20 Déc.
S. Béat, 11 Novembre.
S. Felix de Caraman, jeudi aprés la Pentecôte, le mardi aprés la Touſſaints.
S. Girons, 2 Janv. premier lundi de Ca-

rême, lundi de la mi-Carême, mardi après la Toussaints.

S. Jory, 1 Févr. 23 Avril, 10 Août, 4 Octobre.

S. Lizier, 28 Août, 25 Nov.

S. Papoul, 18 Nov.

S. Pons, 30 Avril.

S. Julia, 1 Août, 22 Décembre.

T

Taraſcon en Foix, 8 Mai, 29 Sept. 3 j.

Toulon, 2 Novembre, dure 15 jours.

TOULOUSE, aux Rois, à S. Jean, à S Barthelemy, à S. André. Ces 4 Foires durent 8 jours chacune.

Cinq autres petites Foires, qui ne durent que 2 jours; ſçavoir, 1 Mai, 24 & 29 Juin, 3 & 24 Août.

Troyes, 24 Février, dure 8 jours.

V

Vaquiers, 11 Novembre.

Varilles, 19 Mars, 9 Juin, 21 Sept. 28 Décembre.

Verdun, 1 Mars, 14 Juin, 28 Août, 25 Novembre.

Verfeil, 23 Avril, 30 Juin.

Vignonet, premier jeudi de Carême, 4 Mai, 18 Octobre.

Villa-Savary, 1 Septembre.

Villefranche d'Albigeois, 19 Mars, 25 Mai, 16 Août.

Villefranche de Lauraguais, 22 Janv. 8 Mai, 16 Août, 20 Septembre.

Villefranche du Rouergue, à la mi-Carême 3 j. 16 Juin, 21 Décembre.

Villemur, 20 Janvier.

Villeneuve d'Albigeois, jour de S. Math. jeudi avant les Rameaux, lundi après la Pentecôte, 1 Juin, 1 Sept. 1 Déc.

Villenouvelle, lundi de la Sem. Sainte, 2 Juin, 21 Octob. 18 Décembre.

VALEUR DES PRINCIPALES

Monnoies Françaiſes & étrangeres.

LA Livre de Monnoie ſe diviſe en . . . . . 20 ſous.
Le ſou . . . . . 12 deniers.
Le denier . . . . . 2 mailles *ou* oboles.
La maille *ou* obole . . . . . 2 pites.
Et la pite en . . . . . 2 ſemi-pites.
Le Louis d'or de France vaut 24 liv.
Et l'Ecu . . . . . 3 liv.
Le Florin d'Hollande, vaut environ . . . deux livres deux ſous de France.
Le Ducat d'Hollande environ 11 l. 4 ſ.
Le Ducat Polonois . . . 10 liv. 10 ſous.
Le Florin Polonois . . . . . 12 ſous.
La Livre ſterling d'Angleterre, environ . . . . . 22 livres 16 ſous.
Et la Guinée, environ 22 liv. 18 ſous.
La Rixadale de Vienne en Autriche 4 liv.
Le Frédéric d'or de Berlin, vaut 20 liv.
La Piſtole *ou* Doublon d'Eſpagne, environ . . . . . 18 livres 16 ſous.
La Cruzade de Portugal, vaut environ . . . . . 2 livres huit ſous.
L'Ecu Romain, vaut environ 5 l. 5. ſ.
Le Sequin de Veniſe *ou* de Turquie, vaut environ . . . . . 11 livres.
Le Rouble de Ruſſie, vaut environ . . . . . 5 livres 6 ſous.

La juſte valeur de ces différentes monnoies ſe fixe ſuivant le prix du Change, qui eſt plus ou moins haut, ſelon les temps & les beſoins d'argent ou de Lettres.

POIDS d'uſage dans la Ville.

Le Quintal poids de Marc, rend 120 liv. poids de Toulouſe.

Le quintal en uſage dans Toulouſe, eſt de 100 petites livres.

Le demi Quintal de 50 l. & le Quarteron de 25. liv.

La Livre eſt de 16 onces ; & ſe diviſe en demi ; en quart, & en demi quart.

Lorſque l'on achête Quintal garni, il doit être de 105 liv. & celui des Huiles que l'on achête au Bureau du poids, eſt de 110 liv.

Le Marc d'Or & d'Argent eſt de 16 onc.

La Livre pour la Boucherie eſt de 48 onc. ou de 3 petites livres.

Le pega, pour la vente du Vin, ſe diviſe en demi-Pega, en Quart, Ucheau, & demi Ucheau, qui compoſe le ſeiziéme du Péga.

L'Eau de Vie ſe vend à la méſure de l'Ucheau, qui équipolle au poids d'une liv

Le ſétier du Blé peſe ordinairement de 150 à 160 liv. & contient 4 meſures, dont chacune ſe diviſe en 4 Boiſſeaux.

La marque du Pain blanc eſt du poids de 5 liv. & celle du bis de 6 liv. Elles ſe vendent l'une & l'autre au même prix. La marque du Pain bis ne ſe diviſe pas, comme celle du Pain blanc, que l'on vend en demi marque, en pain double, ou ravaille, & en petit Pain ou Piſtolet, qui fait la huitiéme portion d'une Marque.

L'on vend encore ſur les Places une autre qualité de Pain, dont la groſſeur eſt indéterminée, & que l'Acheteur prend au poids.

MESURES

Qui ſont en uſage dans Toulouſe.

LE pied de Roi contient 12 pouces le pouce 12 lignes ; & la ligne 12 points.

L'aune contient 5 pams, un tiers ; de ſorte que 3 aunes, valent 2 cannes.

La canne contient 8 pams ; chaque pam 8 pouces ; & chaque pouce 8 lignes.

La toiſe contient 6 pieds de Roi.

La perche eſt de 14 pams.

Le pas commun eſt de 2 pieds & demi.

Le pas géométrique eſt de 5 pieds.

La lieue Royale contient 2853 toiſes, ou 3423 pas géométriques.

La lieue géographique ou petite lieue de 25 au degré, eſt de 2282 toiſes, ou de 2739 pas géométriques.

L'arpent contient 576 perches carrées, ou 1764 cannes carrées.

VILLES ÉPISCOPALES

De la Province, & de ſes environs.

AGDE, Ville Épiſcopale du Lang. à 26 lieues de Toulouſe. Officialité, Abb. d'hommes, Séminaire, Comm. Rél. d'hommes & de filles, Collége, Hôpitaux, Préſidial, Sénéch. Commerce en ſoie, blé, vin, huile, ſavon & ſalicot pour le verre. Les laines en ſont très-eſtimées.

AGEN, Év. de Guienne, Cap. de l'Agenois à 161. de T. 11 Com. Rél. commerce en vins, eaux-de-vie, toiles grises, tannerie & bonets.

ALAIS, Év. du Lang. à 47 l. de T. Abbaye d'hom. & de filles. Sém. Com. rél. *Commerce* de soie, serges, tanneries & basannes.

ALBY, Capit. de l'Albig. Arch. Chapitres, Official. Ch. Eccl. Abb. Prieurés, Comm. rélig. *Comm.* en Bêtes à laine, blé, vin, safran, pastels, prunes seches, crêpons, burats, bayettes, razes & vins de Gaillac.

ALET, Év. du Lang. à 18 l. de T. Official. Ch. Eccl. Sém. Comm. Rél. *Comm.* en étoffes de laine, tanneries, bazanes & marroq. paillettes d'or & d'arg. provenant des ruisseaux des environs.

AUCH, cap. de la Gasc. Arch. Primat d'Aquitaine, Chapitres, Offic. Ch. Eccl. Abb. d'ho. Sém. Com. Rél. Il y a dans le Chap. 5 Chan. rég. dont le Roi en est un, comme Comte d'Armagnac. Généralité, Intendance, Bureau des Finances, Présidial & Sénéchal, Elect. Bailliage. *Comm.* de razes, cadis, burats & crêpons.

AVIGNON, Arch. à 56 l. de T. Cap. de l'état de même nom, dépendante du Pape, Siége du Vice-Légat, Chapitres, Univ. Comm. rélig. Manufact. de gros de Tours unis & rayés, Florence, armoisins d'Angl. ou glacés, brocatelles, soie, & teinture en soie, une Synagogue.

BAYONNE, cap. du Pays de Labour, Év. de Guienne, à 48 l. de T. Sémin. Comm. rél. 3 Hôp. Port de Mer, Citad. Amirauté, Sén. qui connoît, par attribution, des cas Prév. Baill. Hôtel de Mon. Généralité, Election, *Commerce universel.*

BEZIERS, Év. du Lang. à 26 l. de T. Bureau Eccl. Offic. Abbayes, Prieuré, Sém. Com. rél. Hôpitaux, Titre de Vicomté, Préfid. Vig. Acad. *Comm.* de Tanneries, bazanne, parchemin, peaux en blanc, ouvrages tournés, vins Muscats, huiles.

BORDEAUX, Cap de la Guienne, Primatie d'Aquitaine, à 36 l. de T. Arch. Abbayes, 3 Chap. Chambres Sou. & Dioc. Offic. Univ. *Séminaires*, Communautés *religieuses*, Hôpit.

État-major, Citadelle, Forts, Arſénal, Intendance, Parlement, Cour des Aides, Bureau des Fin. Amirauté, Préſidial & Sén, Juriſdict. Conſ. Ch. de Commerce. Hôtel des Mon. Election, Académies & Colléges. *Commerce gén.*

CAORS, Év. du Quercy, à 16 l. de T. Of. Ch. Eccl. Abbayes, Prieurés Comm. rél. Sém. Collége, Hôpitaux, Sén. Préſid. Manufacture de draps ratines, & cadis, excellent vin.

CARCASSONNE, Év. du Lang. à 14 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Abbayes, Sém. Comm. rél. Une Collégiale à Montréal, Hôp. Sén. & Préſi. Manufact. de Londrins & autres draps, vins.

CASTRES, Ville ép. du Lang., à 10 l. de T. Ch. Eccl. Offic. Abbayes, Comm. rél. Sém. Hôp. Sén. Manufacture de Bayettes, burats, cotonnes, tanneries, parcheminеries & papetter.

CLERMONT d'Auvergne, à 68 l. de T. Év. Suffr. de Bourges, Offic. Ch. Ec. Abbayes, Sém. Comm. rél. Coll. Hôp. Election, Cour des Aides, Préſidial & Sén. Manufactures d'étoffes en laine, bas de ſoie, cuirs, toiles, couvertures en coton, tapiſſeries, rubans, pâtes d'abricot, pommes, fromages, mules, entrepôt du Bas Lang. & de la Provence, pour Paris.

COMINGES, Év. de Gaſc. Abbayes, Of. Ch. Eccl. Sém. Comm. rél. Hôpital.

LAVAUR, Ville Épiſc. du Lang. à 5 l. de T. Ab. d'hommes, Sém. Comm. rél. Hôp. *Commerce* de ſoie & de blé.

LIMOGES, Cap. du Limouſin Ville Ép. à 62 lieues de T. 2. Chap. 3 Abb. d'hom. Sém. Collége, Hôp. Préſid. Hôtel des Mon. Général. *Commerce* en étoffes de laine, épingles, fil de fer très-doux, émaux ſur cuivre, boutons de ſoie, fil & crin, tanneries, ganteries, clouterie, entrepôt de Toulouſe pour Paris.

LODEVE, Év. du Lang. à 30 l. de T. Abbayes, Prieuré, Sém. Com. rél. Hôp. Fabriq. de toiles & de chapeaux, Manuf. de draps.

LOMBEZ, Év. de Gaſc. à 7 l. de T. Off. Ch. Eccl. Sém. Comm. rél.

LYON, Ville Archiépiſcop. Cap. du Lyonnois. Les Chanoines portent le titre de Com-

tes de Lyon, à 100 l. de T. Offic. Ch. Souv. Ch. Ecc. Chapitres, Abbayes, Prieurés, Sém. Comm. rél. Coll. Un des plus beaux Hôpitaux de France, Conseil Supérieur, Présidial, Généralité, Cour & Hôtel des Monnoies, Bourse, Académies, & Commerce universel.

MENDE, Év. du Velay, à 58 l. de T. Ch. Eccl. Offic. Abb. de filles, Prieurés, Sém. Com. rél. Fabriques en soie.

MIREPOIX, Év. du Lang. à 10 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Abb. Sém. Comm. rél.

MONTAUBAN, Év. du Lang. à 81. de T. Abb. d'hommes, Offic. Sém. Coll. Comm. rél. Cour des Aides, Bureau des Fin. Intendance, Pr. & Sén. Election, Acad. Fabriques d'étoffes de laine, de cadis, razes de soie, chapeaux, bas au métier, vins, eaux de vie, prunes en tonneaux, & farines de minot.

MONTPELLIER, Év. du Lang. à 36 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Abbayes, Prieurés, Sém. Comm. rél. Hôp. Univ. fameuse, sur tout pour la Médecine, Société Royale des Scien., Col. Gouvernement Milit. Command. Intendance, Fort. Cour des Aides & des comptes, Présid. & Sénéc. Hôtel des Monn. Fabrique de toute espéce de Liqueurs fines, ratafias, vin muscat, eaux de senteur, soie, vert de gris, Fabrique de couvertures en soie & coton.

NARBONNE, Arch. Primatial & Métrop. du Lang. à 24 l. de T. 3 Chap. Offic. Jurisd. Primatiale & Métropolitaine, Offic. ordinaire, Ch. Eccl. Abbayes, Sém. Comm. rél. Hôpitaux. *Commerce* en vin & miel. Tanneries.

NISMES, Év. du Lang. à 48 l. de T. Abb. Sém. Collége, Comm. rél. Hôp. Préf. & Sén. Acad. Fabriques d'étoffes & bas de soie, grisettes, burats, rubans, Tanneries, huiles, vermillon.

PAMIERS, Suffr. de Toulouse, & dans le Pays de Foix, Abb. rég. à Foix, Offic. Ch. Ec. Sém. Comm. rél. Collége, Hôp. Sén. & Préf. Fabrique de burats, cadis, crépons, bonnets & bas.

PAU, Cap. du Béarn, à 20 l. de T. Évec. Sém. Colléges, Comm. rél. Hôp. Parlement,

Chambre des comptes, Cour & Hôtel des Monoies, Sén. Univ. Acad. des Sciences & Arts. On y conserve précieusement le Château où nâquit le bon & grand HENRI, dont l'heureuse mémoire se perpétue dans ce Régne.

PERPIGNAN, Év. Cap. du Rouſſillon, à 351. de T. Offic. Ch. Ecc. Abbayes, Prieuré, Sém. Colléges, Comm. rél. Hôpitaux Conſeil Souv. Univ. Citadelle, Etat major. *Commerce* en fer, huile, vin grains, gros bétail, laines, Fabrique de couvertures, gros draps & toiles.

PUY, (le) Cap. du Velay, Év. du Lang. à 57 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Abbayes, Prieurés, Com. rél. Sém. Coll. Hôp. Sén. & Préſ. Manuf. de Dent. & de Blondes, d'étoffes en ſoie, Mouſſelines. Chevaux, mulets, cuirs apprêtés, une Fonderie de cloches.

RIEUX, Év. du Lang. à 5 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Sém. Coll. Comm. rél.

RODEZ, Cap. du Rouergue, à 28 liv. de T. L'Év. prend le titre de Comte *de Rodez*. Ab. Prieurés, Offic. Ch. Eccl. Sém. Coll. Comm. rél. Hôpitaux, Sén. & Préſ. Maîtriſe des eaux & forêts, Acad. des Jeux Floraux, Fabrique de ſoie & de chapeaux, commerce de Mules.

S. LIZIER, Ev. du Couzerans, à 10 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Sém. Colléges, Hôpital.

S. PAPOUL, Év. du Lang. à 8 l. de T. 2 Chap. Prieuré, Offic. Ch. Eccl. Comm. rél. Collége, Hôpital.

SAINT PONS, Ev. du Lang. à 18 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Abbayes, Comm. rél. Sém. Hôp. Fabriques de draps blancs, carrieres de Marbre.

UZEZ, Év. du Lang. à 52 l. de T. Offic. Ch. Eccl. Abbaye de filles, Prieuré, Sém. Com. rél. *Commerce* en huiles, blé, vin, ſoie, ſerges, cuirs, chapeaux & beſtiaux.

VABRES, Év. du Rouergue, à 30 l. de T. Abbayes, Offic. Comm. rél. Hôpital.

VIVIERS, Cap. du Vivarais, Év. du Lan. Offic. Ch. Eccl. Abbayes, Prieuré, Sém. Col. Hôpital.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Les augmentations ſont marquées par un Aſtériſque *.

A Brégé Chronologique des principaux événemens qui ſont arrivés dans Toulouſe, depuis le XIV. Siécle juſqu'au XV. Page 25

Abrégé Chronologique des Rois de Fr. 33

Académie des Jeux Floraux. 185

—— *des Sciences.* 188

—— *de Peinture, Sculpture, &c.* 193

—— *des Armes.* 200

—— *d'Équitation.* 201

Adminiſtration de la Librairie, & Imprimerie. 173

Adminiſtration gén. des Domaines. 169

Adminiſtration Municipale. 161

* *Affeneurs, Loueurs de Chevaux.* 256

Agens de Change. 234

Amuſemens publics. 24

Apothicaires. 207

Archevêques de Toulouſe. 62

Arts Libéraux. 211

—— *Méchaniques.* 243

B.

Bains de Santé. 247

Banquiers en Cour de Rome. 68

Bibliothéques publiques. 209

Boëtes Fumigatoires pour les Noyés. 208

Bureau Diocéſain. 67

Bureau des Finances. 142

C.

* *Calendrier des Cérémonies & actions publiques de l'année.* 15

* —— *des Patrons ſur Garonne.* 265

Chambre Syndicale. 174

Chambre Souveraine du Clergé. 64
Chambre du Commerce. 225
Chancellerie du Palais. 140
Chapitre de S. Etienne. 69
—— *de S. Sernin.* 72
* —— *de St. Felix, Collégiale.* 108
—— *des Bénédictins.* 74
Chapelles particulières. 82
* *Châtellenie du Canal & Route.* 261
Clergé de France. 61
Collége des Doctrinaires. 83
—— *Royal.* 84
—— *des Bourſiers.* 85
Comité du Commerce. 223
Commerce. (Idée du) 219
Communautés Religieuſes d'Hommes. 88
—— *de Filles.* 91
Comtes de Toulouſe. 109
Confr. de Pénitens & des Pélérins. 95
Conſeil Royal de Commerce. 222
Courtiers pour la Vente des Grains. 234
Cures du Dioc., le nom des Patrons. 102

D.

Dépertement des Intendans du Comm. 223
—— *de Mrs. les Secrétaires d'Etat.* 222
* *Départ & Arrivée des Diligences, Meſſageries & Carroſſes publics.* 257
Députés du Commerce, à Paris. 224
Directeur des Economats. 68

E.

Eaux & Forêts. 171
Ecole Royale de Chirurgie. 203
Egliſes particulieres. 94
Evêques de Toulouſe. 61

F.

Fabriques des différentes eſpèces. 239
Foires du Royaume. 271
Frères Cordonniers & Tailleurs. 102

G.

Gabelles. 172
* *Généralités, avec Élection & Pays d'Etat.* 58

H.

Hôpital S. Jacques. 97
—— *Général de la Grave.* 100
—— *des Hospitalières.* 93
—— *des Orphélines.* 102
Hôtel de Ville. 157
Hôtel des Monnoies. 165

J.

Jurisdiction Consulaire de la Bourse. 167

L.

Lieutenans des Maréchaux de Fr. 145
Loteries & Bureaux de la Ville. 270

M.

Maisons d'Education pour les Filles. 93
Maîtrise des Ports. 172
Manufactures Royales. 235
Marchés de la Ville. 267
* *Maréchaux de France.* 57
Médecine. (Faculté de) 182
Mesures de la Ville. 280
Métiers de la Ville. (Noms des) 245
Monnoies. (Valeur des) 278
* *Moulin, Frisoir & Foulons.* 236

N.

Naissances des Rois & Souverains de l'Europe, avec un Historique, à la tête de chaque Royaume. 35
Négocians du grand Tableau. 226
Notaires Royaux. 178

O.

Octrois & Douane. 160
Officialité Métropolitaine. 63
—— *Diocésaine.* *ibid.*
Ordre de Malte. 79

P.

Parlemens de France. 110

Parlement, & ſuite. 112
Paroiſſes de la Ville. 75
Poids en uſage dans la Ville. 279
* *Porteurs des différentes Villes, avec leur domicile.* 254
Poſte aux Lettres & des Chevaux. 252
Premiers Préſ. du Parlement de Toulouſe, depuis ſon Etabliſſement. 111
Prévôté & Maréchauſſée. 155

R.

Receveur général du Clergé. 68
Receveurs-Généraux. 177
Républiques. 55
Roulage de France. 256
* *Routes de Paris, Bordeaux & Lyon, avec les noms de tous les Bureaux, & celui des Courriers; le jour de leur Départ & Arrivée.* 252 & 253
* *Route de Toulouſe à Bordeaux, par le Bateau de Poſte.* 263

S.

Sages-Femmes. 205
Séminaires. 78
Sénéchal, Préſidial & ſuite. 147
Sénéchauſſées, Préſidiaux & Juriſdictions Conſulaires du Reſſort. 115
Sénéchauſſées Ducales, Baillages Ducaux, Siéges d'Appeaux, Amirautés & Maîtriſes des Eaux-&-Forêts. 116
Subdélégation. 164

V.

Vicaires-Généraux du Diocèſe. 68
* *Villes Epiſcopales de la Province.* 280
* *Villes principales, leurs Gouvernemens, les Mers & Rivières qui les baignent.* 59
Voiturins, pour les différentes routes. 256
Univerſité. 179

Le Privilége & l'enregiſtrement, ſe trouvent à la fin de l'Almanach de 1781.

GOUVERNEMENT MILITAIRE
DE LA PROVINCE.

Gouverneur Général.

M. le Maréchal Duc de BIRON,

Commandant en Chef,

M. le Comte de PÉRIGORD.

Commandant en second.

M. le Vicomte de Cambis d'Orlans.

Pour les Cevenes.

M. le Comte de Rochefort.

Pour le Vivarais & le Velay.

M. le Comte de Montchenu.

Lieutenans-Généraux.

M. le Comte de Bissi.

M. le Duc de Gontault.

M. le Comte de Caraman.

Lieutenans de Roi.

MM. de Brisis, le Marq. de Saint-Felix, le Comte d'Estables, le Marquis de Murviel, le Comte d'Huteau, le Marq. de Montpezat, de Falgueroles, le Marquis de Barral d'Arenes.

ÉTAT MILITAIRE

Des Officiers résidans dans la Ville, actuellement au Service, ou retirés, rangés par ordre alphabétique.

MESSSIEURS de

Ademar de Granſac, ✝ *Lieut. Colonel de Cavalerie, , , retiré*

Albaret, *Sous-Lieut. dans Maine.*

Albert, ✝ *retiré.*

Albis, (Chev. d') *Lieuten. de MM. les Maréchaux de France.*

Albouy,

Angé, ✝ *Capitaine du Guet.*

B.

Balbaſte, ✝ *Cap. en prem. d'une Comp. de l'Ecole Militaire, retiré.*
Baſtard de Pominet, ✝ *Lieut. Colon. des Régimens Provinciaux, retiré.*
Baurans, ✝ *Cap. d'Artillerie, retiré.*
Beaufort, (Comte de) *Cap. dans le Rég. du Roi, Infanterie,*
Beaufort, (Chev. de) *Off. dans le Rég. du Roi, Infanterie.*
Beleſta, (Marquis de) *Meſtre de Camp de Cav. Off. ſup. de Gendarmerie, ret.*
Benoît, *capit.*
Berdoulat, *Garde du Roi d'Eſp. retiré.*
Blanc, ✝ *anc. Cap. dans Vivarais, retiré.*
Boiſſet Glaſſac, ✝ *cap. du Régim. de la Reine, retiré.*
Borrel, *ancien Gendarme, retiré.*
Born, *Commiſſaire de Marine, retiré.*
Bourg, } *Gardes du Roi d'Eſpagne.*
Bourg, }
Boutaric, (Chev. de)
Bouttes Valentin, *Garde du Roi.*
Bouttes, *Garde du Roi.*
Brailly, *ancien Mouſquetaire.*
Brun, *Off. de l'Hôtel Royal des Invalid.*
Brueys, (Marq. de) *Lieut. des Maréch. de France.*

C.

Cambon, ✝ (Chevalier de) *Maréchal de camp, retiré.*
Cambon d'Auban, ✝ (Chev. de) *Major dans les Régimens Provinciaux.*
Candie Boiſvert, *Off. dans Larochefoucault, Dragons.*
Caraman, ✝ (Comte de) *Mar. de Camp.*
Carbonel, ✝ *retiré.*
Carquet, *Cap. dans Berry, Infanterie.*

Carrery, ✝ *Commissaire de Guerre*, logé près la porte Matabiau.
Castelbajac, (Chev. de) *anc. cap. retiré.*
Castelpers, (Marquis de)
Castel-Seguenville, *Capt. dans les Grénadiers Royaux.*
Catellan, (Chev. de) *Off. dans Bourbon.*
Caumels, (Marquis de) *Cap. dans Royal Champagne, cavalerie.*
Caylus, ✝ (Comte de) *cap. dans le Rég. de Chartres, cavalerie, retiré.*
Caylus, (Marquis de) *Off. de Dragons.*
Cazals, *cap. dans Bourbonnois, Infan.*
Cazalez, *cap. de Dragons dans Jarnac.*
Cazes, (Chev. de) *Mousquetaire, retiré.*
Chalvet, (Chev. de) *cap. dans le Rég. de Bourbonnois.*
Chalvet, *Officier dans le Régiment d'Aquitaine, retiré.*
Chamouy, ✝ *Major dans Vexin.*
Chamouy de Lansefoc, ✝ *cap. dans Vex.*
Chamouy de Lausi, *cap. dans Vexin.*
Commenges, ✝ (Command. de) *Colon. d'Infanterie, retiré.*
Coméra, *Off. dans Bourbon, Infanterie.*

D.

Daguin, ✝ (Chevalier de) *ancien Mousquetaire, retiré.*
Daignan, *Lieut. des Mar. de Fran. ret.*
Daignan, (Chev. de) *cap. de Cavalerie, ancien Mousquetaire.*
Daldeguier, ✝ *Cap. dans Poitou, retiré.*
Daldeguier, ✝ *Cap. dans Poitou, retiré.*
Daldeguier Lansac, ✝ *Cap. dans Poi. ret.*
Danceau Moran, *Cap. dans le Régiment de Bourbonnois.*
Daram, *Garde du Roi.*
Daram, (le Chev. de) *Garde du Roi.*
Dastou,

Daubuiſſon, *ancien Mouſquetaire, avec rang de Capitaine de Cav.* *retiré.*

Daubuiſſon, ✝ *cap. dans le Régim. de la Couronne,* *retiré.*

Daufrery, ✝ *Capitaine dans Vivarais.*

Davizard de Taleyran, *cap. dans Condé, Dragons.*

Davizard de Saubens, ✝ *Capitaine dans Piémont.*

Delon, (le Chev. de) *Officier dans le Régim. de Bourbon, Infanterie.*

Delort, *anc. Mouſq. avec rang de capit. de Cavalerie,* *retiré.*

Delpy, *Officier du Régiment de Vivarais, Infanterie,* *retiré.*

Depeytes Montcabrier, ✝ *Off. de Marin.*

Deſchet, *Lieut. de Grenadiers,* *retiré.*

Deſezgaulx, *Lieut. dans le Régiment de Beaujolois.*

Deſezgaulx, (Chev. de) *cap. d'Artil.*

Dolabaratz, ✝ *retiré.*

Dolive, ✝ (Chev. de) *cap. dans Beaujolois.*

Donaud, (Chev. de) ✝ *ancien Offic. des Mouſquetaires,*

Dozielle, *Garde du Roi.*

Dubarry, ✝ (Comte de) *Colonel à la ſuite de l'Infanterie Franç.* *retiré.*

Dubourg, *Officier dans la Marine.*

Dubourg Rochemontés, (Chev. de)

Duperier, *Officier dans le Régiment de Lyonnois, Inf.* *retiré.*

Duregne, (Chev. de) *cap. d'Inf.* *retiré.*

Duroux, *Off. dans le Rég. de* [illegible] *retiré.*

Dutour, *Off. dans le Rég. de Languedoc.*

E.

Eſpie, ✝ (Comte d') *Commandant de Bataillon,* *retiré.*

F.

Fajac, (Chev. de) *Lieut.* *retiré.*
Flottes, ✠ *retiré.*
Fontenilles, (Comte de) *colon. & Chambellan de S. A. M. le Duc d'Orléans.*
Fontenilles, (Marquis de) *anc. Mousq.*
Froment, ✠ *chef de Bataillon de l'Hôtel-Royal des Invalides,* *retiré.*
Fumel, ✠ (Comte de) *Lieut. Général.*
Fumel, ✠ (Vicomte de) *Lieut. col. ret.*

G.

Gaillard, *cap. d'Infanterie.*
Gaillard, *cap. d'Infanterie.*
Gaillard de Frouzis, *Garde du Corps.*
Gavarret, ✠ (Marquis de) *Lieut. col. ret.*
Gilede de Leſtang, (Chev.) *Lieutenant dans Berry.*
Girié, ✠ *cap. d'Infant.* *retiré.*
Gramont, ✠ (Marquis de) *Meſtre de Camp de caval. ci-devant Officier Supérieur des Gardes du Corps.*
Granſac, ✠
Guibert, *ancien Mouſquetaire,* *retiré.*
Guibert, (le Chev. de) *ancien Mouſquetaire, au ſervice de Malthe,* *retiré.*
Guy, ✠ *Lieut. col. d'Infanterie,* *retiré.*

H.

Hargicourt, ✠ (Comte d') *Meſtre de C. Lieut. col. du Rég. de Royal Champagne, Cavalerie.*

J.

Joffroi, ✠
Jouve, *Lieut. de Dragons de S. M. Imp.*
Juillac, (Comte de) *cap. de caval. dans le Rég. Royal Champagne.*
Juillac, (Chev. de) *Offic. dans le même Régiment.*

L.

Labarthe, ✠ (Baron de) *capit. dans le Rég. de Médoc.* *retiré.*

Labarthe-Thermes-Rochefort, (Marquis de) *Off. dans le Rég. de Noailles Dragons.*
Labarthe-Termes, (Chev. de) *Officier dans la Marine.*
Laboucherolle, ✝ *retiré.*
Lacarry, ✝ *Lieut. Général de Marine.*
Lacarry, *Brigadier d'Infant.* *retiré.*
Lacaze, ✝ (Chev. de) *Chevaux-Legers.*
Lafeue d'Auzas, *anc. Mousq. Officier dans le Rég. d'Artois, Dragons.*
Lafille de Lafrives, *cap. de cavalerie, & Garde du Corps de* MONSIEUR.
Lafont-Rouis, *cap. de Grenadiers dans le Rég. de Condé, Infanterie.*
Lafforcade, ✝ *cap. de Dragons.*
Lafforcade, *Officier dans le Régiment de Languedoc.*
Lagenſonier, *Officier du Guet.*
Laglaire, *Officier dans Chartres, retiré.*
Lahage, (Comte de) *Lieut. colon. des Rég. Prov. d'Artillerie de Strasbourg.*
Lamotte, *Officier dans Vivarais.*
Lamotte, (Chev. de) *Off. dans Conti.*
Laploniere, *Garde du Corps, retiré.*
Laſtours, ✝ (Chev. de) *retiré.*
Lebrun, (Chev. de) *cap. à la ſuite du Rég. Royal Champagne, caval.*
Lecomte, (Chev. de) *retiré.*
Leſpinaſſe, (Chev. de) *Lieutenant dans le Génie.*
Luzignan, ✝ (Marquis de) *Brigadier des Armées du Roi.*

M.

Malard, (Chev. de) *Officier de Dragons.*
Malaret, ✝ (Chev. de) *Lieut. Colonel dans Piémont, retiré.*
Manery, *cap. dans le Rég. des Colonies de la Martinique, chargé des Recrues.*
Maran, (Chev. de) *cap. d'Inf. retiré.*

Marin, *anc. Mouſquétaire.* *retiré.*
Marraſt, (Chev. de) *retiré.*
Marron de Martin, ✝ *cap. Lieut. de Maréchauſſée,* *retiré.*
Marron de Martin, *Lieut. de Maréchauſ.*
Marron de Martin, *Sous-Lieu. de Maréch.*
Martin Lacroix,
Mauvaiſin, *Officier, dans le Rég. du Roi, Cavalerie,* *retiré.*
Mengaud, ✝ (Chev. de)
Merville, (Chev. de)
Miramont, (Chev. de) *cap. de Dragons dans le Régiment de Chartres.*
Mirepoix, ✝ (Marq. de) *Mar. de Camp.*
Monlong, ✝ *cap.*
Montegut, *Enſeigne de Vaiſſeau.*
Montgaſin, ✝ (Chevalier de) *Meſtre de Camp, colonel de Carabiniers.*

P.

Palaminy, *cap. de Dragons, dans le Rég. Dauphin.*
Papus, *Officier dans les Garde-Côtes.*
Paulo, ✝ (Comte de) *cap. de Dragons.*
Percin, Marquis de Montgaillard, *colon.*
Percin, ✝ *retiré.*
Perignon,
Perez, *Officier dans le Rég. de Medoc.*
Pins, (Marquis de) *Off. d'Inf.* *retiré.*
Polaſtron de la Hiliere, (Marq. de) *Lie. colon. d'Infanterie,*
Polaſtron Bratz,
Poulhariés, ✝ *Brigadier d'Infanterie.*
Progen, *ancien Mouſquetaire,* *retiré.*
Puget, (Baron de S. Alban) *Lieut. des Maréchaux de France.*
Puget, (Marquis de) *Offic. dans le Rég. du Roi, Infanterie.*
Pujol, ✝ (Chev. de) *Maréch. de Camp.*
Puivert, *cap. au Régiment Royal Picardie, Cavalerie.*

Puivert, (Chev. de) *Garde-Pavillon dans la Marine.*
Puybusque, *Officier d'Infanterie.*

Q.

Quinquiri Dolive, *Officier dans le Régiment de Vivarais,* retiré.

R.

Revel, ✝ *capitaine dans le Régiment de Touraine, Infanterie,* retiré.
Rey de S. Gery, ✝ *Major dans Barrois, Infanterie.*
Rihonet, ✝ (Chev. de) *Lieut. col.* ret.
Richardot, *Officier dans Belzunce, Drag.*
Romarin, ✝ (Chev. de) *capitaine d'Artillerie.* retiré.
Roume, *Lieut. dans Vexin, Infanterie.*

S.

Sabran, ✝ (Comte de)
Savy de Gardeilh,
Selian, ✝ *cap. de Grénadiers Royaux.*
Senovert, *Lieutenant dans le Génie.*
S. Felix, ✝ *cap. dans Berry,* retiré.
S. Felix, *Officier dans Boulonnois.*
S. Julien de Campferran, *cap. Comman. d'Artillerie.*
S. Padou, *Officier dans Jarnac, Dragons.*
S. Rome,
Sol, *Lieut. d'Artillerie des côtes de Bret.*
Sol de Beauclair, *Off. dans le Génie.*
Soubeyran d'Auteroche, *Offic. du Guet.*
Soulé, *Garde du Roi.*
Soulery, *Officier* retiré.

T.

Taverne, *Off. dans le Génie, au Service d'Espagne.*

V.

Verieu, retiré.
Vieux, *Off. dans le Rég. Royal Champ.*
Viguier de Sainte Valière, ✝ retiré.
Villele, *Officier dans le Génie.*

ÉTIQUETTE DES DEUILS.

Peres et Meres.

Le deuil eſt de ſix mois : les trois premiers, la laine en papeline, ou raz de Saint-Maur ; la garniture d'étamine, avec effilé uni ; les bas & les gants de ſoie noire, les ſouliers & les boucles bronzés.

Si c'eſt en grand habit, on prend les bonnets d'étamine noire ; les barbes plattes, garnies d'effilé uni ; la coëffe pendante, les mantilles de même étoffe, *ainſi que* l'ajuſtement ; & les manches de crêpe blanc, garnies d'effilé uni, pendant les ſix premières ſemaines.

Si c'eſt en robe, on porte les bonnets, les barbes, les manches & le fichu de crêpe blanc, garnis d'effilé uni.

Au bout de ſix ſemaines, on quitte la coëffe, on prend les barbes friſées, & on peut mettre les pierres noires.

Les trois mois finis, on prend la ſoie noire pour ſix ſemaines ; le pou-de-ſoie en hiver, le taffetas de Tours en été ; avec les coëffures, manches, fichu de gaze brochée, garnis d'effilé découpé, ſoit en grand habit, ſoit en robe.

Les ſix dernières ſemaines ſont de petit deuil. On porte ou le blanc uni, ou le noir & le blanc, avec la gaze brochée, & les agrémens pareils. On peut alors porter les diamans.

Grands-Peres & Grand'Meres.

L'étiquette eſt la même ; mais le deuil

n'eſt que de quatre mois & demi ; ſix ſemaines en laine, ſix en ſoie, & ſix en petit deuil.

FRERES & SŒURS.

La laine pendant trois ſemaines, quinze jours la ſoie, huit jours le petit deuil.

ONCLES & TANTES.

Le deuil eſt de trois ſemaines ; & peut ſe porter en ſoie ; quinze jours avec effilé, ſept jours avec gaze brochée, ou blonde.

COUSINS-GERMAINS.

Quinze jours ; huit avec effilé, ſept avec gaze brochée, ou blonde.

ONCLE à la mode de Bretagne.

Onze jours ; ſix en noir, cinq en blanc.

COUSINS iſſus de germain.

Huit jours ; cinq en noir, trois en blanc.

MARIS.

Le deuil eſt d'un an & ſix ſemaines. Pendant les ſix premiers mois, les veuves portent le raz de Saint-Maur de laine ; la robe à grande queue retrouſſée par une ganſe attachée au jupon ſur le côté, & qu'on fait reſſortir par la poche ; les plis de la robe arrêtés par devant & par derrière ; les deux devants joints par des agraffes ou des rubans ; point de compère ; La coëffure de batiſte à grands ourlets ; les manches plattes à un rang & grand ourlet ; le fichu de batiſte, auſſi à grand ourlet ; une ceinture de crêpe noir agraffée par devant, pour arrêter les plis de la taille, les deux bouts pendans juſqu'au bas de la robe.

Une écharpe de crêpe pliſſée par der-

rière, comme on les portoit anciennement; la grande coëffe de crêpe noir; les gants, les ſouliers, les boucles bronzés; le manchon revêtu de raz de Saint-Maur, ſans garniture, ou l'éventail de crêpe.

Les ſix autres mois, la ſoie noire, les manches & garnitures de crêpe blanc, & les pierres noires, ſi l'on veut.

Pendant les ſix dernières ſemaines, le noir & le blanc ſeulement, & non pas le blanc uni. La coëffure & les manches de gaze brochée; les agrémens ou tout noir, ou tout blanc, au choix de la veuve.

Les antichambres doivent être tendues de noir, la chambre à coucher & le cabinet de gris, pendant un an; les glaces cachées pendant ſix mois.

Les veuves ne peuvent paroître à la Cour qu'au bout des ſix premiers mois.

FEMMES.

Le deuil eſt de ſix mois. L'homme veuf doit porter l'habit & les bas de laine; les manchettes de batiſte à ourlet plat; l'épée, les ſouliers & les boucles bronzés; une grande cravatte unie; les grandes & les petites pleureuſes. On quitte les grandes aprés les trois premières ſemaines.

Au bout de ſix ſemaines, les bas de ſoie noire, les manchettes effilées, mais toujours l'épée & les boucles noires.

Les ſix ſemaines ſuivantes, l'habit de ſoie noire, l'épée & les boucles d'argent: & pendant les ſix dernières, l'habit coupé, ou petit deuil, & les bas de ſoie blancs.

Les hommes peuvent paroître à la Cour dès les premiers jours de leur deuil.

Il n'y a d'exception à ces régles, que pour les deuils des parens dont on hérite.

Le deuil d'un frère, par exemple, n'eſt ordinairement que de ſix ſemaines ; mais, ſi l'on en hérite, il eſt de ſix mois, comme celui de père & de mère.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Imprimé, ayant pour titre : *Almanach Hiſtorique de la Ville de Toulouſe, &c.* pour l'année 1782. Il m'a paru que l'impreſſion devoit en être permiſe, & qu'on ne pouvoit qu'applaudir au zéle & à la conſtance de l'Auteur, pour donner à ſon Ouvrage le dégré de perfection dont il eſt ſuſceptible. A Toulouſe le 7 Novembre 1781.

VILLENEUVE, *Cenſeur Royal.*

Changemens, ou *additions.*

Pag. 170, lig. 3, *liſez* M. Chamayou.
page 181, ligne 7, *liſez* Dom Létang.

pag. 211, aux Architectes, *ajoutez*
M. Thibou Mery, *rue de la Pleau.*
M. Raymond, *rue Vieux-Raiſin.*

page 235, ligne derniére, *liſez*
M. Burc fils, *au Collége S. Raymond.*

page 247, aux Brodeurs, *ajoutez*
M. Lamothe, *rue Maletache.*

M. Delmas, Marchand Bijoutier, *Place Royale.*

TOULOUSE
INTERUNIVERSITAIRE

